

50377
1982
206

UNIVERSITE DE LILLE I - INSTITUT DE GEOGRAPHIE

50377
1982
206

THESE
pour le Doctorat de 3e Cycle de Géographie

Par
Joseph GOMA-BOUANGA

**CHANGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LE
SUD-OUEST CENTRAFRICAIN :
LES EFFETS DE L'ECONOMIE DU DIAMANT**

Présentée et soutenue le 17 Juin 1982



JURY :

M. J.P. MOREAU, Professeur de l'Université de Picardie, Président
Mme R. VAN-CHI Bonnardel, Professeur de l'Université de Lille I Rapporteur
M. P. BIAYS, Professeur de l'Université de Lille I, Examineur

SCD LILLE 1



D 030 299455 0

Le p'tit Thésar

Etudiants Services 34, rue Serpente - 75006 Paris

50377
1982
206

UNIVERSITE DE LILLE I – INSTITUT DE GEOGRAPHIE

50377
1982
206

a retourner

12 NOV. 1987

09 FEV. 2004

THESE

Doctorat de 3e Cycle de Géographie

Par

Joseph GOMA-BOUANGA

BORGEAUD BIBLIOTHEQUES

S SOCIO-ECONOMIQUES DANS LE
SUD-OUEST CENTRAFRICAIN :
LES EFFETS DE L'ECONOMIE DU DIAMANT



Présentée et soutenue le 17 Juin 1982

JURY :

M. J.P. MOREAU, Professeur de l'Université de Picardie, Président
Mme R. VAN-CHI Bonnardel, Professeur de l'Université de Lille I Rapporteur
M. P. BIAYS, Professeur de l'Université de Lille I, Examineur

Le p'tit Thésar

Etudiants Services 34, rue Serpente - 75006 Paris

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude n'a été possible que grâce à la compréhension et à l'aide que nous avons rencontrées particulièrement auprès de nombreux agents, du service des Mines et de la Géologie, des bureaux d'achat de diamant brut et du service de l'agriculture de la RCA.

Qu'ils soient remerciés pour leur active et étroite collaboration :

MM. Georges OUAKOUMA, Inspecteur agricole de la Haute Sangha à Berbérati.

- Ferdinand YOLOMALET, chef de service de contrôle de conditionnement à Berbérati.
- Alphonse Marie MBANGO, Inspecteur des Impôts à Berbérati.
- Lucien MEYER, collecteur, commerçant et planteur industriel à Carnot
- Dominique NGOUDAKPA, Directeur des Forêts p.i. Bangui.
- Dieudonné LOGBAMA, Direction générale adjoint du comptoir national du diamant, Bangui.
- Fidèle NGOUANZE, Ingénieur pédologue, directeur général du Génie Rural, Bangui.
- Placide BINGAFARA, Assistant géologue, Direction Générale des Mines, Bangui.
- Joseph Ernest NGARA, Technicien de l'agriculture chef de bureau de l'agriculture, Bangui.
- Bobo-SANGHA, Chef du bureau de la production minière, Direction générale des Mines et de la géologie, Bangui.

A ma soeur aînée

Tu avais porté seule sur tes épaules le fardeau de mon éducation et de ma formation.

J'aurais aimé que tu vives avec moi ce moment.

Ce travail t'est dédié en priorité, en récompense de tes services rendus.

A mon épouse

Bien des obstacles se sont dressés, par-ci par-là, sur notre parcours depuis 1960. Mais nous avons pu, ensemble, les dominer.

J'espère que tu dois être fière. Car ceci est la récompense de notre tenacité.

A mes enfants

Si vous avez pris du retard dans votre scolarité, cela est dû en grande partie à mes multiples déplacements. Ceux-ci n'avaient qu'un seul but ; chercher à parfaire mes connaissances. Sans votre présence, je n'aurai peut être pas atteint mon objectif.

Mais je pense, quant à moi, que ma réussite devrait vous inciter à un effort accru pour s'assurer des chances de succès désormais.

Ma dette n'est pas moins grande à l'égard de Madame VAN-CHI, professeur à l'Institut de Géographie à Lille I (Rapporteur de la thèse), dont la compétence et les conseils nous ont été d'un grand secours inestimable et que nous tenons à remercier pour l'accueil toujours favorable qu'elle nous a réservé à nos nombreuses demandes.

Si notre modeste travail a pu aboutir, cela dépend en grande partie d'elle.

Nos remerciements vont également à Monsieur MOREAU, professeur à l'UER de géographie d'Amiens, pour les conseils et l'aide qu'il n'a cessé de nous apporter.

Nous lui exprimons notre profonde gratitude.

Nous voudrions enfin exprimer notre sympathie à Monsieur BIAYS, professeur à l'UER de Géographie et Aménagement Spatial de Lille I, pour le grand honneur qu'il nous fait en acceptant de juger notre travail.

R.C.A. ZONE MINIERE DU SUD-OUEST

ECHELLE: 1/5.000.000^e

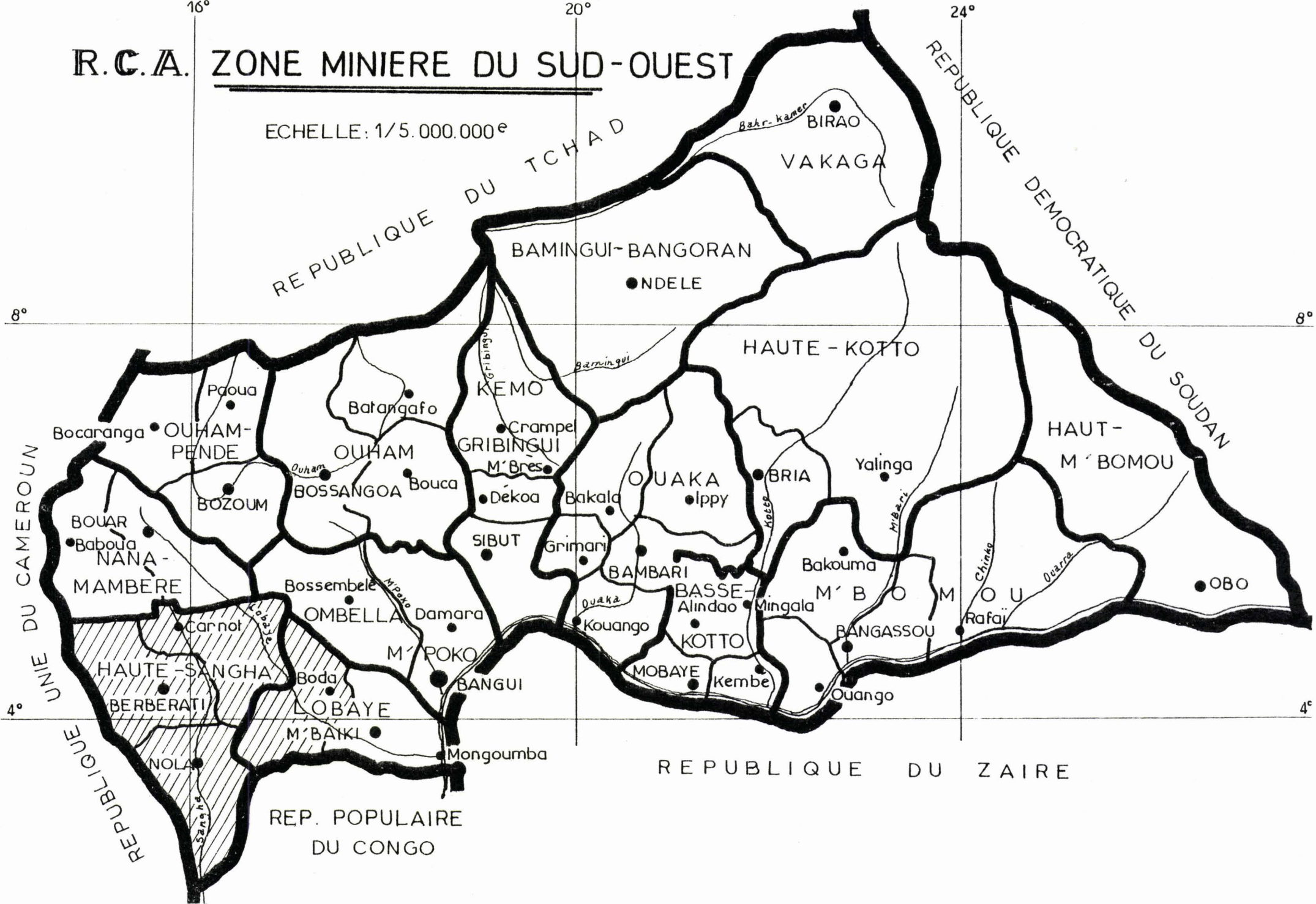


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	11
PREMIERE PARTIE - L'activité minière dans lesud-ouest centrafricain : l'historique	14
A - Période coloniale	14
I - Ressources	14
a) l'or	14
1°) Description des gisements	17
2°) Sociétés exploitantes et permis ...	18
3°) Production réalisée	18
4°) Méthodes d'extraction	21
b) Le diamant	25
II - Recherches	27
a) Période : 1920 à 1945	27
b) Période : 1946 à 1960	28
1°) L'effort de la puissance publique .	28
2°) L'effort du secteur privé	29
III - Règlementation minière	30
a) Attribution des droits miniers	31
1°) Titres de recherche minière	31
2°) Titres d'exploitation	32
b) Sociétés et permis	32
1°) Sociétés	33
2°) Permis	38
IV - CONCEPTION DE L'EXPLOITATION DIAMANTIFERE	42
a) Les conditions techniques de l'extraction	44
1°) Localisation	44
2°) Caractéristiques des gites	45
b) Méthode dite "industrielle" d'extrac- tion	45
a-Les problèmes de main d'oeuvre	45

1°) Sud-Ouest manque de bras.	
Pourquoi ?	45
2°) Centres de main d'oeuvre	47
3°) Comment se faisait le recrutement...	47
4°) Problème de logement	50
5°) Problème de ravitaillement	51
b) Méthodes et évolution	52
1°) Premières techniques 1936-1945	52
2°) Evolution 1947-1960	53
c) Production réalisée	54
1°) Cause de baisse de production	57
 B - Depuis l'indépendance : Double exploitation	58
I - Mouvement des sociétés récentes	58
a) Premier mouvement	58
1°) Fonctionnement	60
2°) Inconvénient	61
b) Deuxième mouvement	61
 II - Méthode dite "artisanale" ou entreprise sans capital	64
a) Caractéristiques	64
1°) Conditions : climatiques et hy- drographiques	64
2°) Conditions historiques	65
3°) Fréquent déplacement des chantiers..	66
b) Méthode de travail	67
1°) Les outils du diamineur	67
2°) Phase de prospection	70
3°) Phase d'exploitation	71
a) la première méthode	71
b) la seconde méthode	72
c) l'abattage du gravier	72

4°) Phase de traitement	74
a) rôle du tamis	75
b) le concentré	77
c) reconnaissance de diamant	77
d) inconvénients	78
e) production	80
 DEUXIEME PARTIE - CONSEQUENCES ECONOMIQUES	84
I -Un secteur agricole très éprouvé	84
A - Secteur traditionnel négligé et circuits d'approvisionnement	85
1°) Un secteur traditionnel négligé	85
a) Situation des champs avant le diamant	86
1°) la forme et la taille des champs	86
2°) les principaux champs vivriers.	87
3°) les techniques culturales	90
b) Situation des champs depuis l'ex- traction du diamant	91
1°) Libéralisation de l'exploita- tion	91
2°) Chute de la production	93
3°) La vie chère	94
2°) Les circuits d'approvisionnement	96
1°) Circuit nord	97
2°) Circuit est	100
3°) Situation actuelle	102
4°) Timide retour à la terre. Pourquoi ?	103
a) Causes techniques	103
b) Cause psychologique	104

B - Un secteur cafeier abandonné	110
1) Historique	111
2) Variétés	112
3) Aires géographiques de culture de café...	114
a) Situation avant l'extraction du diamant	116
1°) Situation des plantations familiales	
1961	117
2°) Situation des plantations industrielles.	119
3°) Localisation des domaines	121
4°) Usine de décortilage	122
b) Situation pendant l'intense activité minière.	122
1°) Net recul des plantations industrielles.	123
2°) Nette progression des plantations fa-	
miliales	125
c) Situation actuelle	127
II - Un secteur forestier en plein épanouissement	132
a) Situation et caractéristiques	133
b) Les sociétés exploitantes	136
c) La EFBACA	136
1°) Permis	136
2°) Le personnel	137
d) Production et exportation	141
e) Problèmes	145
III - Remarquable développement du secteur commercial	147
1°) Le secteur traditionnel	149
a) Les femmes centrafricaines , leur	
rôle	149
b) Les hommes étrangers, leur rôle	153
2°) Le secteur moderne	154

a) Le commerce de gros	155
b) Le commerce de détail	163
3°) Origine des marchandises et circuits d'importation	165
IV - Le budget national	169
1°) Impôts	170
a) Impôt du chercheur individuel	170
b) Impôt du collecteur	173
c) Impôt du bureau	174
1°) les obligations	177
2°) Patentes	178
2°) Taxes	179
1°) Au niveau des bureaux	180
2°) Au niveau des sociétés minières..	182
3°) Au niveau de la taillerie	183
V - Emplois	185
a) Le personnel des chantiers	185
1°) Pléthore d'artisans	185
2°) Formation	186
3°) Salaire	186
b) Les manoeuvres des sociétés	187
1°) Société en activité	188
c) Les collecteurs	189
1°) Rôle du syndicat	190
2°) Une astuce ingénieuse	191
3°) Exemple de barème d'achat	192
4°) Pertes inévitables	192
d) Le personnel des bureaux	193

1°) Le personnel non africain	194
2°) Le personnel centrafricain	194
3°) Salaire	194
e) Agent de la taillerie	195
1°) Salaire	195
2°) Formation	196
3°) Equipement	196
 TROISIEME PARTIE - CONSEQUENCES SOCIO-CULTURELLES	 198
I - Mouvement de population	198
A - Migration extérieure	198
1°) Origine des migrants	199
2°) Causes de l'exode	201
a) Contraintes culturelles	201
b) Faible revenu	202
3°) Migration individuelle	206
4°) Migration temporaire ou définitive	207
a) Migration définitive	208
b) Migration temporaire	209
B - Migration intérieure	211
1°) Fréquent déplacement	213
 II - Dégradation des mœurs et genres de vie	 217
A - Genres de vie	217
1°) Genres de vie des diamantaires	217
a) Usages des revenus des artisans	217
1°) Consommation accrue de boisson	217
2°) Dépenses de prestige	218
3°) Goût du luxe	220

b) Usage des revenus des collecteurs	221
1°) l'habitat	221
2°) transport	224
3°) élevage	225
c) Relations entre le collecteur agréé et l'artisan	228
a) le collecteur face au mineur	228
b) la dépendance du mineur face au collecteur	229
2°) Mode de vie des marginaux	231
a) Une région redoutée	232
 B - Dégradation des moeurs	234
a) Changement brutal de la mentalité ...	234
b) Prostitution	236
1°) Une prostitution particulière ...	237
2°) Des groupes bien distincts	238
 III - Maintien de certaines coutumes	241
1°) Première cérémonie	242
2°) Deuxième cérémonie	242
3°) Troisième cérémonie	243
 IV - Nouvelle politique du diamant	246
A - Secteur minier	247
a) Lutte au niveau du commerce	247
1°) Suppression des collecteurs	248
2°) Regroupement des artisans	249
3°) Avantages du système	250
4°) Réduction des taxes à l'exportation.	251
 B - Secteur agricole.....	252
a) Redonner confiance aux paysans	252

1°) Encadrement adapté	252
2°) Création des organismes de collecte.	254
b) Possibilités de concilier agriculture et diamant	256
CONCLUSION	258

TABLE DES CARTES, CROQUIS,
GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Pages

Cartes

1 - Présentation de la zone minière du Sud-Ouest.	
2 - Sociétés aurifères dans la région de la Cobaye	34
3 - Sociétés aurifères dans la région de Bouar- Baboua	35
4 - Sociétés diamantifères dans le Sud-Ouest	37
5 - Permis d'exploitation de la CNOO dans le Sud-Ouest	39
6 - Sociétés minières dissoutes récemment	59
7 - Nouvelles sociétés minières	62
8 - Centres fournisseurs du manioc	98
9 - Zone foussière et zone de savane de l'Ouest.	113
10 - Aires géographiques des cultures de café	115
11 - Installations forestières	135
12 - Origine des femmes commerçantes	150
13 - Routes des marchandises d'importation étran- gère	166
14 - Localisation du chantier de Bossebaté	171
15 - Chantiers diamantifères éparpillés dans la région de la Haute-Sangha	210
16 - Chantiers diamantifères dans le secteur de Boda	214
17 - Zone d'élevage de bovins des collecteurs	226

Croquis

1 - Ensemble des outils du diamineur	68
2 - Ensemble des outils du diamineur	76

Graphiques

1 - Production d'or en RCA 1930-1952	20
2 - Evolution du domaine minier (CMOO)	40
3 - Production du diamant époque coloniale	55
4 - Production du diamant en carats	83
5 - Production et exportation de grumes 1970-1979...	131
6 - Production et exportation des sciages 1970-1979..	143
7 - Chiffre d'affaires réalisé par la Maison Dias- Frères de Berbérati en 1980	144
8 - Evolution des productions cafeières 1970-1980 ...	162
9 - Régime pluviométrique de la région de la Haute- Sangha	163

Photos

1 - Bossembélé : marché de manioc	101
2 - EFBACA : Véhicules attendant le chargement	138
3 - EFBACA : Village du personnel africain	140
4 - Vues des bureaux d'achat de diamant	176
5 - Maison Dias-Frères : vente en gros	157
6 - Chantiers abandonnés après extraction du dia- mant	73
7 - Maisons en dur construites par des collecteurs..	226
8 - Un groupe de diamineurs attendent de toucher leur gain	223
9 - Les diamineurs reviennent au campement avec pelle, radio et tamis	224

INTRODUCTION

Le diamant centrafricain, longtemps chasse gardée des anciennes compagnies minières coloniales, est extrait depuis l'Indépendance, selon deux méthodes bien distinctes : industrielle et artisanale.

De ces deux modes d'exploitation, le plus actif est le secteur artisanal, puisqu'il fournit, à lui seul, la quasi totalité de la production du diamant, environ 95 % contre 5 % seulement aux installations industrielles qui subsistent encore (1).

Ce type d'exploitation artisanale est particulièrement attirant, car il est peu coûteux. Les chercheurs centrafricains fouillent la pierre précieuse avec des moyens dérisoires, pelle, pioche et jeu de tamis. A ce titre, les candidats ne se font pas prier pour venir envahir les berges des rivières.

L'exode rural qu'entraîne l'activité diamantifère est particulièrement intense, à telle enseigne que les activités agricoles, fondement de l'économie centrafricaine, sont sacrifiées. Partout, on enregistre une baisse catastrophique de la production au niveau régional, si bien que la région minière, pour couvrir son déficit alimentaire, doit recourir aux importations de vivres notamment.

Les zones diamantifères sont en effet de véritables

(1) Direction Générale de la statistique et des études économiques : Bulletin de conjoncture n. 1 mars 1980.

pôles d'attraction, le travail du diamant étant plus rémunérateur que les travaux champêtres. Ce qui explique que des personnes de toutes les catégories sociales affluent dans la région.

De ce fait, des villages entiers se sont créés, certains anciens ont même grandi. Du coup, les denrées alimentaires les plus courantes devenant rares, les prix montent en flèche, en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Naturellement, dans la zone, il existe, par-ci, par-là, quelques îlots de paysans qui sont restés attachés à leur terre par tradition. Mais ce qu'ils produisent ne satisfait plus une demande devenue de plus en plus importante.

Conscient de cet état de choses, l'Etat centrafricain ne demeure pas inactif, bien au contraire. C'est ainsi que, depuis quelques années, il multiplie les actions visant à inverser la tendance actuelle. Ainsi par exemple, par l'intermédiaire des autorités préfectorales, il lance des appels incessants aux paysans émigrés afin qu'ils retournent à la terre. Pour limiter la fraude, il a créé de nombreux centres d'achat dans Bangui, comme en province. Mais tout cela sans grands résultats, la situation ne semble guère s'améliorer, dans tous les domaines économiques de la région. Les superficies consacrées aux grandes exploitations cafières, notamment, s'amenuisent d'année en année.

Le Sud-Ouest est un ensemble géographique vaste 62.950 km² (1), comptant environ 331.760 habitants répartis inégalement entre trois préfectures : Haute-Sangha, Sangha-Economique, Lobaye. Du point de vue ressources, la région est potentiellement riche. On y rencontre, outre le diamant les industries de bois, des cultures d'exploitation variées : café, tabac, cacao, pomme de terre ; une gamme diversifiée

(1) La superficie de la RCA est de 617.000 km².

de cultures vivrières, manioc, arachide, maïs. A première vue le Sud-Ouest dispose d'atouts considérables sur lesquels l'Etat peut compter pour jeter les premières bases de son développement.

Cela dit, passionné particulièrement par toutes ces transformations économiques et sociales, nous nous sommes proposé d'étudier les effets de l'économie du diamant dans le sud-ouest centrafricain, sous l'angle des changements socio-économiques, qu'elle entraîne dans la région. Notre analyse s'ordonne ainsi selon trois axes principaux : l'historique de l'activité du diamant, son impact sur les autres secteurs économiques et enfin son influence dans la vie sociale.

PREMIERE PARTIE - L'ACTIVITE MINIERE DANS LE SUD-OUEST
CENTRAFRICAIN : L'HISTORIQUE

L'Afrique du sud, après les découvertes des diamants brésiliens, fut la première région en Afrique à entrer dans l'histoire mondiale du diamant. C'est en 1866 en effet qu'un fermier boer, nommé Erasme Jacobs eut le privilège de trouver le premier diamant sud-africain.

La première pierre ainsi extraite fut expédiée à Londres la même année pour être présentée à l'Exposition Universelle de Paris de 1867-1868. Par sa précocité et sa rentabilité, la révolution minière d'Afrique du Sud détermina l'orientation définitive de l'exploitation coloniale de l'ensemble du continent (1).

En Afrique Centrale, les découvertes à l'échelle industrielle, de minerais précieux, or et diamant commencèrent vers 1920. La présence de ces minerais fut signalée d'abord en Oubangui oriental, puis en Oubangui Occidental ensuite. Des indices furent également décelés ailleurs, par exemple au Gabon, au Congo (Brazzaville). Mais c'est en RCA, que les premières prospections commencèrent.

Si la prospection s'est portée surtout vers l'Oubangui Chari (actuelle RCA), ce choix n'est pas dû au hasard. Cette préférence est liée non spécialement à la présence de formations plus favorables que dans d'autres territoires du groupe, mais aussi au fait que les recherches y étaient faciles et, en conséquence, moins coûteuses, par suite des

(1) Coquery Vidrovitch (C.) et Moriot (H.). L'Afrique Noire de 1800 à nos jours. Presses Universitaires de France, Paris, 1974, p. 462.

avantages particuliers offerts par la voie fluviale de l'Oubangui, comme par le réseau routier, la population relativement dense, la modération du climat et l'abondance des ressources vivrières de cette colonie (1).

On comprend pourquoi les premiers travaux de recherche engagés en AEF dans le domaine des minerais précieux débutèrent d'abord en Centrafrique. Le premier diamant, découvert en AEF, a sans doute été celui trouvé en 1913, en Oubangui Chari.

Mais bien que notre intention soit de restreindre le plus possible notre étude à l'économie du diamant, nous ne pouvons passer sous silence l'industrie de l'or. Car nous estimons que c'est pour l'or que l'industrie minière débuta en Centrafrique. Il faut l'étudier, d'une façon succincte, l'or fournissant des détails susceptibles d'éclairer notre exposé sur l'économie du diamant.

I - Ressources

Le sous-sol centrafricain ne recèle pas seulement le diamant. Il contient également de l'or.

a) L'or

La découverte du premier diamant centrafricain par Brustier, éveilla la curiosité et sensibilisa, en AEF, le groupe des chercheurs tant français que belges. Des missions

(1) Les Ressources Minérales de la France d'outre-mer, 1933, Société d'Edition : géographiques Maritimes et coloniales, Paris.

de prospections sont alors venues dans le pays pour localiser et évaluer les réserves, du minerai découvert.

C'est ainsi que l'or attira le premier l'attention des Européens. Les premiers travaux suivis en RCA, remontent à l'année 1927. A partir de cette date, les découvertes, dans le domaine de l'or n'ont cessé de se développer et de s'étendre.

En 1930, par exemple, on découvre le gisement de Roandji, près d'Ippy dans la région de la Ouaka. En 1933, on découvre le gisement de Pouloubou, près d'Alindao (1).

Au regard de ces premières découvertes, on a pensé que cette région de l'Est était vouée à un avenir minier aurifère important. Mais l'importance de l'activité minière à cette époque, n'a pas entraîné, au point de vue de recherche, ce que l'on pouvait espérer. Les faibles teneurs rencontrées, amenèrent les prospecteurs à négliger bien vite la région orientale.

Dès lors, les prospecteurs orientèrent leur action vers l'Ouest. Là, plusieurs gites aurifères furent encore découverts. Ce sont, le gisement de Maboma, dans la Bobaye, le gisement de Sosso, dans la Haute-Sangha, le gisement de Baboua, dans la région de la Nana-Mambéré.

Ces principales découvertes avaient donné lieu à la prise des permis et ce fut le départ de l'industrie aurifère

(1) Chronique des Mines d'Outre-Mer et de la Richesse Minière, Avril 1951, page 230.

en RCA. Nous examinerons cela un peu plus loin. Mais pour l'instant étudions la nature des gisements aurifères ainsi décelés.

1°) Description des gisements

Les gisements aurifères exploités sont tous alluvionnaires, liés aux vallées des rivières à régime irrégulier. La largeur de ces flats varie considérablement d'un cours d'eau à un autre (quelques mètres à quelques dizaines de mètres).

Dans ces gites, l'or se trouve toujours mélangé au gravier, au sable et parfois à la boue. Ainsi, les couches productives se trouvent fréquemment enfouies sous une épaisseur, allant parfois de 1 à 2 mètres de "stérile" qu'il faut déblayer (1).

Les teneurs en or varient aussi considérablement. Celles-ci passent de 0,7 à 3 grammes d'or au mètre cube (2). Ces teneurs sont jugées faibles par les spécialistes. Mais des teneurs plus élevées ont été également constatées dans la région. Elles atteignent jusqu'à 120 grammes au mètre cube. Mais il est prudent d'ajouter qu'elles sont tout-à-fait exceptionnelles.

En définitive étant donné que les couches payantes dans les gites aurifères sont, en général, recouvertes d'une énorme couche de stérile. La mise en chantier de pareils gisements nécessite une main d'oeuvre nombreuse. Surtout lorsque l'on sait que les premières sociétés ne

(1) Les Ressources Minérales de la France d'Outre-Mer, tome III, 1933.

(2) Idem.

disposaient pas de matériel adéquat. Cela dit, notons que ce sont ces gisements alluvionnaires qui fournirent la presque totalité de la production aurifère de l'Oubangui-Chari (actuelle RCA).

2°) Sociétés exploitantes et permis

Parmi les compagnies qui ont eu une activité minière aurifère en Centrafrique, nous citons :

- La Compagnie Equatoriale des Mines (C.E.M.), elle a été fondée le 1er avril 1927. Elle s'occupe surtout des gisements d'or qui ont été découverts à l'Est, c'est-à-dire le gisement de Roandji et celui de Pouloubou.

- La Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental (CMOO) créée le 2 octobre 1928, cette société exploite les gites aurifères du Sud-Ouest. Ce sont les gisements de Maboma et de Sosso. Malgré son nom, cette importante entreprise n'a jamais eu d'activité aurifère à l'Est.

Pour terminer, il y a lieu de faire remarquer que tout en exploitant l'or, ces deux compagnies effectuaient de vastes campagnes de prospection également pour le diamant.

3°) Production réalisée

La production ne tarda pas à s'élever rapidement pour atteindre en 1934, le chiffre record de 906,88 kilogrammes (cf. tableau 1 page 15). Les années qui suivirent 1934, furent également bonnes dans l'ensemble. Car les productions obtenues dépassent nettement 600 kilogrammes par an.

TABLERAU 1 - PRODUCTION D'OR EN RCA

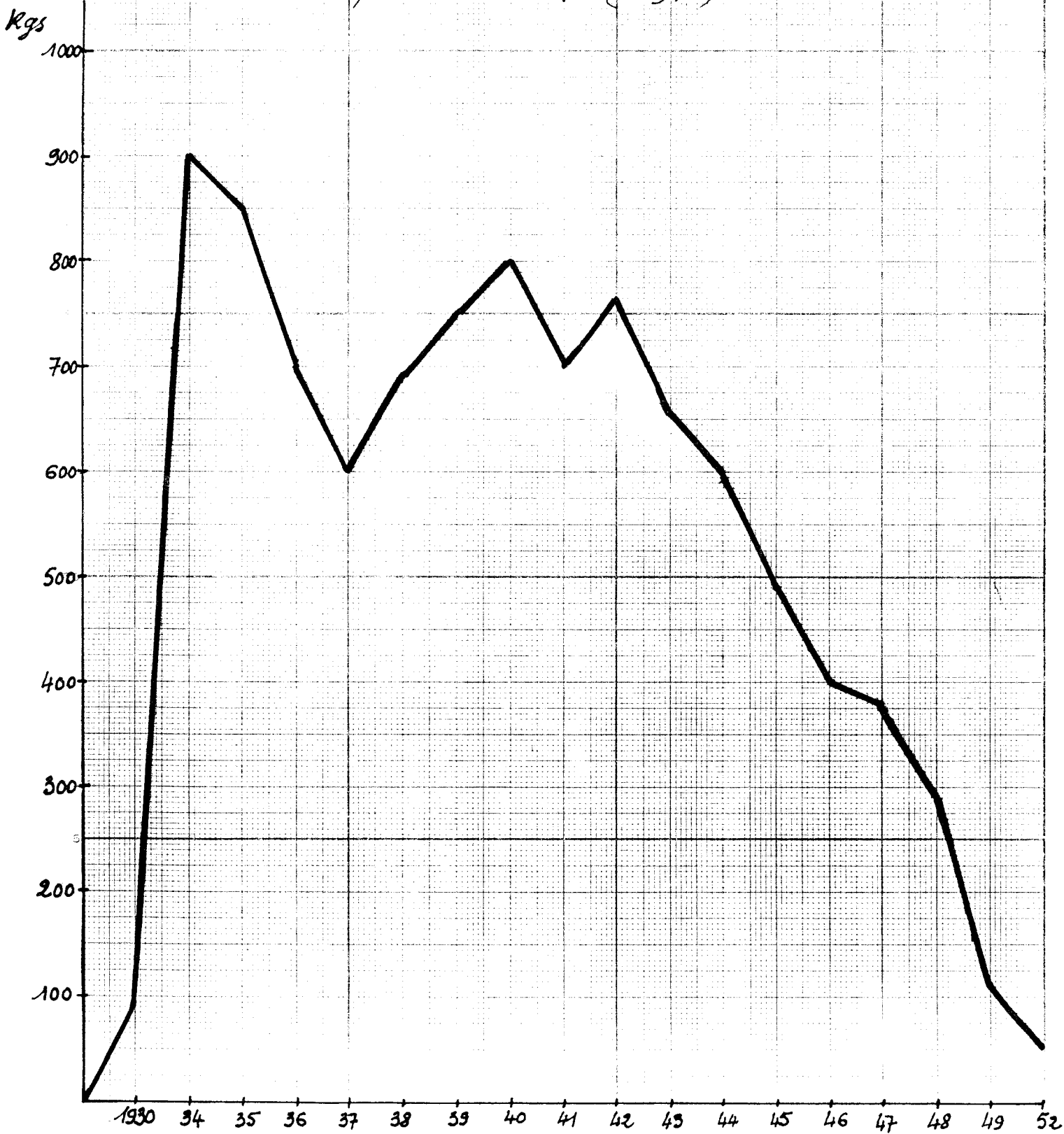
ANNEES	KILOS	ANNEES	KILOS
1929	2,8	1946	408,2
1930	87,7	1947	385,1
1931	246,1	1948	293,2
1932	478,4	1949	123,9
1933	826,6	1950	216,0
1934	906,8	1951	142,5
1935	866,9	1952	66,1
1936	718,8	1953	33,2
1937	595,7	1954	10,0
1938	689,9	1955	13,9
1939	755,5	1956	10,3
1940	797,6	1957	19,1
1941	709,2	1958	28,7
1942	763,6	1959	15,5
1943	670,9	1960	8,9
1944	616,4	1961	2,5
1945	487,1	1962	3,1
		1965	0,9

Source : Tableau extrait dans : RCA, La Documentation
Française, notes et études documentaires,
3853-3854 (1971) de Kalek (P.

Graphique n. 1 Production d'or en RCA

1930 - 1952

Source: Réalisé à partir du tableau extrait dans: RCA
la documentation Française, notes et études documen-
taires, 3853 - 3854 (1971)



Cet optimisme ne dura guère longtemps. En effet, à partir de 1945, la production aurifère commence à baisser sensiblement. Ainsi, en 1945, on a produit moins de 500 kilogrammes d'or ; en 1947 la production tombe à 385 kilogrammes et enfin en 1952, les compagnies ne réalisèrent plus que 60 kilogrammes d'or. C'est la décadence des exploitations aurifères en Oubangui-Chari. Pourquoi cette baisse sensible de la production (cf. graphique n. 1 page 20).

Les raisons qui ont mis en péril les entreprises aurifères sont nombreuses. Mais la cause fondamentale reste celui du prix de l'or. En effet, depuis la fin des hostilités, le prix de l'or n'a pratiquement pas bougé à la suite des accords internationaux. En revanche, les prix de tous les autres produits et de la main-d'oeuvre augmentaient constamment. A cela, il faut ajouter aussi l'épuisement relatif des gisements alluvionnaires qui étaient travaillés avec des méthodes plus ou moins rudimentaires.

4°) Méthodes d'extraction

Avant de passer en revue les différents procédés d'extraction d'or, nous faisons une remarque. Celle-ci montre l'acharnement des prospecteurs dans des colonies où le sous-sol était encore inexploré et inexploité.

Des différentes colonies où l'or est extrait, l'AEF est le plus jeune des pays producteurs. L'or y étant exploité seulement depuis 1929. Cela est dû à l'origine au fait rare dans le monde, que les indigènes de l'AEF, ignoraient totalement l'existence de l'or et du diamant (1). Par contre, avant

(1) Daumain (G.) L'industrie minière en Afrique Equatoriale. Française, juin 1953 (Chronique des Mines coloniales).

l'arrivée des Européens, les centrafricains exploitaient un certain nombre de petits gisements dont ils extrayaient du minerai de fer et de cuivre. On retrouve les vestiges de bas-fourneaux datant de l'époque précoloniale (1).

Dans d'autres colonies l'or était connu ou extrait, bien avant l'occupation française. En AOF, par exemple, l'exploitation de l'or par les indigènes a été signalée de longue date. A cet effet, MARVIER (L) dit ceci : "l'or était exploité en Guinée bien avant la venue des Français et il est vraisemblable que les quantités du métal qui avaient été extraites dans ce territoire atteignaient plusieurs centaines de tonnes... La presque totalité de l'or qui a été extrait du sous-sol guinéen depuis notre arrivée a été extraite par les autochtones continuant à employer leur procédé traditionnel de l'orpaillage" (2).

Cette mise au point est indispensable . Elle montre à quel point le démarrage de l'exploitation de minerais précieux fut tardif en Afrique Centrale. Maintenant , analysons au fur et à mesure les techniques d'exploitation de l'or.

- Techniques utilisées

Les premiers chantiers n'utilisaient guère que la batée, grande cuvette métallique assez évasée. Celle-ci est d'un usage simple. Mais si son emploi s'impose au cours des prospections, elle n'a un rendement intéressant que dans des

(1) Kalck (P) La RCA, la Documentation Française, notes et études documentaires, 3853-3854 (1971).

(2) Marvier (L) Ingénieur des Mines de l'AOF.
Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, n. 52, page 33.

chaque année, à peu près intégralement distribués aux actionnaires ; l'activité pouvait être arrêtée du jour au lendemain avec un minimum de pertes (1) .

Cela dit, comment utilise-t-on le sluice ?

- Utilisation

Lorsque les équipes, chargées de prospection avaient déterminé, grâce à une série de puits régulièrement échelonnés, la présence de graviers aurifères dans un flat , on choisit un emplacement pour le sluice . On le place généralement en aval du flat, et des travaux sont entrepris pour amener de l'eau en suffisance (barrage fait en amont). Cette eau arrive en tête par un "race" ou par un "flume" (2) (3).

Le gravier à traiter est amené par brouettes puis déversé dans un bac, débourbeur situé en tête du sluice.

Une fois le gravier mis dans le bac, un travailleur le malaxe dans un courant d'eau. Puis il rejette, les cailloux et les pierres que le courant ne peut entraîner. Cette opération se fait soit à la main , soit à la pelle. Ensuite, le

-
- (1) Coquery-Vidrovitch (C) et Moniot (H) - L'Afrique Noire de 1800 à nos jours. Presses Universitaires de France, Paris, 1974, page 183.
 - (2) "Flume" aqueducs en bois placés sur les échaffaudages pour la traversée des vallées.
 - (3) "Race", drain artificiel destiné à amener l'eau dans le sluice.

gisements à teneur assez élevée, de plusieurs grammes au mètre cube. Ensuite est venu le "long-tom". Il se compose d'un bac de chargement, dans lequel sont versés les graviers excavés. Le lavage fait tomber à travers une grille tous les éléments fins, qui sont entraînés par un courant d'eau dans une goulotte inclinée. L'or en grain, plus lourd, est retenu en amont des obstacles. Mais l'or en poudre est partie entraîné et par conséquent perdu (1).

Mais l'appareil le mieux adapté pour l'exploitation des graviers alluvionnaires est le sluice (2). Son emploi est étendu à toutes les exploitations aurifères ; au Congo (Brazzaville), à Kilo et à Moto au Zaïre et en Centrafrique.

La sluice est un appareil très simple. Il donne un bon rendement et est d'un déplacement facile. Il est peu compliqué et très facile à construire avec des moyens locaux. Ce dernier point est très important. Dans un territoire immense, la politique économique des Européens était simple. Le problème était d'exploiter au moindre coût. "La déprédation la plus méthodique fut exercée dans la zone tristement privilégiée de l'Oubangui-Chari, où fut intégralement exercée cette économie de pillage que l'on peut définir avec précision : il s'agissait d'entreprises strictement commerciales, qui ne firent aucun investissement d'aucune sorte (sinon des frais minimes de "premier établissement"), qui n'avaient donc rien à amortir et ne pratiquèrent aucun autofinancement : les bénéfices étaient,

(1) Venetier (P) Pointe Noire et la façade maritime du Congo. Brazzaville 451 pages, Ed. ORSTOM n. 26.

(2) Sluice : Ce sont des cheneaux ou gouttières en bois, plus ou moins inclinées (la pente varie avec la nature du gravier à traiter) de section carrée ou rectangulaire. Le gravier à laver y est amené et y est débouché par un courant d'eau. Celle-ci provient des bassins de réception situés en amont des barrages.

courant d'eau pousse le long des boîtes de tête et l'or gros se dépose entre les riffles (1), le restant tombe sur la tôle perforée du classeur.

Les parties fines et légères du gravier sont entraînées hors de la table et va se déposer au delà. Elles constituent des tailings (2). Lorsque les accumulations de tailings devient trop abondantes, on déplace l'appareil de lavage. Cette opération se renouvelle chaque fois que le besoin se fait sentir.

Cela dit, toutes les opérations de traitement se déroulent dans un ordre bien déterminé. De manière qu'elles se succèdent régulièrement, sans que l'une d'elles vienne gêner ou arrêter les autres et compromettre ainsi la marche normale du chantier. C'est à ce prix, que l'or, autrefois, était extrait.

Enfin disons, pour terminer cette étude, que l'industrie aurifère en RCA a connu un certain essor. Mais ce développement de l'industrie de l'or n'a pas suscité dans le pays, des changements aussi profonds que le diamant.

b) Le diamant

Comme nous l'avons signalé plus haut, la présence du diamant a été signalé dès 1913. C'est aux environs d'Ippy, en

(1) "Riffles" : ce sont des lattes transversales.

(2) Tailings : sont les parties à rejeter car elles ne contiennent rien.

Oubangui-Oriental, que Brustier, pour la première fois, trouva un diamant d'un demi-carat (1).

Mais qui est Brustier ? C'était un agent commercial qui travaillait pour le compte d'une ancienne compagnie du Kouango français, dans la région de la Ouaka. Passionné de géologie, Brustier avait entrepris un certain nombre de prospection dans la région. C'est au cours de ces travaux de recherche que Brustier découvrit le premier diamant (2).

L'exploitation du diamant ne démarra pas aussitôt ; elle a commencé seulement autour de 1936. La première production fut obtenue par la Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental (CMOO). Cette trouvaille sanctionne le début de l'exploitation du diamant dans le Sud-Ouest centrafricain et le départ de l'industrie diamantifère.

Mais les recherches ne s'arrêtent pas là. Elles se sont poursuivies et s'étendent en 1947 à l'Est où aucune exploitation diamantifère n'avait eu lieu, à cette époque-là. Pourtant, c'est là que fut décelé le premier indice du diamant.

(1) Marelle (A.) L'industrie minière en AEF (Extrait du volume "Afrique Equatoriale Française de l'Encyclopédie Coloniale Maritime) Ed. Gouverneur Général de l'AEF, Presses de l'Encyclopédie Coloniale et Maritime, Paris, 1949.

(2) Kalck (P.) Histoire centrafricaine des origines à nos jours ; Thèse de Doctorat, Sorbonne, Paris. 1970.

II - Recherches

Dans le domaine des recherches minières, un gigantesque effort a été fait au cours des années. Des prospections très sérieuses furent exécutées, avec des moyens accrus, aussi bien dans les zones reconnues minéralisées, que dans les régions encore inconnues. Elles ont permis certainement de révéler de nouvelles richesses et la nature géologique des terrains.

a) Période : 1920 à 1945

Pendant toute cette période, les découvertes furent plus le résultat des chercheurs isolés que celui de recherches conduites avec méthode.

La première prospection en Centrafrique débuta en 1921. Elle fut conduite par les belges de la Forminière (1). Elle prospecta les régions de la Basse Kotto et de Mbomou, situées à l'Est du pays.

En 1931-1932, une mission géologique, dirigée par Bernard Delhayé, effectuait une prospection en vue de localiser les gisements aurifères et diamantifères sur le plateau de Mouka à l'Est de l'Oubangui-Chari, pour le compte de la Compagnie Equatoriale des Mines. Au cours des travaux sur plusieurs rivières de ce secteur, les géologues découvrirent les gites diamantifères à faible teneur.

Une autre (1931-1932) celle-là, conduite par E. Polinard, a prospecté les gisements diamantifères situés entre Bria et Yalinga.

(1) Forminière : Une très ancienne société concessionnaire créée à la fin de 1906, par Léopold II. La société était chargée de faire l'inventaire des ressources du pays et d'en assurer une exploitation rationnelle.

En 1934, Babet (V) géologue du gouvernement fut chargé d'une étude géologique et minière dans l'Ouest de la RCA pour l'or et le diamant.

b) Période 1946 à 1960

Deux faits importants caractérisent cette période d'après-guerre. Premièrement, la puissance publique prend conscience du rôle qui lui incombe dans le domaine de la recherche minière, à peu près totalement négligé par elle jusqu'alors. Deuxièmement, le secteur privé, et principalement d'importantes sociétés, manifestent un intérêt accru à la mise en valeur du sous-sol en général.

1°) L'effort de la puissance publique

L'effort de la puissance publique devait porter en premier lieu sur l'organisation d'une recherche minière rationnelle. De ce fait, elle confia les missions de recherches à des organismes spécialisés. C'est dans cet esprit que fut considérablement renforcé dès 1947, l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) dont l'effectif devait passer de 4 géologues en 1946 à 26 en 1952 (1). Leur rôle était de faire l'inventaire minier de la Fédération.

Dans le même temps était construit et équipé à Brazzaville, pour l'intérêt du groupe un important laboratoire des mines. Celui-ci doté d'installations modernes susceptibles de répondre à toutes les demandes d'études.

(1) Berthoumieux (G.) Les Mines en RCA (Rapport du service des Mines Bangui).

En 1947, était institué le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer (BUMIFOM). Son activité en RCA consiste à étudier les gisements diamantifères dans les grandes flatts. En 1960 le BUMIFOM est devenu le bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Son effectif européen était important : 1 ingénieur géologue, 1 ingénieur des Mines et 6 agents aux services de prospection et de mécanique (1).

2°) L'effort du secteur privé

Un afflux massif de capitaux privés français et étrangers, ces derniers, pour la plupart américains, intervenant essentiellement sous forme de prêts, a contribué au renouveau de l'industrie minière.

Dès 1947, les sociétés déjà installées dans le pays ne se contentèrent plus d'exploiter sans souci de l'avenir. Elles reprennent la prospection de leur domaine minier en vue d'accroître les réserves en minerai.

En outre, on assista, à cette époque à un effort d'équipement d'autant plus méritoire que les difficultés d'approvisionnement subsistaient encore. En 1950, l'ECA (2) accordait une aide et des crédits importants à deux importantes sociétés diamantaires de l'Oubangui-Chari (RCA). Ces sociétés sont la CMOO (Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental) et la SMI (Société Minière Intercoloniale).

Ces prêts les mirent en mesure d'accroître le rythme de leurs recherches et de moderniser les méthodes d'exploitation

(1) Berthoumieux (G.) les Mines en RCA (Rapport du service des Mines Bangui).

(2) ECA : c'est l'abréviation de Economie Coopérative Administration.

par la mise en place d'un important matériel d'équipement.

En conclusion , notons que l'action combinée de l'entreprise privée et de la puissance publique a contribué, sans aucun doute, au renouveau de l'industrie minière. Les premières années d'après-guerre peuvent être considérées comme décisives. Car c'est pendant cette période que les compagnies minières reçurent des appuis matériels et financiers importants.

III - Réglementation minière

Les recherches qui se sont poursuivies ont abouti, tout naturellement, à la prise de nombreux permis. Mais comme les gisements minéraux sont des richesses communes, la mise en valeur de ces ressources est confiée par la puissance publique à des particuliers. Ceux-ci, doivent, dans la conduite de leur exploitation, obéir à certaines règles d'intérêt général et d'intérêt privé. D'où une réglementation, pour éviter les conséquences graves que pourrait entraîner une exploitation anarchique (1).

Devant toutes ces considérations, et surtout face à un afflux massif des prospecteurs et mineurs, le Gouverneur Général de l'AEF, devait établir une réglementation. Celle-ci était valable sur toute l'étendue du territoire du groupe.

(1) Legoux : La réglementation minière des territoires Français d'Afrique Noire et de Madagascar, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1950.

a) Attribution des droits miniers

Pour être habilité à se livrer à une activité minière, tout particulier ou société doit être titulaire d'une autorisation "personnelle minière" délivrée par le Gouverneur Général sur avis du chef du Service des Mines, après enquête et présentation par l'intéressé d'un dossier réglementaire.

L'autorisation personnelle minière ne confère aucun droit autre que celui de se livrer à une reconnaissance générale des terrains libres, de demander des titres miniers et, une fois ceux-ci accordés, d'y effectuer des recherches ou des exploitations minières (1).

Les titres miniers se subdivisent en titres de recherche et en titres d'exploitation.

1°) Titres de recherche minière

Le titulaire de l'autorisation personnelle ne pouvait, comme le prévoient les textes, se voir refuser le permis de recherche minière, s'il avait satisfait à un certain nombre de formalités matérielles (telles que la pose d'un poteau signal) ou administratives (telles que la constitution d'un dossier et l'inscription d'une demande sur un registre des priorités, sous la seule réserve que cette demande porte sur les zones ouvertes aux recherches) (2).

La délivrance d'un permis de recherche est subordonnée au paiement d'un droit égal à 1000 francs. Ce permis confère

(1) Marelle (A.) Réglementation Structure de l'administration minière en AEF (extrait de l'Industrie Minière en AEF).

(2) Marelle (A) Idem.

le droit exclusif de recherche des substances d'une catégorie déterminée dans l'étendue d'un carré de 5 ou 10 kilomètres de côté.

2°) Titres d'exploitation

Le titulaire d'un permis de recherche avait droit à un permis d'exploitation . A condition qu'il fournisse la preuve , par des travaux régulièrement poursuivis, de l'existence d'un gisement, à l'intérieur de son permis de recherche.

Ce permis confère à son titulaire le droit exclusif d'exploitation des gites de la catégorie prévue ou permis de recherche originaire.

Nous venons là de passer en revue les principaux titres miniers qui définissaient d'une façon nette et claire, la voie à suivre dans le domaine de l'exploitation diamantifère. Mais puisque notre étude intéresse le Sud-Ouest centrafricain, voyons quelles ont été les compagnies qui ont eu une activité diamantifère dans cette région.

b) Sociétés et permis

Disons rapidement que la réglementation minière en vigueur en AEF à cette période là, était valable dans les quatre pays membres. Entendons par là : le Congo (Brazzaville), le Gabon, le Tchad et l'Oubangui -Chari (RCA).

D'une manière générale, cette réglementation n'a

pas fait obstacle quant à la délivrance des permis. Bien au contraire, elle a même facilité l'obtention de nombreux titres miniers à l'époque. Si l'on en juge par le nombre croissant des permis délivrés déjà. En effet, bon nombre d'ouvrages datant de l'époque coloniale, parlent de véritable chasse aux permis. Un exemple, en 1928, 246 permis avaient été délivrés en 1929, on pouvait compter 416 et en 1930, ce chiffre a dépassé 748 permis octroyés dans le seul Oubangui-Chari (actuelle RCA) (1).

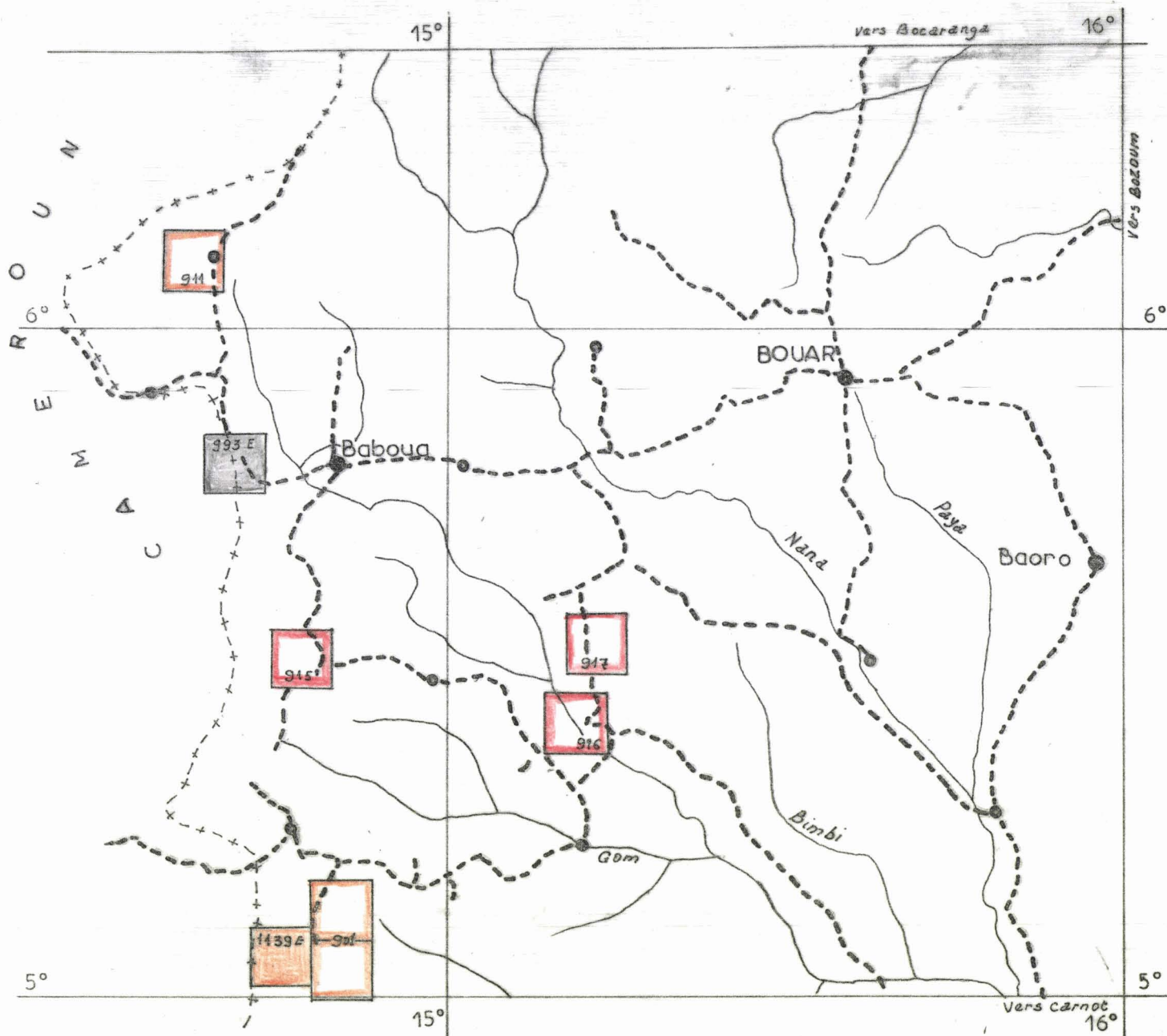
Mais ce qui nous préoccupe c'est le Sud-Ouest. C'est pourquoi, dans les pages qui vont suivre, nous étudierons dans le détail ces permis. Cela dit, parlons à présent des sociétés qui ont eu une activité diamantifère dans la région.

1°) Sociétés

Au total 9 sociétés exploitaient les minerais précieux dans la région. Parmi ces compagnies, 4 avaient exclusivement des activités dans le domaine de l'or. Il s'agit de Moboma qui cherchait l'or dans le Sud-Ouest de M'Baiki (cf notre carte 1, page 34). Puis de 3 autres Roux, Somiba et Diamor, qui, elles, avaient monopolisé le gisement aurifère de Baboua, près de la frontière Camerounaise (cf. carte 2, page 35). En revanche, les sociétés diamantifères étaient les plus nombreuses. Car, à elles seules, les 5 entreprises couvrent la presque totalité de la région de leurs permis miniers. Tous ces permis sont inscrits dans le quadrilatère Carnot, Berbérati, Boda, Salo (2). Ce quadrilatère a été

(1) Kalck (P.) - Histoire centrafricaine des origines à nos jours ; I des origines à 1900 (passé précolonial et rivalités coloniales) ; II de 1900 à nos jours (colonisation et décolonisation) Thèse de Doctorat, Sorbonne, Paris, 1970.

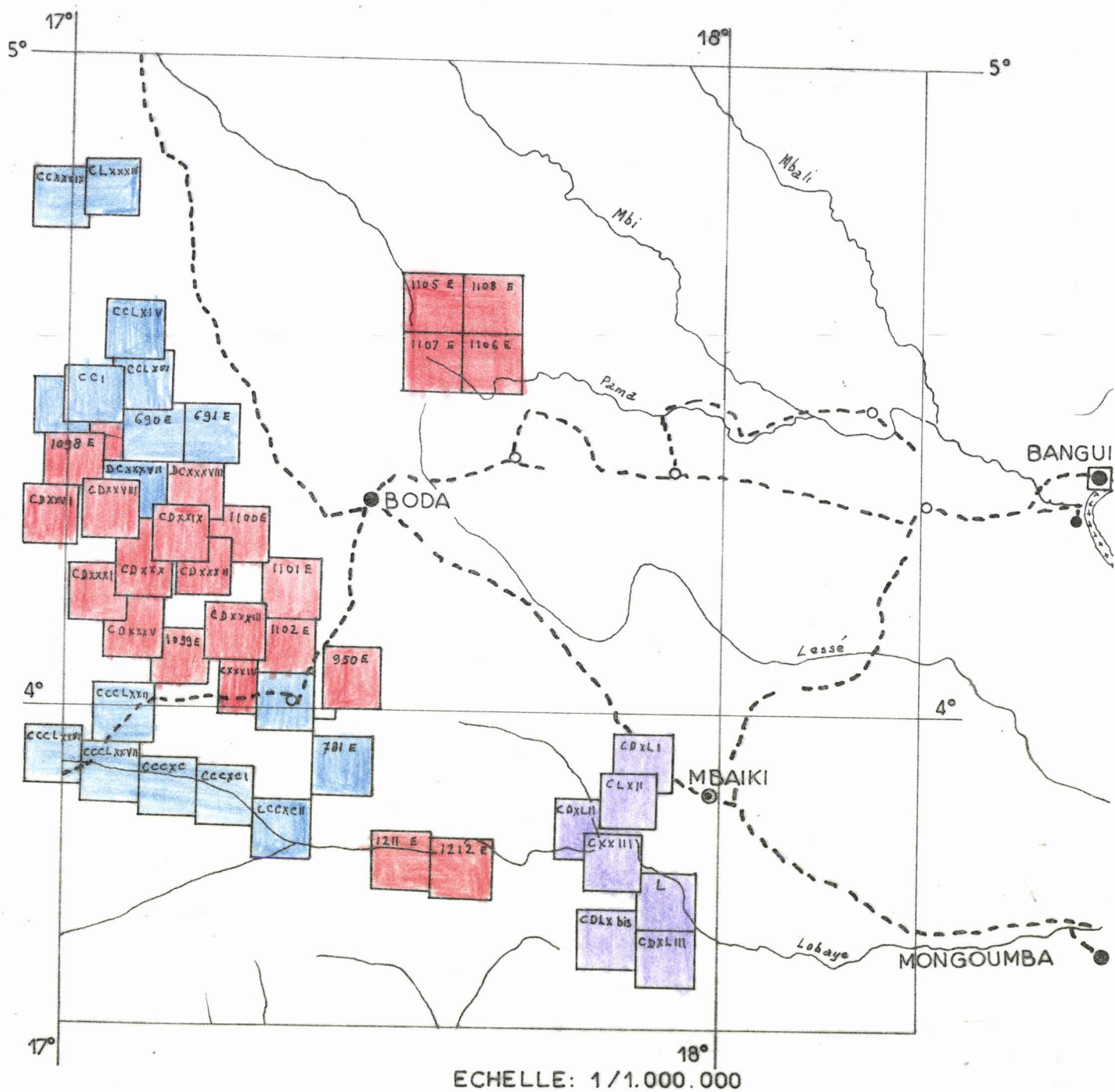
(2) Salo est un port, situé plus au Sud de Nola. Par ce port arrivent les hydrocarbures de Brazzaville, capitale de la République Populaire du Congo.



ECHELLE : 1/1.000.000

L É G E N D E

P.E	SOCIETES	PGR.B
	ROUX	
	SOMIBA	
	DIAMOR	



LEGENDE

P. E.	SOCIETES	PGR-B
	C. M. O. O	
	S. M. I.	
	MOBOMA	

littéralement occupé et soumis à une activité diamantifère intense, dès 1935.

1°) La CMOO (Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental).

Dans les pages qui ont précédé, nous avons parlé de cette importante entreprise, à propos de l'or. Rappelons qu'elle a été créée en 1928. Mais ayant négligé rapidement l'exploitation aurifère, pour des raisons que nous connaissons, la CMOO découvre, la première, les gisements de diamant. Elle en a profité pour lancer la première l'exploitation. C'est à ce moment que d'autres compagnies l'imitèrent.

2°) La SMI (Société Minière Intercoloniale)

Elle a été fondée par MM. Berger, uniquement pour mettre en valeur des permis diamantifères qu'ils possédaient en Oubangui Occidental, notamment dans le bassin de la Sangha et de Mambéré. En 1939, la SMI devenait concurrent de la CMOO.

3°) La SOMICA (Société Minière de Carnot)

Nous possédons peu de renseignements sur elle. Ce que nous savons, c'est qu'elle a bien eu une activité diamantifère dans la Haute-Sangha notamment.

4°) La Sanghamine :

Elle a été fondée par Guérin, un particulier qui

s'occupait auparavant des entreprises de constructions et des travaux divers. Mais cet ingénieur, ayant trouvé des gisements d'alluvions diamantifères intéressants, dans le bassin de la Mambéré, il orienta bien vite son entreprise vers une société minière. Celle-ci ne tarda pas à devenir l'une des plus importantes exploitations du diamant.

5°) Oroubangui (Société d'exploitations aurifères)

Ce groupe pour le diamant possède quelques permis de recherches et d'exploitations, au Nord-Ouest de Carnot. La production, quoique minime, débuta en 1948 (cf. carte 3, page 37).

2°) Permis

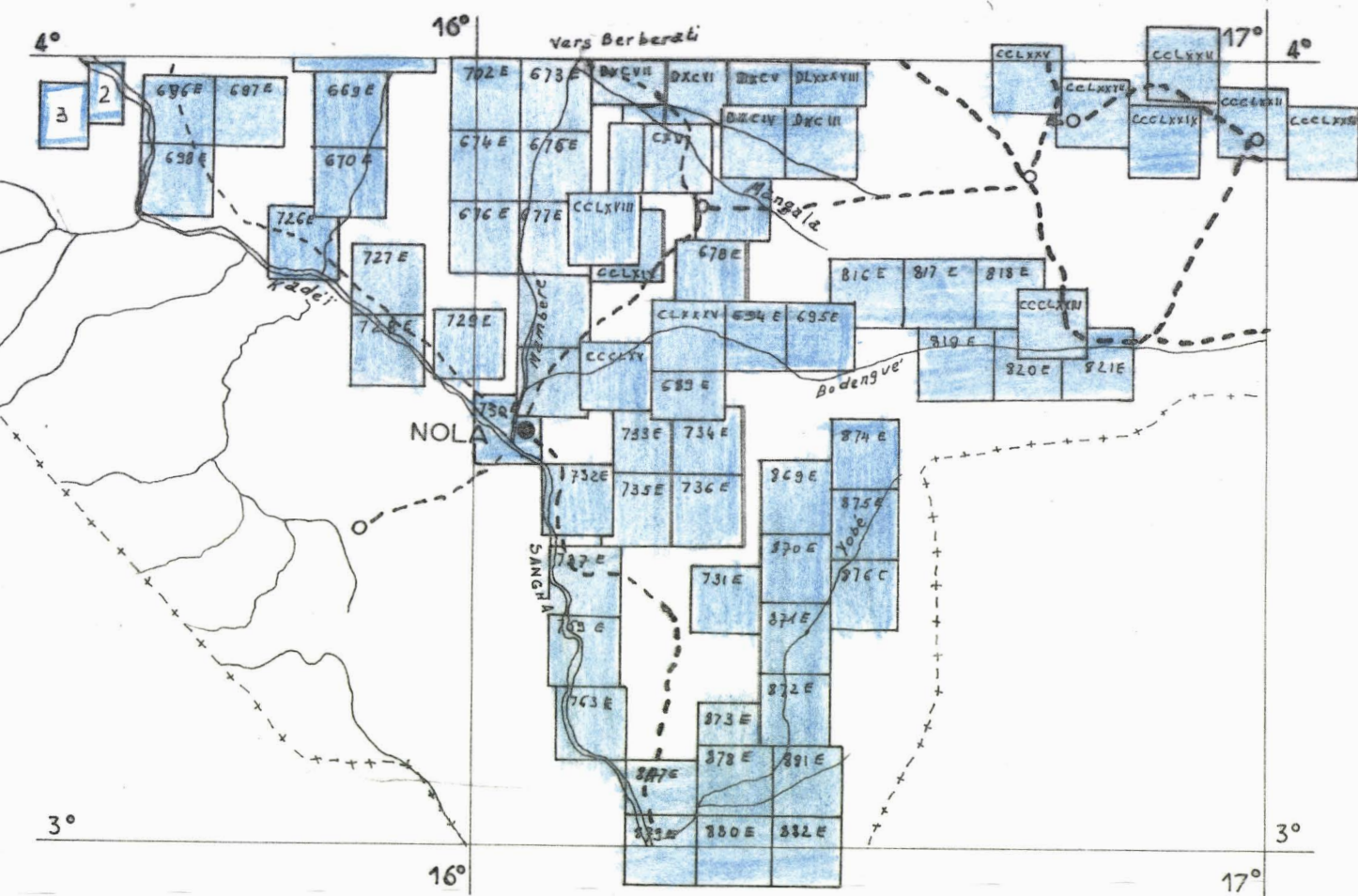
Qu'entend-on par permis minier ?

Rappelons qu'un titre minier est un pan de terrain de forme rectangulaire ou carrée dont la longueur du côté varie selon les cas.

Ainsi le permis d'exploitation est représenté généralement par un petit carré de 5 ou 10 kilomètres de côté. Sa surface peut être égale ou supérieure à 100 km².

Le permis général de recherches minières de type A, par exemple, est de surface supérieure à 400 kilomètres carrés.

Conçu de cette façon là, chaque compagnies pouvait avoir un ou plusieurs permis à la fois et dans la même région. C'est ainsi que la CMOO, de loin la plus grosse entreprise,



P.E. = C.M.O.O.

Graphique n. 2 Evolution du domaine minier
(C M O O)

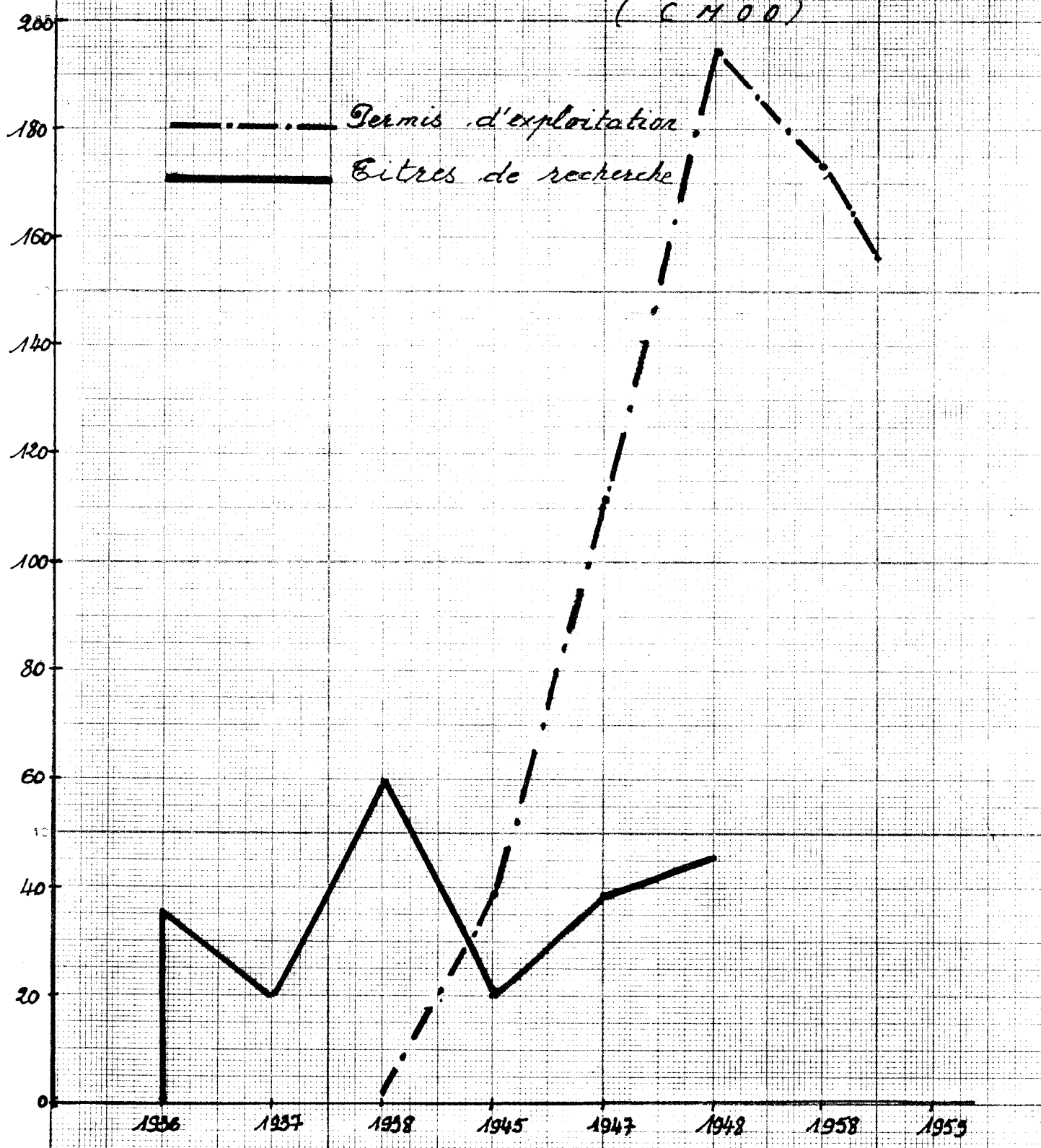


TABLEAU 2 - DOMAINE MINIER DE LA CMOO (Sud-Ouest)

ANNEES	PERMIS D'EXPLOITATION	PERMIS DE RECHERCHES
1936	1	36
1937	1	21
1938	2	60
1945-46	39	20
1947	112	39
1948	194	46
1959	168	
1959	157	
TOTAL	674	222

Source : Lenormand (J) L'or et le diamant, S.E.P.
Paris, 1952 (cf. page 355).

détenait à elle seule 194 permis en 1948 (1). Mais ce chiffre a dû baisser par la suite, surtout faute de main-d'oeuvre. A cet effet, signalons que nous consacrerons quelques pages à cette étude.

En ce qui concerne les 3 autres compagnies diamantifères, chacune d'elles , à l'exemple de la CMOO, possédait également plusieurs permis. En effet, la SMI, en 1951, avait 64 permis d'exploitation. La SOMICA s'était vu attribuer 3 permis d'exploitation et 2 permis de recherches minières.

Tous ces permis auxquels nous venons de faire allusion ont été attribués par décret signé par le Gouverneur Général de l'AEF.

En conclusion, on constate que, parmi toutes les entreprises qui ont eu une activité diamantifère dans la région, la CMOO est de loin la plus importante. Surtout si l'on en juge par le nombre de permis qu'elle détenait. Elle assurait, à cette période, pratiquement la moitié de la production en diamant de l'AEF (47 à 55 %) (2).

IV - Conception de l'exploitation diamantifère

Comme beaucoup d'autres techniques , la prospection du diamant fut longtemps empirique. En effet, de l'Antiquité jusqu'au début du XXème siècle, on a eu recours aux méthodes qu'utilisent encore les chercheurs individuels, les diamineurs ou les diggers (3). Ce qui revient à dire qu'il y eut, à la

(1) Cf. carte n. 4 page 39 ; tableau n. 2 page 41 ; graphique n. 2, page 40 .

(2) RCA : Service des Mines (Rapport annuel 1958).

(3) Legrand (J.). Le diamant mythe, magie et réalité. Flammarion, 1979, pages 287.

base de toutes les découvertes, le hasard. Il faut attendre les premières années de notre siècle, pour que les sociétés minières, dotées d'importants moyens financiers et techniques commencent à organiser des prospections de façon peu systématiques.

C'est en Afrique qu'ont été mises au point les techniques modernes de recherche du diamant. Trois centres, travaillant de façon à peu près indépendante, ont élaboré trois méthodes de prospection. Elles sont toutes influencées par le milieu physique dans lequel elles ont évolué : l'Ouest Africain, anglais, le Congo Belge, et l'Afrique du Sud. Ainsi on parle de méthode anglaise, belge et sud africaine.

Parmi ces méthodes, celle qui a été mise en oeuvre, avec quelques aménagements, en Oubangui-Chari, est la méthode belge. Elle a été introduite certainement par les premiers prospecteurs belges de la Forminière autour de 1921.

La méthode dite "belge" consiste à chercher directement le diamant dans le gravier que l'on prélève en creusant des puits en flat, c'est-à-dire dans les alluvions de la plaine inondable. Par contre, la méthode sud africaine par exemple, repose sur une recherche indirecte du diamant à partir des minéraux qui l'accompagnent.

Au regard de ce que nous venons de décrire, il convient pour nous d'étudier d'abord la nature des gisements sur lesquels vont s'appliquer ces méthodes et ensuite analyser les problèmes particuliers que rencontrent les entreprises minières dans leur activité.

A - Les conditions techniques de l'extraction

a) Nature des gisements

1°) Localisation

La RCA possède deux importants gisements de diamant. Ces gites, de valeur inégale, sont concentrés principalement dans deux régions bien distinctes.

Le premier secteur diamantifère est grossièrement délimité par l'extension des formations gréseuses : Bria, N'Délé, Ouadda. Il semblerait que les gisements n'apparaissent comme clairsemés qu'à l'Ouest.

Cette région, baptisée grés de Louka Ouadda, a une superficie d'environ 76.800 km². Ce plateau est drainé par une série de cours d'eau tel la Kotto.

Le second secteur, où les gisements sont plus nombreux et plus riches, se trouve au Sud-Ouest. Il couvre les régions de : Berbérati, Nola, Carnot, Boda. Sa superficie est de 66.000 km². La minéralisation s'étend, à leur alentour, en particulier, vers l'Ouest, jusqu'aux environs de la frontière du Cameroun.

Cette région, appelée grés de Carnot, est parcourue de nombreux cours d'eau dont les principaux sont : la Lobaye, la M'Baéré, la Mambéré.

En conclusion, il y a lieu de faire remarquer que la concentration en diamant, est plus importante au Sud-Ouest qu'à l'Est. (1)

(1) Bardet (N.G.) Géologie du Diamant, Ed. BRGM, 74, rue de la Fédération, 75.739, tome I, Paris 15, 1973. (Il fait observer que les 3/4 de la production viennent des grés dans l'Ouest, 1/4 seulement dans l'Est).

2°) Caractéristiques des gites

Le diamant vient des profondeurs de l'écorce terrestre. Une fois parvenu à la surface de la terre, le diamant émigre, roulé par les eaux puis déposé. Ainsi , le diamant peut se trouver à plusieurs centaines de kilomètres de son lieu d'émission. Mais au fur et à mesure qu'il se déplace, le diamant est enfoui dans le sol.

Les concentrations se rencontrent dans les flats de plusieurs centaines de mètres, comme dans les lits vifs des ruisseaux ou des torrents resserrés où l'on rencontre des "marmites" souvent riches.

D'après des études qui ont été faites par les géologues, les exploitations diamantifères portent essentiellement sur des alluvions. Mais des gisements de terrasses sont également connus.

La variété de ces gisements est due aux stades différents de l'érosion des formations gréseuses ou des terrains plus anciens que traverse le lit des rivières dont tout ou partie du bassin est alimenté en alluvions provenant de ces formations (1).

Dans ces gites diamantifères, les teneurs en diamant varient énormément d'une rivière à l'autre.

b) Méthode dite "industrielle"

a) Les problèmes de main-d'oeuvre

1°) Sud-Ouest manque de bras : Pourquoi ?

Dans les pages qui ont précédé, nous avons insisté

(1) Anonyme : Chronique des Mines coloniales, n.169-170
du 15 juillet, 15 août 1950.

au début sur le fait que, si la prospection s'est portée rapidement vers la RCA, c'est parce que le pays a une population relativement dense. Cela dit, le problème de main-d'oeuvre, ne devrait pas se poser. Or, dans un pays aussi vaste que la RCA, les zones de faible peuplement existent et les régions de fortes densités aussi.

Mais il se trouve que le Sud-Ouest est faiblement peuplé. Les causes sont nombreuses. Le secteur diamantifère tout entier jouit d'un climat tropical très humide. Les pluies y sont abondantes : Berbérati 1539 mm d'eau par an ; Carnot, 1455 mm d'eau par an. Celles-ci, favorisent une végétation exubérante particulièrement la forêt. Elle couvre la quasi-totalité de la région. C'est une forêt secondaire caractérisée par plusieurs étages de végétation. C'est le domaine par excellence des parasites de toutes sortes qui nuisent à la santé de l'homme, notamment la mouche tsé-tsé. Cet insecte , naturellement dangereux, est généralement porteur de la maladie du sommeil, qui ravagea pendant de nombreuses années une bonne partie des populations forestières.

La région de Nola, située plus au sud, a durement senti les effets du fléau. On raconta même qu'on enterrait les hommes vivants, faute de médicaments.

Disons pour terminer que la forêt en elle-même constitue déjà un obstacle à l'installation de l'homme. Parce que c'est un milieu répulsif, humide et hostile. Toutes les causes que nous venons de décrire, font que le Sud-Ouest est un milieu de faible peuplement humain. Un appel de main-d'oeuvre était nécessaire, à l'époque, pour sa mise en valeur.

2°) Centres de main-d'oeuvre

Les régions situées au Nord du Sud-Ouest sont assez peuplées. Ce sont, par opposition, les régions de savane de : Bouar, Bozoum et Bossangoa, habitées par les Baya. Ceux-ci étaient surtout de bons chasseurs ; mais aujourd'hui ils sont de plus en plus agriculteurs. Ce sont, pratiquement ces chasseurs et ces agriculteurs qui ont été déracinés et à quel prix ?

Il faut l'avouer, la région a joué un rôle très important pendant la période coloniale. Elle a fourni, à elle seule, la presque totalité des bras, non seulement pour les mines, mais aussi pour les immenses plantations de caféiers, d'hévéa que certains colons avaient créées.

Les parents racontent même que ceux qui ont été amenés contre leur gré, dans les grandes exploitations forestières beaucoup sont morts.

3°) Comment se faisait le recrutement

Le recrutement s'opérait sous une certaine contrainte. Que se passait-il en réalité ? Une entreprise demande à l'inspection du travail de la main-d'oeuvre. L'inspecteur de travail a un petit tableau des "disponibilités" des cercles en main d'oeuvre. Il envoie une lettre au commandant en disant : "il faut donner de la main d'oeuvre à une telle entreprise". Moyennant quoi, on livre un certain nombre de gens réunis par l'entremise des chefs de village.

Au départ, ces nouveaux travailleurs ne connaissent

TABLEAU 3 - DES EFFECTIFS DU PERSONNEL EUROPEEN ET AFRICAIN
DANS L'INDUSTRIE MINIERE (Sud-Ouest) (1)

a) Personnel africain

Groupes	1956		1957		1958	
	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.
SMOO	1779	1845	1686	1562	1301	1015
	976	912	902	899	809	811
	352	355	365	364	319	330
	176	176	179	181	168	144

b) Personnel européen

Groupes	1956		1957		1958	
	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.
SMOO	30	25	23	17	12	6
SMI	13	10	9	9	9	9
SOMICA	5	6	7	7	7	6
Sangha- mine	5	6	6	6	6	5

(1) RCA. Service des Mines (Rapport annuel 1959).

préféré se loger à leur fantaisie. Chaque employeur construisait le ou les villages du chantier.

Ne pouvaient vivre là que le manoeuvre, l'ayant droit et sa famille. On retrouve encore plusieurs villages miniers aujourd'hui en Centrafrique. Les plus visibles, les centres SMI et CMOO, construits à chaque extrémité de la ville de Berbérati, sont des exemples vivants des camps destinés à loger le personnel.

Pour mémoire, la CMOO, avait construit 11 centres de production appelés "divisions". Ces divisions constituent des unités à la fois géographiques et minières (1). A la tête de chaque groupe ou "division" est placé un ingénieur principal.

Du point de vue du personnel, la CMOO a employé en 1956, 3624 africains ; en 1957, , 3248 africains et en 1958, 2316 (cf. tableau n.3 page 48).

Ce dernier point est important. Car il montre l'importance de la population ouvrière placée sous la gestion de la Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental.

Ces camps étaient protégés par des mesures policières sévères, afin d'écarter les commerçants haoussa (2), et autres passés maîtres dans l'art de la contrebande.

A la Forminière, les conditions de vie dans les camps étaient plus humiliantes. Billerey (A) signale ainsi dans son

(1) RCA : Service des Mines (Rapport annuel 1958).

(2) Haoussa : On appelle haoussa tous ceux qui portent une longue chemise. On n'arrive pas à faire la distinction entre un foubé du Cameroun ou du Tchad par exemple.

pas exactement la nature de leur engagement et ils partent pour très souvent plusieurs années.

On comprend que, dans ces conditions là, ces travailleurs n'aient guère envie de respecter le contrat qui leur est imposé et qui est loin de leur mentalité, issue elle-même de la vie collective. Puis ils sont complètement déracinés, il n'y a pas consentement volontaire.

Pour ce faire, les colons promettent aux nouvelles recrues, un certain nombre d'avantages. Ils vont jusqu'à promettre la "lune" pour attirer les travailleurs dont ils avaient besoin. Ils les attiraient surtout par des salaires et des primes plus élevés que dans les plantations voisines de cafeiers. Certains tentaient de fixer les familles, en aidant l'homme à payer la dot, la femme par des primes de maternité. Les femmes étaient également attirées par le chantier, parce que l'homme fournissait l'essentiel du travail et qu'elles se contentaient de tenir la maison.

Enfin, disons que les ouvriers des chantiers diamantifères , à l'époque, bénéficiaient d'une législation sociale favorisée. Mais n'anticipons pas, nous verrons cela un peu plus loin. Pour l'instant, examinons le problème de logement tel qu'il était posé aux entreprises minières.

4°) Problème de logement

Puisque la majorité des travailleurs dans les camps miniers viennent pour la plupart d'ailleurs, les mineurs étaient tenus de les loger. Bien que les travailleurs aient

ouvrage que : "les travailleurs sont dépouillés à l'entrée, ils revêtent le costume de la maison, disposent de dortoirs, des réfectoirs, prennent l'air dans une cour grillagée. Ils n'ont aucun rapport avec le monde extérieur pendant la durée de leur contrat et sont d'un coup congédiés de façon à ne pouvoir préparer un vol. (1).

En conclusion, on constate que la compagnie minière est une grosse entreprise employant une main-d'oeuvre nombreuse, d'où le problème de ravitaillement.

5°) Problème de ravitaillement

Les sociétés minières n'avaient pas seulement à se heurter aux problèmes de recrutement et de logement de leurs travailleurs. Ils devraient également faire face à un important problème, celui de donner la "nourriture" à leurs hommes.

En effet, sur place, il n'y avait pratiquement pas à manger. Il fallait, la plupart du temps, aller chercher ailleurs les produits alimentaires indispensables. Ce n'était pas une "mince" affaire, comme on le pense. Le mois entier parfois ne suffisait pas aux collecteurs des produits agricoles pour réunir le tonnage voulu.

Pour ce faire, les entreprises minières devaient s'appuyer sur un excellent système de collecte. On organisait des campagnes d'achat dans les centres agricoles proches pour constituer des stocks de manioc, d'arachide, d'huile de

(1) Forminière : une de ces sociétés concessionnaires créées, à la fin de 1906, par Léopold II agissant en tant que Souverain de l'Etat indépendant du Congo (Zaïre).

palme etc . Ces produits étaient distribués, sous forme de ration dans les camps miniers, aux manoeuvres.

b) Méthodes et évolution

D'abord très rudimentaires, les méthodes d'exploitation du diamant ont été progressivement améliorées, spécialement après la seconde guerre mondiale. Ces améliorations n'ont pu cependant avoir qu'une portée limitée. Les circonstances ayant alors empêché toute importation du matériel d'équipement minier. Non seulement ce matériel était trop onéreux, mais au départ il fallait faire venir ce matériel dans une région où il n'y avait pratiquement pas de routes. Ce qui occasionnait des frais énormes.

1°) Premières techniques 1936-1945

Dans les débuts de l'exploitation, les compagnies minières ont eu recours à des méthodes très simples. C'est-à-dire, celles qui ne nécessitaient des moyens financiers accrus. Cette conception n'étonne personne. En effet, les colonies ne devaient rien coûter à la métropole, leur bien-fondé était précisément d'être une source de profit. Même la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient animées du désir identique de mettre le pays en valeur aux moindres frais (1). C'est la raison pour laquelle, le travail était essentiellement manuel dans les chantiers diamantifères coloniaux.

Ainsi, le déblaiement de la première couche de la terre, c'est-à-dire, celle ordinairement dépourvue de diamant,

(1) Coquery-Vidrovitch et Moniot : L'Afrique Noire de 1800 à nos jours. Presses Universitaires de France, 188 Bd. St Germain, Paris, 1974, p. 462.

se fait à la pelle ou à la pioche. Lorsque l'on atteint la couche payante, c'est-à-dire celle qui renferme le diamant, là aussi on se sert de la pelle pour l'excaver. Enfin on utilise pour traiter le gravier décapé, des jigs (1) et par des mouvements appropriés des bras, on obtient un concentré. Celui-ci est ensuite examiné par triage à la main. Cette opération est appelée "piquage". Cette méthode est très ancienne ; elle a été pratiquée en Afrique du Sud dès 1867-1868.

Pour fixer des idées, disons que l'outillage mis en oeuvre dans la plupart des chantiers était un matériel plus artisanal qu'industriel. Billey (A), dans son ouvrage a dit ceci à propos des appareils de lavage. "La plupart des chantiers en Oubangui-Chari étaient équipés de façon très primitive, mais parfois ingénieuse, avec des laveries en bois, construites sur place..." (2).

Comme on le constate, il a fallu attendre longtemps pour que quelques aménagements viennent transformer ces méthodes rudimentaires.

2°) Evolution 1947-1960

L'idée de mécaniser de plus en plus des chantiers est venue à partir du moment où les gisements faciles à exploiter, s'épuisent et où le problème de main-d'oeuvre se posait gravement. Mais cette mécanisation n'a pu se réaliser que grâce aux prêts américains que reçurent quelques compagnies. Nous avons d'ailleurs parlé de ces crédits dans les pages précédentes.

(1) Jig : sorte de tamis circulaire ou rectangulaire dans lequel est déversé le gravier à traiter.

(2) Bellerey (A) Essai sur les problèmes géographiques des industries du diamant dans le monde (Extrait du Bulletin de la Section de Géographie, Tome LXXII année 1959, Imprimerie Nationale, Paris.

Si cette mécanisation s'est surtout développée à partir de 1950, son champ d'action était cependant limité. Elle ne s'appliquait que sur les appareils de lavage uniquement. Ainsi, lorsque les rivières présentent des flats importants et continus, la société pratique la méthode moderne.

Cela veut dire que la compagnie utilise pour traiter le gravier des appareils modernes. En revanche, lorsque les rivières sont très encaissées et par suite difficiles d'accès, on emploie de préférence des laveries dites semi-mécanisées.

Ce progrès venu un peu tard a permis tout de même à certaines compagnies de mécaniser certains de leurs chantiers. C'est le cas de la CMOO. Son chantier de Lopo, au Nord de Nola, était complètement mécanisé. De son côté, la SMI, même la petite Sanghamine faisaient quelques efforts de perfectionnement qui se sont affirmés dans quelques uns de leurs chantiers.

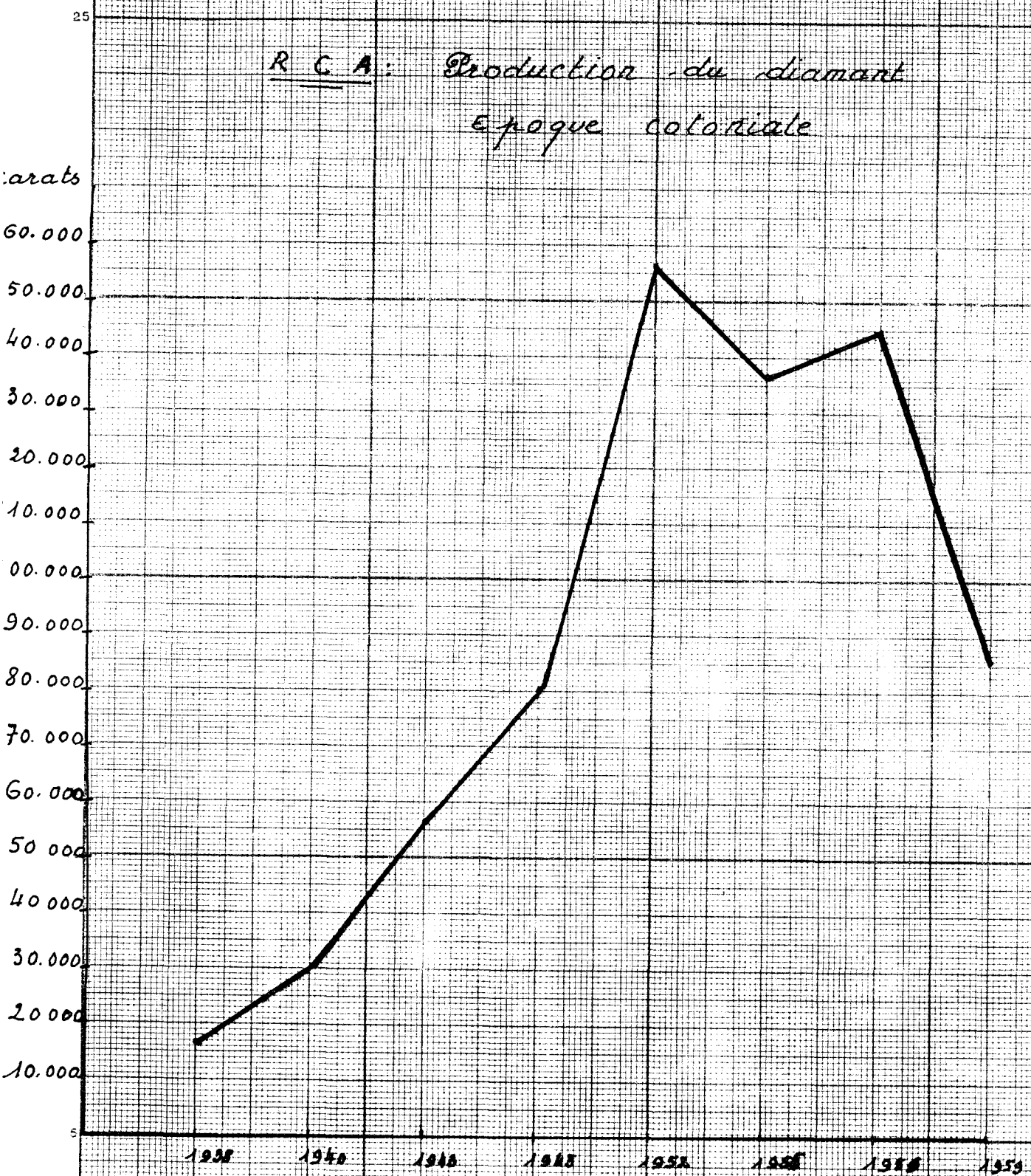
Cela dit, la modernisation des méthodes d'exploitation, la mécanisation progressive des chantiers ont permis d'améliorer la productivité des entreprises. Mais d'une manière générale, profitant de l'abondance d'eau, de la pente des rivières, de la nature facile du gravier et du bon marché de la main-d'oeuvre, les sociétés ont beaucoup utilisé des méthodes manuelles avec des tables de lavage très rustiques et des jigs à main.

c) Production réalisée

La mécanisation, de plus en plus poussée, a permis sans aucun doute, de rentabiliser au mieux les entreprises ayant une activité dans l'Ouest.

Graphique 1.3

R C A: Production du diamant
Epoque coloniale



Source: Les Ressources Minérales de l'Afrique (Raymond FURON)
Editions Payot 106, Bd St Germain.

Ainsi le graphique n.3 page 55 , nous montre l'évolution progressive de la production diamantifère coloniale en Centrafrique, depuis 1938 jusqu'à 1959. D'après ce graphique, on peut distinguer deux périodes.

- la période 1935-1945, voit le rapide développement de l'Ouest où la production croît de façon spectaculaire. En 1938, 16000 carats ont été produits ; en 1940, 30.000 carats, soit le double de la production de 1938 ; en 1943, 56.000 carats et en 1945, 80.000 carats de diamants.

- la période 1947-1957, voit se développer la mécanisation d'un certain nombre de chantiers diamantifères, notamment ceux de l'Ouest. L'apogée se situe de 1950 à 1957. Au cours de cette période les compagnies minières réalisèrent des résultats sensiblement intéressants (1). En 1947, 164.277 carats ; en 1952, 156.000 carats, en 1956, 146.000 et enfin en 1959, la production chute rapidement.

Dans tout cela, l'Ouest, par opposition à l'Est, est de loin le plus important producteur du diamant en Oubangui. Pour s'en convaincre, nous proposons quelques exemples. La différence est considérable. En effet, en 1953, l'Ouest a fourni 81 % de diamant tandis que l'Est n'a donné que 19 %. En 1958, 74 % contre 26 %, etc.

A en juger par le volume de la production nous pouvons dire que les gites diamantifères se trouvant à l'Ouest sont probablement plus riches que ceux de l'Est.

(1) Bardet (N.G.) Géologie du Diamant, Editions BRGM, 74 rue de la Fédération, 75739 Paris, Tome I, Paris cedex 15, 1973, p. 139-140.

1°) Cause de baisse de production

Nous avons signalé un peu plus haut que la production avait tendance à chuter à partir de 1959. Cette date correspond exactement à la période où l'activité diamantifère devait connaître de grosses difficultés. Des sommes importantes devaient être engagées dans des prospections. Mais les difficultés de main-d'oeuvre, plus les nombreux cas de vols et fraude se développèrent à un rythme inquiétant. Ce sont autant d'obstacles auxquels les compagnies devaient se heurter (1).

A la veille de l'indépendance, la production de l'Oubangui n'était plus que de 86.570 carats. Devant cette situation défavorable, un nombre important d'entreprises cessèrent de fonctionner dès 1960. Puis, une à une, certaines avaient renoncé purement et simplement à leurs permis.

Conclusion

Le développement de l'industrie minière coloniale a apporté de profonds changements dans le mode d'existence des populations. Surtout quand on compare la vie que menaient les populations groupées par familles dans leurs villages, à la vie que doivent mener les travailleurs d'une exploitation astreints à un travail régulier et continu.

Il est certain que si aucun effort n'avait été consenti, pour améliorer la vie des travailleurs sur les camps, ceux-ci auraient été rapidement désertés. Les travailleurs

(1) Kalck (P.) RCA, la Documentation Française, Notes et études documentaires, 3853-3854 (1971).

bénéficiaient donc d'avantages certains : soins médicaux, des écoles et maternité que les entreprises mettaient à la disposition des travailleurs.

Enfin, précisons que le départ des anciennes compagnies n'a pas mis fin à l'activité industrielle du diamant. D'autres sociétés ont pris la relève et poursuivent encore aujourd'hui l'exploitation du diamant, suivant des méthodes semi-industrielles.

B - Depuis l'indépendance - Double exploitation

I - Mouvements des sociétés

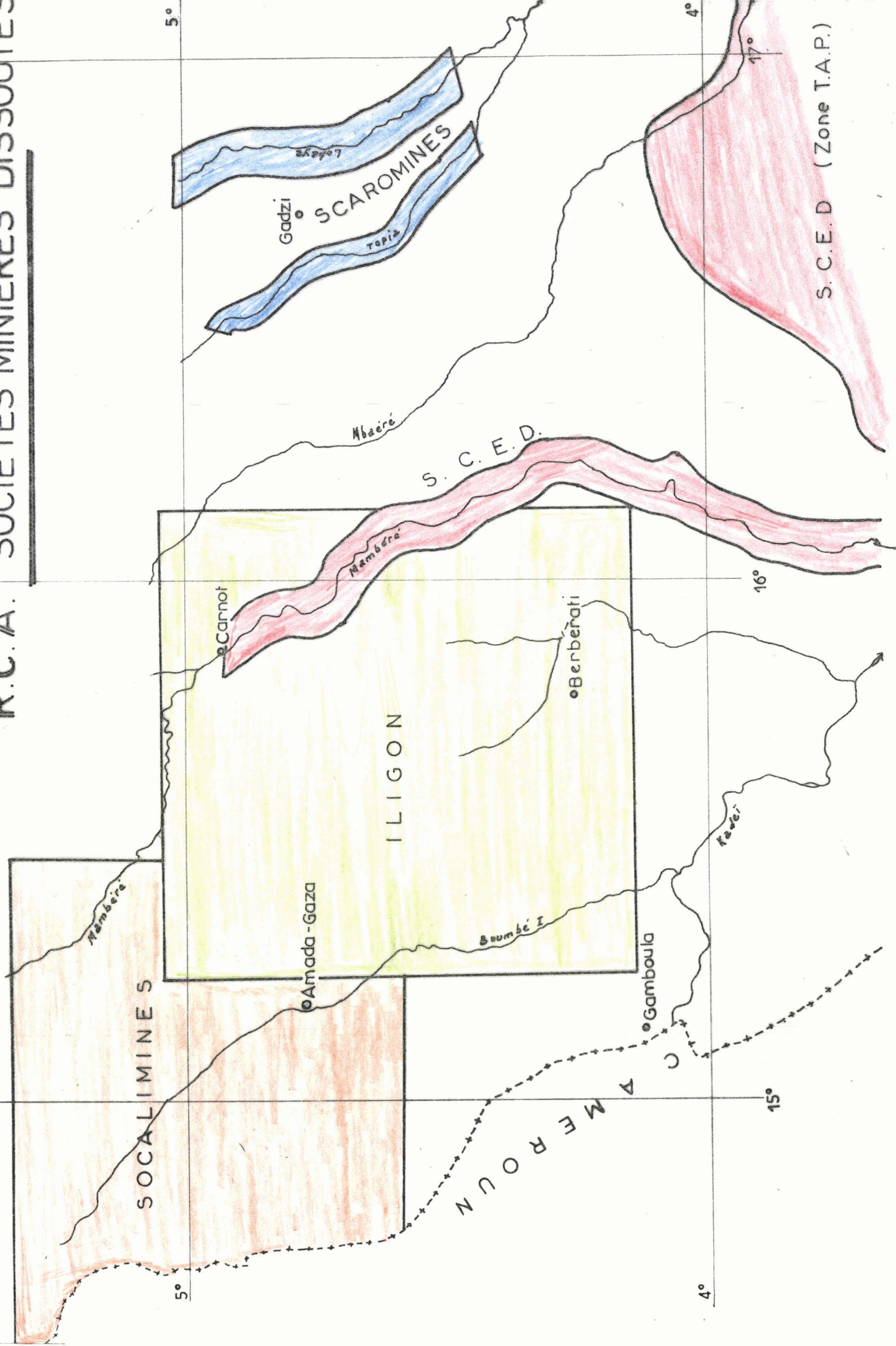
a) Premier mouvement

Comme nous l'avons dit, les productions diamantifères, dans les années 1959, n'avaient cessé de baisser. Pour ces raisons, les compagnies coloniales, décidèrent, une à une, de fermer leurs installations. Ce mouvement a commencé dès 1960 et s'est achevé vers 1968.

Mais ce départ définitif ne signifie pas fin des activités de l'économie du diamant, du moins, sur le plan industriel. En effet, au fur et à mesure que ce mouvement de fermeture d'entreprises, s'amplifiait, d'autres sociétés, nouvellement constituées, arrivèrent rapidement dans la région pour assurer la relève.

Ainsi, on a vu défiler 4 entreprises, parmi lesquelles la SCED (la société centrafricaine d'exploitation diamantifère)

R.C.A. SOCIÉTÉS MINIÈRES DISSOUTES



(cf carte n. 5, page 53) . Dans chacune des sociétés ainsi créée, l'Etat contrôle une part des actions. Par exemple, les actions de la SCED sont partagées par Cominco Canada (60 %), Diamond Distributors International (20 %) et l'Etat centrafricain (20 %). Ce sont, pour la plupart, des sociétés mixtes, c'est le cas notamment de Socalamines (Société mixte centrafricano-Libyenne).

Dans le cadre de l'attribution des permis, l'Etat a mis à la disposition de la SCED, deux zones de 11000 km² et de 9000 km² autour de Carnot et de Berbérati. Cette société, pour organiser la mise en valeur de ses vastes domaines miniers, a mis au point un système particulièrement nouveau.

1°) Fonctionnement du système

Pour ce faire, les choses se déroulent de la manière suivante. Après être entrée en possession de ses permis, la SCED signe un contrat avec un prospecteur de son choix. Celui-ci est chargé de déceler les gisements diamantifères et d'en évaluer les teneurs. Lorsque les résultats sont jugés concluants, le prospecteur confie l'exploitation des concessions minières à des artisans exploitants volontaires.

Ceux-ci fouillent le diamant selon la méthode traditionnelle. Mais comme tout le monde sait que cette méthode est inefficace, la société s'efforce d'aider les exploitants. Car elle estime que cette aide devait les pousser à produire beaucoup. Pour atteindre ce but, la SCED fournit un matériel composé particulièrement des motopompes et une aide financière. Celle-ci, doit, permettre aux artisans de se procurer de la nourriture et du pétrole lampant. Donc, fort de cet appui matériel et financier, la société se garde, tout naturellement, le droit d'achat des productions aux artisans.

2°) Inconvénients

Ainsi dans les huit centres, dont elle a le contrôle, la SCED a placé à la tête de chaque centre un agent acheteur. Cette initiative comporte des risques évidents. En effet, la SCED, en tant que "commanditaire", c'est elle, forcément, qui détient le monopole d'achat des pierres produites. De ce fait, elle se réserve aussi le droit de fixer seule les prix et cela , bien entendu, au détriment des artisans.

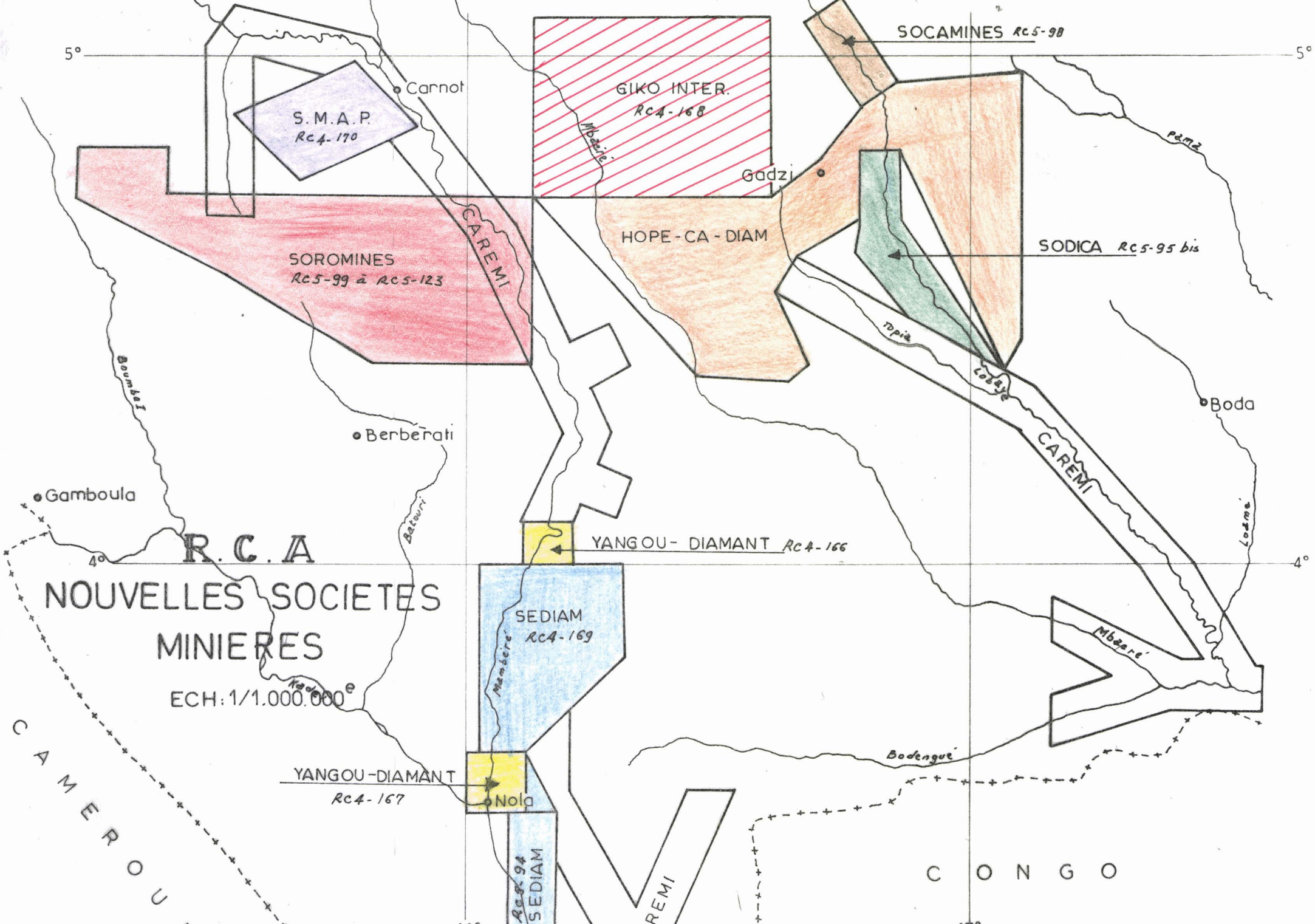
On comprend que dans ce système, on est loin d'apporter des améliorations dans les conditions de travail des artisans. Bien sûr , la SCED vient en aide effectivement aux artisans qui exploitent son domaine. Les pompes, particulièrement, permettent aux artisans de travailler normalement pendant la saison des pluies. Mais, malheureusement, le coût de ces machines ainsi que les prêts doivent être remboursés par l'artisan. On n'appelle pas cela améliorer la condition de l'artisan.

En conclusion, nous constatons que ce système tel qu'il est mis en oeuvre comporte des inconvénients certains. C'est pourquoi l'expérience tentée n'a guère duré longtemps. Ainsi, toutes les sociétés ayant été constituées en même temps que la SCED, ont vu leurs permis annulés en 1977 (1).

b) Deuxième mouvement

Cette période voit arriver dans la région 9 entreprises. Parmi celles-ci, Yangou - Diamant a retenu notre attention. Elle a été lancée grâce à des capitaux provenant essentiellement des particuliers belge et centrafricain. Les actions sont à part égale soit 50 % chacun.

(1) RCA, Service des Mines (Rapport annuel des activités des sociétés, 1978).



Dès son entrée en activité, Yangou-Diamant a obtenu de l'Etat deux permis dont un est actuellement mis en chantier à Nola (1) (cf carte n. 6 p.62). Le processus d'obtention de ces permis reste le même que celui appliqué autrefois, par l'administration coloniale. Ainsi, c'est en formulant une demande auprès de l'Etat que Yangou s'est vue attribuer deux titres de recherches minières pour une durée de 2 ans et renouvelable automatiquement. C'est après seulement, et surtout après les recherches préliminaires qu'elle a sollicité ensuite un permis d'exploitation.

Avant de démarrer réellement l'exploitation de son permis qui se trouve à Nola, la Yangou-Diamant a investi à Bangui pour une valeur égale à 100 millions de F. CFA. Or, si cette condition n'était pas remplie, la société se voyait refuser l'attribution du permis.

Sur le terrain, Yangou-Diamant ne procède pas de la même façon que la SCED. Elle dispose, pour la mise en valeur de son permis, de quelques engins puissants, genre pelle mécanique. Le rôle de ces machines se limite seulement au rejet de stériles. L'extraction et le traitement se font essentiellement à la main. A cet effet, la société dispose des manoeuvres en nombre suffisant. Un point noir cependant, pendant la saison sèche, l'entreprise perd une bonne partie de sa main-d 'oeuvre. Celle-ci déserte momentanément , et s'installe pour chercher le diamant pour son propre compte. Quand la pluie vient, ils réintègrent leur entreprise.

Pour terminer disons que 5 entreprises sur la carte

(1) Autrefois Nola était une sous-préfecture de la Haute Sangha dont le chef-lieu est Berbérati ; Aujourd'hui Nola est devenue chef-lieu de la Sangha économique.

n. 6 ont été dissoutes au mois de février 1981. Il s'agit particulièrement de Socamines, Sediam, Giko International, Sicamines et Hope-CA-Diam. Il reste en lice : SMAP, Yangou-Diamant, Sodica et Caremi.

Cela dit, nous avons remarqué que les techniques observées sont rigoureusement semblables à celles que nous avons déjà décrites. Il est inutile, par conséquent, d'y revenir, de peur de nous répéter.

II - Méthode dite "artisanale" ou entreprise sans capital

a) Caractéristiques

Le travail de l'exploitant-artisan est lié à un certain nombre de facteurs.

1°) Conditions : climatique et hydrographique

L'exploitant artisan est condamné à ne travailler que dans une région bien arrosée par de petits cours d'eau . Dans lesquels il peut extraire facilement le gravier qui contient le diamant.

Pour cela il ne peut opérer efficacement que pendant les périodes de basses eaux. Il faut que la rivière ait un régime saisonnier très marqué, avec de grandes variations de niveau et un maigre sensible en saison sèche. Faute de quoi, il se heurterait à des problèmes d'inondation qui pourrait freiner le rythme normal du travail des chercheurs individuels.

Heureusement, au Sud-Ouest, les saisons sont en général assez bien marquées. La grande saison sèche dure du 15 novembre à la fin de juin. Pendant cette période de l'année, la plupart des ruisseaux de la région n'ont presque pas d'eau. C'est en ce moment précis, que l'activité minière devient intense. Les artisans travaillent sans repos, parce que la récolte est abondante. La grande saison de pluie, elle, commence fin juin et se termine mi-novembre.

Au cours de cette période, les rivières reçoivent beaucoup d'eau. Les activités sur les chantiers se ralentissent si bien que de temps en temps, les diamineurs n'hésitent pas à s'attaquer à des gites de terrasse. Situés généralement au-dessus du niveau du marigot d'où de fréquents éboulements qui provoquent la mort de nombreuses personnes.

2°) Conditions historiques

Si le travail du chercheur individuel dépend de l'hydrographie et du climat, il dépend également des conditions historiques. Dans tous les cas, en effet, les artisans évoluent essentiellement dans les zones autrefois occupées par les grandes sociétés étrangères.

Ils ne reprennent peut-être pas les anciens chantiers abandonnés à l'époque coloniale. Mais ce qui est vrai, ils ne découvrent pas de nouveaux endroits. Par conséquent, ils ne s'éloignent pas beaucoup des anciens grands domaines miniers d'autrefois.

En effet, si les entreprises coloniales redoutaient les lits resserrés des rivières, les artisans ont la possibilité de fouiller les fonds de petits ruisseaux. Ils ne disposent pas de matériel encombrant.

En conclusion, disons honnêtement que les diamineurs ne découvrent pas des gites nouveaux ou des zones nouvelles. Ils n'ont pas les moyens appropriés, ils se contentent seulement des anciennes places délaissées par les compagnies étrangères.

3°) Fréquent déplacement des chantiers

Ce facteur non moins important lié, lui aussi, au travail du diggers dans la région étudiée, c'est le fréquent déplacement des chantiers.

En effet, lorsqu'un chantier est déclaré ouvert, sa vie peut être brève ou longue. Tout est fonction de la qualité et de la quantité des pierres que l'on y récolte. Ainsi lorsqu'une mine fournit suffisamment de diamants, il peut vivre aussi longtemps que possible, 12 à 15 mois. Mais si la quantité de diamants recueillie est jugée insuffisante, la mine est vite abandonnée.

Le déplacement d'un chantier à un autre ne se fait pas collectivement. Les artisans se déplacent par petits groupes. Le plus souvent, c'est le groupe le plus défavorisé, c'est-à-dire celui qui n'a rien eu depuis l'ouverture du précédent chantier qui quitte la zone le premier.

Ce groupe a le choix de remonter ou de redescendre le même cours d'eau où se trouve installé l'ancien chantier ou bien il s'éloigne carrément (1).

Au cours de ce déplacement le groupe qui s'est détaché le premier, prospecte le lit des rivières. Si le résultat

(1) Ces renseignements sont recueillis auprès des artisans eux-mêmes.

des recherches est concluant, il campe et commence à exploiter. Ce groupe sera, quelques jours plus tard, rejoint par un second groupe, puis un troisième et finalement c'est tout le monde qui se retrouve. Dans la zone qui vient d'être ouverte.

L'ancien chantier est abandonné, l'ancien camp aussi. Les mineurs qui se déplacent, emportent avec eux seulement leurs outils. Les huttes dans lesquelles ils vivaient, les lits sur lesquels ils dormaient sont abandonnés. Tout sera reconstitué une fois arrivé dans le nouveau camp. Cela dit, on peut comparer la vie des exploitants artisans aux nomades.

Conclusion : Si le Sud-Ouest dépasse les 35000 artisans sur les 50 000 que compte le pays, cela signifie que les conditions que nous venons de passer en revue sont, en grande partie, satisfaites.

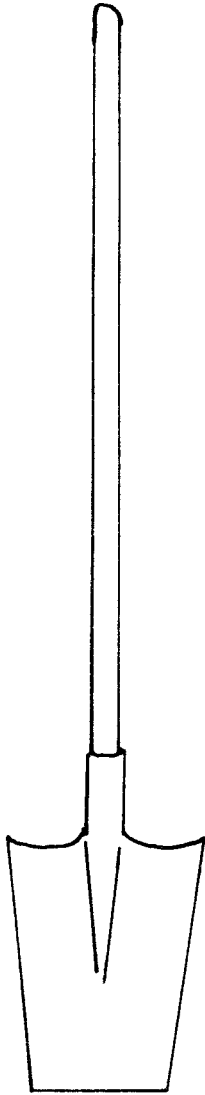
b) Méthodes de travail

1°) Les outils du diamineur

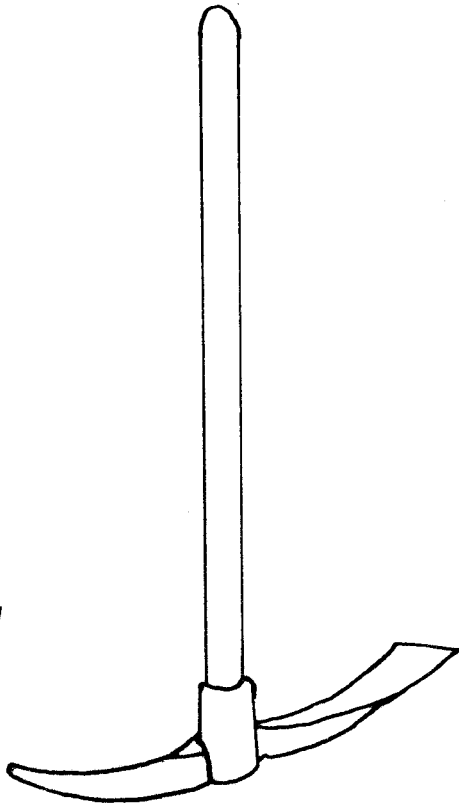
Dans l'ensemble, les méthodes de travail des diamineurs centrafricains sur les chantiers sont simples. Mais elles sont identiques aux techniques modernes. La seule différence fondamentale, repose sur les outils qui sont ordinairement utilisés, soit pour la prospection, soit pour les différentes opérations du traitement de diamant.

En effet, les artisans n'ont pas, à la différence de grandes compagnies, des bulldozers, des tracteurs, des camions-benne, des machines à moteur à explosion. Ils n'emploient qu'un matériel relativement simple :

Ensemble des outils du diamineur



une pelle



une pioche



une sonde

- matériel de prospection : la sonde ou "sonneur" (1)
- matériel qui sert à creuser : pioche, barre à mine, pelle
- matériel de traitement : panier, tamis ou Jig.

C'est donc un matériel très peu coûteux. On le trouve dans tous les magasins installés dans les provinces et même dans les coins les plus reculés de la région. C'est ainsi que le plus petit "digger" (2) quel que soit le montant de son revenu, a la possibilité de se le procurer sans grandes difficultés.

Comme on le constate, ce sont des outils rudimentaires. Mais chacun d'eux a un rôle à jouer au moment de l'exécution des travaux sur le chantier diamantifère. Signalons en passant que les artisans utilisent parfois la motopompe. Cette pompe ne leur appartient pas. C'est la propriété du collecteur (3). Alors ils se contentent souvent d'un seau de 10 litres en plastic, pour évacuer l'eau qui monte dans leur excavation. De temps en temps aussi, ils n'hésitent pas de se servir d'une cuvette dont la manipulation n'est pas compliquée.

-
- (1) Sonneur : c'est le nom de la sonde. Les diamineurs centrafricains appellent la sonde : "sonneur".
 - (2) Diggers ou diamineurs : signifient un exploitant-artisan. Ces termes ont été utilisés dans le rapport de Mission : les gisements diamantifères en RCA, Jérusalem, 1963.
 - (3) Un collecteur est un acheteur de diamant. Il est agréé par l'Etat après avoir payé sa patente. Si le collecteur a beaucoup d'argent, il peut acheter une motopompe. Sur le chantier il la loue aux diamineurs. Pendant la saison des pluies, une motopompe rapporte des gains considérables.

2°) Phase de prospection

Durant toute cette phase, l'exploitant-artisan se propose seulement de trouver des points susceptibles d'être intéressants dans les vallées, c'est-à-dire dans le lit des marigots.

Pour cela, le mineur centrafricain se sert uniquement de sa sonde. C'est un morceau de fer rond et pointu à son extrémité. Sa longueur dépend de la région dans laquelle on se trouve. La sonde peut avoir 5 à 6 mètres de long ou bien 3 à 4 mètres. Tout est fonction de l'épaisseur des couches stériles qui se trouveraient au-dessus de la couche payante.

A l'aide de cet outil donc, le diamineur arrive à déterminer la présence du gravier diamantifère ou bien détecter l'indice de la présence du diamant. Pour atteindre son but, d'un mouvement de bras, il enfonce la sonde dans la profondeur du sol.

En même temps, il entend le bruit que sa sonde fait. Si c'est un bruit sec, il conclut qu'il y a du gravier à cet endroit. Si par contre le bruit est mat, cela signifie qu'à cet endroit, il n'y a que de la boue.

Dans ce cas, il pousse ses recherches plus loin. Il ne se contente pas d'un seul jet. Il en fait plusieurs et dans des endroits différents, de telle sorte qu'il ait également une idée sur l'étendue de la zone couverte par le gravier diamantifère.

En définitive, le diamineur ne dispose pas d'appareils perfectionnés qu'emploient ordinairement les chercheurs qualifiés. Il n'a pas de laboratoire moderne dans lequel

les échantillons sont analysés; étudiés avec précision. Il se passe des techniques qui reviennent finalement cher. Il ne dispose que de sa sonde, son seul outil de vérification.

3°) Phase d'exploitation

Dans la région où nous avons enquêté, les types d'exploitation qu'on y rencontre varient selon la saison.

a) La première méthode, pratiquée depuis longtemps, consiste à isoler une partie du lit de la rivière en dressant, au départ de la berge, un barrage. Cet ouvrage est bâti avec le concours des diamineurs présents sur le chantier. Il s'agit d'édifier un barrage extrêmement solide qui peut durer aussi longtemps que possible. Ce barrage est fait généralement de piquets de grosseur moyenne, de pieux plantés en travers le lit du marigot, des branchages, des feuilles et le tout est recouvert soigneusement de boue et d'argile.

Ses dimensions sont variables, sa longueur dépend de la largeur du marigot et sa hauteur ne dépasse guère un mètre. Ensuite les chercheurs creusent un drain ou chenal suivant la direction générale de la vallée et suivant l'axe de celui-ci. Ce chenal est prolongé jusqu'à ce qu'il rejoigne le lit naturel, du ruisseau un peu plus loin en aval. Ce drain collecte les eaux et les ramènent au lit initial situé plus bas. Quand le barrage est terminé le lit asséché, on récupère le gravier.

Au Libéria, cette méthode est aussi pratiquée. Mais à la seule différence que lorsque le barrage est achevé, il

faut encore, à l'aide de pompes, assécher la zone que l'on a isolée avant de pouvoir récupérer le gravier et en faire le tri.

Cette méthode ne peut se réaliser que pendant la saison sèche, période pendant laquelle les cours d'eau ont peu d'eau en général.

b) La seconde méthode

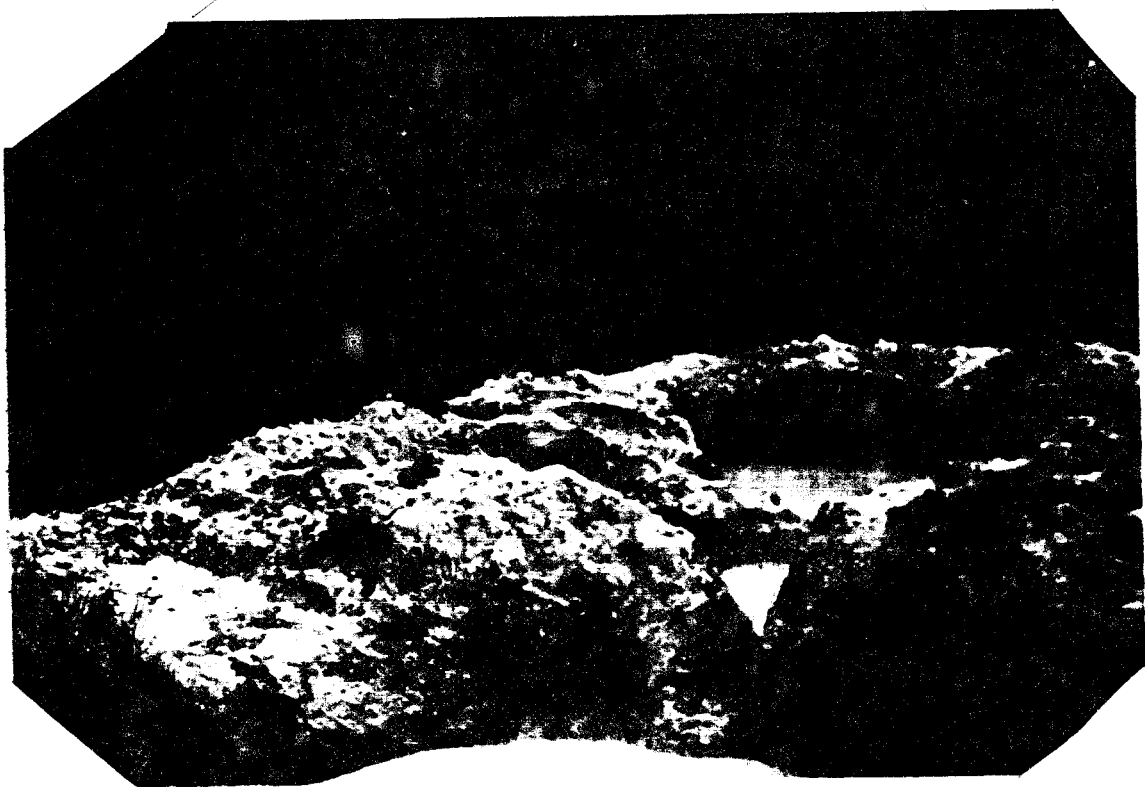
Quand vient la saison des pluies, les crues emportent les barrages. Alors les chercheurs se contentent d'exploiter les terrasses supérieures de la vallée, autrement dit, les anciens lits de la rivière. Là, le travail y est plus difficile et rapporte moins.

Répartis en petits groupes de 4 ou 5 hommes, les diamineurs creusent des trous de plusieurs mètres de profondeur jusqu'à ce qu'ils atteignent la couche de gravier. Peu efficace, cette méthode à l'inconvénient de laisser intact le gravier entre les différentes excavations.

c) L'abattage du gravier

L'exploitation de la vallée n'est praticable que lorsque le terrain aura été préalablement asséché par un drain assurant l'écoulement des cours. Alors les diamineurs délimitent ensuite l'emplacement. Généralement, ils font habituellement des trous ou excavations de forme rectangulaire de 6 m x 5 ou bien carrée de 4 m x 4 m.

Chantiers abandonnés après extraction du diamant
Très près du tracé du village Ngotto (Boda)



Une fois ces dimensions indiquées, l'abattage du stérile se fait aussitôt à la pelle, à la pioche ou à la barre à mine. Lorsque la couche du stérile n'est pas forte, 1 m à 1,50 m, son enlèvement ne présente pas beaucoup de difficultés. Mais lorsque les hauteurs de stériles dépassent 1,50 m et atteignent 3 à 6 m, les éboulements dans l'excavation sont fréquents. Dans ce cas on y remédie en excavant en gradins afin d'éviter ces éboulements (1).

Ceci n'est qu'un exemple qui représente le schéma d'une mine de terrasse. Mais lorsque l'on descend plus bas, c'est-à-dire dans le lit vif de l'ancien cours d'eau, le rapport n'est plus le même. On trouve des trous mesurant en hauteur 0,90 m (2).

Non seulement l'épaisseur du gravier diamantifère et celle de la couverture stérile diffèrent considérablement d'une mine à l'autre, mais également dans le cadre du chantier.

4°) Phase de traitement

Il faut achever complètement le rejet de stérile avant de commencer l'extraction du gravier. Une fois extrait, le gravier amené dans des paniers jusqu'au lieu de traitement. Là, il est déposé en tas. Il convient de signaler que les artisans de la zone étudiée, n'ont pas l'habitude de laver

-
- (1) Ce cas est très fréquent dans les gites de terrasse. Les éboulements font de nombreuses victimes.
 - (2) Dans ce cas l'épaisseur du stérile ne dépasse pas 0,40 m et l'épaisseur du gravier atteint 0,50 m.

le gravier retiré fraîchement de l'eau le même jour(1).

Le traitement du gravier est une opération très délicate. Le travail, dans son ensemble, est effectué par toutes les personnes ayant constitué ensemble une équipe de travail sur un chantier (2). A tour de rôle les membres d'un même groupe, quelle que soit leur origine, sont appelés à laver le gravier diamantifère dans un tamis.

a) Rôle du tamis

Le tamis est une sorte de batée. Sa confection ne nécessite ni trop de temps, ni trop de bois. De forme rectangulaire, en général, les dimensions d'un tamis varient très peu (50 x 38 x 20 cm). Au fond du tamis se trouve une maille de 2 mm.

C'est dans ce tamis, que le gravier destiné au lavage est déversé partout par portion. Un tamis peut prendre 2 à 3 fois le contenu d'une pelle (cf. schéma n. 2).

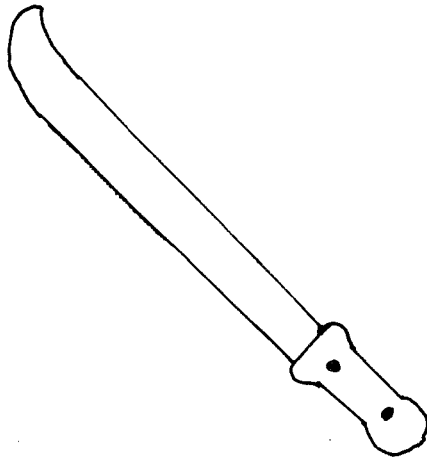
Lorsque le tamis est bien chargé, on le porte dans l'eau. De préférence, un seul mineur est chargé de ce travail. On se place généralement dans une eau courante ou bien dans une eau stagnante. C'est là que le tamis est plongé. Une fois dans l'eau, on lui imprime des mouvements de va et vient dans le sens vertical, puis dans le sens horizontal. Ce mouvement est appelé dans le secteur enquêté "figuage" (3). Celui-ci permet d'éliminer progressivement l'argile ou la

(1) Les diamineurs sont très superstitieux. Ils font des sacrifices avant de laver un quelconque gravier. Nous verrons cela un peu plus loin.

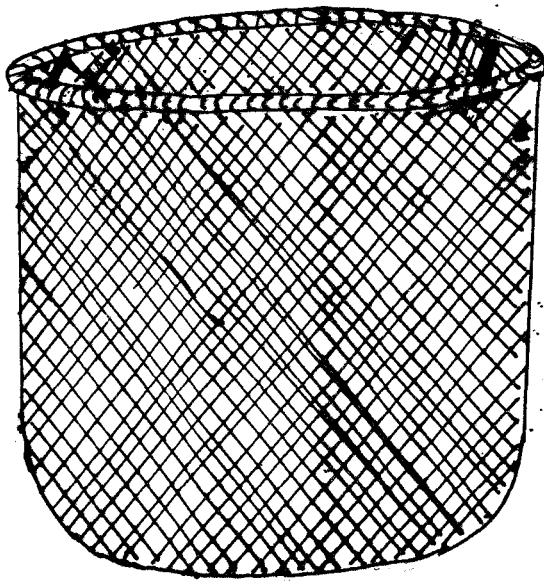
(2) On a constaté que les chercheurs ne cherchent pas le diamant individuellement. Ils constituent des équipes homogènes sans forcément être de la même région.

(3) Ce mot vient du mot jig. qui signifie simplement tamis.

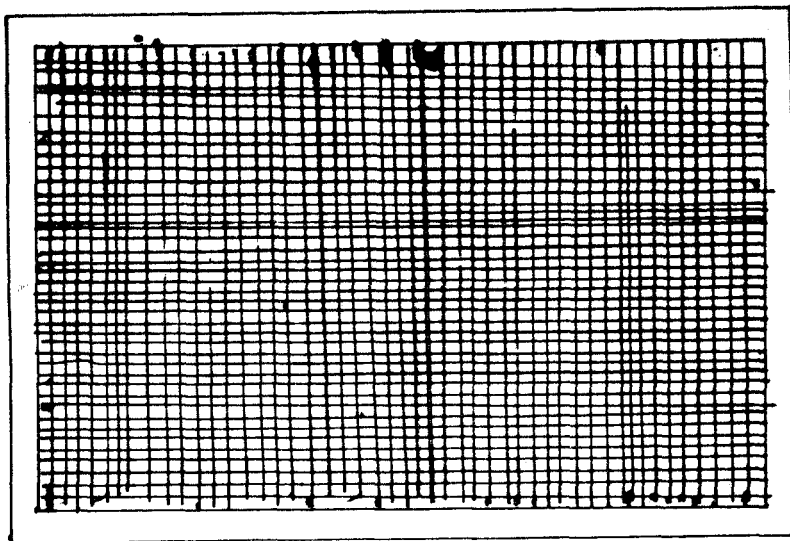
Ensemble des outils du diamineur



un coupe-coupe



*un panier pour transport
de gravier diamantifié*



*un tamis vu
de l'intérieur*

boue qui enveloppe généralement la couche diamantifère. Etant donné la nature du gravier à laver, un seul mouvement ne suffit pas pour tout éliminer. Il en faut plusieurs surtout si la nature de la couche l'exige.

b) Le concentré

Lorsque la boue est complètement éliminée, on obtient un concentré. Celui-ci, dans le tamis se présente de la façon suivante. Au-dessus, on a une couche supérieure. Elle est constituée uniquement par de gros galets. Cette couche est jetée hors du tamis, au fur et à mesure qu'elle arrive au-dessus. Au fond, les minerais lourds (1) et les diamants forment un ensemble relativement homogène. C'est ce qu'on appelle un concentré.

C'est en général cette couche qui est examinée attentivement afin d'extraire le diamant qu'elle contient. Généralement, on se place à l'ombre pour séparer les diamants des autres minerais. Dans ce moment précis, certaines qualités sont nécessaires. En effet, il faut avoir de la patience et surtout une bonne vue. Toute précipitation, dans ce genre de travail n'est pas à conseiller. Le traitement peut durer longtemps. Cela dépend, en tout état de cause, de la quantité du gravier qui a été extraite la veille.

c) Reconnaissance de diamant

L'opération de traitement se termine toujours par la reconnaissance de tous les diamants récoltés. En effet, pour

(1) On appelle les minerais lourds, les "accompagnateurs" du diamant. Leur densité avoisine celle du diamant. C'est pourquoi ils ont tendance à aller toujours vers le fond.

reconnaître un diamant, les artisans font subir à celui-ci un test. Celui-ci est bien simple. Ils prennent un récipient quelconque, à fond noir dans lequel ils mettent de l'eau. Puis ils placent ensuite tous les diamants ainsi recueillis. Car, une fois dans l'eau, les diamants deviennent lumineux. S'ils ne brillent pas, ce ne sont pas des diamants. Alors on procède à l'élimination de tous les faux diamants et on garde jalousement les vrais.

Dans d'autres pays, notamment en Inde, les mineurs pratiquaient un procédé très ingénieux. Dans des rigoles en bois enduites de graisse, les diamaneurs faisaient couler le gravier diamantifère. Tous les diamants contenus dans celui-ci sont retenus grâce à la graisse. Pour comprendre cela, il suffit de savoir que le diamant est un corps chimiquement gras. Par conséquent, il ne retient pas l'eau. Mais les "accompagnateurs", en revanche, conservent une pellicule d'humidité. Cela ne leur permet pas de s'accrocher à la surface de la graisse.

En définitive, on constate que l'exploitation du diamant est une tâche difficile contrairement à ce que l'on pense parfois. Les artisans eux-mêmes le reconnaissent et affirment ouvertement qu'on ne peut chercher le diamant individuellement. C'est un travail de groupe, d'équipe. Cela dit, il convient de noter que les méthodes employées sont sommaires et comportent, sans aucun doute, des inconvénients fâcheux.

d) Inconvénients

La méthode que nous venons de décrire est peu coûteuse, mais elle est aussi peu efficace. Ce dernier point

mérite d'être signalé. En effet, il faut passer des semaines dans la brousse, avec les diamineurs, pour s'en rendre compte. Que ce soit pour la prospection, ou bien pour la recherche elle-même, les mineurs jouent sur le hasard. Aucun calcul n'est fait d'avance, aucun plan n'est élaboré la veille. Tout s'exécute dans la précipitation et dans le désordre.

Pour preuve, lorsqu'un marigot est jugé riche, les artisans se placent pêle-mêle dans la vallée. Ils creusent par-ci, ils figent par là. Si au cours de leurs premiers travaux, ils estiment que le résultat n'est pas positif, la zone est automatiquement délaissée au profit d'un secteur peut-être plus riche.

En une journée, les diggers sont capables, surtout avec leur bouteille d'alcool à côté, de creuser plusieurs puits à la fois. Or, les trous étant éloignés les uns des autres, il n'est pas étonnant que les chercheurs n'extraient en fin de compte qu'une faible quantité de gravier minéralisé. Le bed rock, sur lequel, il repose, soit loin d'avoir été atteint. Pourtant à en croire les spécialistes, c'est bien sur le bed rock (1) que la concentration diamantifère est importante.

Ainsi, si le taux des découvertes dans ces régions est estimé à 50 %, nous pouvons dire aussi que 50 % du gravier diamantifère demeure inexploité. Cela constitue une perte considérable pour la nation et pour les mineurs aussi.

(1) En Centrafrique les mineurs ont donné un nom au bed-rock. On l'appelle "landa" qui signifie la fin du gravier.

Car les terrains, qui ne sont pas prospectés aujourd'hui, ne le seront plus. En effet, les diamineurs bougent fréquemment et c'est rare qu'ils reviennent sur leur pas. Le phénomène peut se produire mais dans les zones vraiment riches. Il faut ajouter pour terminer que ce sont là des cas exceptionnels.

Dans d'autres pays, où le diamant est extrait, on pratique une recherche rationnelle m² par m². Aucune surface n'est négligée. Toute la vallée, dans sa presque totalité, doit être complètement fouillée avant de passer ailleurs. Dans ces conditions là, on est au moins sûr que tous les diamants se trouvant dans les périmètres qu'ils exploitent, ont été extraits entièrement.

En conclusion, nous constatons que les artisans n'ont pas la possibilité d'enlever les épaisses couches de stériles et de dévier de grandes quantités d'eau. Pour cela, ils n'extraient, à coup sûr, qu'une fraction de gravier sur leur passage. Ils n'arrivent pas aussi à récupérer tous les diamants présents dans le gravier. C'est à ce prix que nous avons remarqué que la méthode artisanale est désorganisée et comporte quelques inconvénients.

e) Production artisanale

Les exploitations artisanales légales ont commencé à fleurir dès 1960. A partir de cette date, la production a augmenté progressivement pour atteindre, en 1968, 573.667 carats. Puis vient ensuite une période de légère baisse. Mais celle-ci fut de très courte durée, parce que, en 1971, une nouvelle hausse fut enregistrée. Elle ne dura guère ; en effet, depuis 1972, la production artisanale ne cesse de se dégrader d'année en année (cf. graphique n. 4).

La baisse sensible de la production officielle du diamant, en provenance du secteur artisanal, s'explique. Ce phénomène vient simplement du fait qu'une bonne partie de la production est vendue clandestinement sur les marchés extérieurs à la RCA par des personnes non habilitées. Elles agissent ainsi parce qu'elles évitent particulièrement les droits et taxes à l'exportation. Car, on estime qu'en Centrafrique, les taxes sont les plus élevées (1). Par ailleurs, cette baisse sensible de la production officielle est largement compensée par la hausse considérable des prix du carac (2).

En conclusion, lorsque l'on examine attentivement le tableau n. 4 page 82, on constate que les productions artisanales, sont largement supérieures aux productions industrielles. Celles-ci sont insignifiantes depuis 1970. A en juger par ces chiffres, on peut dire que les activités des entreprises diamantifères, sont pratiquement nulles. L'essentiel de la production du diamant en Centrafrique est surtout d'origine artisanale (graphique n. 4 page 83).

De ce fait, nous pouvons faire remarquer que la forme d'exploitation la plus active, la plus vivante, est le secteur artisanal. Puisqu'il fournit environ 95 % de la production contre 5 % aux sociétés minières. Ce type d'exploitation est particulièrement attirant. Les candidats ne se font pas prier pour venir envahir les berges des rivières. D'où les profonds changements intervenus dans la vie économique et sociale de la région. bouleversements que nous développons longuement dans les chapitres qui vont suivre.

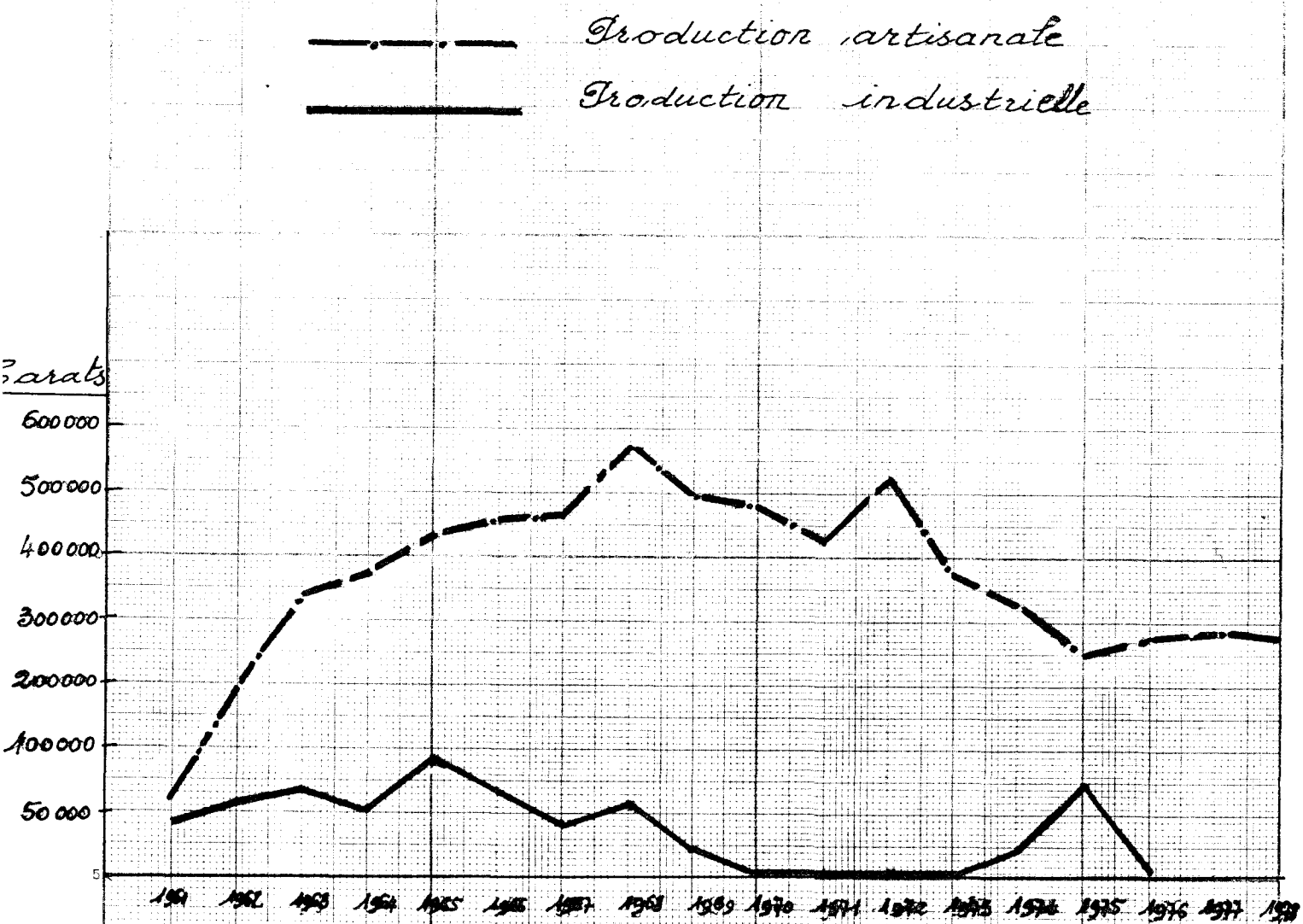
-
- (1) Actuellement, en Centrafrique, le taux des taxes s'élève à 17,50 % sur la valeur totale d'un lot destiné à l'exportation. Au Congo, (Brazzaville) dit-on que ce taux n'excède pas 3 à 4 %.
 - (2) Le prix d'un carat brut est passé de 3700 F CFA en 1975 à environ 30.000 F CFA en 1978.

TABLEAU 4 - PRODUCTIONS DU DIAMANT EN RCA EN CARATS

ANNEES	SOCIETES MINIERES	ARTISANS
1961	48.550	62.934
1962	61.319	204.039
1963	73.782	328.404
1964	59.409	382.872
1965	91.794	445.016
1966	77.274	462.661
1967	45.274	474.920
1968	61.708	573.677
1969	27.638	482.446
1970	1.491	437.449
1971	1.222	521.297
1972	2.804	379.217
1973	1.248	338.865
1974	25.196	258.893
1975	78.329	285.006
1976	1.000	296.988
1977		284.246

Source : Service de la production minière (RCA)

Graphique n. 4 Productions du diamant en carats



DEUXIEME PARTIE - CONSEQUENCES ECONOMIQUES

I - Un secteur agricole très éprouvé

L'agriculture joue un rôle important dans la vie économique d'une nation. Nombreux sont, aujourd'hui, ceux qui estiment que le développement d'un pays repose nécessairement sur le secteur agricole.

C'est ainsi que, certaines nations, dans les plans de développement qu'elles élaborent, consacrent à l'agriculture, une part impressionnante de leur budget. Car ces paysans savent bien que la vie d'une population entière dépend en grande partie de l'agriculture.

Or, dans le Sud-Ouest de la RCA où se situe notre étude, les choses ne se passent pas de la même façon. En effet, depuis que l'on exploite le diamant dans le secteur, l'agriculture se trouve dans une position particulièrement difficile. Le diamant a attiré vers lui un grand nombre de cultivateurs qui abandonnent les champs.

Malgré de nombreux appels lancés par les autorités préfectorales, invitant les paysans émigrés à réintégrer leur village, l'état de l'agriculture locale demeure peu satisfaisant. En effet, la pénurie alimentaire qui s'est installée la diminution des productions caféières, confirme l'état dans lequel est maintenant plongé le secteur agricole.

Certes, les outils avec lesquels les paysans labourent les champs et les techniques culturales mises au point depuis des générations ne favorisent guère de bons rendements. Mais la situation agricole n'était pas aussi préoccupante qu'elle l'est aujourd'hui. La production agricole était centrée

principalement sur les produits vivriers, ce qui permettait à la région d'échapper à la famine que connaissent actuellement d'autres pays africains.

Si le développement d'un pays exige impérativement un accroissement des exportations à l'heure actuelle, le diamant constitue un domaine idéal pour une telle croissance. Mais cela ne suffit pas surtout pour un pays sous-développé comme le Centrafrique. Ce n'est pas une raison suffisante pour que le secteur agricole soit relégué au second plan, au profit des activités diamantifères.

Pourtant, dans la région, les conditions naturelles sont largement favorables à l'agriculture. Celle-ci devrait en tirer profit car cela constitue un atout non négligeable pour la mise en valeur de la région. A cet égard, nous pensons, que la crise qui secoue actuellement le secteur rural est d'origine récente. Ces difficultés sont dues essentiellement à l'exploitation artisanale du diamant qui a fleuri dans la région.

A - Secteur traditionnel négligé et circuits d'approvisionnement

1°) Un secteur traditionnel négligé

A cause du diamant, les paysans ne font plus l'agriculture de subsistance avec le même enthousiasme qu'auparavant. La preuve, la population rurale, autrefois nombreuse, diminue et cela au profit des activités minières. Ce départ massif à la recherche du gain, se traduit par un abandon du secteur traditionnel dont le rôle primordial était de fournir des produits destinés généralement à la consommation locale.

Cette émigration provoque un déséquilibre entre l'offre et la demande. Cela veut dire que la production alimentaire actuellement obtenue au sein des régions diamantifères, ne satisfait plus les besoins de la population. Laquelle s'accroît considérablement. L'importation constante et massive des produits vivriers indispensables, pour rétablir l'équilibre, devient une nécessité.

a) Situation des champs avant le diamant

1°) La forme et la taille des champs

Dans la région que nous étudions, les champs n'ont pas de forme bien particulière. Ils épousent des formes extrêmement diverses aux contours très mal définis. La superficie des champs varie selon la composition de la famille, de la capacité du travail du cultivateur et surtout du nombre de parcelles par membre de famille.

Ce dernier facteur est déterminant parce que chaque femme en âge de travailler, peut posséder en moyenne trois champs en culture. C'est ainsi que dans un ménage polygame, l'homme doit défricher nécessairement autant de champs qu'il a d'épouses.

Les travaux des champs se font d'ordinairement en commun, en savane comme en forêt. A la seule différence que les travaux des champs incombent davantage aux femmes qu'aux hommes, lesquels vaquent à d'autres occupations plus pénibles que celles des champs. C'est le cas par exemple de la chasse réservée aux hommes. L'abattage des arbres et la préparation d'un nouveau champ, est l'affaire des hommes. Par contre, la récolte est faite essentiellement par les femmes. Celles-ci

se chargent également de faire rouir et sécher le manioc au soleil.

Retenons que dans cette organisation du travail, l'homme reste un élément essentiel surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux champs , dans la brousse. C'est à lui q'appartient l'initiative sur le plan économique. Il décide, organise et entreprend. Tout, finalement, tourne autour de l'homme paysan. La femme paysanne, ne peut, par conséquent, à elle seule supporter le poids de la tâche agricole.

Or, nous avons constaté que ce sont surtout les hommes qui émigrent en direction des chantiers diamantifères. A cet égard, la main-d'oeuvre agricole se réduit considérablement et la production , nécessairement diminue.

2°) Les principaux champs vivriers

On rencontre généralement un seul grand champ portant des cultures de base et une parcelle de faible étendue, portant des cultures secondaires. Et selon la nature des plantes cultivées, les techniques culturales diffèrent très peu.

- Champ de manioc

C'est la principale culture alimentaire dans la région. Elle est fondamentale, car elle constitue aujourd'hui, le principal aliment de base des populations du Sud en général. Le nord connaît la prédominance du mil ou du sorgho.

Le manioc se cultive par bouturage ; c'est-à-dire que le paysan prélève, avant le semis, des boutures sur les tiges de manioc encore saines. Ces boutures, coupées à égale distance, sont enfouies dans les buttes édifiées quelques jours auparavant.

Le manioc le plus bouturé dans la zone, est une espèce hâtive, c'est-à-dire, celle qui arrive à maturité au bout de six mois seulement. Au cours de nos enquêtes, nous avons constaté par exemple, qu'un couple de paysans peut avoir plusieurs champs à la fois. En sorte qu'un paysan arrive à faire plusieurs récoltes dans l'année.

Cette possibilité permet au paysan de constituer des réserves dans des greniers construits à cet effet et d'éviter la famine.

La production du manioc, dans sa quasi totalité, est directement consommée par son producteur. Il est rare que le cultivateur vende son manioc, sauf en cas de force majeure. Par exemple, pour avoir son ticket d'impôt, le cultivateur vend une partie de son manioc pour réunir la somme nécessaire que l'administration exige . Lorsqu'il lui manque du sel, du pétrole pour s'éclairer, du savon, en ce moment-là, le paysan se trouve dans le besoin, alors il vend son manioc.

Mais la plupart du temps, le cultivateur consomme directement son produit. C'est la raison pour laquelle on peut parler d'agriculture de subsistance, dans laquelle le cultivateur ne voit aucun intérêt d'augmenter les superficies cultivées.

- Champ d'arachide

Une autre plante que l'on rencontre souvent, c'est l'arachide. Elle est semée en mars ou avril, en paquets, sur tout le champ dans le désordre. Les semis précoces garantissent une bonne récolte, d'où l'importance du choix des variétés dont le cycle de végétation est bien adapté aux conditions locales de pluviométrie. La maturité de l'arachide vient au bout de 3 mois maximum. Cela veut dire que si l'arachide est mise en terre en avril et on la récolte en août (1). Les coques récoltées sont étalées ensuite au soleil avant d'être conservées dans les paniers.

Comme pour le manioc, chaque ménage peut posséder un ou plusieurs champs d'arachide. La production de l'arachide est entièrement consommée sur place. Le champ est pratiqué non pas en fonction de la capacité de travail du cultivateur, mais plutôt en fonction des besoins de la famille.

- Champ des cultures secondaires

Les cultures secondaires ou marginales se rencontrent partout, généralement, à proximité des cases, à l'intérieur du champ de manioc, de l'arachide (2) ou bien sur une parcelle minuscule aménagée à cet effet.

Ces cultures sont faites uniquement pour la consommation immédiate de chaque famille. Les plantes que l'on a

(1) Dans la région la saison sèche commence en novembre et se termine fin avril. La saison de pluie démarre en avril et se termine en octobre.

(2) C'est ce qu'on appelle souvent, "cultures mélangées ou associées". Un champ porte plusieurs cultures à la fois, mais les récoltes se font à tour de rôle.

l'habitude de trouver souvent sont : la patate, le maïs, le taro, l'igname, les courges. Parmi toutes ces plantes vivrières le maïs tend à s' étendre et à occuper de plus en plus du terrain. Car il entre dans la fabrication de l'alcool de traite, mélangé à d'autres produits, notamment le manioc.

3°) Les techniques culturales

Qu'il s'agisse du champ de manioc ou de l'arachide, les techniques culturales observées restent partout les mêmes dans le Sud-Ouest. Les paysans commencent d'abord par défricher un peu de terrain à la hache et au coupe-coupe. Ensuite, ils mettent le feu puis les cultivateurs remuent les cendres avec une houe et sèment. Les cendres sont considérées comme fumur ou engrais. C'est ce qu'on appelle agriculture extensive sur brûlis.

La culture associée est une pratique culturelle couramment utilisée dans la région (1). Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer sur un grand champ de manioc, de l'arachide et du maïs ou bien sur un champ d'arachide , on trouvera du maïs et du gombo par exemple.

L'association correspond à des nécessités techniques et économiques : continuité dans l'approvisionnement en nourriture tout au long de l'année, utilisation optimale de la fertilité naturelle du sol, répartition des aléas climatiques sur des plantes ayant des cycles végétatifs différents.

(1) Mais la culture pure ne constitue pas une exception ; on en rencontre de temps en temps.

Comme méthode, elle comporte quelques inconvénients; par exemple, le faible rendement souvent observé et qui caractérise cette agriculture traditionnelle.

Cela dit, si nous avons étudié brièvement la situation des champs vivriers à la veille de l'exploitation artisanale de diamant, c'est pour deux raisons. Premièrement, nous avons voulu montrer la permanence des récoltes et des travaux agricoles, dans le système traditionnel, tout au long de l'année. Deuxièmement, que c'est une agriculture pauvre faite uniquement pour se nourrir. On ne produit pas assez ; mais le strict minimum de quoi éviter un déficit alimentaire dans la région. C'est dire que l'autosuffisance, au moins, est assurée.

b) Situation des champs depuis l'extraction du diamant

Pour mieux comprendre le phénomène, il faut savoir que pendant la longue période d'occupation coloniale l'exploitation du diamant n'était pas libre. Le monopole de l'extraction était détenu par les seules sociétés étrangères. Celles-ci avaient confisqué et gardé à leur seul profit tous les gisements de diamant découvertes dans le pays. Cette main-mise, sur les richesses naturelles du pays devait durer longtemps environ 30 ans.

Personne d'autre n'avait le droit d'extraire, ni le droit de vendre la pierre précieuse sur toute l'étendue du territoire.

1°) Libéralisation de l'exploitation

A la veille de l'indépendance nationale, c'est-à-dire

de 1959 à 1960, toutes les sociétés diamantifères coloniales, installées dans le pays, perdirent le monopole de l'extraction et cessèrent leurs activités. Devant cette situation, le gouvernement prit l'initiative d'abolir la réglementation coloniale qui interdisait la détention et la vente du diamant sans autorisation. Au nom des droits coutumiers sur les produits du sous-sol, il autorisait la recherche du diamant, en dehors des permis, par les villageois qui pouvaient disposer librement de leur récolte (1).

Cette décision a suscité l'enthousiasme de la population locale en général et de la masse rurale en particulier. Tout le monde voulait avoir de l'argent. Ce désir de faire très rapidement fortune a été tel que, hommes et femmes abandonnèrent les champs vivriers, les enfants, l'école.

Personne n'était épargné par la tentation. On assista alors à de véritables ruées sur les vallées diamantifères. Ce mouvement, qui commence en 1961, devait s'amplifier surtout à partir de 1963, pour atteindre son point le plus élevé vers 1968.

Cette fièvre du diamant a entraîné dans le Sud-Ouest, une régression catastrophique de l'agriculture locale. Il serait intéressant d'illustrer ces faits par des chiffres. Mais l'agriculture traditionnelle dans son ensemble échappe aux statistiques. Pour la simple raison que les agents du service d'agriculture n'accordent pas aux cultures vivrières la même importance qu'aux cultures industrielles. Ainsi,

(1) Kalék (P.) RCA, La Documentation Française, notes et études documentaires, 3853-3854 (1971) page 35.

seuls les planteurs de café, de tabac, de coton, sont recensés. De ce fait, chaque année, on connaît leur nombre, les superficies cultivées et même le volume de la production. Ce travail est par ailleurs facilité par le simple fait, que les exploitations cafeières longent les voies de communication, alors que les champs vivriers n'obéissent pas à cette localisation géographique imposée pour faciliter l'évacuation des produits d'exportation.

Les champs de manioc se situent de préférence loin des villages à cause des animaux domestiques et aussi à cause de la fertilité du sol, raison fondamentale des déplacements des champs traditionnels dans l'espèce. C'est ainsi qu'il est difficile de dénombrer de façon précise les champs qui sont dispersés çà et là dans la brousse.

Cette conception complique davantage la tâche des encadreurs agricoles qui ne disposent pas de moyens efficaces pour effectuer des visites ponctuelles des champs vivriers.

2°) Chute de la production

L'abandon des activités agricoles de subsistance a provoqué, comme on pouvait s'y attendre, une baisse de la production vivrière. Cette chute, venant s'ajouter à une situation alimentaire déjà précaire au départ, rend de plus en plus problématique la chance de survie des populations des régions diamantifères.

Pour remédier à ce déficit alimentaire, la solution la plus urgente réside dans l'importation des produits qui font défaut. Une importation massive du manioc qui manque

dans la région s'avère indispensable pour pallier le déficit. Car les paysans des zones minières ne pratiquent plus les cultures avec la même intensité qu'auparavant.

La production des cultures traditionnelles, dans sa quasi totalité, est autoconsommée. Par conséquent, nous ne disposons pas de données chiffrées pour évaluer d'une part la diminution de la production vivrière et d'autre part, estimer avec précision la quantité d'aliments qui vient de l'extérieur.

Mais ce que nous savons, c'est que le diamant a provoqué dans la région, une régression réelle de la production agricole.

3°) La vie chère

Généralement, en Centrafrique, les régions diamantifères sont de grands foyers de concentration humaine. Elles constituent donc un excellent débouché pour les commerçants qui y trouvent là un endroit favorable pour écouler leurs marchandises. Il s'agit des produits de toutes sortes, qui sont vendus à des prix très élevés. Ce qui leur permet de réaliser des bénéfices très encourageants. C'est ainsi que les zones diamantifères sont considérées comme le "paradis terrestre" des commerçants en tous genres.

En réalité, avant l'introduction de l'économie du diamant, on ne connaissait pas le phénomène de hausse des prix. Ce sont les diamineurs (1), en effet, qui sont, aujourd'hui

(1) Diamineurs ou diggers : termes utilisés par V. Wurzberger, H. Kleinot, Amimm et n. Lasman de l'Institut géologique

à l'origine de la vie chère dans la région. Parce que lorsqu'ils ont de l'argent, ils ne se contrôlent pas lorsqu'ils font leurs achats. En vérité, ils ont une drôle de façon de faire le marché. Ils agissent comme de véritables drogués.

Au marché, par exemple, le diamantaire ne perd pas son temps pour discuter les prix des vivres. Il ne cherche pas à diminuer le prix, pratique couramment utilisée dans la campagne pour acheter toujours moins cher (1). Non seulement le mineur achète sans marchander, mais il refuse volontairement le reliquat qu'on lui rend. C'est ainsi que, de plus en plus, les gens ont perdu l'habitude de marchander les prix, de crainte de s'humilier. Car lorsqu'une personne essaie de débattre le prix, on lui dit souvent : "Vous n'avez pas de sous, allez ailleurs, nous attendons les diamantaires" (2).

C'est ainsi que les prix se sont mis à monter en flèche, dans le secteur. Les masses les plus démunies n'approuvent pas la vie chère, car elles ne disposent pas assez de ressources pour faire face à un nouveau train de vie né de l'exploitation du diamant.

(Suite de la note de la page précédente)

d'Israël, dans leur rapport de missions : les gisements diamantifères en RCA (du 24/2/63 au 2/4/63, Jérusalem, 1963). Le terme signifie simplement chercheur individuel du diamant.

- (1) C'est-à-dire que si un article a un prix marqué de 7500 F CFA par exemple, un client qui sait marchander, arrive à emporter l'article au prix qu'il aurait souhaité ; 6000 ou 5000 F. CFA au lieu de 7500 F CFA, le prix au départ.
- (2) Diamantaires : C'est-à-dire, qui ont de l'argent. Le terme est couramment employé dans la région, c'est même devenu très familier.

Ces hausses injustifiées touchent notamment les produits alimentaires parmi lesquels, le manioc, la viande, l'arachide et l'huile. A Bangui, capitale de la RCA, qui se trouve à plus de 500 kilomètres de Berbérati, la vie est relativement moins chère qu'à Carnot ou à Nola, proches de Berbérati. Un sac de manioc pesant 100 kilogrammes est vendu 6000 à 7000 F CFA, un poulet 1600 F CFA, un cabri vivant 500 F CFA. A Carnot, le même sac de manioc coûtera 12000 F CFA à 15000 F CFA, soit 2 à 3 fois plus cher qu'à Bangui, un poulet reviendra à 2500 F CFA à 3000 F CFA et un cabri 15000 F CFA.

Ces exemples, parmi tant d'autres, sont des faits qui montrent que la vie est chère dans la zone minière du Sud-Ouest centrafricain. Malgré ces prix forts, les marchandises, notamment les vivres, se vendent mieux ici qu'ailleurs. Car le pouvoir d'achat des diamantaires est bien supérieur à celui des paysans. Les fonctionnaires, généralement les mieux rémunérés, tous se plaignent et reconnaissent unanimement que la vie coûte cher dans la région.

C'est ainsi que nous constatons que le diamant n'apporte pas aux paysans émigrés, le bonheur qu'ils recherchent. Au contraire le diamant, aggrave leur misère. Ils obtiennent des gains substantiels mais ils dépensent tout pour se nourrir. Les commerçants sont plus satisfaits car ils réalisent de bonnes affaires. Mais les exploitants artisans n'ont pas la possibilité d'épargner et de constituer des économies indispensables pour pouvoir investir ailleurs.

2°) Les circuits d'approvisionnement

Le bilan de la branche agricole régionale apparaît comme largement défavorable. Car les productions alimentaires

ne couvrent plus les besoins des habitants de la région. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'approvisionnement en produits agricoles de première nécessité est indispensable pour combler le manque.

Dans ce domaine là, nous pouvons dire que selon les renseignements recueillis auprès des commerçants de manioc, personne ne détient le monopole du ravitaillement ; Hommes et femmes se disputent le marché. Celui ou celle qui dispose de l'argent nécessaire et du matériel, peut se lancer à la conquête du marché. Pourvu qu'il fournisse de façon permanente le manioc à une région qui n'en produit plus assez.

A cet effet, deux importants centres, tous deux producteurs de manioc, offrent des conditions favorables pour la collecte de ce produit sous forme de cassettes. Il s'agit de la préfecture de la Nana-Manbéré 260 kilomètres de Berbérati et de l'Ombella M'Poko, 490 kilomètres. Ces régions constituent de véritables greniers à manioc où les collecteurs descendent souvent s'approvisionner puis repartir ensuite vers le Sud-Ouest pour livrer le manioc sur le marché (carte n. 7 page 98).

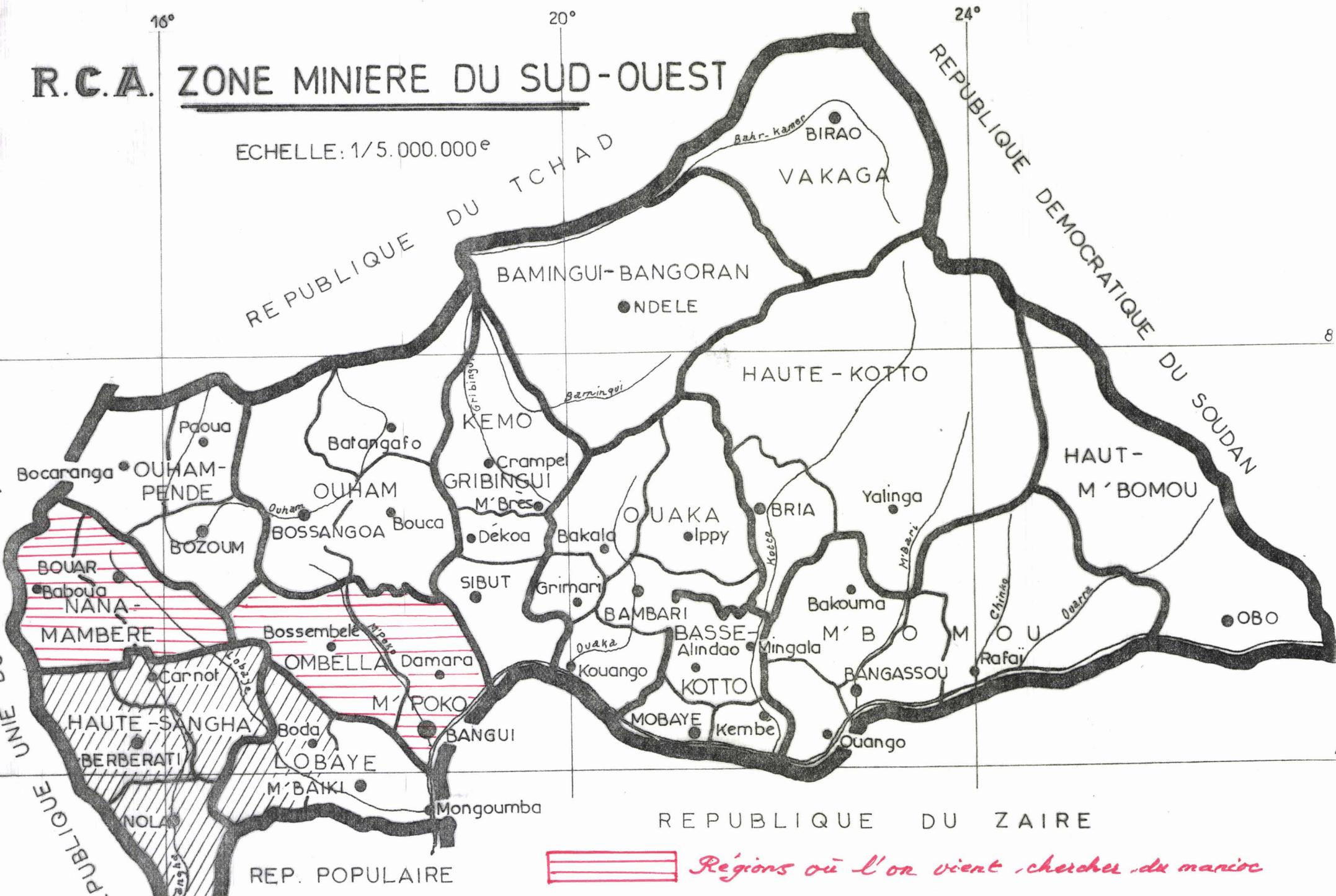
1°) Circuit Nord

Ce circuit intéresse particulièrement la préfecture de la Nana-Mambéré, chef-lieu Bouar, 34.000 habitants. C'est la troisième ville de la RCA, après Bangui, 350.000 habitants et Bambari, 36.000 habitants.

Région plus agricole que minière, la préfecture de la Nana-Mambéré produit du coton, principale culture industrielle et le manioc, principale culture vivrière. Parmi ces cultures, le manioc occupe une place prépondérante, d'abord parce qu'il

R.C.A. ZONE MINIERE DU SUD-OUEST

ECHELLE: 1/5.000.000^e



constitue le principal aliment de base de la population. Ensuite, parce que la présence de la base militaire française de Bouar, fut un facteur important qui incita les agriculteurs à s'adonner davantage au manioc, lequel se vend par ailleurs mieux que le coton.

C'est ainsi que toutes les communes rurales, sans exception, font du manioc de très bonne qualité, par exemple, les communes de Fô, Dôaka, et Yenga. Les superficies cultivées en manioc sont ordinairement plus étendues que celles occupées par le coton (1). Il est évident qu'avec les outils rudimentaires dont dispose le paysan, celui-ci ne peut, à lui seul, réaliser un champ de grandes dimensions.

Pour ce faire, il faut appel à l'aide étrangère. La forme d'aide la plus observée dans la région, est celle qui consiste à inviter des amis ou voisins pour les travaux de défrichement. Le cultivateur qui lance l'invitation doit se préparer à l'avance pour organiser l'accueil des amis qui viendront. A cet égard, il prépare de l'alcool, de manioc et de la nourriture en quantité suffisante.

Au jour indiqué, les invités arrivent à l'endroit choisi et effectuent des travaux. Une fois les opérations culturales achevées ; lesquelles ne durent en principe qu'une journée, les invités mangent et boivent à satiété avant de quitter le lieu. C'est ainsi que le cultivateur, grâce au concours de ses voisins, possèdent souvent dans la région un grand champ. Cette entraide est rarement pratiquée dans les zones forestières, par contre, elle est très répandue dans les zones de savane.

(1) En RCA, la superficie moyenne d'un champ de coton, telle qu'elle est exigée par les autorités est de 50 ares par paysan. Mais puisque le manioc se vend mieux alors le paysan augmente la surface du champ du manioc, pour espérer en gagner davantage.

C'est donc dans ce vaste grenier à manioc que hommes et femmes, ayant pris goût au commerce viennent ici collecter le manioc nécessaire qu'ils vont ensuite revendre, à prix d'or, sur les chantiers diamantifères dans tout le Sud-Ouest.

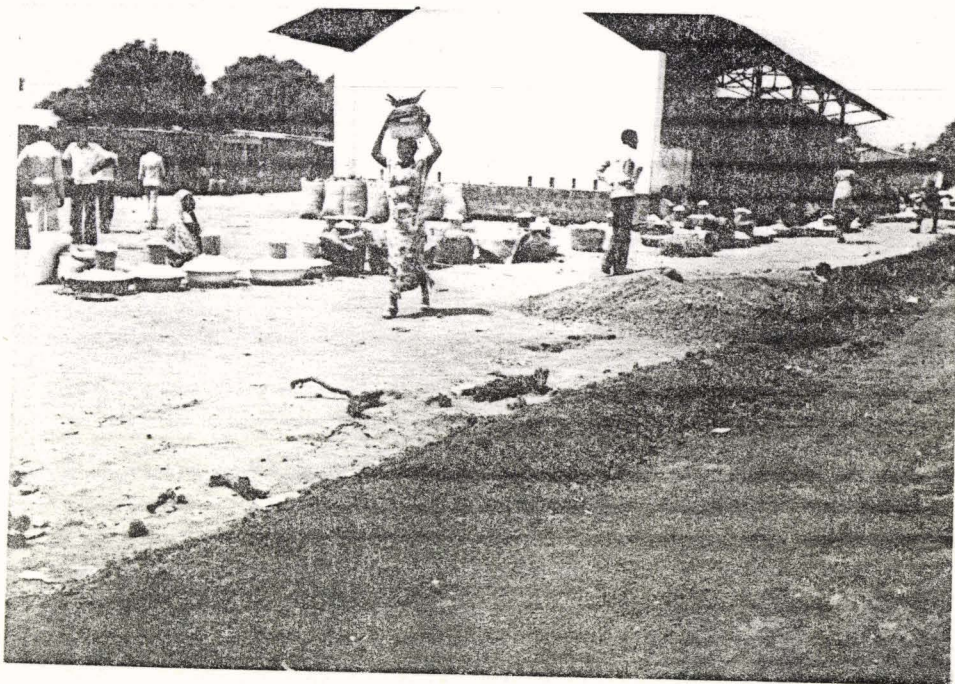
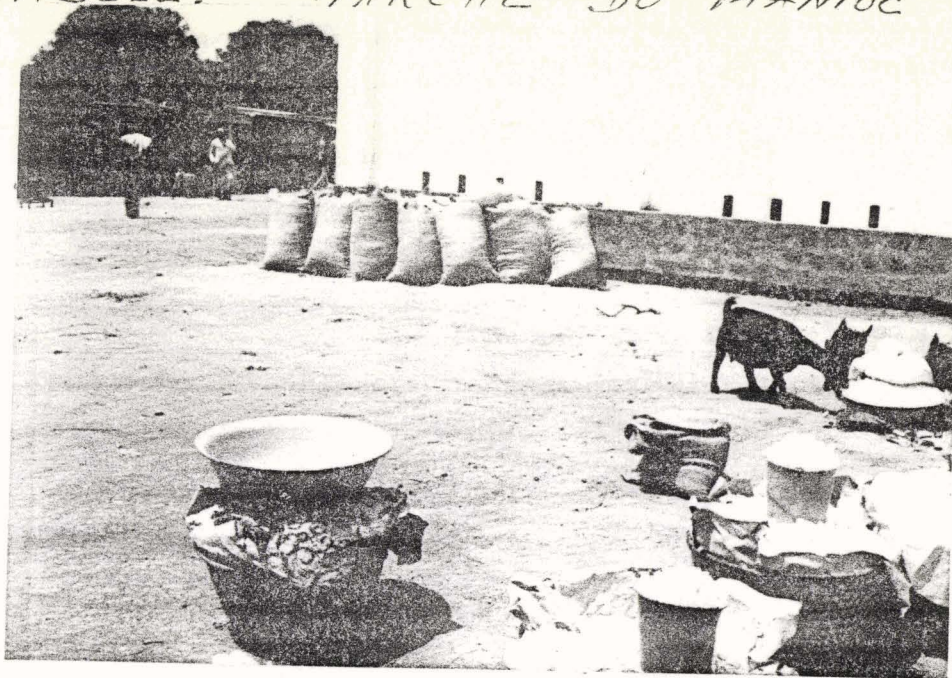
L'attrait de ce trafic est tel que les collecteurs du manioc viennent séjourner longtemps, plusieurs fois parfois, dans la région de la Nana-Mambéré. Pendant leur séjour, ils réunissent la quantité du manioc correspondant à leur capital. Une fois que le manioc est ensaché, les collecteurs le transportent par camion. Le parcours suivi par le manioc est le suivant : Baboua - Bouar - Baoro - Carnot.

2°) Circuit Est

Ce circuit couvre la préfecture de l'Ombella M'Poko, chef-lieu Bangui, 350.000 habitants. Dans cette préfecture, le développement de la culture du manioc est intimement liée à la présence de Bangui où vivent des centaines de consommateurs de manioc. C'est à Bossembalé particulièrement que les citadins viennent faire leur provision de la semaine. Ce produit est tellement demandé que les paysans ont tendance à négliger carrément la culture du coton.

En vérité, il faut le reconnaître, le manioc s'écoule facilement et rapporte mieux que le coton - dans la région - Les paysans sont contents parce qu'ils fixent eux-mêmes le prix du manioc, alors que le coton, ce sont les autorités qui les décident. Par conséquent les producteurs du manioc sont libres. Ils augmentent ou diminuent les prix selon leur bon vouloir. Cette liberté de prix encourage les cultivateurs qui font davantage de manioc que du coton.

BOSSEMBELE: MARCHÉ DU MANIOC



C'est finalement dans cette région que les hommes et les femmes chargés de fournir à manger aux populations des régions diamantifères, organisent des achats de manioc, qu'ils vont ensuite revendre.

La démarche suivie reste la même ici que dans la préfecture de la Nana Mambéré. On achète , on accumule, puis on transporte sur les chantiers de diamant. Pour prévenir des ruptures de stock, certains marchands acceptent volontiers de se faire aider, moyennant une modique somme d'argent, par des jeunes gens recrutés dans le village.

Ces jeunes sont chargés de collecter auprès des cultivateurs la quantité du manioc voulue. De cette manière, les marchands de manioc, même absent, de la région, sont au moins sûrs de trouver en temps opportun la marchandise dont ils ont besoin. Le trajet suivi par le manioc pour aboutir dans le Sud-Ouest est le suivant : Bossembélé - Yaloké - Gadzi - Zaossougou - Carnot - Berbérati.

Cela dit, ce trafic a permis à ceux qui l'organisent de s'enrichir en mettant de l'argent de côté. Ce qui permet d'investir modestement en stimulant par exemple les petites activités commerciales installées soit à Bangui soit dans leur région d'origine. Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui construisent de belles maisons et achètent des véhicules pour le transport du fret.

3°) Situation actuelle

Aujourd'hui, l'agriculture de subsistance, n'a pas encore retrouvé sa pleine vitalité. Il faut des années à une

agriculture durement perturbée depuis 1961, pour se reconstituer peu à peu. Pour ce faire, elle a besoin de bras. Or ces bras s'obstinent à demeurer dans les chantiers diamantifères, malgré de multiples déceptions. Des centaines de petits paysans qui sont déracinés vivent ainsi. Ils ont pris goût et préfèrent y rester le plus longtemps possible. On peut les comparer aux éleveurs nomades qui sillonnent nos savanes à la recherche de l'eau et de l'herbe pour leur bétail.

En se déplaçant, les artisans peuvent parcourir plusieurs kilomètres. Dans ce mouvement incessant, ils ne peuvent s'adonner à l'agriculture. La tentation persiste encore aujourd'hui et la situation alimentaire, en général, est loin d'être résolue à 100 %.

4°) Timide retour à la terre. Pourquoi ?

Toutefois, nous avons constaté au cours de nos enquêtes que le secteur traditionnel essaie de se relever. Mais le résultat paraît bien mince. Ce timide retour à la terre peut être expliqué par deux causes fondamentales.

a) Causes techniques

La première semble être en relation étroite avec l'épuisement des gisements de diamant à ciel-ouvert, travaillés autrefois dans la région. Il existe, en effet, dans la région deux sortes de gisements qui, l'un et l'autre, nécessitent des méthodes d'exploitation différentes. L'une dite artisanale, s'intéresse davantage à des gîtes dans le lit de petites rivières parce qu'ils sont près de la surface. Comme nous l'avons décrit dans les pages précédentes, leur exploitation

ne demande pas la mobilisation de gros capitaux. Les gisements de cette espèce abondaient, d'où l'affluence des petits artisans venus de toutes parts, pour extraire la pierre précieuse. L'autre méthode, dite industrielle s'attaque même à des gisements de terrasse. Or, pour extraire le gisement de terrasse des moyens modernes deviennent nécessaires. Il faut presque toujours extraire d'abord une épaisse couche de stérile et ensuite le gravier. Ce qui représente une somme importante de travail qui peut être fait qu'avec des engins puissants.

Dans cette perspective, la tâche des petits artisans se complique au fur et à mesure que ces gisements à ciel-ouvert donc faciles à travailler se font de plus en plus rares. Il est de plus en plus question de revenir, sans aucun doute, sur l'exploitation industrielle. Le petit exploitant-artisan qui n'a pas les ressources des grandes sociétés se verra écarter.

b) Cause psychologique

La deuxième paraît être une cause psychologique. Lorsqu'un paysan décide d'abandonner volontairement ses champs pour aller faire le diamant, c'est qu'il espère vivre mieux là où il va. Il quitte avec une idée arrêtée. Il émigre dans l'intention de faire fortune dans un temps relativement très court. Mais malheureusement en matière de diamant, il y a souvent des surprises. En réalité, cette fortune ne se gagne pas du jour au lendemain, comme souhaitent les uns et les autres, d'où le découragement. Actuellement, un nombre extrêmement important des exploitants connaissent des échecs dans leur aventure. Si bien qu'après avoir fait du diamant pendant longtemps et sans succès, ils décident de retourner à la terre.

D'après un recensement réalisé aussitôt après le coup d'état de 1979, par les Inspections agricoles du Ministère de l'agriculture de la RCA, le nombre total des cultivateurs dans le Sud-Ouest s'élèverait à 50.772. Il est bien entendu que ce nombre ne concerne pas les émigrants qui tentent de retourner à la terre, après avoir subi des revers dans le secteur du diamant. Mais ces tableaux donnent une idée de la situation d'ensemble des cultures vivrières, telles qu'elles sont pratiquées dans la région. Le décompte, par secteur agricole, s'établit de la manière suivante (cf. tableaux n. 6 pages 106-107 108-109 (1) .

(1) Mais ces chiffres , à notre avis, ne reflètent pas la réalité. Car ce recensement a été fait sous la contrainte du nouveau gouvernement qui voulait avoir une idée claire sur l'état de l'agriculture du pays au lendemain du coup d'état. Les documents officiels sont ce qu'ils sont, c'est pour quoi nous devons prendre ce bilan avec réserve.

TABLEAU 6 - RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTION AGRICOLE DE LA HAUTE
SANGHA (chef lieu Berbérati).
Situation des cultures vivrières 1979-1980

a) Manioc

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Berbérati	7.624	1.416,80
Carnot	7.516	1.565,14
Gamboula	1.376	174,00
Total	16.516	3.155,94

b) Arachide

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Berbérati	5.967	855,33
Carnot	4.450	746,81
Gamboula	1.929	213,67
Total	12.346	1.815,81

c) Maïs

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Berbérati	4.692	1.245,00
Carnot	3.072	579,07
Gamboula	496	102,04
Total	8.260	1.926,11

d) Paddy

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Berbérati	42	4,88
Carnot	110	28,60
Gamboula	128	9,84
Total	280	43,32

Rapport annuel de l'Inspection agricole de la Lobaye (chef-lieu M'Bairi).

Situation des cultures vivrières 1979-1980

a) Manioc

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Boda	1.076	290,50
Nana	1.211	536,40
Boganda	324	130,59
Lobaye	767	186,30
Boute Lossi	1.807	656,21
Total	5.185	1.800

b) Arachide

Secteurs agricoles	Nombre de Planteurs	Superficie en ha
Boda	537	66,25
Nana	566	57,10
Boganda	338	125,65
Lobaye	576	166,00
Bouté-Lossi	1.326	186,00
Total	3.343	601,00

c) Maïs

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Boda	697	91,75
Nana	346	45,00
Boganda	356	143,22
Lobaye	702	96,25
Bouté-Lossi	821	126,35
Total	2.922	502,57

d) Paddy

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Boda	654	323,90
Nana	151	47,00
Boganda	321	87,21
Lobaye	168	68,24
Bouté-Lossi	626	132,25
Total	1.920	658,60

Tableau récapitulatif (1)

a) Manioc

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Haute-Sangha	16.516	3.155,94
Lobaye	5.185	1.800,00
Total	21.701	4.955,94

b) Arachide

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Haute-Sangha	12.346	1.815,81
Lobaye	3.343	601,00
Total	15.689	2.416,81

c) Maïs

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Haute-Sangha	8.260	1.926,11
Lobaye	2.922	502,57
Total	11.182	2.428,68

d) Paddy

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Haute Sangha	280	43,32
Lobaye	1.920	658,60
Total	2.200	701,92
TOTAL	50.772	10.503,35

(1) Nous n'avons pas obtenu de renseignements concernant la préfecture de la Sangha Economique, nouvellement créée.

Le Sud-Ouest centrafricain compte environ 331.760 habitants. Parmi cette population, on compte un peu plus de 241.286 ruraux et un peu moins de 90.474 citadins. Mais compte tenu des données chiffrées dont nous disposons, les inspections agricoles n'ont recensé que 50.772 cultivateurs en activité, contre 241.286 ruraux. La différence est grande car, en principe, il n'y a que 20 % des paysans qui s'efforcent actuellement de produire.

Cette proportion est bien faible ; c'est la raison pour laquelle le Sud-Ouest fortement ébranlé par les activités minières , doit dépendre, pour une partie de l'extérieur. Cette situation de dépendance est loin d'être éliminée complètement malgré les nombreux appels des préfets qui tentent de convaincre les ruraux émigrés de revenir à la terre.

Toutefois, on note avec satisfaction un timide retour. Cette reprise lente de la culture vivrière est observée ; mais les résultats sont aussi lents à apparaître.

Dans le secteur industriel, les superficies cultivées ne cessent de diminuer aussi à cause de l'économie du diamant qui draine la presque totalité de la main d'oeuvre ouvrière. Certes, on évoque de temps à autre, d'autres causes. Celles qui sont plus citées sont : des impôts trop lourds imposés par l'Etat, le manque de crédits et des insecticides, etc. Mais après une analyse profonde de la situation, l'activité minière nous paraît être le facteur le plus déterminant.

B - Un secteur cafeier abandonné

Toutes les espèces de cafeiers existent en Centrafrique, à l'état spontané dans les milieux naturels divers.

L'habitant favori des cafeiers est la forêt. C'est pourquoi le cafeier est considéré par les botanistes et les agronomes comme ayant fait partie originellement d'un ensemble forestier (1).

Le Sud-Ouest centrafricain couvert en grande partie de forêt, abrite depuis très longtemps une cafeieuculture très prospère.

1°) Historique

Avant l'indépendance, les plantations cafeières n'étaient travaillées que par les seuls colons blancs. Les premières productions européennes n'ont commencé à fleurir que vers 1930-1935, d'abord dans la région de l'Ombella-M'Poko. Elles sont étendues ensuite sur les préfectures de la Lobaye et de la Haute-Sangha. Puis viennent enfin les préfectures de la Basse-Kotto et de M'Bomou qui donnèrent à leur tour du café sur le marché mondial.

Les exploitations familiales, c'est-à-dire indigènes, n'ont commencé que très récemment, vers 1950- 1954. Aujourd'hui, en Centrafrique les plantations familiales intéresseraient entre 25.000 et 30.000 petits planteurs, avec une tendance à la progression dans toutes les zones pratiquant la culture du café.

En ce qui concerne le Sud-Ouest Centrafricain particulièrement, la première plantation coloniale a été créée par Lopez Margarido, à Lindjombo, au Sud de Nola. Environ 800

(1) Bulletin du service des sols (RCA). Potention Agro-Ecologique de la RCA, le cafeier page 53 (Extrait : Service de pédologie et de la conservation des sols (projet FAO, CAF, 8801, juin 1980).

manoeuvres, recrutés principalement dans la préfecture de la Nana-Mambéré, participèrent à l'ouverture de cette plantation vaste de 573 hectares.

A l'exemple de Margarido, d'autres colons l'imitèrent. C'est ainsi que Santini, Lift, Duret, Martins, Delaigne, Ajax, arrivèrent et s'installèrent à Salo, à Nola, à Berbérati et à Carnot. Les indigènes de la région se sont lancés dans la caféiculture un peu tard.

Il est à noter que la plantation familiale ne dépasse pas 0,50 hectare. Dans l'ensemble les productions sont généralement faibles, 100 à 250 kilogrammes à l'hectare. En revanche, les grandes exploitations fourniraient entre 600 et 1000 kilogrammes à l'hectare.

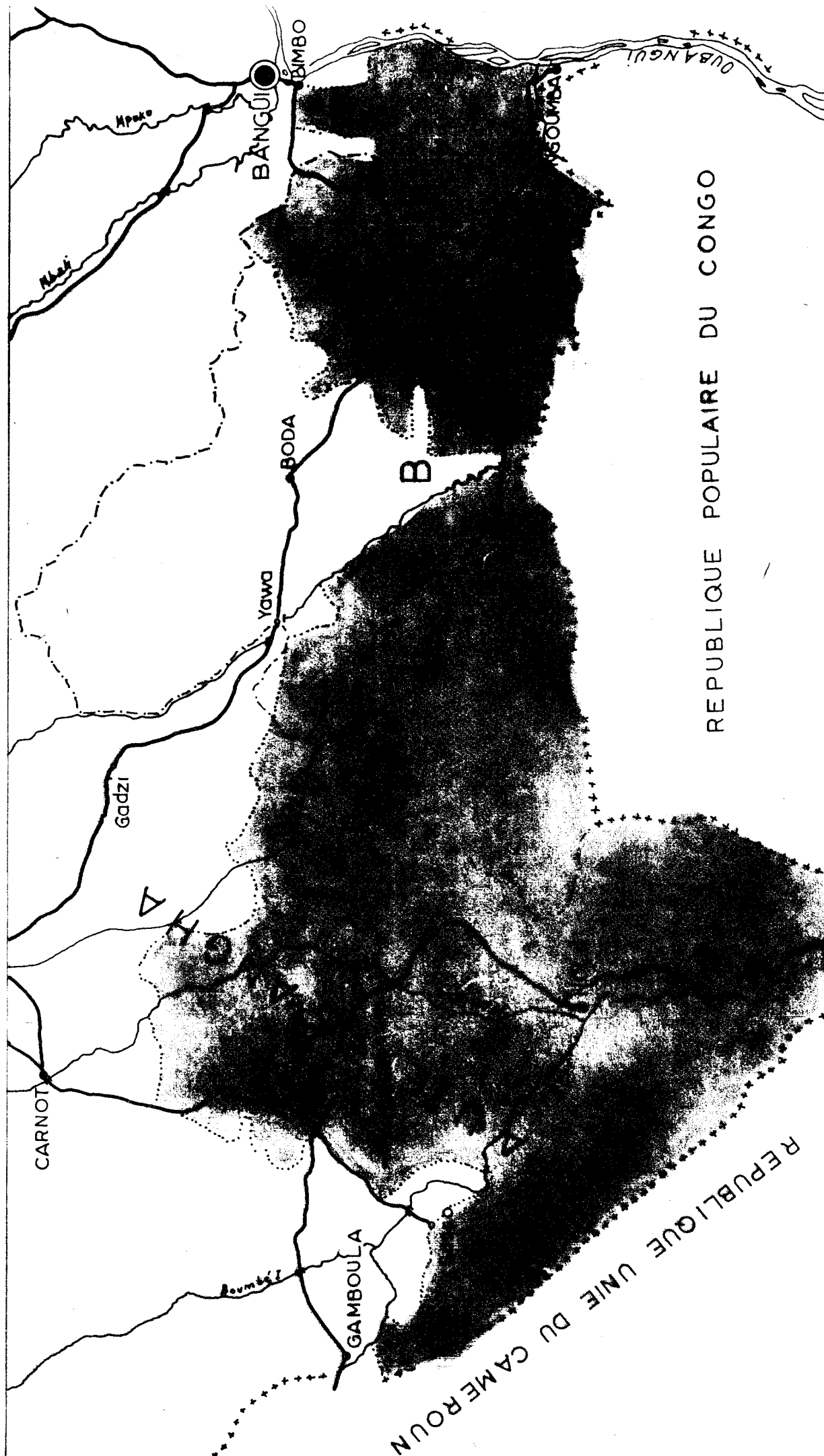
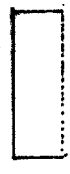
2°) Variétés

On parle couramment de trois variétés de caféiers cultivées dans la région. Ces trois espèces sont le café Robusta, le café Nana et le café excelsa. La plus importante est la variété Robusta. Cette espèce est beaucoup cultivée parce qu'elle se comporte mieux dans la région, puis d'autre part, qu'elle résiste aux maladies. Sa croissance est rapide et peut entrer en production dès la 3ème année et parfois même dès sa seconde année.

Le café Nana, a été découvert en Centrafrique par un planteur en 1926 dans une galerie forestière de la rivière Nana, affluent de la Mambéré qui elle-même affluent de la Sangha. Cette variété est très cultivée dans la sous-préfecture de Carnot.

R.C.A : ZONE FORESTIERE et ZONE DE SAVANE de l'Ouest

ECHELLE: 1/1.500.000^e



REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

Le café excelsa est une variété toute récente. Rappelons que le kilogramme du café Robusta est acheté au producteur plus cher que les autres espèces de café. Par exemple, au cours de la campagne 1973-1974, un kilogramme de Robusta a coûté 55 F CFA, tandis que l'excelsa a été acheté au producteur 50 F CFA. Tout récemment, 1980-1981, le prix au kilogramme du café cerise a augmenté sensiblement dans la région : Robusta 120 F CFA ; Excelsa 60 F CFA.

Cette augmentation des prix doit avoir une répercussion dans la région surtout où elle peut inciter davantage à la culture du café.

3°) Aires géographiques de culture de café

Lorsqu'on observe attentivement la carte de végétation du Sud-Ouest, on constate que deux principales formations végétales se répartissent inégalement l'étendue du territoire : la forêt et la savane (carte n. 8 page 113). Fort de cette constatation, nous distinguons plusieurs zones de culture de café, à savoir des zones sans contraintes climatiques et des zones avec contraintes climatiques.

Plus on va vers le Sud, plus la pluviométrie est abondante, ce qui permet d'obtenir de bons rendements. En revanche, à Carnot, les pluies sont de moins en moins abondantes ce qui ne favorise pas un meilleur rendement.

- zone sans contraintes climatiques.

Cette zone est située entièrement dans la forêt dense. Celle-ci correspond au climat le plus humide de la région. Cette zone intéresse tout le Sud de Nola, la région de Boukoko où se trouve la station expérimentale pour l'étude du

250

Bow

• Bossembélé' MANIOU

- cannot

• *Barberati*

Boda

BANGUI

• Монголы •

CAFEIER

MBgiki

nota.

$$\frac{\alpha}{\Sigma}$$

CA. 540 / Y ER

100

300

300

cafeier, cu cacaoyer et l'Institut d'Etudes agronomiques d'Afrique Centrale de Wakombo.

- zone avec contraintes climatiques faibles. Cette zone couvre le sud de Bangui, M'Baïki, Mongoumba.

- zone avec contraintes climatiques sérieuses. C'est une zone où les risques d'irrégularités de pluies en janvier et février, parfois en décembre, ne donnent pas de garantie pour des récoltes élevées et sûres. Elle intéresse particulièrement Carnot, Boda, Berbérati (carte n.9, page 445).

Cela dit, l'étude des aires géographiques des cultures de café, démontre qu'il n'y a aucun obstacle majeur pouvant empêcher l'implantation et le développement de la cafeiculture dans le Sud-Ouest. Si aujourd'hui cette culture connaît des difficultés, celles-ci sont dûes en grande partie à l'essor des activités diamantifères qui se développent d'une manière anarchique dans la région.

a) Situation avant l'extraction du diamant

Trois importantes cultures industrielles se disputent l'étendu cultivable du Sud-Ouest centrafricain : le cafeier, le cacaoyer et le tabac. Mais, parmi ces trois plantations, le cafeier, est de loin, la principale. La production, qui parvient pour 50 % des petits paysans et le reste d'une quarantaine d'entreprises industrielles, n'a cessé de s'accroître jusqu'à 1964. En effet, en 1954, la production qui était de 1100 tonnes, est passée à 1800 tonnes en 1958 ; soit une croissance de 61 %. En 1962, 2600 tonnes et en 1964, 2700 tonnes soit une augmentation de 10,3 % en deux ans.

Au regard de ces chiffres, nous pouvons affirmer que le café occupait une place assez confortable dans la vie agricole régionale, avant la libéralisation de l'exploitation du diamant. Sa contribution n'est pas à négliger ; parce qu'il a procuré à l'Etat en 1978, par exemple, des recettes de l'ordre de 4701 millions de F. CFA (1). Le bois n'a fourni que 2649 millions de F. CFA. Cela prouve que le café est une culture industrielle qui promet dans l'avenir.

Mais depuis quelques années, surtout à partir de 1964, le café du Sud-Ouest notamment se heurte, à des problèmes sérieux, parmi lesquels, celui de la main-d'oeuvre. L'absence permanente de cette main-d'oeuvre crée un réel handicap au développement de la caféiculture dans la région.

Pour mieux suivre le déroulement du phénomène, seules les préfectures de la Haute Sangha et la Sangha Economique, ont retenu notre attention. Car les documents dont nous disposons y sont antérieurs à 1969. Donc, par souci de clarté, nous avons jugé bon de laisser de côté la préfecture de la Lobaye.

1°) Situation des plantations familiales en 1961 (2)

En 1961, c'est-à-dire peu après la libéralisation de l'exploitation du diamant, le nombre de planteurs s'élevait à 4.336. Ces producteurs familiaux étaient répartis ainsi selon les secteurs agricoles.

-
- (1) Données statistiques sur les activités économiques, culturelles et sociales (Ministère de la Coopération).
 - (2) Rapport annuel (1962-1963). Inspection Agricole de la Haute-Sangha. Lorsque l'on regarde ce tableau, on constate que le nombre des planteurs familiaux est élevé ; en revanche la superficie cultivée est faible.

Secteurs agricoles	Nombre de planteurs	Superficie en ha
Préfecture de Hte Sangha		
Berbérati centre	107	112,25
Basse-Batouri	57	40,20
Wakanga	68	51,05
Basse Mambéré	338	229,85
Haute Batouri	105	51,13
Haute Boumbé	155	79,86
	<u>830</u>	<u>564,34</u>
Sous-Préfecture de Gamboala		
Basse-Boumbé	158	87,83
Basse-Kadéi	279	149,44
Haute-Kadéi	991	474,18
	<u>1.428</u>	<u>711,45</u>
Préfecture de Sangha Econo- mique		
Bilolo	923	652,01
Loppo	<u>638</u>	<u>405,01</u>
	1.561	1.057,02
Sous-Préfecture de Carnot		
Haute-Mambéré	517	461,09
Topia	-	-
M'Balé	-	-
	<u>517</u>	<u>461,09</u>
TOTAL	4.336	2.797,86

Lorsque l'on regarde le tableau, on constate que la superficie cultivée par 4.336 planteurs est assez faible ; 2.797,86 hectares soit en moyenne 0,64 hectare par paysan. Cette faible étendue ne surprend pas du tout car le cultivateur crée souvent sa plantation de cafeier seul. Il le fait selon ses capacités de travail et aussi en fonction des outils qui sont employés.

2°) Situation des plantations industrielles (1)

Noms des planteurs industriels par centre	Superficie en ha
Préfecture de la Haute-Sangha	
<u>Berbérati</u>	
Carvaillo	360
CFSO Bania	43
Chabal	413
Delaigue	42
Mission Catholique	160
Michel Michaux	100
Gouvéa	100
Martins	85
SAD	170
Sanghamine	30
Santana	350
SAC	100
Sylvoz	195
Xavier	25
Danzé	30
Baba Salao	5
Bardeau Martin	75
	2.283

(1) Rapport annuel (1962-1963) Inspection Agricole de la Haute Sangha.

Noms des planteurs industriels par centre	Superficie en ha
<u>S/P Gamboula</u>	
Culousscou	80
Belikombo	75
Legoff	110
Lissaka Gérard	15
Gandy Jacques	20
	300
 S/P Carnot	
<u>Carnot</u>	
Ajax	500
Abba Issa	62
Maulois	120
Pernet	100
Socana	375
Sam Meyer	110
Sat Gervet	222
Robinet	204
Lechelle	10
	1.703
 Préfecture de la Sangha Economique	
<u>Nola</u>	
Duret	580
Unicoop Salo	475
EMONA Café	573
S.P.N. Bambia	150
Doma Joseph	13
Saradouma	12
Moro	12
Palès	15
R.P. Jean Baptiste	4
	1.834

Selon le recensement de 1961, la Haute-Sangha et la Sangha Economique, groupaient ensemble 40 propriétaires de grands domaines de cafeiers ou encore 40 planteurs industriels ou semi-industriels (1). Parmi ces planteurs qui détiennent de grandes exploitations cafeières se trouvent des planteurs nationaux. Ceux-ci, se distinguent par leur nombre , 9 au total contre 31 exploitants expatriés (2), en majorité des portugais.

La superficie cultivée par les planteurs industriels ou semi-industriels couvre 6.120 hectares, soit une moyenne de 153 hectares, par planteur industriel. Il s'agit donc de grands domaines qui demandent une main-d'oeuvre nombreuse pour leur entretien. Cette main-d'oeuvre venait pour la plupart d'ailleurs. En effet, les propriétaires des exploitations allaient la recruter loin, c'est-à-dire au Nord de la région.

Ces manoeuvres agricoles étaient des salariés payés en principe par jour effectif de travail. Le salaire minimum agricole garanti (SMAG) est de 6.750 F CFA par mois, soit un salaire journalier de 225 F CFA. Comme on le constate , ce salaire est bas par conséquent il est peu stimulant.

3°) Localisation des domaines

Comme nous l'avons indiqué plus haut, toutes les plantations industrielles de café sont généralement installées le long des voies de communication. Cet emplacement n'est pas

-
- (1) Termes employés dans le rapport dressé par le service de l'agriculture de la région de la Haute-Sangha.
 - (2) Ce terme est utilisé pour désigner les blancs qui possèdent dans le secteur des champs de café particulièrement.

le fait du hasard. Il répond à un souci majeur, l'évacuation des produits. C'est la tendance générale que l'on observe lorsque l'on parcourt le secteur.

4°) Usines de décortiquage

Toutes les sociétés cafeeières dans la région disposent sur place des aires de séchage et des usines de décortiquage. Les planteurs industriels vendent directement leur café sous forme de café marchand, c'est-à-dire du café déjà décortiqué. En revanche, les planteurs semi-industriels et les planteurs familiaux ne possédant pas de machine, vendent leur café sous forme de café cerise, c'est-à-dire non décortiqué. De temps en temps, les planteurs familiaux louent une machine et font décortiquer leur récolte avant de la vendre. Mais cette opération revient généralement cher aux petits paysans, lesquels préfèrent vendre directement à la coopérative du café cerise.

Comme on le remarque, la culture du café occupait une place de choix dans la région, avant le bond en avant de l'économie du diamant.

b) Situation pendant l'intense activité minière

Au fur et à mesure que les activités minières fleurissent dans la région, on constate que les grandes exploitations cafeeières notamment, traversent une crise. La main-d'oeuvre si abondante et à bon marché, déserte les champs de café. Car elle a constaté qu'elle est mal payée alors que les prix, des denrées alimentaires courantes et les produits fins en tous genres, flambent. Du coup les

superficies cultivées et les productions cafeeières chutent dangereusement.

1°) Net recul des plantations industrielles

(cf. tableau n. 7 page 124).

Pourquoi cette dépopulation du secteur industriel ? Duret, planteur industriel à Nola, que nous avons rencontré et interrogé, a déclaré : "Les exploitations diamantifères, d'une part, et les entreprises forestières récemment installées d'autre part, nous prennent toute la main-d'oeuvre disponible".

En effet, nous avons constaté que les manoeuvres fuient parce que ceux-ci sont moins rémunérés (6750 F CFA par mois). Par contre, les sociétés minières par exemple paient un manoeuvre (15000 F CFA par mois), soit le double. Puisque tout se vend cher, le pouvoir d'achat, par conséquent doit être élevé si l'on veut vivre décemment.

La main-d'oeuvre en provenance de la Nana-Mambéré, autrefois, devient de plus en plus rare. Parce que les habitants de cette région ne voient plus la nécessité de s'expatrier pour un salaire de 7000 à 8000 F CFA. Ils préfèrent rester dans leur village et cultiver le manioc qui leur rapporte beaucoup d'argent.

TABLEAU 7 - EVOLUTION DES PLANTATIONS INDUSTRIELLES DE 1961
A 1980

Secteurs agricoles	Planteurs ind.	Superficie en ha	Superficies abandonnées
1961	1961	1961	1961
Berbérati	17	2.313	
Carnot	9	1.703	
Nola	9	1.834	
Gamboula	5	300	
	40	6.120	
1969	1969	1969	1969
Berbérati	10	1.583	730
Carnot	3	310	1.393
Nola	9	1.834	-
Gamboula	5	300	-
	17	4.027	2.123
1980	1980	1980	1980
Berbérati	10	968	615
Carnot	3	310	-
Nola	7	534	1.300
Gamboula	1	65	235
	21	1.877	4.243
TOTAL			

Remarques : Dans les plantations industrielles, la superficie diminue considérablement en même temps que les planteurs.

2°) Nette progression des plantations familiales

Pendant que le nombre de planteurs industriels et leurs superficies cultivées diminuent d'année en année, le nombre de planteurs familiaux et la superficie cultivée augmentent d'une façon impressionnante (cf. tableau n. 8 page 126). Pourquoi cette progression ? Les raisons sont simples.

Premièrement les plantations familiales sont généralement des champs de petites dimensions situées le plus souvent derrière les cases. Ils ne dépassent guère 1 hectare. Par conséquent leur entretien ne demande que quelques heures. Deuxièmement, un champ de café ne produit pas aussitôt. Deux ou trois années sont nécessaires pour qu'une plantation entre en production.

Pendant ce temps, le paysan n'est pas tenu d'être présent tous les jours dans son champ. Ce temps libre, le paysan le met à profit. C'est-à-dire qu'il descend dans les vallées pour chercher le diamant. Avec l'argent qu'il aura gagné, le cultivateur l'investit dans le café, notamment en faisant travailler son champ par une main-d'oeuvre qui revient généralement moins cher, les pygmées.

Ces derniers, qui n'habitaient autrefois que dans la forêt, sortent et s'installent actuellement le long des voies de communication. Ce sont ces hommes qui s'occupent des plantations pendant que les propriétaires fouillent le diamant. C'est une nouveauté qui tend à s'étendre aujourd'hui. Selon les ressources dont il dispose, le cultivateur peut payer le pygmée en nature ou en espèces. De toutes les façons, cette main-d'oeuvre est infiniment moins chère.

TABLEAU n.8 - EVOLUTION DES PLANTATIONS FAMILIALES DE 1961

A 1980

Secteurs agricoles	Planteurs familiaux	Superficie en ha
1961	1961	1961
Berbérati	830	564,34
Carnot	517	461,09
Nola	1.561	1.057,02
Gamboula	1.428	711,45
	4.336	2.793,9
1969	1969	1969
Berbérati	1.077	650,50
Carnot	610	489,70
Nola	1.561	1.057,02
Gamboula	1.428	711,45
	4.678	2.908,67
1980	1980	1980
Berbérati	2.660	2.560,46
Carnot	1.321	1.579,24
Nola	2.827	1.335
Gamboula	1.691	1.305,43
	8.499	6.780,13

Remarques : En plantations familiales, la superficie a évolué en même temps que les planteurs.

Un autre facteur, à notre avis, mérite d'être noté dans cette étude. Depuis 1978, un organisme d'Etat, nommé ADECAF, a été créé. Cette agence a une mission bien déterminée. Elle encadre, sensibilise et collecte auprès des planteurs familiaux les productions. Cette garantie a un effet incitatif auprès des cultivateurs.

En définitive, toutes les raisons que nous venons d'évoquer, contribuent à la prospérité des plantations familiales.

d) Situation actuelle

Pour l'instant, l'Etat s'efforce de reprendre quelques unes de ces plantations qui ont été abandonnées. Dans le premier temps, il a confié la gestion de certaines à la Jeunesse Pionnière Nationale (J.P.N.). mais l'expérience tentée a échoué bien vite, car la J.P.N. a été dissoute dès 1966.

Actuellement, les autorités agricoles de la Haute-Sangha, ont décidé de diviser certaines plantations délaissées en petites parcelles de 0,50 hectare par exemple. Ces minuscules parcelles sont ensuite distribuées aux villageois ou bien aux anciens manoeuvres volontaires. D'un côté comme de l'autre, ils exploitent pour leur propre compte.

Mais pour le moment très peu de villageois sont tentés par le système qui risque encore de tourner à l'échec. A Carnot, juste à la sortie du pont sur la route qui mène à Berbérati, la plantation PERNET, 100 hectares est envahie entièrement d'herbes. Les cafeiers sont devenus des grands

arbres enfouis dans la brousse. Pour qu'une plantation de ce genre rentre encore en activité, cela nécessite des capitaux importants.

Cela dit, seules les plantations familiales résistent mieux aux effets néfastes de l'activité diamantifère. La preuve, aujourd'hui, ce sont ces plantations familiales qui fournissent l'essentiel de la production cafeeière de la région (tableau n. 9 page 129 , graphique n. 5 page 131). Les grands domaines largement touchés par l'économie du diamant, cessent une à une leurs activités en fermant leurs installations. Leurs pertes de productions ne sont pas couvertes par des crédits substantiels pouvant leur permettre l'acquisition du matériel , des insecticides et des engrais.

TABEAU 9 - EVOLUTION DES PRODUCTIONS CAFEIERES DE 1970-1980

Campagnes	Centres agricoles	Plantations Indus- trielles	Plantations fami- liales
70-71	Berbérati	297;800	9.550
	Carnot	67.810	171.180
	Gamboula	43.380	98.340
	Nola	319.460	321.600
		728.450	600.670
71-72	Berbérati	312.000	201.660
	Carnot	39.600	268.608
	Gamboula	45.600	224.863
	Nola	112.300	73.449
		821.500	768.580
72-73	Berbérati	309.360	192.000
	Carnot	114.260	205.340
	Gamboula	122.980	125.875
	Nola	81.000	90.045
		627.600	613.260
73-74	Berbérati	336.960	342.240
	Carnot	125.160	197.780
	Gamboula	202.310	321.180
	Nola	123.600	118.110
		788.030	979.310
74-75	Berbérati	114.960	213.560
	Carnot	81.000	165.210
	Gamboula	192.360	153.660
	Nola	240.780	94.750
		629.100	627.180

Suite du tableau 9

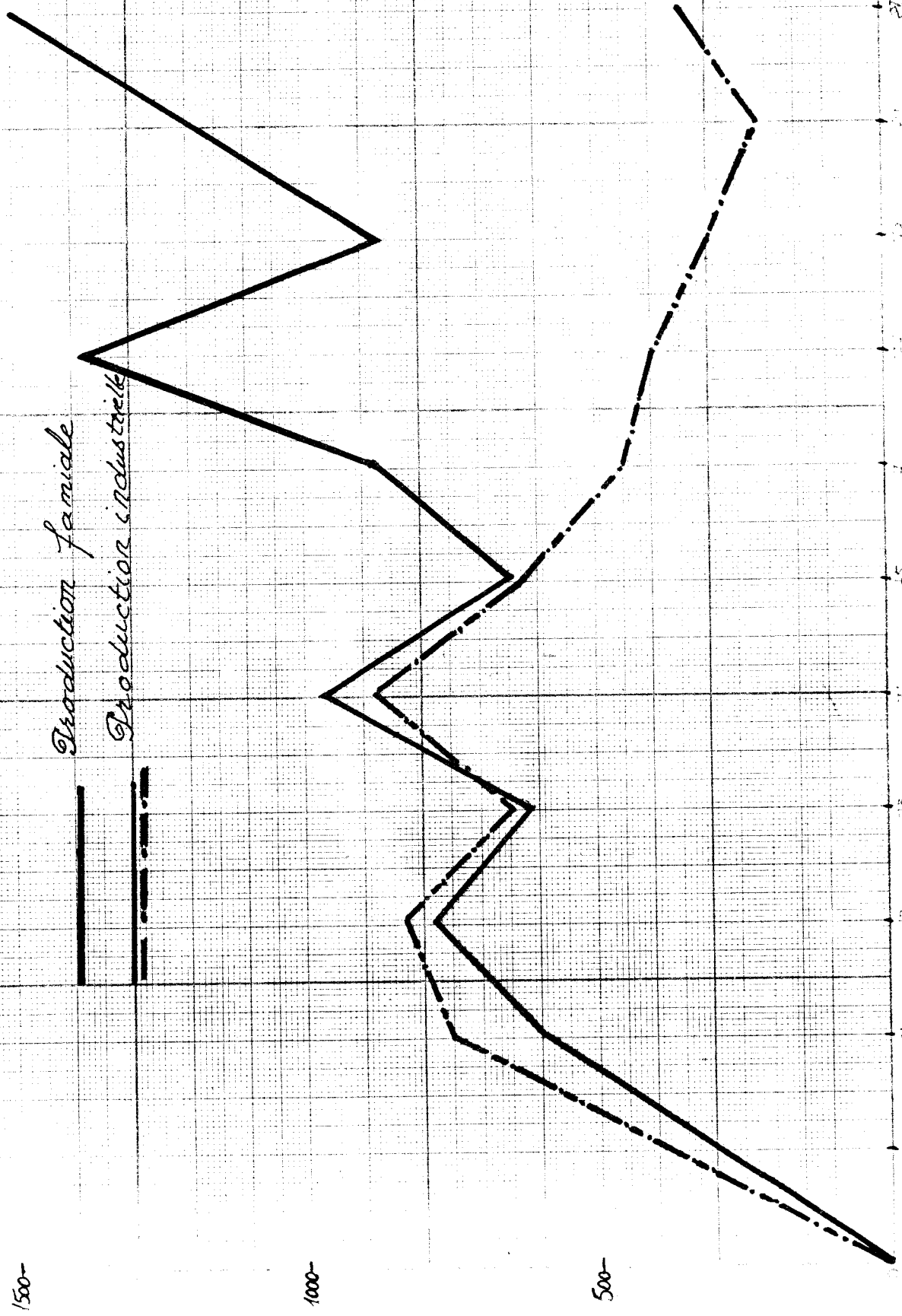
Campagnes	Centres agricoles	Plantations Indus- trielles	Plantations fami- liales
75-76	Berbérati	54.000	167.310
	Carnot	83.540	367.680
	Gamboula	77.880	30.950
	Nola	245.940	317.940
		461.360	883.880
76-77	Berbérati	19.165	328.780
	Carnot	90.000	208.254
	Gamboula	70.440	463.440
	Nola	229.475	285.205
		409.080	1285.679
77-78	Berbérati	49.740	290.040
	Carnot	98.280	46.800
	Gamboula	60.000	310.500
	Nola	106.560	224.640
		314.580	871.980
78-79	Berbérati	37.860	198.300
	Carnot	99.540	382.480
	Gamboula	30.000	95.780
	Nola	41.040	397.920
		208.440	1074.480
79-80	Berbérati	6.000	530.820
	Carnot	203.760	126.000
	Gamboula	18.000	395.760
	Nola	124.020	449.400
		351.780	1501.980

Graphique n.5 Evolution des productions cafeieres 1970-1980

tonnes
1500-

Production familiale

Production industrielle



II - Un secteur forestier en plein épanouissement

L'exploitation forestière en RCA n'a débuté à l'échelle industrielle qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Mais c'est surtout à partir de 1970 que les activités se sont accrues considérablement. Au total 9 sociétés exploitent la forêt du Sud-Ouest aujourd'hui. Elles sont d'origine française, roumaine et yougoslave. Elles contrôlent la production et la commercialisation du bois dans le pays. Chacune d'elles détient un ou plusieurs permis à la fois dans la région. C'est ainsi que la EFBACA (1) possède 3 permis en Haute Sangha.

Les productions forestières contrairement aux productions agricoles progressent de façon étonnante. Cela prouve que le secteur forestier résiste bien aux effets de l'économie du diamant. Il se développe normalement parce qu'il est mieux organisé. En effet, les sociétés pour se protéger, pratiquent une politique sociale efficace. Celle-ci tend à favoriser le maintien de la main-d'oeuvre. Car elle procure aux travailleurs des avantages sociaux incontestables.

Le système adopté est fort simple. Chaque fois qu'une entreprise s'implante, elle construit un village pour les travailleurs, monte une infirmerie, ouvre une école. Ce sont ces installations, paraît-il, qui attirent et fixent la main-d'oeuvre. Cette politique correspond assez bien aux aspirations de la plupart des travailleurs. Car la majorité d'entre eux ne sont pas forcément de la région. Mais si l'entreprise s'efforce de les loger gratuitement, c'est déjà une bonne chose.

(1) Entreprise forestière de bois en Afrique Centrale (EFBACA).

Toutefois, certains chantiers forestiers, notamment ceux de la Haute-Sangha, en dépit de cette politique, voient leur effectif diminuer. Le phénomène se produit souvent pendant la saison sèche. Au cours de cette période les petites rivières n'ont plus d'eau. C'est le moment où les activités du diamant redoublent d'intensité.

Alors bon nombre de travailleurs, pour des raisons bien connues, abandonnent le travail. Ils vont, s'installent et cherchent le diamant pour leur propre compte. D'autres quittent volontairement et se font embaucher dans les sociétés diamantifères les plus proches. Cette tendance dure parfois plusieurs mois. Mais dès que les pluies tombent, ces travailleurs renoncent souvent à leur aventure.

Les chefs d'entreprise sont unanimes là-dessus. Ceux-ci reconnaissent volontiers que ce va-et-vient existe réellement. Mais il ne paralyse pas complètement les activités de l'entreprise, laquelle dispose du matériel moderne, par exemple la tronçonneuse, ce qui permet de maintenir le rendement des entreprises.

En dehors de ce mouvement saisonnier le secteur forestier échappe aux contraintes de l'économie du diamant. Les problèmes concernant la forêt sont ceux liés à l'évacuation de la production et à l'approvisionnement en hydrocarbures.

a) Situation et caractéristiques

La forêt centrafricaine est située toute entière dans le Sud-Ouest centrafricain. Elle couvre la Haute-Sangha et la Lobaye. Elle s'étend sur une superficie grande de

15,500 millions d'hectares, soit un peu moins de 5 % seulement de la superficie totale du pays (617.000 km²). La partie exploitable est particulièrement peu étendue, 2,715 millions d'hectares, soit 17 % de la forêt totale. Le potentiel forestier centrafricain est donc moins important que celui du Congo (R.P.C.) , 10 millions d'hectares.

La superficie des permis concédés s'élèvent actuellement à 1,5 millions d'hectares. Ceux-ci sont inégalement répartis entre les régions. Ainsi, la Haute Sangha compte 648 millions d'hectares de permis délivrés contre 411 millions d'hectares en Lobaye et Ombella-M'Poko.

Cette forêt est riche car elle renferme d'importantes essences. Les principales sont pour le moment le Sapelli, le Sipo, l'ayons et le limba. Mais parmi ces catégories de bois exploité en Centrafrique, les deux plus répandus et les plus activement exploités sont l'ayous et le sapelli . L'ayous est un bois tendre, abondant même dans la forêt secondaire, facile à travailler, convenant parfaitement pour la menuiserie légère (caisserie, placage, contreplaqué). Le sapelli est un bois rougeâtre assez dur, proche parent de l'acajou, très apprécié en ébénisterie.



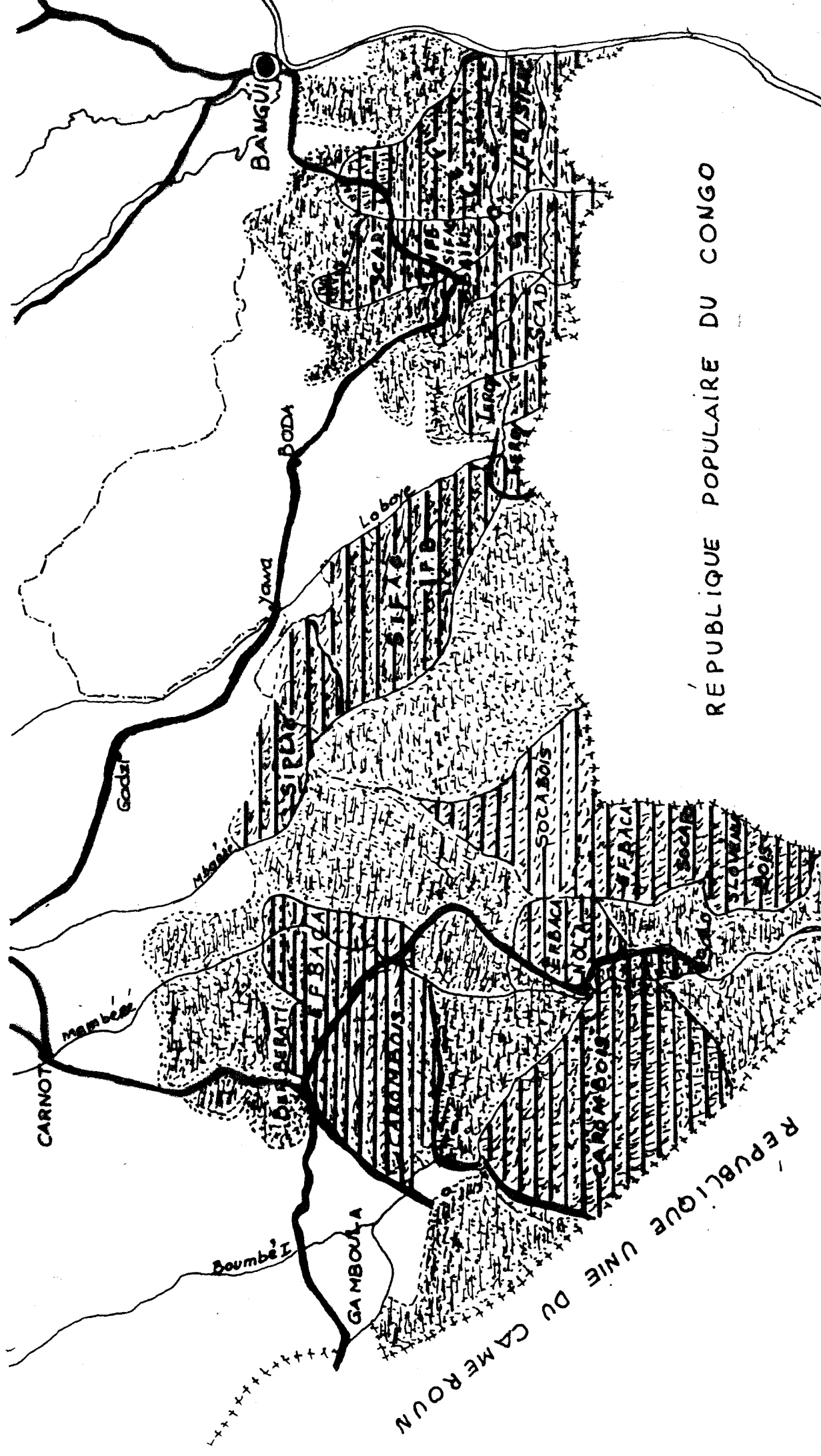
Installations Forestières



Forêt



Savane



RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

b) Les sociétés exploitantes (cf. carte n. 10, page 135).

Sociétés	Lieu	Date de création	Permis attribués
	Lobaye-Ombella		441.000 ha
SOCEFI		1967	108.000 ha
Carombois		1970	106.000 ha
SCAD		1972	59.000 ha
SIRCA/LEROY		1970	100.000 ha
IFB/SIFAC		1970	38.000 ha
	Haute-Sangha		648.000 ha
Carombois		1970	300.000 ha
EFBACA		1970	171.000 ha
Slovénia-Bois		1970	107.000 ha
Siplac		1970	70.000 ha

c) La EFBACA

Au cours de notre enquête, nous avons visité une seule entreprise : la EFBACA (Entreprise forestière de bois en Afrique Centrale). C'est l'une des grandes exploitations françaises de bois en RCA. Elle a été créée en 1970. Elle a son siège social à Nola, situé à environ 100 kilomètres au Sud de Berbérati.

1°) Permis

Dans sa localité, l'entreprise détient 3 permis

dont 2 sont côte à côte. Parmi ces chantiers, 2 actuellement sont en activité : la zone lopo-libangué et la zone yombo. Le bois exploité dans ces zones alimente une usine installée au centre de Nola. C'est cette unité de production qu'une partie de bois récolté est transformé avant d'être exportée. L'usine comprend une scierie et un déroulage (cf. photos page suivante).

La société dispose, en outre, d'un parc automobile important. Celui-ci est composé de 7 véhicules lourds. Ces engins transportent des grumes des chantiers à l'usine. Un seul camion porte habituellement 3 à 5 grumes de 10 à 15 mètres de long. Ces véhicules participent également aux convois destinés à exporter du bois du Centrafrique au Cameroun.

2°) Le personnel

La EFBACA emploie 315 salariés. Parmi lesquels on compte 175 ouvriers, 129 contractuels, 8 agents de maîtrise et 3 cadres. Les agents de maîtrise et les cadres ont été formés sur le tas par l'entreprise. Cette formation entre dans le cadre d'une politique préconisée par l'Etat centrafricain. Celui-ci demande en effet, à chaque entreprise, installée dans le pays, outre l'exploitation, d'assurer la formation professionnelle des cadres. C'est dans cet esprit, que les sociétés s'efforcent de respecter le contrat, en formant quelques centrafricains.

Selon la législation du travail en vigueur, les ouvriers et les contractuels sont des journaliers. Cela veut dire que ces travailleurs perçoivent un salaire égal au nombre

EFBACA : Vehicules attendant le chargement



de jours de travail effectué. Ainsi un contractuel qui a travaillé seulement 15 jours dans le mois, celui-ci ne touchera que 250 F CFA par jour x 15 = 3750 F CFA. Par contre, les agents de maîtrise et les cadres ne sont pas touchés par la mesure. Ils ont un gain forfaitaire relativement élevé : 14.000 à 150.000 F CFA par mois (1).

Mais les journaliers peuvent améliorer leur paie en effectuant des heures supplémentaires la nuit. Alors, en plus de leur salaire, ils touchent des primes.

Ce système est avantageux. Il permet à beaucoup d'ouvriers d'avoir des gains satisfaisants. C'est ainsi que certains contractuels approchent parfois une dizaine de mille par mois.

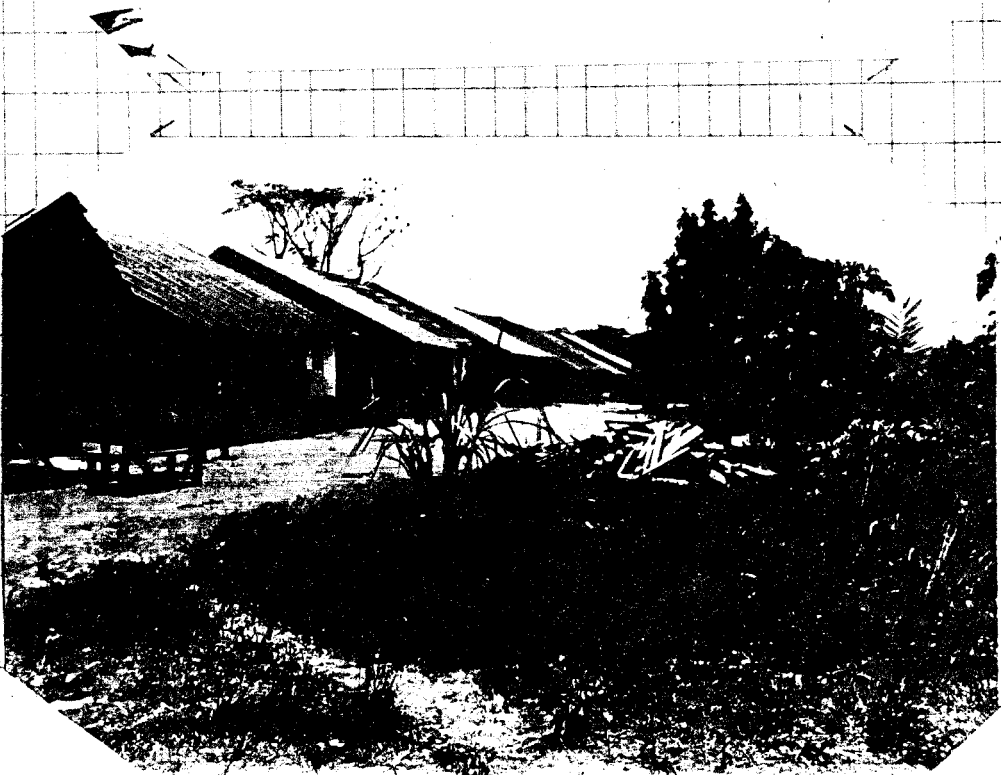
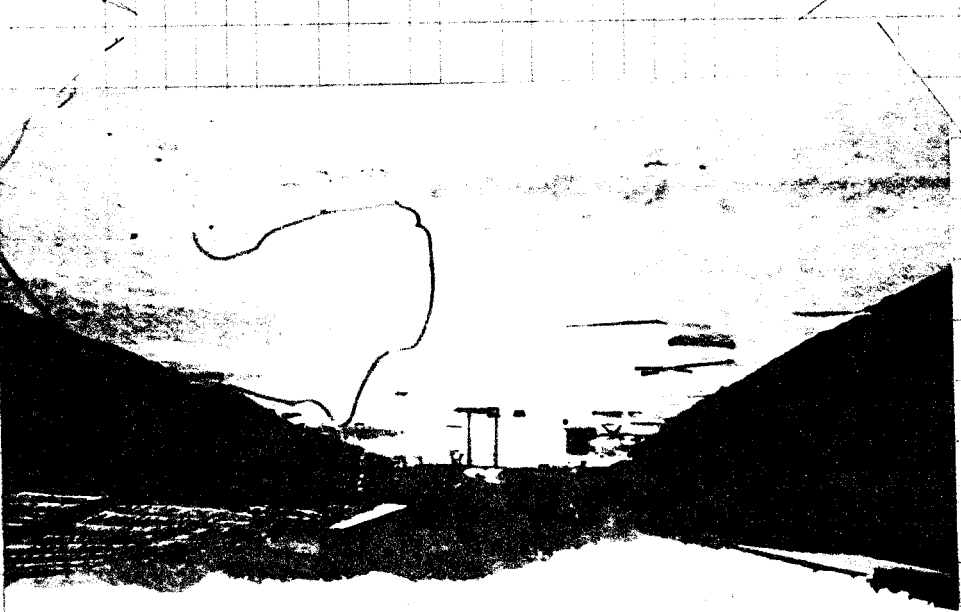
Tout le personnel de la société, sans exception, a droit au logement gratuit à l'intérieur du village. Celui-ci est situé à proximité de l'usine. Il est vaste et abrite les expatriés, les centrafricains qui le désirent (cf. photos page suivante). Dans le cadre de la politique de maintien de la masse salariale sur les chantiers, la EFBACA a construit dans son sein une école et un CEG (2). Ces établissements accueillent, en plus des enfants des familles travaillant dans l'entreprise, ceux des villageois qui habitent près de l'usine. Les instituteurs et les professeurs sont aussi logés par la société.

Enfin, toutes ces installations sont équipées d'eau courante et l'électricité. Celle-ci est produite par un puissant

(1) 150.000 F CFA c'est l'équivalent de 3.000 FF par mois.

(2) CEG (Collège d'Enseignement Général).

EFBACA : VILLAGE DU PERSONNEL Africain



groupe électrogène. Il fonctionne au mazout et tourne 24 heures sur 24 heures. Toutes les entreprises installées dans le pays présentent à peu près le même schéma.

d) Production et exportation

Environ 35 % du bois produit en RCA est exporté à l'état brut (grumes). Le reste est transformé sur place avant d'être exporté. Pour ce faire, la plupart des entreprises forestières possèdent des scieries. De ce fait, elles sont en mesure de traiter une partie de ce bois. Ce qui par ailleurs crée des emplois dans la région. Cette initiative est accueillie favorablement par les autorités. Lesquelles ne peuvent qu'encourager une telle politique.

Dans la région, la production des grumes a évolué de manière satisfaisante de 1970 à 1973. Mais à partir de 1973-1974, cette production se dégrade. La tendance est à la progression à partir de 1976. Les exportations de grumes suivent exactement le mouvement que celui des grumes (tableau n. 10, graphique n. 6, page 143).

En ce qui concerne la production des sciages et de ses exportations, on observe les mêmes augmentations mais aussi les mêmes baisses. Cela veut dire que lorsque la production des grumes monte, parallèlement les sciages connaissent la même progression (cf. graphique n. 7, page 144) et les exportations aussi.

Cela dit, cette dégradation de la production et des exportations est due principalement à la mévente dans les ports congolais puis aux fluctuations des cours mondiaux.

TABLEAU 10 -

I°) Production de bois 1970 - 1979 en 1000 m3 (1)

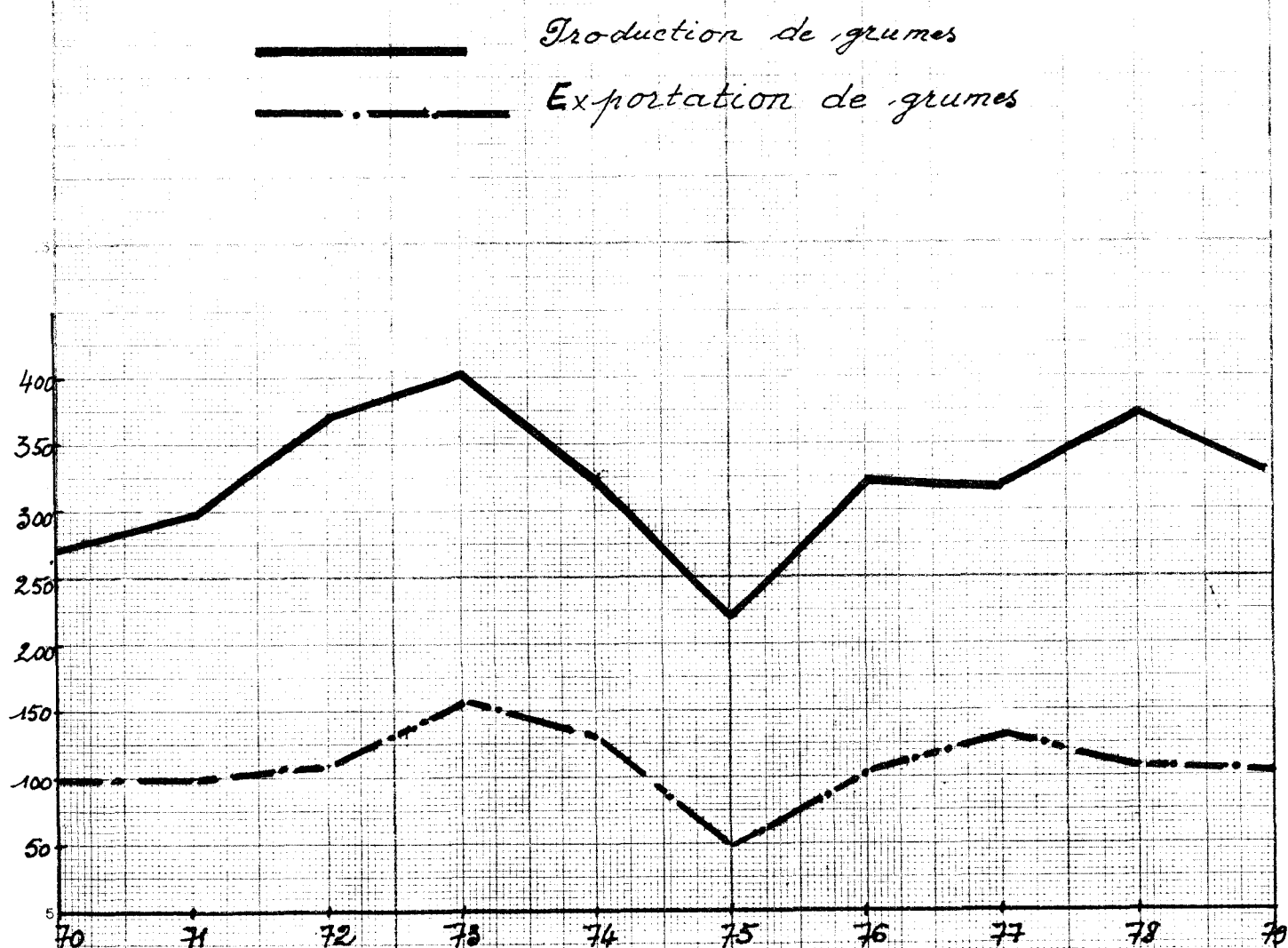
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Grumes	281	309	376	399	331	225	320	320	369	330
Sciages	66	78	94	101	96	72	76	90	104	47

II°) Exportation du bois 1970 - 1979 en 1000 m3

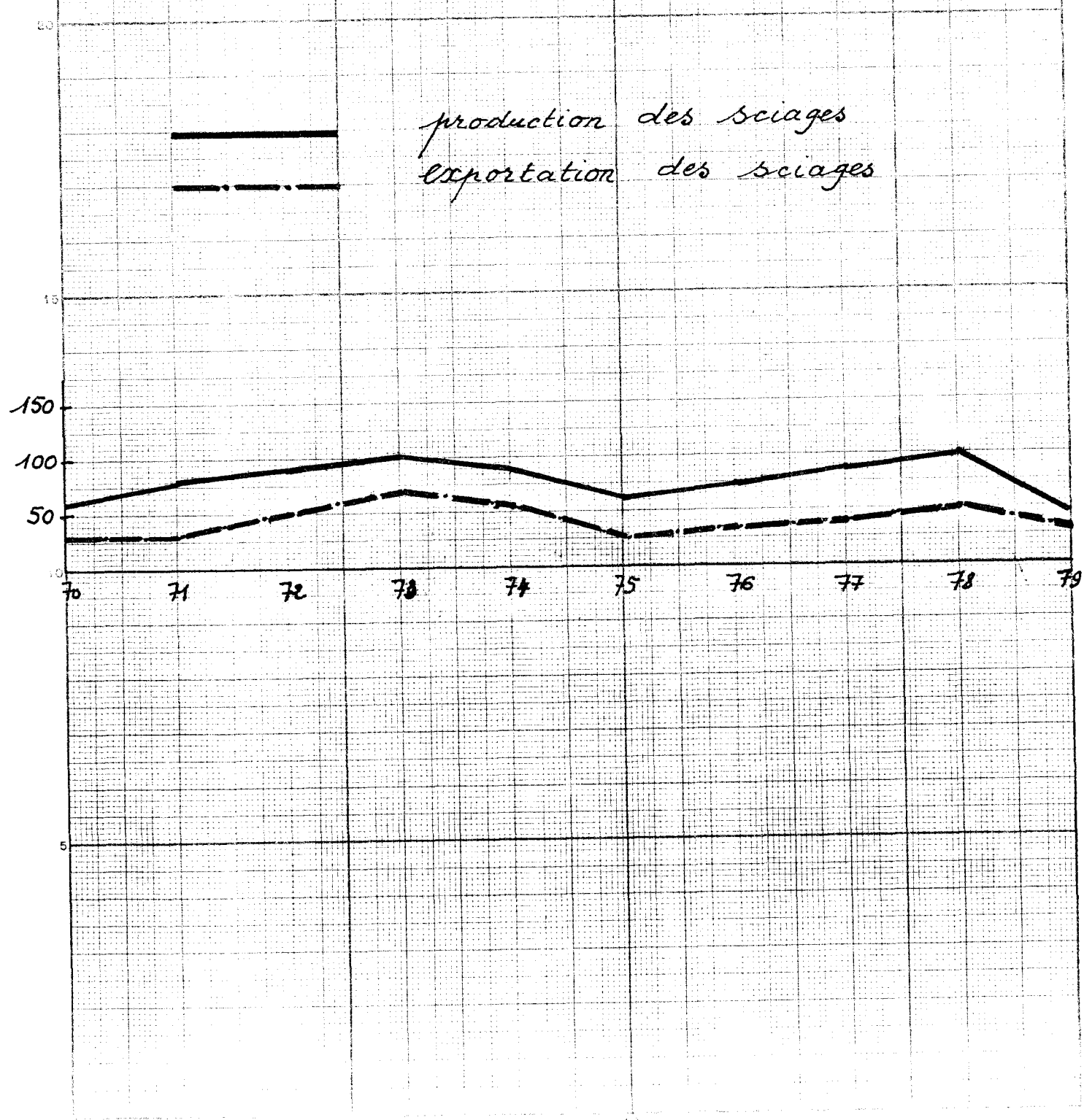
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Grumes	100	101	109	155	131	50	104	136	111	105
Sciages	35	36	48	70	55	26	36	38	48	31

(1) Source : Ministère des Eaux et Forêts.

Graphique n. 6 Production et Exportation de grumes 1970-1979 en milliers de m³



Graphique n. 7 Production et Exportation des
Sciages 1970 - 1979 en milliers de m³



e) Problèmes

Les problèmes qui se posent aux sociétés forestières sont des problèmes d'une autre nature. En effet, situé à l'intérieur des terres, le Centrafrique est un territoire enclavé. La côte la plus proche se trouve à plus de 1000 kilomètres des frontières. Par conséquent la difficulté est celle de l'évacuation des produits. A cet égard deux possibilités s'offrent aux entreprises forestières. Pour exporter : la voie d'eau ou trans-équatoriale et la voie terrestre ou trans-camerounaise.

Parmi ces moyens, l'expérience a démontré que la première voie est la meilleure. Car, en fait, elle revient généralement moins chère. Mais malheureusement, cette voie d'eau comporte de fâcheux inconvénients. Les cours d'eau sont navigables seulement pendant la saison des pluies. Par contre, dès la saison sèche, cette voie n'est praticable que sur une partie de son cours ; On constate alors que les grumes expédiées en radeaux ou en barges mettent plusieurs mois pour parvenir à destination. Ce qui provoque des retards dans le paiement des factures des transporteurs et des transitaires. La transcamerounaise ne résout pas non plus le problème. Ses coûts sont trop élevés et par ailleurs le mauvais état du réseau routier complique davantage la situation. Ainsi l'acheminement du bois, même sous forme de produits semi-élaborés (sciages, placages) s'effectue difficilement.

Un autre problème, non moins important, est celui de l'approvisionnement en hydrocarbures. La situation énergétique de la RCA est peu favorable. Seule la (Société d'Energie Centrafricaine) assure la production et la distribution de l'énergie électrique en Centrafrique. Pour répondre à ses

objectifs, l'ENERCA dispose de deux centrales hydrauliques à Boali (Boali I et II). Celles-ci se trouvent à environ 100 kilomètres de Bangui. Elles ont une puissance installée de 10.750 kw. Il faut ajouter à cela 9 centrales thermiques qui sont construites à Bangui et 8 principaux centres provinciaux (puissance installée 2.812 km).

Aucune société forestière ne consomme l'électricité produite à partir de ces centrales à cause notamment de leur éloignement. Par contre, toutes fonctionnent grâce aux groupes montés par elles. Ces groupes tournent au gaz oil. De ce fait, les entreprises sont tributaires du monde extérieur en particulier du Congo (RPC) et du Cameroun en hydrocarbures.

Pour des raisons que nous avons évoquées plus haut, il arrive que l'approvisionnement en soit perturbé. Il se produit alors une rupture de stock qui provoque l'arrêt momentané des installations. La conséquence immédiate est donc la baisse de la production des entreprises forestières. Ces cas sont fréquents en Centrafrique. Récemment le rendement des exploitations en a été durement affecté.

Comme on le constate, l'activité minière draine une main-d'oeuvre agricole dont l'insécurité, dans l'activité agricole, est fondamentale. Tandis que les exploitations forestières, avec leur politique sociale réaliste, retiennent cette main-d'oeuvre et même la stabilisent.

III - Remarquable développement du secteur commercial

Mais pendant que le secteur agricole tout entier se dégrade, le secteur commercial, en revanche, grandit rapidement. Son essor est spectaculaire, car le milieu s'y prête bien. Les régions diamantifères sont des foyers de fortes concentrations humaines. Il y circule beaucoup d'argent. Ce sont ces raisons qui ont attiré et fixé les commerçants.

Cela dit, l'abondante implantation des boutiques que l'on observe partout, en parcourant la région, est essentiellement due à l'économie du diamant.

Pourtant autour des années 50, l'essentiel du commerce général était concentré aux mains des étrangers seuls. Ceux-ci, de préférence, avaient installé leurs magasins uniquement dans les centres importants. Ainsi, pour se ravitailler, les populations intérieures étaient obligées de se déplacer jusqu'en ville. Là, elles pouvaient acheter du sel, du savon, du pétrole lampant et des vêtements.

Ces boutiques appartenaient à des sociétés comme : Moura Gouvêa, Dias-Frères, SCKN, Nomona, etc. Ces établissements commerciaux étaient animés surtout pendant les marchés : de tabac, de café, de pommes de terre. Ces marchés, il convient de le rappeler, avaient lieu une seule fois, tous les ans de préférence après les récoltes. Une fois ces différents marchés organisés, l'activité commerciale se ralentissait, faute de clients. En effet, la majorité des clients à l'époque c'étaient des cultivateurs. Et lorsque un marché, par exemple, a été tenu, les paysans avaient des ressources.

Ils profitaient également pour faire des réserves de produits de première nécessité. Mais 2 ou 3 mois après, ils n'ont plus rien. Alors les commerçants le sentent effectivement pour la bonne raison que leur chiffre d'affaires baissait.

Aujourd'hui, cette situation est profondément modifiée. La ville ne commande plus fondamentalement l'installation d'une boutique. Ce choix n'a plus sa raison d'être. On trouve les magasins et les "cafés" partout. Le changement qui se produit ne se limite pas seulement aux villes. Il s'étend même dans les villages les plus reculés de la région.

Dans le Sud-Ouest centrafricain, les européens ne sont plus les seuls maîtres. Ils sont devancés notamment par les Libanais, les Syriens, les Mauritaniens, les Haoussa venus spécialement du Cameroun. Les nationaux, eux aussi, se sont lancés dans la course. Mais, malheureusement, ces derniers ne réussissent pas souvent.

Un point noir cependant mérite d'être signalé. Ces marchands étrangers, de loin les plus nombreux (un peu plus de 3/4), réalisent en effet de gros profits. Mais très peu investissent ou placent leur argent dans les banques locales. La plupart d'entre eux expatrient purement et simplement leur fortune chez eux. Ils se contentent alors d'infrastructures très sommaires ; dans lesquelles ils travaillent et dorment. Chaque haoussa porte sur lui sa propre fortune, et cela, des mois durant. Ceux qui agissent ainsi, sont surtout les libanais, les syriens et les mauritaniens. Cette pratique prive la région d'importants moyens de financement.

Le commerce est florissant dans la région. Il bénéficie, en tout cas, des conditions idéales qui sont offertes par le travail du diamant. Son développement est étroitement lié à la richesse des gisements exploités.

Compte tenu de l'intérêt du sujet, nous avons jugé utile d'étudier les activités commerciales secteur par secteur.

1°) Le secteur traditionnel

Ce secteur groupe tous les commerçants non patentés. Généralement, on les appelle dans la région, des trafiquants.

C'est aux alentours de 1960, lorsque les exploitations diamantifères clandestines ont commencé à fleurir, que ces marchands firent aussitôt leur apparition.

Il est impossible de connaître de façon exacte leur nombre. Il n'existe, là-dessus, aucune statistique officielle. Mais ce que nous savons, c'est que ces marchands qui exploitent ce secteur sont extrêmement nombreux. Selon les renseignements recueillis auprès de la population, dans ce domaine, les haoussa musulmans arrivent largement en tête. Ils sont suivis, de loin, par des femmes centrafricaines.

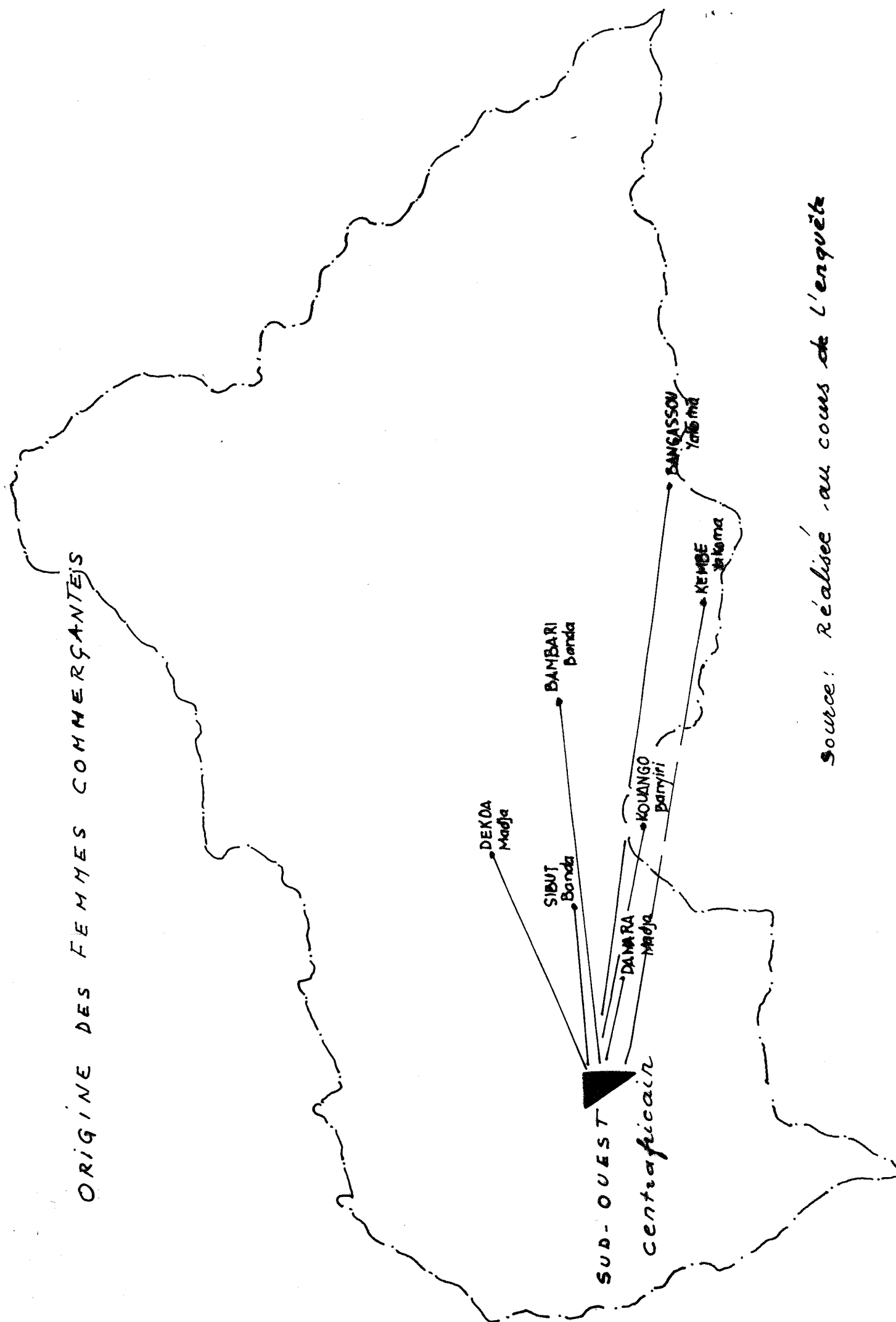
Il y a apparemment deux groupes qui se disputent alors le secteur traditionnel.

a) Les femmes centrafricaines, leur rôle

Les femmes rencontrées sur les chantiers diamantifères sont : Yakoma, Madjia, Banda, Banziri. La majorité d'entre elles viennent des régions très éloignées : de Bangassou, de Sibut, de Dékoa, de Damara. Mais elles connaissent toutes les pistes, même les plus petites, celles qui relient les

carte n° 11

ORIGINE DES FEMMES COMMERÇANTES



Source: Réalisée au cours de l'enquête

chantiers aux centres urbains importants (cf. carte n. 11 page 150).

Leur rôle est simple. Elles assurent le ravitaillement des chercheurs de diamant en produits vivriers. Pour ce faire, elles font la navette entre les grossistes en ville et les chantiers ouverts en pleine brousse. Elles vont et viennent à pied, rarement en autocar. Grâce à elles, les mineurs ont de la nourriture en permanence. Le premier produit alimentaire fourni par les femmes marchandises est le manioc. Et le manioc transporté et vendu n'est autre que celui introduit dans la région par l'intermédiaire de gros marchands. C'est en principe auprès d'eux que les détaillantes viennent s'approvisionner. Une fois l'opération achevée , elles s'éparpillent ensuite en direction des principaux chantiers. Où elles reviendront le produit à prix d'or. Cette pratique commerciale est avantageuse. Les marchands organisent l'achat moins cher. Mais elles réalisent de gros bénéfices en revendant 4 à 5 fois plus cher dans la brousse.

Le second produit est l'alcool de manioc ou de traite. Cette boisson est très appréciée des mineurs. Car disent-ils l'alcool donne la force et le courage. A cet effet, signalons que le commerce de boisson, dans les zones diamantifères est celui qui rapporte le mieux. C'est ainsi que celui ou celle qui exploite le commerce de boisson s'enrichit bien vite. Car, il n'est pas rare de voir un mineur troquer son diamant contre l'alcool ou d'autres produits de valeur. Dès qu'un fouilleur a trouvé un diamant, il n' a qu'une hâte, s'en débarrasser : la pierre lui brûle les doigts.

Les femmes qui vendent l'alcool ne sont pas forcément les productrices. Beaucoup d'entre elles achètent à des voisines

à des prix dérisoires. Mais dans l'esprit de tirer de gros profits, ces femmes ne livrent pas le produit tel quel aux consommateurs. Elles ajoutent de l'eau ; autrement dit, elles coupent l'alcool. De ce fait elles augmentent la quantité de boisson à vendre.

L'alcool de manioc est très alcoolisé, autant que le whisky, s'il est bi-distillé. Mais le désir de faire vite fortune pousse les intermédiaires à recourir à des procédés même les plus détestables. L'essentiel pour eux c'est d'accumuler le plus d'argent possible. Qu'importe la qualité des produits qui sont proposés sur le marché.

Quant aux prix que ces femmes marchandes fixent, il faut le reconnaître, ils sont trop élevés. Cela n'a rien de particulier, c'est l'une des caractéristiques des zones diamantifères. Une bouteille de 65 cl de bière coûtant ordinairement 110 F CFA à Bangui, la même bouteille revient sur les chantiers de diamant 300 à 400 F CFA. Une bouteille de 65 cl pleine d'alcool de manioc vaut 200 à 250 F CFA dans les zones minières contre 50 F CFA seulement à Bangui. Une bouteille de whisky valant habituellement 2500 F CFA dans la plupart des magasins d'alimentation à Bangui, la même bouteille coûtera 2 à 3 fois plus chère dans les campements de diamant. Plus un chantier est éloigné, plus les prix montent.

D'autres produits, non moins importants arrivent aux chercheurs de diamant. C'est le cas par exemple du poisson fumé, de l'huile de palme, des courges, des arachides, etc. Les femmes ont l'exclusivité de ce trafic, on les trouve partout : dans les campements des mineurs, sur les principales pistes desservant les principaux chantiers artisanaux, dans les villages proches des gisements, etc.

En conclusion, beaucoup de ces femmes ont réussi dans leur entreprise. Certaines exploitent des taxis ou bien possèdent des moulins à manioc qui fonctionnent régulièrement. Ces moulins à Bangui, sont confiés à des jeunes gens. Ceux-ci vont de quartier en quartier pour moudre le manioc des familles. Ceux-ci paient une modique somme avant de mettre le moulin en service. Ainsi un moulin, s'il est bien géré, peut rapporter des gains substantiels: 2 à 3000 FCFA par jour. Un grand nombre de femmes vivent ainsi.

b) Les hommes étrangers, leur rôle

Le ravitaillement est également assuré par les hommes. Ils viennent un peu de partout : Cameroun, Tchad, Mali, Mauritanie, Liban, Syrie, etc.

Mais à les voir circuler dans la région, on a l'impression qu'ils sont tous nés là. Les plus courageux, c'est-à-dire, ceux qui n'hésitent pas à parcourir la forêt et à se rendre de case en case, rapportent secrètement des fortunes dans leurs poches.

Contrairement aux femmes, leur activité s'exerce surtout dans la distribution des produits importés de consommation courante : cigarettes, vêtements, outils en tous genres, savons, allumettes, parfums, poudre, bonbons. Ces marchands ambulants se déplacent souvent à pied, à vélo, à mobylette aussi.

Lorsque ces marchands étrangers arrivent pour la première fois dans le Sud-Ouest, ils ne se rendent pas directement en brousse. Ils s'installent d'abord dans de grosses agglomérations auprès de leurs cousins, de leurs frères arrivés là avant eux. Ils se familiarisent d'abord

avec les habitants, apprennent ensuite à parler la langue Sangho.

Mais rapidement avertis de ce qui se passe dans la brousse, ces marchands n'assistent pas passivement au rush qui s'amplifie. L'occasion est trop belle pour la laisser passer. Alors c'est la course vers les exploitations diamantifères, malgré l'interdiction qui leur est faite. De marchands, certains se transforment bien vite en négociants illégaux. Le commerce n'est qu'un alibi. Ainsi, petit à petit, ils deviennent des grands hommes d'affaires.

Nous avons rencontré à Berbérati un grand commerçant syrien, nommé Kamache. Il est arrivé dans la ville depuis 1960. Actuellement, il contrôle à lui seul plus de 6 boutiques. Celles-ci sont disséminées sur toute l'étendue du territoire de la Haute-Sangha. En outre, Kamache a des camions. Ces véhicules vont chercher au Cameroun, au Nigéria, à Bangui des marchands de toutes sortes. Tout son personnel est composé uniquement des gens de chez lui. Ceux qui le connaissent confirment que Kamache ne confie jamais la gérance de son magasin à un centrafricain.

Naturellement ce grand commerçant syrien était un petit marchand ambulant. Il a démarré avec les cigarettes, les allumettes etc. Mais le voilà aujourd'hui parmi les plus riches de la région. Ceci pour ~~montrer~~ combien le marché noir est important dans la région.

2°) Le secteur moderne

Nous avons classé dans ce secteur tous les commerçants qui ont un domicile fixe, tenant une ou plusieurs

boutiques et possédant une patente. Ces marchands peuvent être répartis en deux catégories. Ainsi, on a, d'une part, les détaillants et d'autre part, les grossistes.

A en juger par leur nombre, on peut parler de véritable révolution dans le domaine du commerce. A Carnot, ville de 19.570 habitants, on a enregistré 800 commerçants, soit 4 % de la population totale. A Berbérati, 31.000 habitants on a recensé 600 commerçants.

Cela dit, l'économie du diamant a bouleversé et développé le secteur commercial dans le Sud-Ouest centrafricain. Le nombre de 800 boutiques recensées dans une ville de sous-préfecture est une proportion énorme. Surtout lorsque l'on sait qu'ailleurs, l'effectif des commerçants est bien inférieur. Nous pensons, par exemple, à Bouar, ville très proche de Carnot (environ 180 kilomètres) où il n'y a à peine que 10 magasins de détails et 3 établissements de gros. Ici, les effets de l'économie du diamant sont déterminants, dans la mesure où ils stimulent les activités commerciales.

a) Le commerce de gros

Dans le Sud-Ouest le commerce de gros est l'affaire exclusive des Européens. Ils contrôlent la quasi-totalité du secteur. On a compté en tout 9 magasins dans la seule Préfecture de la Haute-Sangha. Ces établissements assurent l'importation et la distribution des produits manufacturés.

Ces magasins, généralement, sont assez fournis. On y trouve tout. Les étagères sont remplies de marchandises de toutes sortes : des postes à transistor, des vélos, des mobylettes, des pagnes, des parfums de toilette, des

motopompes, des outils de toutes sortes, des montres, des boissons de toutes les catégories.

Les ventes se font exclusivement en gros et au comptant. C'est là, que les marchands ambulants ainsi que les détaillants viennent se ravitailler ou renouveler rapidement leurs stocks.

On voit ces maisons s'ouvrir tôt le matin et se fermer tard le soir. Ainsi les recettes réalisées sont considérables. Exemple, la Maison Dias-Frères à Berbérati , a fait un chiffre d'affaires de 70 millions de F. CFA en 1978 ; 150 millions de F. CFA en 1979 ; et 323 millions de F CFA en 1980 (photo : Maison Dias-Frère page suivante).

Tout naturellement ces chiffres sont en rapport avec la richesse des gisements. Cela veut dire que si la quantité du diamant produite pendant l'année est importante, les recettes obtenues par les magasins de gros montent. Par contre, si la production chute par hasard, celle-ci provoque également une diminution du chiffre d'affaires.

Ainsi, si l'on observe attentivement le bilan de 3 années de la Maison Dias-Frères, on peut faire la remarque suivante : la production du diamant aurait progressé d'une manière satisfaisante de 1978 à 1980. Il aurait été intéressant d'illustrer cela par des chiffres. Mais là-dessus , les bureaux d'achat installés à Berbérati, refusent de nous fournir des informations orales. D'après les renseignements, le gérant du magasin Dias-Frères signale que les recettes de 1980 sont liées à la découverte et à la mise en chantier d'un nouveau gisement.



Maison ZIAS - FRÈRES : Vente en GROS

TABLEAU n. 10 - PLUVIOMETRIE (Haute-Sangha)

Mois	Nombre de jours de pluie	Hauteur des pluies
Janvier	3	28,8
Février	2	4,3
Mars	7	16,5
Avril	11	127,1
Mai	17	182,3
Juin	13	160,8
Juillet	8	145,7
Août	17	147,4
Septembre	20	216,8
Octobre	18	253,1
Novembre	7	93,1
Décembre	29	65,8

Régime pluviométrique de la région de la Haute - Sangha

hauteur de pluie
 en mm

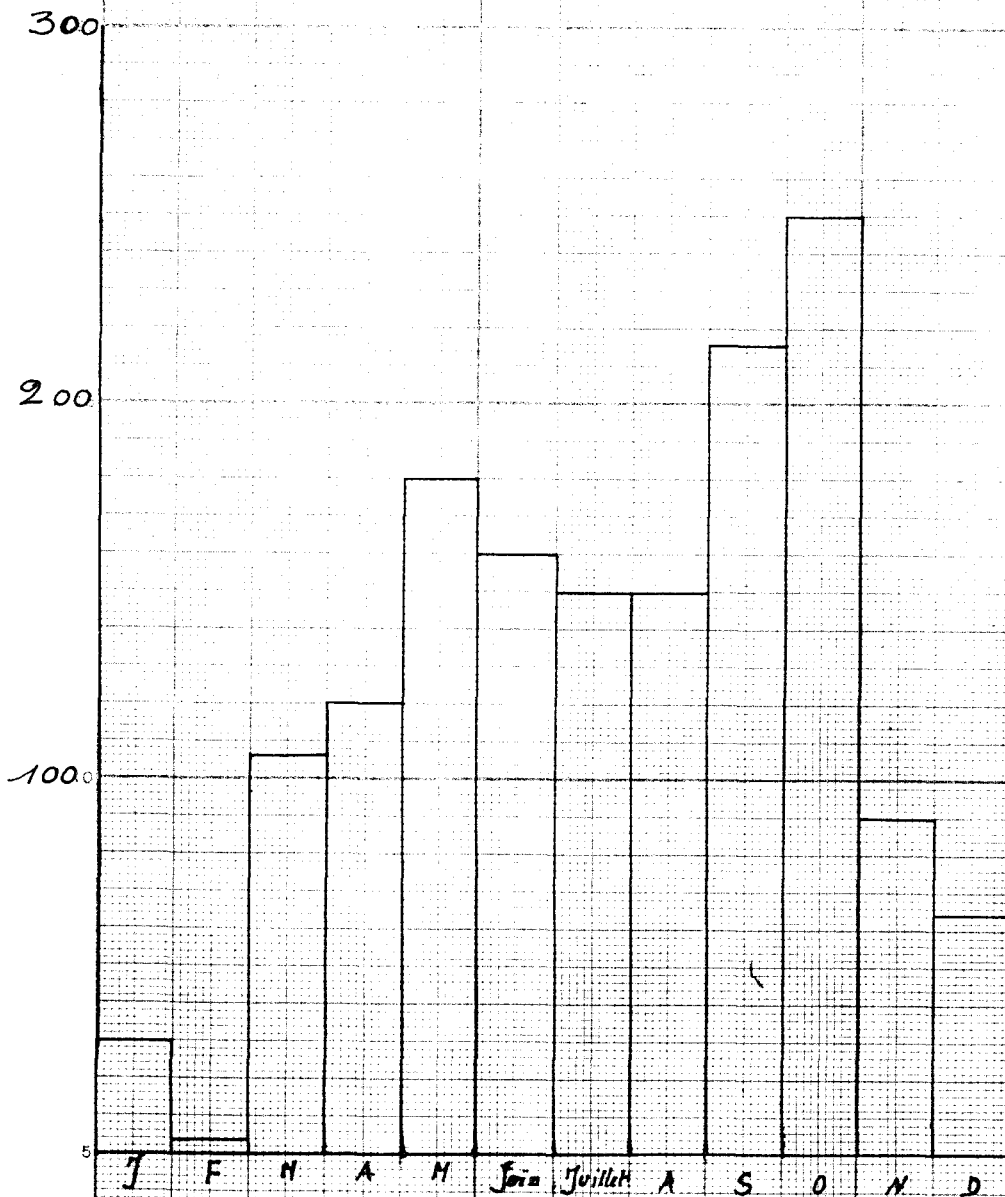
300

200

100

50

J F M A M Juin Juillet A S O N D



En effet, le gisement de diamant auquel il fait allusion, se trouve à Salo, plus exactement au Sud de Nola. Pour voir la parfaite relation entre le chiffre d'affaires réalisé par la Maison Dias-Frères et la production du diamant, nous avons esquissé un graphique dans l'année des recettes obtenues par Dias-Frères. En l'observant, cela donne une pointe (en février et mai- et une retombée (juin-janvier). En comparant le graphique de recettes et le diagramme relatif à la pluviométrie de la région, on tire la conclusion suivante : le gîte découvert et mis en valeur aurait livré une importante quantité de diamant pendant la saison sèche qui commence en novembre et se termine en Août.

C'est durant cette époque que les recettes ont été plus importantes. En revanche, la production aurait diminuée à partir de juin à janvier. Cette baisse coïncide avec le début de la saison des pluies qui va de juillet à novembre. Les recettes perçues ont connu également une légère baisse.

Cette observation confirme notre thèse, selon laquelle les activités diamantifères redoublent d'intensité pendant la saison sèche. Par contre, en saison de pluie, le rythme de travail se ralentit (cf. régime pluviométrique, page suivante).

Pour terminer cette étude, il convient de faire remarquer que, dans la région, tous les magasins de gros, outre la patente, paient des taxes sur le chiffre d'affaires. Actuellement le montant de cette taxe est de 1 %. Ainsi sur les recettes totales réalisées par Dias-Frères, 323 millions de F CFA, la part de l'Etat a atteint 3 millions de F CFA par an (cf. tableau n. 11 page 161 ; graphique n. 8 page 162).

TABLEAU N.11 - CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE PAR LA MAISON

DIAS-FRERES DE BERBERATI 1980

Mois d'imposi- tion	Base taxable	Impôt dû 1 %	Versements au trésor	Quittances
Janvier	25.716.595	257.165	257.165	n. 1794
Février	33.865.655	338.656	338.656	n. 2261
Mars	37.656.445	376.565	376.565	n. 2527
Avril	35.082.730	350.830	350.830	n. 2895
Mai	41.968.360	419.685	419.685	n. 3168
Juin	28.549.310	285.495	285.495	n. 2298
Juillet	28.005.050	280.050	280.050	n. 3261
Août	31.039.475	310.394	310.394	n. 3493
Septem- bre	30.196.630	301.966	301.966	n. 3768
Octobre	24.950.060	249.500	249.500	n. 4181
Novem- bre	30.792.445	307.924	307.924	n. 4274
Décem- bre	23.914.525	239.145	239.145	n. 266

(1) Source : Inspection régionale des impôts (Berbérati)

Graphique n. 8 Chiffre d'affaires réalisé par la
Maison Dias - Frères de Berbérati en
1980 en millions de F. cfa.



Au regard de ce chiffre, nous pouvons croire que la part du commerce dans l'économie régionale n'est pas à négliger.

b) Le commerce de détail

C'est le secteur le plus peuplé. Il groupe 2036 (1) marchands détaillants en 1980. La répartition localité par localité, se présente ainsi : Carnot 800 ; Berbérati 600 ; Nola 400 ; Gamboula 200 et Boda 36 (cf. tableau n. 12 page 164).

Parmi tous ces commerçants, on compte plus d'étrangers (1656) que de nationaux (380). Tous, sans exception, assurent la distribution des produits manufacturés importés de consommation courante. Les nationaux, à eux seuls, contrôlent tous les débits de boisson éparpillés dans la région. Les musulmans s'abstiennent car ils estiment que cette pratique irait à l'encontre de leurs lois religieuses.

On a constaté par ailleurs, que ces nombreux détaillants ne tiennent pas de documents comptables (2). Mais cela ne les met pas à l'abri de la réglementation commerciale locale. Ils paient des impôts et versent aussi des taxes au trésor public. En ce qui concerne la taxe, le montant est le même que celui exigé des propriétaires de magasins de gros. Mais, faute de documents on procède de la manière suivante pour faire payer les marchands.

Chaque année, les agents des impôts se tiennent à côté d'eux. Ils ont pour tâche de vérifier les déclarations

(1) D'après le fichier de l'inspection régionale des impôts (Berbérati).

(2) Idem.

Tableau n. 12 - EFFECTIF DES COMMERÇANTS DE DETAIL

Localités	Commerçants étrangers	Commerçants nationaux	Total
Carnot	600	200	800
Berbérati	540	60	600
Nola	300	100	400
Gamboula	200	-	200
Boda	16	20	36
TOTAL	1.656	380	2.036

Source : Inspection régionale des impôts (Berbérati)

faites par ces derniers concernant leur chiffre d'affaires. C'est sur la base de cette déclaration que les agents de l'Etat perçoivent directement la taxe. Cette part ainsi obtenue est ensuite versée au trésor public. Ainsi on a remarqué que les Syriens et les Libanais font de bonnes recettes (environ 10 millions de F CFA) , tandis que les nationaux réalisent un chiffre proche de 500.000 F CFA.

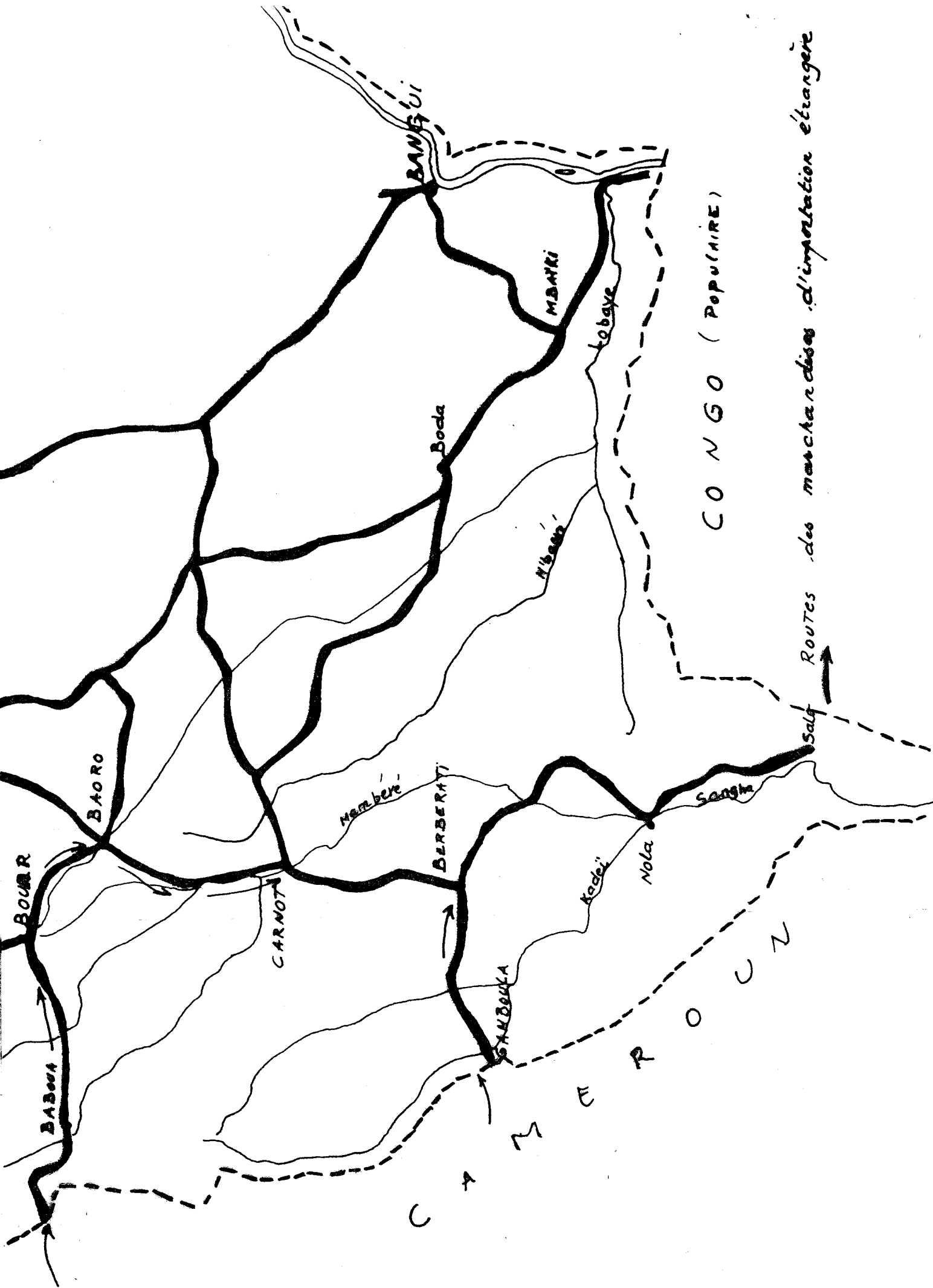
D'une manière générale, les activités commerciales par rapport aux activités agricoles, se développent rapidement dans le secteur minier. Les marchandises sont disponibles pour la population. On trouve tout ce dont on a besoin. Il y a rarement des cas de rupture de stocks. Les produits arrivent de partout : Cameroun, du Nigéria, de Bangui. Mais les prix, dans les régions diamantifères, sont trop élevés et c'est cela le mauvais côté.

3°) Origine des marchandises et circuits d'importation

Le Sud-Ouest centrafricain ne possède aucune industrie de transformation. Celles qui existent sont toutes concentrées à Bangui. Il s'agit généralement d'industries légères. La plupart d'entre elles sont développées à l'initiative d'étrangers et des capitaux privés.

Les industries transformant les produits locaux sont peu nombreuses. Deux importantes filatures, contrôlées par l'ICCA, emploient 1.200 ouvriers à Bangui et à Boali. Elles produisent tissus, cotonnades et coton hydrophile.

La production de cigarettes, l'usine de torréfaction de café SATO à Bangui, et l'huilerie de la SICPAD (graine de coton) complètent le secteur de transformation de produits locaux.



Les autres industries fonctionnent avec des produits d'importat-on. La plus prospère est la brasserie Mocaf. Elle forme avec 4 boulangeries industrielles, le secteur des industries alimentaires.

Comme on le constate, le pays a besoin de l'étranger pour le complément de produits qui manquent. Cette dépendance est actuellement aggravée, car certaines entreprises, aujourd'hui, ne tournent pratiquement plus. L'instabilité politique d'une part, et le manque de matières premières d'autre part, sont souvent évoqués comme raisons fondamentales.

Alors le Cameroun et le Nigéria envahissent le marché de leurs produits, à telle enseigne que les marchandises de fabrication locale sont de plus en plus rares à Carnot, Berbérati et Nola.

Les marchandises en provenance de ces pays arrivent dans la région par 2 voies :

- la première route concerne Baboua, Bouar, Baoro, Carnot. La seconde, plus au Sud, passe par Gamboula, Berbérati. En dehors de ces routes dites officielles, il existe des pistes par où circulent des marchandises d'importation illégale (cf. carte n. 12, page 166).

Cette situation a inquiété les autorités locales. Récemment elles ont multiplié le contrôle aux frontières avec le Cameroun, par où il entre, en effet, dans la région des tonnes de marchandises. Les importations officielles ont rapporté au trésor public des sommes fabuleuses : en 1978, 111.974.985 F. CFA et en 1980, 174.933.637 F CFA (1).

(1) D'après le registre M 17 du bureau de douane Berbérati. Sur ce registre on porte ce que la douane perçoit pour le compte du trésor.

En tête de liste des produits importés se trouvent, par ordre d'importance, la boisson (notamment la bière) de fabrication camerounaise, de la bonneterie, de la quincaillerie, des véhicules, des motos Honda. Mais parmi 3 voitures qui entrent au pays par le Cameroun, 2 viennent du Nigéria (1).

Le phénomène est simple à comprendre. Au Cameroun comme au Nigéria, les véhicules sont vendus sans taxes, tandis qu'à Bangui, les taxes sur les véhicules sont trop élevées environ 100 %. Les centrafricains se lancent sur l'occasion qui leur est offerte. Ils vont de préférence, acheter des voitures à l'extérieur, d'où les mesures sévères aux postes de douane.

Cela dit, on constate que les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Sud-Ouest centrafricain se sont considérablement accrus ces dernières années. Tout ce circuit s'est développé largement à cause de l'exploitation du diamant. La question que l'on se pose souvent est celle-ci. Que deviendrait la Haute-Sangha sans le diamant ?

(1) Idem.

IV - Le budget national

Dans de nombreux pays riches en diamant, l'exploitation a toujours été réglementée. Cette législation minière permet à l'Etat d'exercer son influence sur la production et le commerce du diamant, parce que celui-ci doit, en effet, rapporter de l'argent au trésor du pays intéressé.

Au Libéria, par exemple, le commerce de la pierre est libre depuis 1954. Il suffit d'acquitter une taxe de 15 %. L'année suivante, celle-ci fut ramenée à 9 %, puis à 5 %. Le paiement permet l'obtention d'une licence. Celle-ci, facilement délivrée, autorise le détenteur à exercer le commerce.

Les taxes à payer sont calculées sur la valeur déclarée et non sur la base d'une évaluation administrative. Evidemment les déclarations portent toujours sur un minimum. Et on estime que la taxe n'excède jamais 1 % de la valeur réelle des pierres exportées (1).

Au Vénézuéla, le montant de la taxe en vigueur tourne autour de 3 %. Elle est prélevée sur la base de l'évaluation faite par un Commissaire gouvernemental. En échange un certificat d'exportation est délivré. Ces formalités remplies, il ne reste plus à l'intéressé qu'à contacter ses acheteurs de New-York, Amsterdam ou Anvers (2).

En centrafrrique, la démarche suivie est sensiblement la même. Mais, en plus des taxes l'Etat perçoit aussi

(1) Legrand (J.) Le diamant mythe, magie et réalité.
Flammarion et Cie Editeurs (n. 10560) 2ème édition, 1980.
(2) Idem, page 161.

des impôts. Le montant de ces droits varie du chercheur au collecteur agréé et du collecteur agréé au bureau d'achat. On estime que ces impôts et taxes fourniraient près de 20 % du budget national.

1°) Impôts

a) Impôt du chercheur individuel

Là-dessus, le Code Minier Centrafricain est clair. Il précise à son article 58 du Chapitre II "Que la délivrance d'une carte d'exploitant-artisan donne lieu à la perception d'un droit de patente dont le montant est fixé chaque année par la loi de Finances, sur proposition du Ministre des Mines" (1).

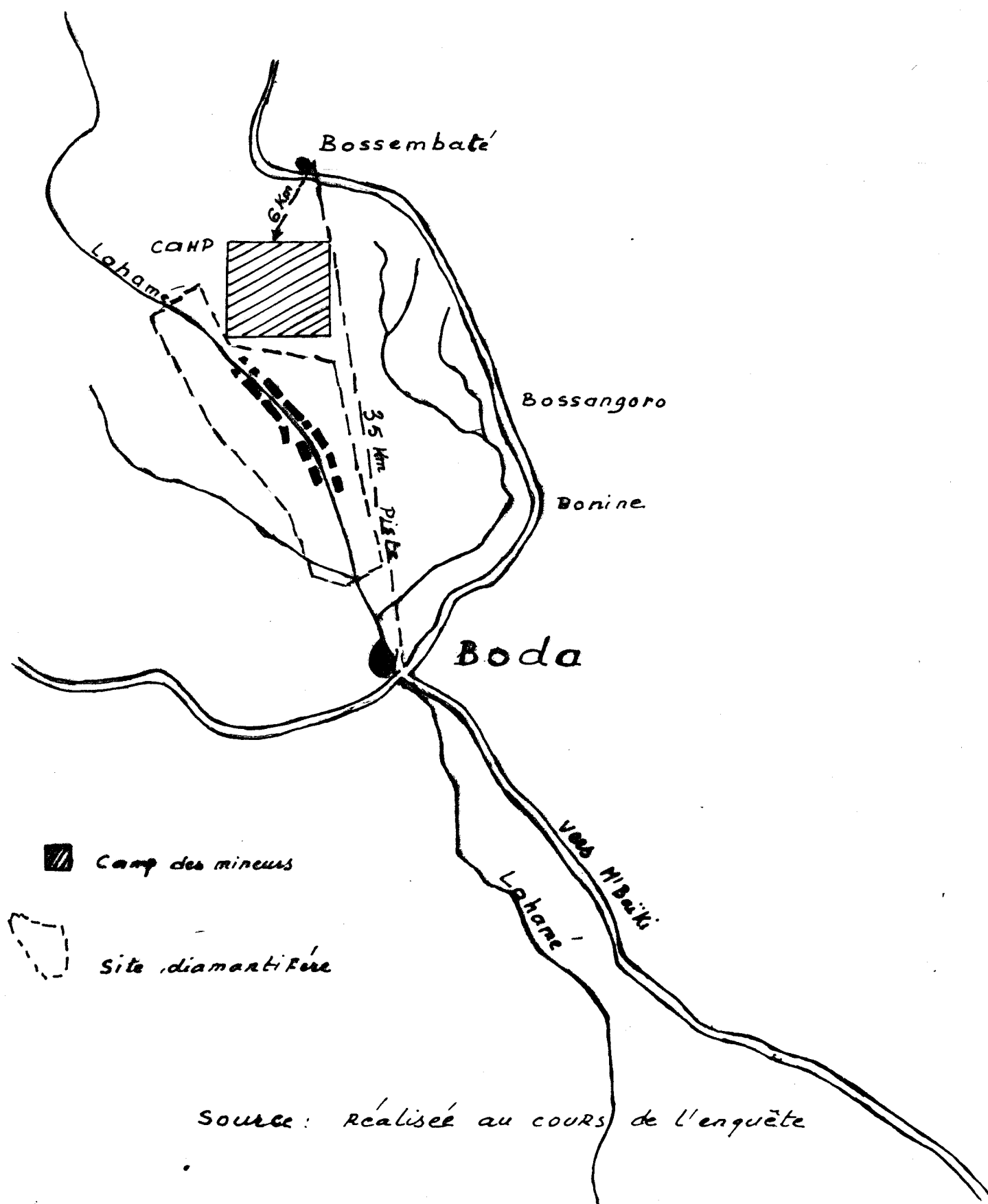
Autrement dit, toute personne désireuse de chercher le diamant doit verser un droit. Celui-ci, n'est guère élevé 890 F CFA par an et par individu.

Pour s'assurer des rentrées de ces fonds, l'Etat dispose, dans chaque sous-préfecture de la région diamantifère, d'un agent spécial. Celui-ci, pour un meilleur contrôle tient un registre, sur lequel il porte tous les renseignements concernant chaque artisan. De telle sorte qu'il n'existe pas de trafic de carte.

Ce procédé devait normalement permettre à l'Etat de connaître le nombre exact des chercheurs individuels par localité. Car chaque année, en principe, les artisans devraient se présenter et s'acquitter des droits que l'Etat exige sans aucune contrainte.

(1) Projet de code minier relatif à l'or et aux pierres précieuses dit "Code du diamant" N. 0496/MIHG/CAB du 20 juillet 1970.

Localisation du chantier de Bossembaté



Mais à notre grand étonnement, un nombre relativement important de chercheurs individuels ne paient pas le droit. Nous l'avons constaté au cours de notre enquête. A cet égard, nous avons visité un chantier, celui de Bossembaté (cf. carte n. 13 page 171).

Ce campement se trouve à 41 kilomètres au Nord de Boda-ville (1). On a essayé, premièrement de dénombrer les mineurs qui y vivent et qui y travaillent. Deuxièmement, nous avons ensuite cherché habilement à connaître si tous avaient des cartes.

Une fois cette expérience achevée, nous nous sommes transportés au bureau de l'agent spécial. Là, on a comparé les résultats. A cet effet, deux registres, l'un de 1977, l'autre de 1978, nous ont été présentés. Le premier photos à l'appui, fait apparaître le chiffre de 95 exploitants ; le second, 262 artisans. Si l'on s'en tient aux seuls documents administratifs, il n'y aurait que 357 chercheurs sur l'ensemble de la sous-préfecture.

Sur le terrain, la réalité est tout autre. Pour preuve, à Bossembaté seulement, on a compté 640 hommes qui fouillent le diamant. Parmi eux, il est difficile de connaître ceux titulaires des cartes de ceux qui n'en ont pas . Là-dessus, le secret est jalousement gardé ; les chercheurs sont solidaires dans la brousse.

Fort de cette démarche, nous constatons avec regret que l'Etat ne parvient pas à faire rentrer la totalité des impôts. Le manque à gagner pour le pays est considérable;

(1) Ce que nous avons remarqué dans cette mine, peut être valable pour tous les autres chantiers de la région.

notamment lorsque l'on estime à 50.000 le nombre des diamineurs. Cela représenterait une rentrée fiscale d'environ 44 millions de F. CFA. Cette somme, quoique modeste, irait servir soit à la réfection des routes, soit à pourvoir les dispensaires de médicaments.

b) Impôt du collecteur

Le métier de collecteur, en RCA, a commencé au moment où le gouvernement avait créé l'artisanat. Au départ, ce métier avait suscité un certain enthousiasme parmi la masse. Tout le monde voulait devenir collecteur pour faire fortune.

On assista à une véritable course aux permis à cette période-là. Mais cet enthousiasme s'émousse rapidement, car, on s'est rendu finalement compte que le métier de collecteur de diamant est un métier difficile.

Selon la législation minière, la profession de collecteur est réservée aux seuls centrafricains. Il leur est délivré annuellement une patente de collecteur. Celui-ci s'obtient facilement. Jusqu'en 1980, le droit s'élevait à 360.230 F CFA par personne et par an.

Contrairement aux chercheurs de diamants, les collecteurs paient leur patente à Bangui, directement au Trésor public. Le registre des collecteurs est gardé au service de la production minière. On a dénombré en 1972, 211 collecteurs et en 1980, 281. On note une légère augmentation. Celle-ci serait due, semble-t-il, à l'arrivée massive des étrangers musulmans, ayant pris la nationalité centrafricaine. A Carnot, par exemple, sur 45 collecteurs enregistrés, on compte seulement 3 centrafricains. Le reste est constitué uniquement

des haoussa, soudanais, libanais, tchadiens, foubés, naturalisés centrafricains pour satisfaire les exigences de la (1).

Pour le versement des droits, des mesures assez sévères sont prises. Ainsi, ceux qui se présentent au Trésor au 1er janvier de l'année en cours, soit pour renouveler, ou bien pour acquérir une nouvelle patente, paient 360.230 F CFA. Passé ce délai, le montant de la patente double. C'est-à-dire au lieu de 360.230 F CFA, le contrevenant versera 720.460 F CFA.

Dans l'ensemble, les patentes des collecteurs ont rapporté à l'Etat en 1979, 76 millions de F CFA ; en 1980, 101 millions de F CFA (2). Cela dit, le diamant contribue sans aucun doute, à la constitution du budget national. Sa part serait encore plus importante si des mesures efficaces étaient prises pour freiner la prolifération des collecteurs non patentés. Libres de tous frais, de production et d'administration, ils sont toujours en situation de réaliser les meilleures affaires.

c) Impôt du bureau

La création des bureaux d'achat de diamant a été décidée le 17 janvier 1961. C'est dans le souci d'atténuer la sortie illicite des pierres précieuses, que les bureaux furent installés dans le pays.

(1) Source : Brigades de la gendarmerie nationale de Carnot.

(2) Source : Registre des collecteurs de diamant (Service de la production minière).

Leur principal but est simple. Ils organisent la collecte et l'exportation des diamants en provenance de l'exploitation artisanale uniquement. Les productions des sociétés minières sont exportées directement, après contrôle, par les sociétés elles-mêmes.

Mais, malgré cette précaution, la fraude n'est pas éliminée pour autant. Elle continue de plus belle. C'est au niveau des collecteurs que se produit l'essentiel de la fraude, de l'avis général. En effet, ces derniers achètent bien des diamants dans la brousse auprès des artisans. Mais ils ne viennent pas avec toutes les pierres en leur possession aux bureaux d'achat. Ils gardent une bonne partie qui s'échappe hors des frontières.

Actuellement , on compte 5 bureaux dans le pays. Les principaux sont les suivants :

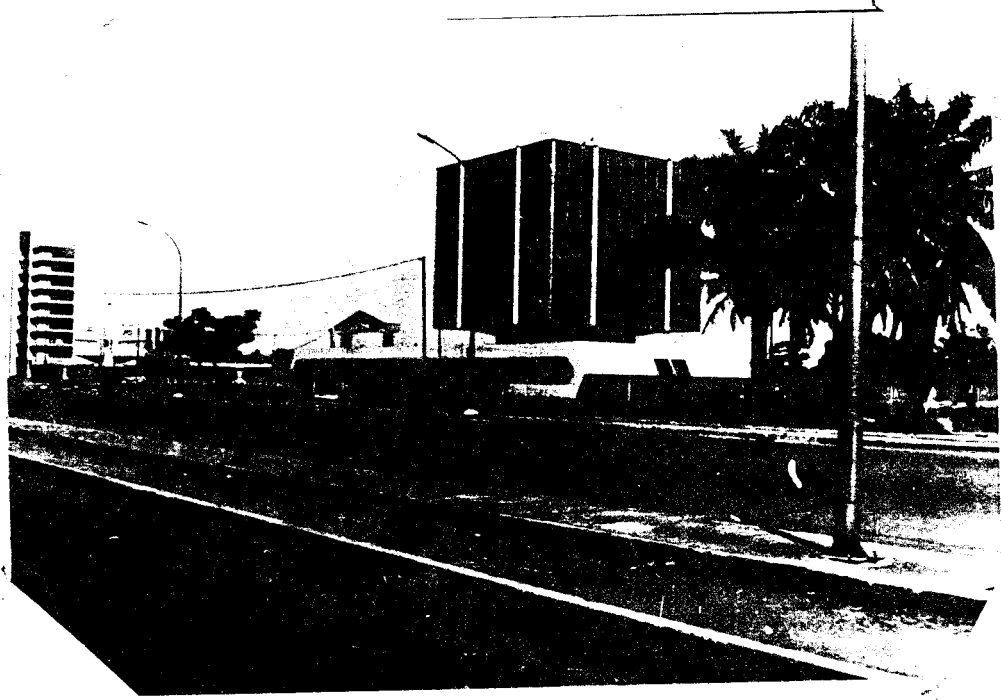
1°) Diamond Distributors Centrafrique

C'est la filiale de la Diamond Distributors Inc de New-York. Elle a été fondée en 1961. C'est une société anonyme au capital social de 25.000.000 F. CFA. Mr COPPERMAN, directeur de l'établissement nous a expliqué que Diamond Distributors Inc, une société américaine contrôle 25 % du marché centrafricain du diamant.

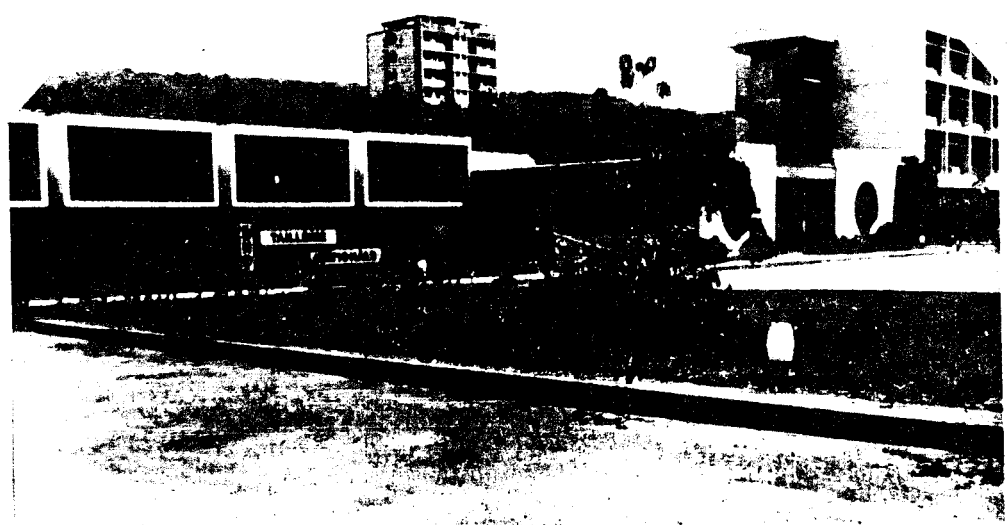
2°) La Sodiam

Elle est entrée en activité depuis 1973. Ses capitaux sont entièrement belges. La SODIAM a construit un immeuble d'une valeur de 400 millions de F. CFA environ. Celui-ci comprend 6 étages. C'est là que sont aménagés les bureaux ainsi que les logements, du personnel expatrié. Une partie est louée à des particuliers.

VUES DE bureaux d'achat de diamant EN RCA



LA COURONNE



3°) La COURONNE

Cette société d'achat a été fondée en 1976. C'est aussi une entreprise belge. Elle a investi dans le pays en édifiant dans la capitale Bangui, une imposante tour. C'est d'ailleurs l'un des plus beaux bâtiments situés sur l'avenue Boganda; La tour abrite les bureaux ainsi que les appartements destinés au personnel expatrié.

4°) La YANGOU-DIAMANT

Elle est entrée en service récemment, en 1979. Le fondateur est un centrafricain, Alima Gustave. Mais il s'est associé des belges. Ainsi, le capital est constitué de 50 % de participation belge et 50 % centrafricaine. Cette société vient d'obtenir un permis de recherche valable pour 2 ans. Si les indices sont favorables, elle sollicitera prochainement un permis d'exploitation. Mais à la condition, toutefois, d'investir, au moins pour 100 millions de F. CFA pour une première année.

5°) Société PITUACH CENTRAFRICAINE DE DIAMANT

Filiale de la société d'Etat Israélienne PITUACH. Nous ne possédons pas de renseignements concernant ce bureau particulier. Le représentant, un israélien, a simplement refusé de répondre à notre questionnaire.

1°) Les obligations

Avant de s'installer, tout bureau est soumis à des obligations. Celles-ci sont nettes et claires.

Toute société qui s'installe pour la première fois doit avoir un capital social minimum de 50.000.000 F. CFA. Ce capital doit être entièrement déposé dans une banque de la place.

En outre, la société doit déposer en garantie dans une banque de la place une caution de 25.000.000 F CFA (1).

2°) Patentes

A propos des patentes, le cas de la Diamond Distributors a retenu notre attention (2). Cette société d'achat a, à elle seule 4 bureaux. Le plus important se trouve à Bangui et les 3 autres sont ouverts à Carnot, à Berbérati et à Bria (à l'Est du pays).

Chaque année, la Diamond paie des impôts pour les 4 établissements dont elle a la charge. La patente varie suivant l'importance des centres. Ainsi, pour le bureau de Bangui la patente est fixée à 2.991.300 F CFA. Tandis que celle des bureaux secondaires tourne autour de 631.000 F CFA chacun.

En définitive, la Diamond Distributors dégage annuellement 4.885.200 F CFA de patente. A ce montant, il faut bien sûr ajouter les patentes des autres bureaux installés à Bangui et de ceux de province.

A en juger par ces chiffres, on pense que le diamant, qui est l'une des richesses nationales, rapporte effectivement

(1) "Code du diamant" n. 0496/MIMG/CAB

(2) Ce que nous disons ici est valable pour les autres bureaux.

de l'argent à l'Etat. Mais celui-ci ne s'en tient pas là. En plus des droits fiscaux que paient chaque année chercheur, collecteur et bureaux, l'Etat exige des taxes.

2°) Taxes

Dans le paragraphe ci-dessus, nous avons indiqué avec soin, les principaux impôts que l'Etat centrafricain exige aux personnes physiques et morales, désireuses de se livrer à l'exploitation des pierres précieuses.

Maintenant examinons les taxes. Celles-ci ne manquent pas d'intérêt, car en définitif, elles viennent au même titre, que les impôts, grossir le budget de l'Etat. Par conséquent, nous ne pouvons laisser dans l'ombre, un détail aussi important.

Cela dit, les taxes que nous étudions sont payables notamment au niveau de la commercialisation. De ce fait, les établissements concernés sont les bureaux d'achat, parce qu'ils achètent les pierres précieuses et les exportent. Les sociétés minières en activité, car elles exploitent et commercialisent et enfin la taillerie nationale, qui achète auprès des bureaux, transforme et vend le diamant taillé. Ce sont ces différentes maisons qui sont soumises au régime des taxes.

Le taux des taxes actuellement en vigueur en RCA, est d'environ 17,30 % sur la valeur totale des pierres qui franchissent légalement les frontières. De l'avis général, ces taxes sont considérées comme les plus élevées du monde. Le Directeur de la SODIAM, Mr Albert Jolis, partage entièrement

cet avis. Selon lui, c'est ce taux élevé qui favoriserait la fraude, parce que la plupart des négociants voulant éviter les taxes jugées trop excessives, vendent clandestinement à l'étranger. Il paraît que le Congo (RPC), juste au Sud du pays, pratique un taux considéré comme le plus bas du monde (2 à 3 %). C'est peut être à ce prix que cet Etat est devenu, semble-t-il, l'un des grands exportateurs des pierres précieuses en Afrique Centrale. Pourtant ce pays n'exploite pas le diamant, selon les informations que nous possédons.

Cette mise au point étant faite, voyons comment fonctionne le système de prélèvement au niveau des établissements que nous venons de citer.

1°) Au niveau des bureaux

Tous les bureaux d'achat installés dans le pays sont indépendants les uns des autres. Ils achètent le diamant aux collecteurs et même directement aux artisans, à condition que ces derniers viennent jusqu'à Bangui. Les textes administratifs relatifs au commerce du diamant, le prévoient ainsi (1).

Chaque achat par le bureau doit faire l'objet d'une inscription sur un bordereau d'achat du modèle ci-après et comportant obligatoirement les mentions suivantes :

- le nom du collecteur
- son numéro de carnet
- le caractère de la marchandise.

(1) Code Minier Centrafricain, chapitre 2, pages 22-25.
Article 59.

TABLEAU 13 - I-DIAMANTS BRUTS (Bureaux)

Années	Productions		Exportations		Préémissions		Taxes perçues
	Poids en carats	Valeur en F CFA	Poids en carats	Valeur en F CFA	Poids en carats	Valeur en F CFA	
1976	286.007,47	3.587.684.943	268.836,54	3.277.147.363	11.993,59	231.667.408	564.619.368
1977	296.908,70	5.761.317.445	282.251,44	5.292.698.063	10.265,95	224.627.844	926.128.025
1978	141.728,51	4.641.982.841	135.091,59	4.477.040.050	7.582,14	274.527.361	766.512.106
1979	290.899,48	7.767.395.562	277.055,31	7.182.384.743	12.284,45	541.760.410	1.260.271.661
1980	336.575,26	8.311.662.324	328.361,23	8.011.545.949	6.669,00	263.732.025	1.591.188.013

I - DIAMANTS BRUTS (Sociétés minières)

1979	23.167,43	574.222.501	23.167,43	574.222.501	-	-	130.847.672
1980	5.132,69	108.655.681	5.132,69	108.655.681	-	-	24.671.630

II - DIAMANTS TAILLES (Taillerie)

Productions			Exportations			Ventes à Bangui		
	Nb pierres	Pds en car.	Nb pierres	Pds en car.	Valeur en F CFA	Nb pierres	Pds en car.	Valeur en F CFA
1978	20.179	2.666,62	16.382	2.031,74	116.940.000	3.058	422.78	116.940.000
1979	36.247	4.298,98	31.260	3.616,97	371.877.180	5.381	729.48	232.557.000
1980	25.312	4.193,95	17.367	2.077,71	197.432.750	5.624	864,94	330.827.500

Source : Service de la production minière (Statistique Diamants) (1978 n. 81.293/1er trimestre) 1979
N. 80193 ; 1980 n. 0080/MEN/DGMG/SPM .

Cette opération est renouvelée à chaque fois qu'un vendeur se présente pour vendre les diamants.

Mais lorsqu'un bureau contaste qu'il dispose suffisamment de diamants pouvant faire l'objet d'une expédition, il doit nécessairement par le bureau du service de la production minière. Là, les opérations des bureaux d'achat de diamants sont effectuées ou dirigées par des agents qualifiés préalablement agréés par le Ministre des Mines et de la Géologie. Les diamants à l'exportation seront alors présentés aux mêmes agents par lots de qualité, qui certifieront exacts les bordereaux d'expédition. L'autorisation d'exportation ne sera délivrée qu'après paiement des taxes à l'exportation. D'une manière générale, les taxes perçues par l'Etat, dans ce genre d'opération sont considérables (cf. tableau n. 13 page).

2°) Au niveau des sociétés minières

De la même façon que les bureaux d'achat de diamants, les sociétés minières, qui exportent directement leurs productions, ne sont pas à l'abri pour autant. Elles paient des taxes au même titre que les bureaux. Le taux est le même partout lorsqu'il s'agit d'une exportation vers l'extérieur.

Pour illustrer ce que nous venons de décrire, nous donnons un exemple. La SICA-Mines (société minière) en 1979, a produit 23.167,34 carats de diamants pour une valeur totale de 574.222.501 F CFA. Elle a exporté la quasi-totalité de sa production soit 23.127,43. Pour cette production, la société a réalisé un gain de 574.222.501 F CFA. Mais frappée par la réglementation minière en vigueur, en RCA, la SICA-Mines a versé à l'Etat 130.847.672 F CFA. Ce résultat est tout de même appréciable (cf. tableau n. 13, page 181).

3°) Au niveau de la taillerie

Créé par une loi du 6 mai 1964, le comptoir national de Diamant est une société anonyme d'économie mixte. Elle associe l'Etat centrafricain et la Diamond Distributors Inc. Ils sont actionnaires à parts égales.

Le capital, entièrement versé, est de 50 millions de F CFA au départ. Ce capital est passé rapidement à 100 millions de F CFA. Il a presque doublé.

Les pierres travaillées dans la taillerie proviennent des préemptions, c'est-à-dire que lorsqu'un bureau d'achat veut envoyer un lot de diamants à l'extérieur du pays, l'Etat prélève 5 % du poids total que la société d'achat désire expédier. Cette part, ainsi prélevée obligatoirement, ravitaille la taillerie nationale. Celle-ci n'achète pas les pierres directement aux collecteurs, les textes ne le disent pas.

Le prélèvement se fait au moment où la société se présente au bureau de la production minière. Là, les agents auxquels nous venons de faire allusion, constatent le lot, le pèsent et aussi en prélèvent sur le lot le poids en diamant qui revient à l'Etat. Cela dit, il convient de signaler que le Comptoir National de Diamant ne reçoit pas les diamants gratuitement.

Les pierres, en provenance des préemptions, sont surtout des pierres de joaillerie. En effet, les pierres produits dans la région peuvent être classées en 4 catégories. On distingue en effet, le diamant de joaillerie, le diamant industriel, le boart et le carbone. Le diamant de joaillerie est de loin le plus abondant dans le pays, car il représente plus de la moitié de la production 64,64 %. Le diamant industriel occupe le second rang avec 23,18 %, le boart 3,20 % et le carbone 8,98 %.

La production de la taillerie alimente la marché intérieur et extérieur. Cela veut dire qu'une partie des diamants taillés est exportée et le reste est vendu sur place. Ce marché procure à l'Etat d'importantes recettes également (cf. tableau n. 13 page 181).

Pour conclure, nous disons que le diamant est pour la RCA une véritable richesse nationale. Par la masse d'argent qu'il apporte au pays, l'activité qu'il y entretient et les recettes qu'il fournit au budget national. Sa contribution dans l'économie nationale, ne peut être négligée. Dans la mesure où le diamant est aussi un facteur important de création d'emplois. Et dans ce domaine précis, nous pensons que l'influence du diamant est tout à fait positive.

Mais pour les autorités, le vrai problème reste le contrôle réel de la production, car il est certain que la fraude prive le pays de ressources fiscales considérables.

V - Emplois

Notre étude serait incomplète, si nous ne consacrons un paragraphe aux travailleurs. C'est-à-dire à tous ceux qui produisent, commercialisent et taillent les pierres précieuses. Cela ne manque pas d'intérêt, parce que leur rôle est déterminant, aussi bien dans le développement de la nation que dans celui de la région. Car finalement le diamant n'apporte pas seulement de l'argent, il est aussi un puissant facteur de création d'emplois.

A en juger par les chiffres, une partie non négligeable de la population active, en RCA, vit actuellement grâce au diamant. Cette industrie offrirait davantage d'emplois, si elle était mieux gérée et mieux contrôlée.

Or, actuellement, la fraude est omniprésente partout. L'administration débordée, y assiste impuissante. De ce fait, un nombre particulièrement important d'individus non identifiés par l'Etat, continue de piller et d'exporter une bonne partie de cette richesse et cela au préjudice de l'Etat centrafricain.

a) Le personnel des chantiers

1°) Pléthore d'artisans

Il est assez difficile, jusqu'à l'année dernière, d'estimer le nombre d'exploitants individuels ou associés. Des enquêtes ont été menées sous l'égide, notamment, du Haut-Commissariat au plan et à l'assistance technique.

Elles ont permis, en 1965, d'évaluer à 40.000 le nombre des artisans dont 35.000, pour la seule région du Sud Ouest, le Nord-Est ne comptant finalement que 5000 (1). Tout récemment, selon les estimations, il y aurait sur toute l'étendue du territoire national un peu plus de 50.000 exploitants (2)

Mais ce qui nous intéresse ce n'est pas finalement le nombre. Ce qui semble important pour nous dans cette étude, ce sont les salaires d'une part et la formation d'autre part, qui retiennent notre attention.

2°) Formation

Pour ce qui est de la formation, les avis émis convergent tous. Il est établi que les chercheurs de diamants n'ont appris à exploiter qu'auprès des anciens manoeuvres des entreprises coloniales. En effet, comme la plupart des dépôts alluvionnaires sont à proximité des villages, la population, sans se déplacer, a pu naturellement observer les méthodes. Qu'il convient de suivre pour extraire ces petits cristaux qui justifient tant de bouleversement.

3°) Salaires

D'une manière générale, les mineurs gagnent leur vie dans la région. Nous l'avons constaté pendant notre enquête. Mais il y a des exceptions. Pour cela, il suffit de savoir

(1) Ouayo (B) - L'essor remarquable du diamant pages 39-40.
(Extrait de : Europe France Outre-Mer, janvier 1967, p. 44).
(2) Idem.

que le diamant ne se présente pas à tout le monde. Ainsi, une personne peut fouiller le sous-sol pendant des mois sans que celle-ci trouve une seule pierre. Plusieurs individus se trouvent parfois dans ce cas là. En revanche, il y a aussi des gens qui récoltent de pays en pays, le diamant. Tout cela dépend des chances. A cet égard, certains chercheurs n'hésitent pas d'aller consulter un marabout ou un féticheur pour augmenter les chances. Ils sont, à cet effet, tous très superstitieux. D'ailleurs, n'anticipons pas, nous en parlerons dans un chapitre plus loin.

Cela dit, dans la région, les chercheurs vivent uniquement du produit de leur vente. Leur revenu, est supérieur à celui d'un cultivateur par exemple. Mais un inconvénient subsiste cependant (1) : ce revenu n'est pas constant, il varie considérablement suivant les périodes. Ainsi, on a remarqué que pendant la saison sèche, les mineurs font de bonnes trouvailles. Ce qui leur permet d'avoir des gains relativement élevés. Par contre, lorsque les pluies tombent abondamment, les conditions d'extraction deviennent difficiles. Pendant cette période, les trouvailles se font de plus en plus rares. C'est cette mauvaise période que redoutent les exploitants.

Mais en dehors de cas particulier, auquel nous venons de faire allusion, les diamineurs gagnent bien dans l'ensemble. Ce sont les signes extérieurs d'une aisance immédiate (mobylette, postes à transistor, habillement) qui nous font dire cela.

b) Les manoeuvres des sociétés

Avant d'examiner le personnel des sociétés, nous

(1) Ce détail, quoique minime, mérite d'être signalé, car cela influe d'une manière ou d'une autre sur le revenu des artisans.

tenons à faire la remarque suivante. Depuis que l'exploitation artisanale enregistre des résultats satisfaisants, les entreprises privées, ont du mal à s'implanter solidement dans le Sud-Ouest centrafricain. Même si elles réussissent à s'installer, leur vie est souvent brève, car la concurrence est trop forte.

Ainsi, depuis 1961, plusieurs sociétés minières se sont succédées, les unes aux autres, dans la région. C'est le cas, par exemple, de SICAMINES et de SOROMINES. Ces entreprises ont vu le jour, mais elles n'ont pas tarder à disparaître. Elles embauchent bien du personnel, car il faut nécessairement des bras pour tourner une entreprise. Mais, rapidement, elle licencie le personnel dès que l'Etat décide de les dissoudre pour des raisons que nous ignorons.

1°) Société en activité

La seule société industrielle actuellement en activité est la Yangou- Diamant. Elle vient d'être créée récemment à Nola. Nous avons visité ses installations. Elle nous sert d'exemple dans cette étude.

La Yangou Diamant emploie au total 62 salariés dont la répartition est la suivante :

1 directeur d'exploitation	300.000 F CFA	Par mois
1 ingénieur centrafricain	250.000 F CFA	" "
1 comptable français	500.000 F CFA	" "
1 secrétaire	50.000 F CFA	" "
2 mécaniciens	50.000 F CFA	chacun
2 chauffeurs	50.000 F CFA	" "
3 conducteurs d'engins	60.000 F CFA	" "
50 manoeuvres	15.000 F CFA	" "

La Yangou-Diamant dispose de 12 agents qualifiés qui occupent des postes importants. Les manoeuvres sont, par contre, destinés à des travaux comme nettoyage, transport de gravier, etc.

Comme on le constate, les salaires varient selon la qualification. L'ingénieur centrafricain, s'il est mieux rémunéré, cela est dû au fait qu'il a fait des études supérieures. Ils sort de l'université de Bangui où il a suivi sa formation de géologue. La survie de la société repose sur ses épaules. C'est lui qui décrit la nature du stérile, propose les engins qui conviennent au terrain. Par conséquent, la moindre erreur compliquerait tout et risquerait de détruire la société.

Le salaire attribué aux manoeuvres est évidemment maigre par rapport au comptable, par exemple. Ce grand écart oblige parfois certains manoeuvres à quitter volontairement l'entreprise et vont s'installer et exploiter pour leur propre compte.

Comme on peut le remarquer, le personnel des sociétés est extrêmement instable et les sociétés, peu nombreuses.

c) Les collecteurs

De peur de nous répéter, nous rappelons que les collecteurs sont des intermédiaires entre les producteurs de diamants et les sociétés d'achat et d'exportation. Ce sont eux qui, moyennant un droit de patente, achète le diamant auprès des artisans puis ils le revendent aux différents bureaux d'achat installés dans le pays.

En RCA, les collecteurs agréés sont moins nombreux que les artisans (281). Mais une particularité cependant, ils sont mieux organisés que les chercheurs de diamant. Ils ont mis sur pied un syndicat professionnel des pierres et des métaux précieux. Son siège social est à Bangui.

1°) Rôle du syndicat

Le mouvement ainsi créé a pour objectif primordial de défendre les intérêts de tous les collecteurs de Centrafrique. Ce syndicat est extrêmement actif. L'année dernière par exemple, lorsque l'Etat a décidé d'augmenter la patente des collecteurs à 1 million de F. CFA (1), ceux-ci, sans exception, se sont retrouvés au siège. A l'issue de cette réunion, ils ont envoyé au gouvernement une pétition, par laquelle ils demandent la réduction de la patente. Cette initiative manque aux artisans, pourtant plus nombreux afin de faire cause commune à l'exploitation dont ils sont victimes.

Dans le même ordre d'idée, le syndicat a placé des représentants auprès de toutes les sociétés d'achat. Ceux-ci veillent à l'application des tarifs officiels et contrôlent en même temps les cours du diamant brut. Si celui-ci baisse, tel est le cas maintenant, les collecteurs sont prévenus aussitôt. Dès lors, au lieu de vendre, ils gardent les pierres précieuses, en attendant que le cours monte.

Nous avons trouvé ce procédé très intéressant, dans la mesure où les prix du carat moyen sont souvent fixés de l'étranger. En agissant de la sorte, les collecteurs veulent tout simplement préserver leurs marges bénéficiaires.

(1) Ordonnance n. 81 arrêtant le budget de la RCA pour l'exercice 1981 (Article 24, Contribution des patentes, page 8).

2°) Une astuce ingénieuse

Dans la région où nous avons enquêté, il n'y a pratiquement pas de concurrence entre les collecteurs. En effet, ils s'entendent très bien entre eux. Pour ce faire, ils sont en contact régulier et se transmettent tout. C'est au niveau de l'organisation du marché que cette entente est mise en profit.

La vente du diamant est libre et les achats se font publiquement dans les chantiers. Lorsqu'un groupe de mineurs a trouvé un diamant, c'est le chef de la bande qui se charge de vendre le produit du groupe. C'est à lui qu'il appartient de négocier les prix. Il faut savoir qu'en matière de diamant personne ne veut perdre. Si le chef d'équipe propose un prix, celui-ci naturellement est à l'avantage des chercheurs de diamants. Le collecteur, c'est-à-dire l'acheteur patenté est libre. Il peut tomber d'accord avec le prix qui lui est proposé ou au contraire il peut refuser. Des discussions orageuses peuvent naître.

Mais il arrive qu'un compromis ne soit pas trouvé entre le vendeur et l'acheteur. Alors le chef du groupe peut repousser définitivement la proposition faite par le collecteur. Dans ce cas le chef du groupe est libre et peut choisir un second acheteur, tout en espérant gagner davantage là-bas. Mais malheureusement là où il se rend, on lui indiquera un prix encore plus bas que celui du premier. Le fouilleur peut ainsi faire plusieurs tours, le résultat ne changera pas.

En définitive, le diamineur, condamné à assurer sa survie coûte que coûte, est contraint de céder à n'importe quel prix. Celui qui gagne forcément dans ce genre de marché est le collecteur. Les collecteurs réalisent des profits allant parfois jusqu'à 100 %.

3°) Exemple de barème d'achat

Dans les chantiers, les collecteurs utilisent rarement la balance pour la pesée. Ils achètent les diamants d'après un certain nombre de points. Tout se joue par conséquent sur des estimations, des évaluations. Ils arrivent, dit-on, à déterminer peut être pas exactement, qu'un diamant fait ceci et tel autre fait cela. Mais la classification la plus répandue est celle-ci :

- 1°) Bouton clair : 1 diamant de 40 à 50 points - il vaut généralement 5000 à 6000 F CFA.
- 2°) Donon-bouton : 1 diamant de 60 points, le prix est de 20.000 F CFA.
- 3°) Double bouton : 1 diamant de 100 points, soit 1 carat ; il vaut 18 à 25000 F CFA.
- 4°) Joli bouton : 1 diamant de 150 à 200 points ou 2 carats : sa valeur est de 35.000 F CFA et plus (1).

4°) Pertes inévitables

Mais attention, tous les acheteurs agréés ne réussissent pas souvent dans leur profession à cause, notamment, de leur incompétence. Un grand nombre d'entre eux, ne savent pas apprécier le diamant. Ce n'est pas de leur faute, ils n'ont reçu aucune formation, avant de s'élancer dans ce métier-là. On se met collecteur comme on se met commerçant.

(1) Pour mémoire, rappelons qu'un carat brut au cours officiel vaut 35.000 F CFA.

De ce fait, il n'est pas étonnant que certains enregistrent des pertes énormes auprès des bureaux d'achat d'où le découragement puis l'abandon de certains d'entre eux. On a vu un collecteur acheter un lot de diamants pour une valeur totale de 300.000 F CFA auprès des artisans sur différents chantiers. Le même lot de diamants lui aurait rapporté 500.000 F CFA. Il aurait réalisé un bénéfice de 200.000 F CFA ; un autre ayant acheté un autre lot de diamants 600.000 F CFA ; à Bangui ce lot de diamants n'aurait rapporté que 500.000 F CFA. Ce collecteur aurait perdu 100.000 F CFA.

Cela dit, on peut conclure que ni le collecteur et ni l'exploitant artisan ne connaissent la valeur réelle du diamant. Ils exercent le métier, chacun en ce qui le concerne, sans au préalable passés par une école de formation. C'est donc normal qu'ils se jouent mutuellement sur le chantier. Enfin, il va de l'intérêt du collecteur de proposer quand même aux diamineurs des prix proches de la réalité afin de gagner leur confiance.

d) Le personnel des bureaux

Bureaux	Personnel non africain	Personel centrafricain
DDI	6	54
SODIAM	4	29
YANGOUE	1	6
COURONNE	4	10
Sté Israélienne	1	1 (1)
TOTAL	16	100

(1) Le personnel centrafricain est employé de bureau . Il se présente au bureau que quand il y a du travail. En quelque sorte il est temporaire.

1°) Le personnel non africain

Le personnel non africain est composé notamment des agents de bureau et des experts acheteurs. Ces derniers ont un rôle déterminant dans la société. Ils ne vont pas dans les zones diamantifères ; ils restent au bureau dans lequel ils reçoivent les collecteurs patentés. Ce sont eux, en général, qui négocient les marchés. Ils apprécient la valeur des diamants qui leur sont proposés.

Ils s'y connaissent dans ce métier, parce que beaucoup d'entre eux disent avoir été formés ailleurs, particulièrement à Londres. Cela peut être justifié, dans la mesure où le directeur général de la DDI (Diamond Distributors Inc), qui est une société américaine, est lui-même britannique. Cela nous fait, par ailleurs, penser que les anglais se distinguent dans ce domaine. Pourquoi ? Mais parce que, même en Sierra-Léone, lorsque l'Etat décida de créer des bureaux d'achat dans le pays, les candidats à ces différents postes venaient tout droit de Londres. Mais contrairement au centrafricain, en Sierra Léone, les experts acheteurs en diamants peuvent aller jusqu'en brousse, auprès des artisans même.

2°) Le personnel centrafricain

Ce personnel est constitué surtout des magasiniers, des jardiniers, des plantons, du personnel chargé de l'entreprise et des domestiques. Pour tous ceux-ci, la qualification n'est pas exigée.

3°) Salaires

Les salaires versés varient beaucoup d'un bureau

à l'autre. La DDI, l'une des plus importantes sociétés qui achètent le diamant dans le pays, a bien voulu nous communiquer ses dépenses annuelles.

6 expatriés	24,1 millions par an
1 camerounais	2,9 " " "
53 centrafricains	9 " " "

Au regard de ces chiffres, nous pouvons conclure que les bureaux d'achat dépensent chaque année des sommes importantes pour leur personnel. L'exemple de la DDI est un brillant témoignage.

e) Agents de la taillerie

L'effectif du personnel du Comptoir National du Diamant au 31 janvier 1981, se chiffre à 69 personnes. Celles-ci se répartissent de la façon suivante :

- Cadres : 4 (dont 2 expatriés et 2 centrafricains)
- Agents de maîtrise : 7 (dont 6 centrafricains et 1 employé de bureau camerounais)
- tailleurs, scieurs, bruteurs professionnels : 15
- Stagiaires et apprentis : 30
- Administration, atelier etc. : 13 (dont 1 infirmier, 1 chauffeur et 1 secrétaire dactylo).

1°) Salaires

Hormis les cadres, les agents de maîtrise et quelques employés de l'administration, les ouvriers travaillent à la production et sont payés au rendement. Toutefois, nous avons

relevé que chaque catégorie d'ouvrier a un salaire minimum garanti selon la législation du travail en vigueur. C'est ainsi que ce salaire varie de 13.000 F CFA par mois (SMIG) pour les apprentis à 40.000 F CFA par mois pour les professionnels (1).

2°) Formation

Tous les travailleurs sont, depuis la création de la taillerie, formés sur le tas. L'apprentissage dure 3 ans. A la fin du stage, les employés passent un examen à l'issue duquel ils obtiennent leur diplôme soit de scieur, soit de bruteur, soit de tailleur.

A la tête de chacun de ces ateliers se trouve un aide moniteur Allemand, secondé par des homologues centrafricains. Le contrat des moniteurs Allemands (2) a pris fin depuis 1975. A partir de cette date, la responsabilité de la formation incombe entièrement aux cadres nationaux.

Mais pour rendre plus efficace cette relève, le Comptoir National du Diamant a pris le soin, d'envoyer pour un stage de 3 mois en Europe, 4 aides moniteurs centrafricains. Ce sont eux qui assurent actuellement la formation des nouveaux tailleurs.

3°) Equipement

Dans les différents ateliers, le Comptoir National

(1) Rapport d'activités du Comptoir National du Diamant du 3 Février 1981 (Bangui).

(2) Allemagne de l'Ouest avec laquelle la RCA a signé des accords de coopération.

de Diamant (C.N.D.) dispose des machines suivantes :

- Sciage : 80 machines à scier
1 machine à tour
- Brutage : 6 machines à bruter
- Taillerie : 79 machines à tailler
- Mécanique : 2 machines à Meules
 - 1 " à balancer
 - 1 " à gratter
 - 1 " à tour.

Au total, le Comptoir National de Diamant compte 171 machines pour une puissance globale de 45,55 kw.

Toutes ces machines sont d'origine belge et allemande (RFA) . Les investissements de la taillerie se chiffrent à 122.000.000 F CFA dont 85.000.000 F CFA pour l'immeuble et 37.000.000 F CFA pour les machines et matériel roulant.

Conçue au départ pour travailler 12.000 carats de diamant par an, la taillerie ne produit que pour la moitié de sa capacité. A cet égard, la société envisage un recrutement de nouveaux ouvriers pour une formation à partir du second semestre 1981.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis, la taillerie de Bangui, serait la plus vaste et la mieux équipée d'Afrique après celles installées en Tanzanie, en Sierra-Léone et en Tunisie.

TROISIEME PARTIE - CONSEQUENCES SOCIO-CULTURELLES

I - Mouvement de population

A) Migration extérieure

Jamais, on avait signalé un pareil mouvement à l'époque coloniale, pour les raisons suivantes : d'abord, parce qu'au début, personne ne prêta d'attention particulière aux diamants. Ensuite, parce que les premières exploitations diamantifères étaient entourées par des mesures policières spéciales. Ainsi, personne n'avait le droit de détenir ou de vendre la pierre précieuse, sans aucune autorisation.

Cette loi, prise par l'administration coloniale autrefois, a été strictement respectée par les populations locales. Jusqu'au moment où les autorités du pays, après l'indépendance en 1960, aient rendu libre la fouille du diamant. Les anciens manoeuvres, ont été les premiers à s'intéresser à l'exploitation artisanale en RCA. Ce sont eux qui s'installèrent les premiers et commencèrent à chercher la pierre précieuse pour leur propre compte.

Très vite, des rumeurs d'enrichissement rapide firent le tour du territoire entier. Un rush aussitôt commença. C'est ce mouvement spontané et ses conséquences qui nous intéressent particulièrement dans cette étude. Nous allons, dans les pages qui vont suivre, déterminer l'origine des migrants et aussi les motifs de leur départ.

1°) Origine des migrants

A propos de l'origine des exploitants-artisans, nous avons pu, grâce à un questionnaire précis et détaillé, toucher un nombre important de sujets. Ils cherchent tous le diamant sur le chantier de Bossebaté (1). Cent d'entre eux ont été interrogés sur trois points notamment. C'est au cours de cette enquête que les renseignements que nous rapportons, nous ont été communiqués.

1°) En voulant connaître l'origine des diamants habitant ce chantier, 70 % parmi eux, déclarent venir d'ailleurs. C'est-à-dire d'autres centres du pays où l'activité diamantifère n'existe pas du tout ; 30 % seulement des diggers se disent originaires de la région du Sud-Ouest.

2°) Nous avons ensuite demandé si 70 % des artisans ne sont effectivement pas originaires de la localité, d'où viennent-ils ? Les réponses suivantes ont été obtenues :

- Bossangoa 30 %
- Bossembélé 25 %
- Yaloké 15 %.

3°) Quelle est la raison de votre venue dans la région ? Tous, sans hésitation, reconnaissent, qu'ils sont dans la région pour chercher le diamant. Ils insistent, par ailleurs, que le diamant une fois vendu rapporte beaucoup d'argent.

(1) Bossebaté est un chantier en activité que nous avons visité ; il se trouve à 41 km au Nord de Boda (L'une des sous-préfecture de la région de la Lobaye).

4°) En poussant plus loin nos enquêtes nous avons pu découvrir que parmi les 100 diamineurs rencontrés, 97 % étaient des anciens agriculteurs, avant de se retrouver aujourd'hui dans la mine ; 2 % étaient des menuisiers et 1 % était réparateur de vélo.

En définitive, lorsque l'on examine attentivement les résultats obtenus, nous pouvons faire deux remarques. La première concerne le nombre des personnes qui arrivent dans la région, attirées par l'activité diamantifère. Ce nombre est très élevé (70 %). Ce pourcentage révèle que le diamant possède un puissant pouvoir d'attraction d'une part ; et d'autre part qu'il est capable de drainer une population de plus en plus nombreuse. La seconde porte sur le nombre d'anciens agriculteurs que nous avons trouvés sur le terrain (97 %). Ce chiffre nous a impressionné ; parce que ceux qui ont abandonné ainsi leur terre, pour tenter de devenir des mineurs, sont nombreux. Par conséquent, la question que l'on se pose souvent, est celle-ci, pourquoi ces paysans négligent-ils les cultures au profit du travail du diamant.

Les régions de : Bossangoa, Bossembélé et Yaloké, d'où partent les courants migratoires, sont des régions dont l'économie est essentiellement agricole. La principale richesse est le coton. Il est cultivé par environ 80 à 90 % de la population. Le coton demeure la seule source de revenu des habitants de ces localités.

La culture du coton a été introduite en Centrafrique, à l'initiative de Félix Eboué, Gouverneur Général de l'AEF. Elle a été ensuite rendue obligatoire par l'administration coloniale. Depuis, le coton, dans les zones de savane du Nord constitue la seule ressource d'exportation.

Mais, malgré la prépondérance du coton dans la vie villageoise, cette culture est loin d'être acceptée par les paysans. Ceux-ci sont contraints de cultiver le coton dans le seul but de payer l'impôt, comme ils se plaisent souvent à le dire. D'après ce que nous avons constaté sur place, de nombreux facteurs expliquent la réticence des cultivateurs face à la culture du coton.

2°) Causes de l'exode

a) Contraintes culturelles

En effet, l'immense majorité des paysans rapportent que la culture du coton les oblige à une discipline qui leur est pénible. Ils supportent mal cette contrainte, selon eux. D'abord, il faut avoir, si vous êtes de la région, un champ de coton obligatoirement. Ce champ, le cultivateur ne fixe pas lui-même les dimensions, comme il le fait habituellement pour ses champs de manioc, par exemple. C'est le service de l'agriculture qui les indique à l'avance (1). Ensuite, lorsque ces dimensions, une fois sont indiquées, le paysan doit ensuite défricher son champ, le semer puis l'entretenir. Toutes ces opérations, l'agriculteur doit les effectuer, selon un calendrier agricole précis établi à cet effet, par le service de l'agriculture. Le paysan, ne peut rien entreprendre qui soit en dehors de ce calendrier.

Selon nous, les mesures qui sont prises, tendent toutes à aider le cultivateur à bien soigner son champ afin d'améliorer le rendement ainsi que la qualité du coton qu'il produit. Le non-respect du calendrier, par exemple, peut provoquer la baisse de la production. Si l'on veut avoir

(1) Actuellement en RCA, les dimensions officielles d'un champ de coton est de : 71 x 71 m = 50 ares pour un seul paysan. Mais deux paysans peuvent travailler ensemble. En ce moment là, la superficie augmente : 1 hectare au lieu de 50 ares.

une bonne moisson, le cultivateur est tenu de suivre à la lettre les conseils contenus dans le calendrier.

Mais, dans l'esprit du cultivateur, il ne voit pas tout cela, d'un bon oeil. Il considère tous ces travaux qu'on les lui fait faire, comme une contrainte. En effet, lorsque la campagne cotonnière commence, les agriculteurs n'ont pratiquement plus le temps de repos. Ils consacrent tout leur temps à ne travailler que les champs de coton. Ils doivent être présents tous les jours dans les champs. Une absence, même de courte durée, peut compromettre les chances d'une meilleure récolte. Certains paysans, volontairement, préfèrent quitter le village pour aller habiter dans les champs pendant une bonne partie de l'année. Ils ne retournent au village, qu'une fois la récolte du coton achevée. Cette façon de travailler ne les arrange guère.

b) Faible revenu

A tout cela, il faut y ajouter les prix du kilogramme du coton. Ils sont loin d'être rémunérateurs et stimulants. Cela veut dire que ces prix poussent rarement l'agriculteur à produire plus et mieux. Cela dit, le paysan travaille beaucoup mais son gain n'est pas proportionnel aux efforts qu'il déploie.

En effet, en RCA, les prix du kilogramme du coton ont peu évolué depuis la période coloniale (cf. tableau n. 14 page 203). Aujourd'hui, un kilogramme du coton grain blanc coûte 60 F CFA et celui du coton grain jaune vaut à peine 40 F CFA. Comme le rendement est généralement bas dans ces régions, 300 à 400 kg à l'hectare, le revenu annuel d'un paysan est d'environ 20.000 F CFA.

TABLEAU N. 14 - EVOLUTION DES PRIX DU KILOGRAMME DU COTON
AU PRODUCTEUR

Années	Produits	Prix au producteur au kg
Campagne 1973	Coton blanc	32 F CFA
	Coton faune	22 F CFA
Campagne 1974	Coton blanc	45 F CFA
	Coton faune	35 F CFA
Campagne 1975- 1977	Coton blanc	50 F CFA
	Coton faune	35 F CFA
Campagne 1980- 1981	Coton blanc	60 F CFA
	Coton faune	40 F CFA

Source : Arrêté N. 064/MCI/DGCI/DCI/SCI/du 11 septembre 1973
fixant les prix plancher des produits (1973-1974)

Source : Arrêté n. 009/MCI/DGCI/DCI/ fixant les prix des
produits agricoles en RCA pour la campagne 1980-
1981.

Ce gain, le cultivateur ne le perçoit pas en totalité. En effet, chaque année, l'Etat fournit aux planteurs de coton, des insecticides et de l'engrais chimique pour l'entretien de cette culture. Mais une fois que le coton est récolté puis vendu, les agents acheteurs prélèvent automatiquement sur le gain du paysan, ce qui revient à l'Etat. Au cas où le cultivateur a utilisé les insecticides et l'engrais que l'Etat lui avait proposés.

En outre, le cultivateur doit faire face à des dépenses qu'il juge un peu trop. Nous proposons ci-dessous quelques unes. Avec l'argent en provenance de la vente du coton, il doit obligatoirement payer : son impôt annuel 3.230 F CFA; son abonnement sanitaire 500 F CFA ; sa cotisation d'adhérence au parti politique 500 F CFA. Le paysan, ne peut en aucune façon, se soustraire à ces obligations. Le chef de village est omniprésent pour collecter ces différents impôts. On peut dire que le cultivateur , selon une expression courante, travaille pour "le roi de Prusse".

C'est dans ces conditions particulièrement difficiles que le paysan, tente d'émigrer dans les zones diamantifères. Car, selon lui, avec le diamant on n'a pas besoin d'attendre forcément 12 mois pour avoir de l'argent. S'il vous arrive la chance d'avoir de belle et grosse pierre, votre gain est 10 à 20 fois supérieur à celui du paysan qui fait du coton.

En effet, les prix du carat (1) (cf. tableau n. 15 page 205) en Centrafrique ont beaucoup augmenté. De ce fait, le revenu annuel d'un mineur est nettement plus élevé que celui d'un paysan. En outre, les exploitants -artisans dans

(1) Le carat est l'unité de poids ; il vaut à peu près 200 milligrammes. Il varie suivant l'époque et suivant les pays.

TABLEAU N. 15 - EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU CARAT BRUT AU
PRODUCTEUR

Années	Prix du carat brut
1962	6.000 F CFA
1970	7.380 F CFA
1975	8.700 F CFA
1976	12.544 F CFA
1977	19.404 F CFA
1978	30.000 F CFA

les chantiers diamantifères, ont davantage de chance d'échapper aux impôts que l'Etat exige. Pour mieux comprendre le phénomène, il suffit de savoir que les chantiers, sur lesquels travaillent et vivent les diamineurs, sont éparpillés çà et là, dans la brousse. Par conséquent, l'Etat n'a pas les moyens de lutter ; la situation du paysan est bien différente.

Cela dit, nous avons constaté que si le paysan est attiré par l'économie du diamant, c'est parce qu'il voit que le coton ne lui rapporte pas assez d'argent en définitif. Il ne peut investir avec le gain que lui procure l'agriculture. C'est pourquoi il émigre dans les zones minières. Il va dans l'espoir de détecter un gisement de diamant qui mettra à sa portée tout ce qu'il peut souhaiter. Cette soif est encore activée par les histoires, vraies ou fausses, que racontent la richesse de ceux qui ont trouvé le diamant avant lui.

3°) Migration individuelle

Le départ des régions agricoles vers les zones diamantifères ne se fait pas collectivement. C'est-à-dire que les gens ne se mettent pas à 2 ou 3 pour organiser l'exode. Le mouvement auquel nous avons assisté, se déroule individuellement le plus souvent.

Chaque agriculteur, au niveau d'un même village, prend généralement sa décision seul, loin de toute pression extérieure. Cela veut dire que la décision qui est, en fait, prise n'est nullement influencée par d'autres agriculteurs, même s'ils sont tous habitants d'un même village. Celui qui désire partir, il le fait en tenant notamment compte des difficultés qu'il rencontre quotidiennement dans le milieu rural où il vit.

Cela dit, lorsque le paysan tente d'émigrer dans les zones minières, il quitte son village généralement seul. La femme et les enfants restent et vaquent à leurs occupations. La mère travaille dans le champ pendant que les enfants vont à l'école. Dans la région d'accueil, le père vit et travaille pratiquement sans sa famille à côté.

En effet, les conditions de fouille dans les chantiers artisanaux sont particulièrement pénibles et il est pratiquement impossible de vivre avec sa famille dans ces situations-là. En effet, les diamineurs bougent beaucoup ; ils ne restent pas sur un chantier qui est ouvert par exemple. Dès qu'une mine entre en activité, automatiquement on crée un camp. Celui-ci, de préférence, est généralement construit à côté de la mine. Le camp naît, grandit, se développe grâce à la mine. Lorsque celle-ci s'épuise et cesse de fonctionner le camp disparaît aussi. Mais, quelques jours après, un autre réapparaîtra un peu plus loin de l'endroit de l'ancien.

Enfin tel que nous l'avons vu, le camp est conçu de telle manière que les mineurs ne peuvent y vivre avec leurs familles. De toutes les façons, ce problème ne se pose pas tellement, car deux hommes, sur trois qui émigrent, sont souvent célibataires. De temps en temps, il arrive qu'un mineur se sentant particulièrement à l'aise, après avoir fouillé le diamant pendant quelques mois, peut décider de faire venir sa famille. Mais dans la plupart des cas, la famille est installée dans une case, de préférence à Carnot ou à Berbérati, que le diamineur loue. Mais il convient de noter que ce sont là, des cas d'une rare exception.

4°) Migration temporaire ou définitive

Lorsqu'un petit paysan décide d'émigrer, il le fait

librement, parce qu'il a une idée bien arrêtée. Tant que son rêve ne se réalise pas, l'agriculteur, devenu mineur, par la force des choses, songe rarement au retour dans son village natal (1). Cela veut dire qu'un mineur, sans un vélo, sans un poste récepteur, sans un fusil de chasse, dans les mains, ne revient pas au village, il craint qu'on le raille.

Alors il persiste dans la fouille, avec espoir de trouver un jour une pierre qui lui fournira tous les objets auxquels il rêve. Mais on a constaté souvent que plus le diamineur force les choses, plus la chance est loin de lui sourire. En effet, le travail du diamant, de façon artisanale, est un simple jeu du hasard, pareil au loto.

On ne trouve pas le diamant tous les jours afin de vendre tous les jours et d'amasser de l'argent tous les jours. Ainsi, il y a des mineurs qui travaillent sans relâche, pendant des mois, sans avoir la chance de tomber sur une pierre. Ceux-là, vivent dans les conditions lamentables dans les chantiers de diamant. Ils n'ont pas de choix, ils s'endettent lourdement auprès des collecteurs, pour assurer leur survie. De ce fait, le mineur est condamné, d'une part à rembourser ses dettes et d'autre part, à réaliser son souhait. Le pauvre mineur est donc pris entre un étau qui ne lui permet pas d'agir selon sa propre volonté. Il peut vivre ainsi des mois, voire des années.

a) Migration définitive

A cet effet, nous avons rencontré un vieux mineur, qui cherche actuellement le diamant dans le Sud-Ouest. Celui-ci est arrivé dans la zone diamantifère lorsque son fils

(1) Ceci est valable pour toutes les personnes qui entrent, s'installent et fouillent le diamant dans le Sud-Ouest; le retour est souvent difficile.

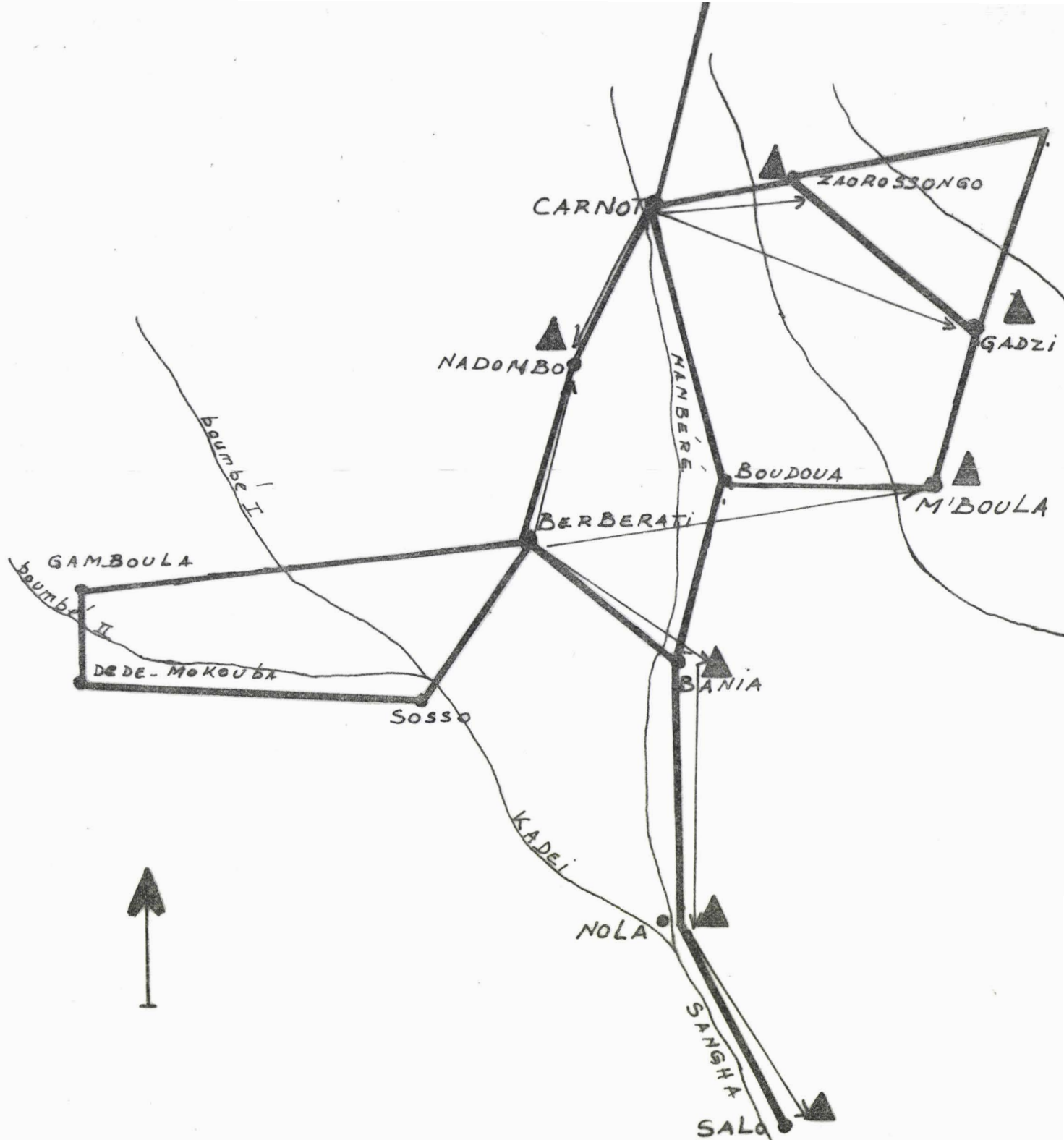
unique avait 4 ans. A présent, son enfant à 14 ans. Dix ans se sont écoulés, pas une seule fois, cet artisan n'a revu ni son fils ni son village natal. Il est là au chaniter ; il continue à travailler, c'est-à-dire à chercher le diamant. Ce diamineur nous dira par ailleurs qu'il a appris que sa femme aurait un autre mari. Et que son fils serait entré au collège; 60 à 70 % des mineurs vivent ainsi.

Tout le temps que le déraciné passe dans la région, il ne s'adonne pas seulement à l'exploitation du diamant. Il a fait du diamant, sans succès. Mais au lieu de retourner à la terre, comme font certains originaires de la région, ils font du commerce ou deviennent manoeuvres dans les entreprises forestières.

Dans les chantiers forestiers, ils travaillent pendant au moins six mois. Le temps que dure la saison des pluies. Une fois la saison sèche revenue ils abandonnent les usines de bois . Ils envahissent les berges des rivières et se mettent à nouveau à prospecter.

b) Migration temporaire :

Toutefois deux raisons majeures contraignent de temps en temps le mineur à quitter temporairement son chantier pour sa région d'origine. En effet, lorsqu'un mineur a gagné un gros "lot", il descend forcément au village. Là, il étale sa richesse, habille sa femme et ses enfants s'il en a, fait boire tout le monde. Mais une fois son gros lot complètement épuisé, il remonte au chantier.



▲ chantiers diamantifères éparpillés dans la région de la
HAUTE-SANGHA

→ Migration intérieure

Quand un membre de sa famille tombe gravement malade, là aussi, le mineur abandonne momentanément son chantier pour assister le parent malade. Mais là aussi, il ne reste pas longtemps. Il y revient aussitôt le malade guéri.

Cela dit, mis à part ces motifs que le diamineur juge importants, la plupart du temps, il ne bouge pratiquement pas. Il est attaché à son chantier comme le cultivateur à sa terre. Il peut tomber malade ; mais une fois rétabli, il repart dans la mine. Il travaille tous les jours, même les jours fériés. Il est toujours en mouvement ,il creuse par ici, il nettoie le gravier par là.

B - Migration intérieure (1) (carte n. 14, page 210).

Une fois parvenus à l'intérieur de l'immense région minière, le mouvement des diamineurs n'est pas pour autant achevé. En effet , notons que les déracinés élisent rarement domicile dans les principales villes de préfecture et de sous-préfecture de la région. Les villes sont considérées uniquement comme des points de transit par lesquels ils poursuivent leur migration vers les chantiers diamantifères qui sont ouverts en brousse. C'est-à-dire ceux qui sont en activité et sur lesquels travaille un nombre relativement important d'artisans. Pour mémoire, signalons qu'un chantier selon là où l'on se trouve, peut renfermer 300 à 400 artisans. Plus le gisement est riche plus il est peuplé.

Or, dans la région où nous avons enquêté, les chantiers diamantifères ne sont pas tous groupés en un seul

(1) Cette migration intéresse aussi bien les étrangers que les originaires de la région qui cherchent le diamant.



les diarmineux reviennent au campement
avec pelle, radio et lampes.

endroit. Ils sont dispersés sur toute l'étendue de la région et sont éloignés les uns des autres. A cet égard, chacun va de son côté, pourvu qu'il atteigne la mine de son choix et qu'il parvienne à trouver sur l'exploitation une équipe qui l'accepte (1). A partir du moment où un nouvel artisan réussi à s'incorporer dans un groupe, il n'y a aucun problème apparemment pour lui. Désormais, il ne vivra et ne travaillera que dans ce groupe là . Ainsi lorsque le groupe décide d'abandonner une exploitation pour une autre, le diamineur nouvellement intégré, est condamné par avance de suivre le mouvement. Car son sort est lié à celui de l'ensemble du groupe.

L'équipe, sur une mine, se forme au hasard, sans tenir compte des affinités régionales ou tribales. Si bien que lorsque vous vivez au camp avec ces artisans ou bien lorsque vous les suivez au chantier où ils cherchent le diamant toute la journée, en aucun moment, vous ne pouvez constater qu'ils viennent des régions différentes.

Ces artisans sont unis par la langue, le Sangho et par le métier qu'ils exercent. Il est impossible de dire que tel ou tel artisan est de telle région. Ils forment de solides communautés alors qu'ils viennent de très loin.

1°) Fréquent déplacement

Persuadés que tout nouvel endroit est meilleur que le précédent, les diamineurs sont perpétuellement en mouvement entre les chantiers qui existent dans la région (cf. carte

(1) Comme nous l'avons déjà signalé, le travail du diamant est une tâche difficile. On exploite souvent en équipe de 5 ou 6 personnes, parfois plus.



Hydration entre chaux et

Ech: 1: 500 000

n. 15, page 244). Ils vont et viennent avec leur tamis, leur pioche, leur pelle sur la tête. On quitte une mine parce qu'elle ne livre plus assez de diamants. En revanche, on va dans une autre, parce que dit-on là-bas la pierre précieuse foisonne.

Une telle mobilité comporte des avantages mais aussi des inconvénients. Premièrement, du point de vue des avantages, il faut noter que là où la richesse abonde, les gens s'attroupent. Le commerce s'installe. De nombreux marchands ambulants viennent et puis parfois se fixent. Des boutiques s'ouvrent. Les négociants de tous genres affluent, acheteurs de diamants, charlatants et escrocs font surface.

Ces changements, qui se produisent par-ci, par-là, ne profitent pas seulement aux diamineurs. Certains villages, notamment ceux proches des chantiers sont parfois ranimés. C'est-à-dire les populations autrefois abandonnées à elles-mêmes, trouvent dans leur propre village des produits de première nécessité sans qu'ils aient à parcourir plusieurs kilomètres. Cela constitue un excellent bien, dans la mesure où l'on sait que certaines localités n'avaient ni marché ni boutique. Il a fallu attendre que les mineurs marchent jusque dans le secteur pour que les villageois découvrent que leur petit marigot regorge de diamants. De leur côté, les paysans voyant grossir leur village mettent bouchée double afin de produire un peu plus pour satisfaire à une demande devenue pressante. On a constaté, à cet égard, que la priorité est donnée aux champs de manioc qui bénéficient le plus de soin.

Deuxièmement du point de vue inconvénients, on a remarqué ces déplacements se font dans des conditions

sanitaires déplorables. On relève une absence totale même d'un poste de secours médical dans les camps habités par des artisans. D'après les exploitants-artisans, tous les cas graves de maladie qui se déclarent sont évacués d'urgence dans un hamac improvisé vers un centre médical important, par exemple à Carnot, Bodaville, Berbérati et Nola. C'est en fait dans ces principales villes que l'on peut espérer trouver une équipe qualifiée d'infirmiers travaillant avec des appareils modernes. Mais pour des maladies bénignes, disent-ils, ils se rabattent sur des plantes médicinales très abondantes dans la région. Pour les maladies vénériennes par exemple, la pharmacopée africaine dispose des remèdes très efficaces pour les enrayer. Pour cela, il suffit de faire boire aux malades des infusions chaudes à partir de certaines racines ou bien des écorces particulièrement réputées dans le domaine de la guérison immédiate. Voilà encore un bel exemple qui prouve que les chercheurs de diamants sont loin d'abandonner leurs traditions.

Pour conclure, notons que le diamant n'attire pas seulement les petits agriculteurs. Ce sont les charlatans, les sans travail de la capitale Bangui, les femmes célibataires, les commerçants qui se ruent dans les zones minières. Tout le monde descend dans le Sud-Ouest pour chercher fortune. Mais une chose est au moins sûre, parmi eux, très peu de gens réussissent dans leur aventure. Mais au lieu de retourner dans leur village natal, beaucoup se transforment sur place en ouvriers dans les entreprises forestières ou bien s'installent comme petits commerçants. Bref, les zones diamantifères sont de véritables pôles d'attraction.

II - Dégradation des moeurs et genres de vie

A - Genres de vie

1°) Genres de vie des diamantaires

Une fois installés dans les chantiers, les diamineurs sont coupés du monde paysan. Ils ne cultivent plus, ne récoltent plus le vin de palme, du miel, ne ramassent plus les chenilles. Un fossé est ainsi creusé entre eux et l'ensemble de la masse paysanne. A ce titre, nous pouvons les comparer, à quelque chose près, aux citadins. Car ils dépendent exclusivement de l'extérieur pour leur ravitaillement. Leurs modes de vie, de ce fait, diffèrent complètement de ceux des marginaux (1). Les diamantaires sont des gens qui gagnent assez bien dans la région. Mais l'argent ainsi gagné se dépense aussi facilement, d'où un certain relâchement des moeurs.

a) Usage des revenus des artisans

1°) Consommation accrue de boisson

La consommation d'alcool est carrément entrée dans les moeurs des mineurs. Là-dessus, il existe de nombreux exemples, parce que maintes occasions nous ont permis de le constater en parcourant le Sud-Ouest. Un chercheur, une fois dans un cabaret, monopolise tout le monde. Il commande la boisson par casier (2). Mais comme il ne peut, à lui seul, consommer 15 bouteilles de bière à la fois, il n'hésite pas à les distribuer aux passants gratuitement. Tant que son fonds

(1) Marginaux : Nous appelons marginaux ici tous ceux qui vivent dans la région mais qui exercent une activité autre que le diamant.

(2) 1 casier de bière contient 15 bouteilles de 65 cl chacune.

n'est pas complètement épuisé, il ne quitte pas le bistrot.

Pour justifier ces comportements incontrôlés, tous les mineurs disent que l'argent du diamant est considéré comme maléfique. Comme tel, il ne se conserve pas, l'argent doit être dépensé sinon il ne revient plus. En d'autres termes, si on ne respecte pas cette règle, la chance ne peut vous sourire pour récolter un autre diamant. Ces raisons qu'évoquent souvent les exploitants artisans pour se défendre, sont dénuées de tout fondement. Les musulmans qui achètent puis revendent le diamant sont aujourd'hui des "pacha" dans la région. Ils habitent de belles villas, roulent dans de belles voitures, possèdent des immenses plantations de café. Pourtant l'argent dont ils se servent pour investir provient bien du diamant. Par conséquent, les centrafricains n'ont pas d'excuses. Car, pendant qu'ils jettent leur argent par les fenêtres, les gisements faciles à travailler s'épuisent et pendant ce temps, les autres en profitent.

2°) Dépenses de prestige

En dehors de l'alcool que les chercheurs de diamants adorent, les voitures les tentent aussi. Ils achètent de vieilles voitures, mais ne les entretiennent pas. Si bien qu'après quelques mois, tout finit par ne plus rouler.

Les carcasses sont abandonnées soit devant les cases, soit au bord des routes. Dans la région, le nombre de véhicules ne roulant plus est très élevé. A cet effet, on parle de cimetière de voitures, expression courante utilisée pour désigner les voitures hors d'usage.

Ce phénomène que nous décrivons est visible à Carnot et à Nadombo. Ce dernier village situé entre Berbérati et Carnot, est l'une des zones les plus riches de la région. Elle a drainé de nombreux chercheurs et commerçants. D'ailleurs sa réputation n'est pas totalement effacée. Car les gisements, à ciel-ouvert, donnent encore des diamants, un peu à la manière d'un volcan éteint et qui se réveille subitement.

C'est un peu cela, le miracle de Nadombo. Il arrive souvent que le diamant disparaisse pendant de longs mois. Les commerçants et les exploitants décampent, vont ailleurs. Puis brutalement, on apprend par exemple un jour que le chantier de Nadombo "pompe". Alors les gens affluent à nouveau. Le village Nadombo a survécu et les quelques maisons, construites en matériaux préfabriqués, appartiennent notamment au monde musulman commerçant.

Dans cette région que nous venons de présenter, les carcasses de voitures, on les voit partout. On a tiré la conclusion suivante. Dans leur esprit, les diamineurs achètent des voitures pour montrer aux yeux du monde qu'ils sont riches . Ils étalent leur richesse, car posséder une voiture, n'est pas donner à tout le monde , particulièrement dans le secteur. Un tel investissement , à notre avis, n'est autre chose que du gaspillage. On est choqué parfois de les voir agir de la sorte ; surtout lorsque l'on pense qu'ils ont laissé au village, la femme et les enfants, le père et la maman qui ne demandent mieux que de les aider.

S'il faut voir les choses de près, les artisans travaillent comme des forçats. Cette situation devrait les amener

à réfléchir, lorsqu'ils tombent sur un gros lot. Or, d'avance ils sont condamnés parce qu'ils sont persuadés que l'argent du diamant, le plus souvent, doit être transformé en achats inutiles.

3°) Goût du luxe

Quand ils le peuvent, les artisans s'habillent correctement. Si bien qu'il n'est pas rare, dans la région, de voir sortir d'une paillotte un homme ou une femme richement paré de tous les bijoux. Un mineur se priverait volontiers de nourriture, rien que pour s'acheter une montre ou une radio. A propos de la radio, 3 hommes au moins sur 4, dans la région où nous avons enquêté, possèdent un poste à transistor. C'est l'appareil favori des diamineurs. On va chez une fiancée, dans une mine avec sa radio sous le bras. A ce titre, les marchands doivent s'estimer heureux car ils font de bonnes affaires dans la Haute-Sangha. Inutile de rappeler ici que le poste récepteur comme le vêtement et même les vivres sont vendus à des prix très élevés. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques des zones diamantifères. Par rapport à Bangui, les prix peuvent être multipliés par 5, 6 fois. C'est ce qui fait que certaines personnes ayant une activité autre que le diamant ont du mal à joindre les deux bouts dans une localité où tout est cher. Nanticipons pas, nous aborderons ce problème spécifique un peu plus loin.

Cela dit, le chercheur centrafricain, malgré une expérience de tous les jours, vit au jour le jour, sans se soucier de l'avenir. Aussi, la majorité des exploitants-artisans est-elle restée encore pauvre. Mais financièrement

et matériellement plus forts, les collecteurs les dominent et les exploitent dans tous les domaines.

b) Usage des revenus des collecteurs

Différents des exploitants, les collecteurs, mieux organisés et mieux équipés, accomplissent des réalisations qui retiennent l'attention. On a constaté, en effet que certains ont bien compris et se sont assagis. Dès lors ils investissent dans le commerce, l'habitat et même dans l'agriculture. Et l'effort qui se fait est visible lorsque l'on sillonne le secteur. A cet effet, l'exemple de Carnot est particulièrement éclatant si bien qu'il a retenu notre attention.

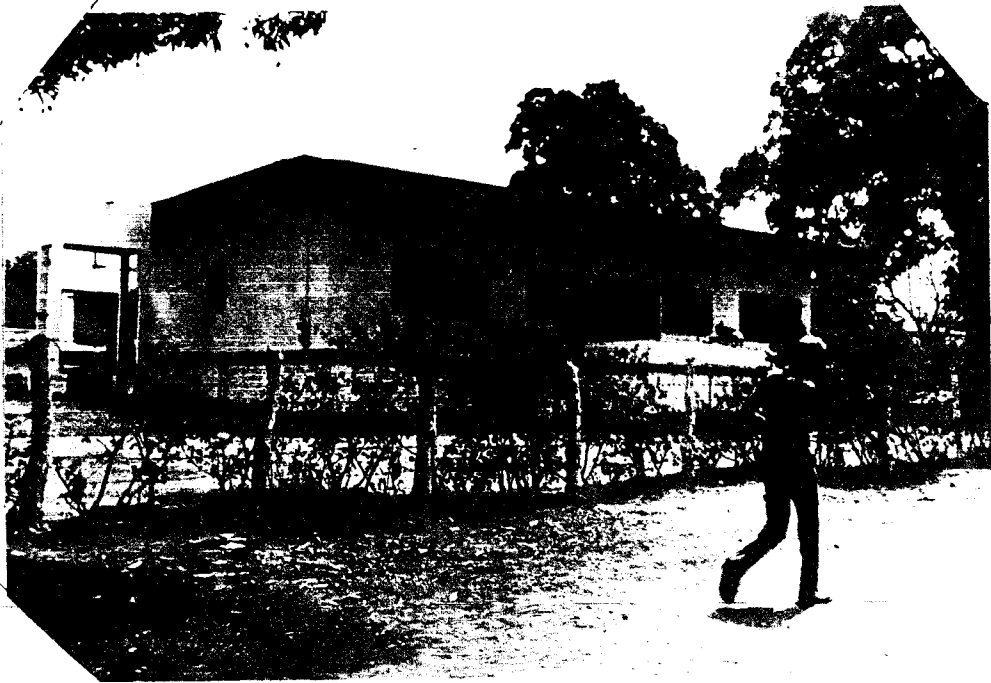
1°) L'habitat

Dans le domaine de l'habitat, un gigantesque travail de modernisation est en train de se produire grâce aux collecteurs de Carnot. C'est l'un des soucis majeurs des 3 acheteurs agréés que nous avons rencontrés ; MM. Aoudou, Pacco, Ngaba et Ali Baboro. Tous, ont construit en dur une ou plusieurs maisons, c'est la tendance générale que nous avons observée. Ces maisons sont soit élevées à Bangui, soit dans la région même. Certaines sont laissées en location à des commerçants qui les transforment en magasins. La preuve, un collecteur, comme pour prouver que l'argent du diamant peut servir à quelque chose d'autre que la boisson, sa boutique porte l'inscription suivante : DA TI NGUINZA TI DIAMANT (1) (cf. photos page suivante).

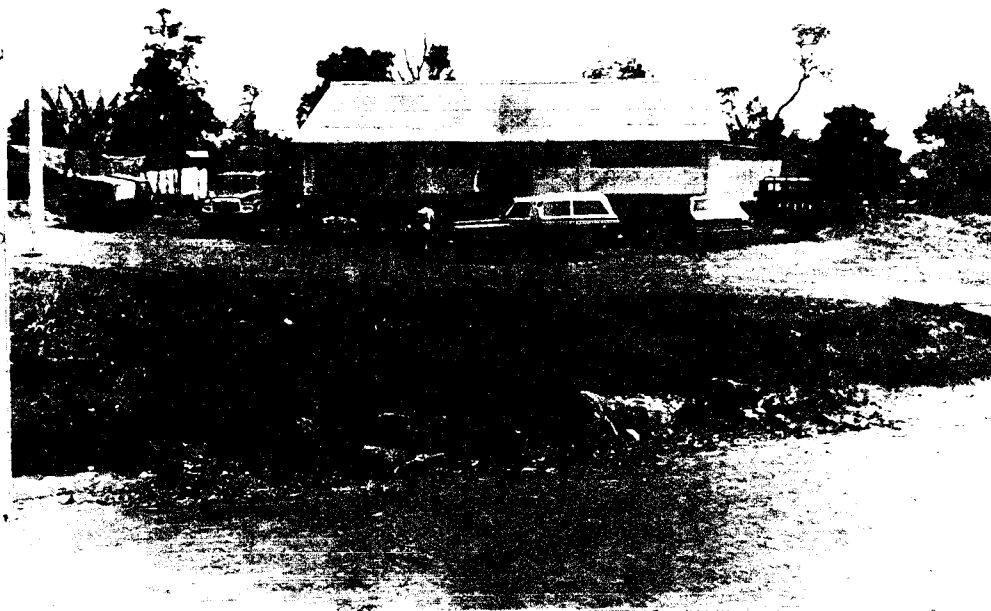
(1) Cela veut dire tout simplement : Maison construite avec l'argent du diamant.

maisons en deux constructions par les

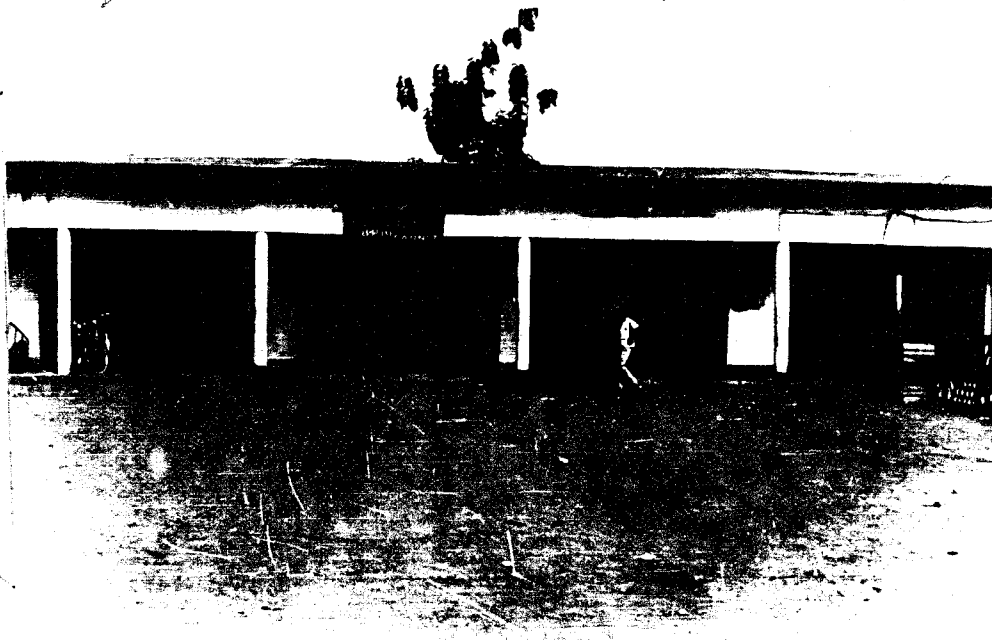
maison
HABA
à Cairat

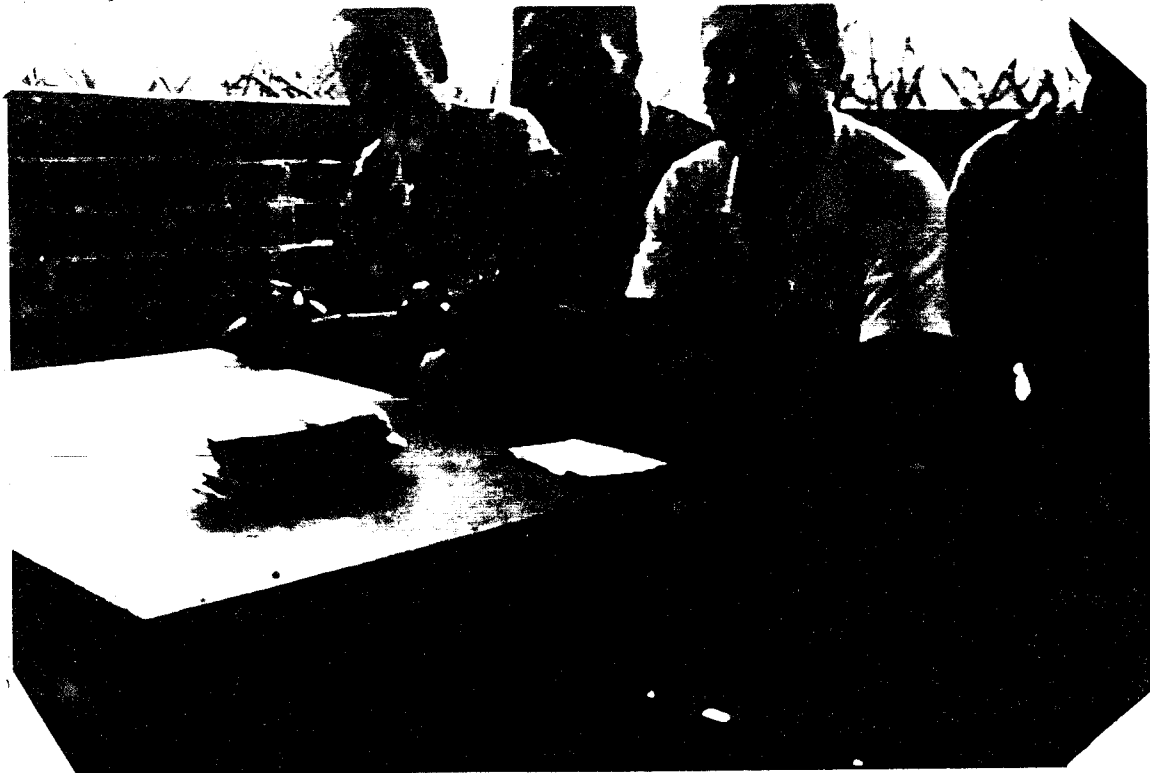


maison
BABORD
Cairat



maison





Un groupe de diarmeurs attendant de toucher
leur gain



Un taxi de Montréal, à l'arrêt à l'arrêt

Un collecteur m'a confié que les principaux matériaux de construction viennent du Cameroun. La RCA ne produit ni ciment ni tôles. Elle importe tout du Congo (Brazzaville) et du Zaïre. De ce fait, une tonne de ciment coûte 56.000 F CFA à Bangui. Or, la même tonne de ciment importé du Cameroun est vendue à moitié prix. Cette situation est avantageuse car elle privilégie les habitants du Sud-Ouest qui a une longue frontière avec le Cameroun.

Pour conclure, on constate que certains diamineurs commencent à imiter l'exemple des collecteurs. Mais le mouvement est très lent pour le moment.

2°) Transport

Dans le transport, les collecteurs occupent une place importante. Ils détiennent à eux seuls la quasi-totalité du transport des voyageurs et des marchandises. Pour ce faire, les acheteurs agréés de diamant disposent de cars de véhicules de 50 tonnes. Pour en tirer profits, les possesseurs de ces engins les louent aux commerçants de la région. Ceux-ci les utilisent pour transporter les produits manufacturés du Nigéria ou du Cameroun. Ceux qui se distinguent particulièrement dans le transport, ce sont surtout les collecteurs musulmans. Ils sont maîtres dans la région. La preuve, c'est auprès de ces derniers que les préfets, les commandants de brigade de la gendarmerie par exemple viennent réquisitionner des voitures pour effectuer ensuite les missions à l'intérieur de la région. Un collecteur français MEYER (1) que nous avons rencontré a dit "le véhicule que réquisitionne une autorité est une particularité propre aux régions diamantifères".

(1) MEYER : Il est à Carnot depuis 15 ans. Il est planteur industriel de café, commerçant et aujourd'hui collecteur.

4°) Elevage

Dans le domaine de l'élevage, leur rôle est également déterminant. Rappelons que le Sud-Ouest centrafricain est en majeure partie couvert de forêt. C'est un milieu humide et insalubre. C'est donc le domaine par excellence de parasites de toutes sortes qui s'attaquent à l'homme et aux animaux. C'est probablement la raison essentielle de l'absence de l'élevage de gros bétail chez les agriculteurs de la forêt. Mais le petit élevage est pratiqué ; quelques poules, une chèvre ou deux, quelquefois des cochons. C'est en général tout ce que possède une famille dans la région.

Mais depuis, un changement se produit. Les collecteurs, pour la plupart musulmans, naturalisés centrafricains, outre le diamant, pratiquent l'élevage du gros bétail. Mais comme la région est hostile à l'élevage, les quelques têtes de boeufs qu'ils élèvent sont confiées à des gardiens, les "GANAKO" (1), soit dans la région de Bouar, soit dans Bocaranga (cf. carte n. 16, page 226). Ces deux régions sont choisies tout simplement parce qu'elles sont favorables à l'élevage du bovin.

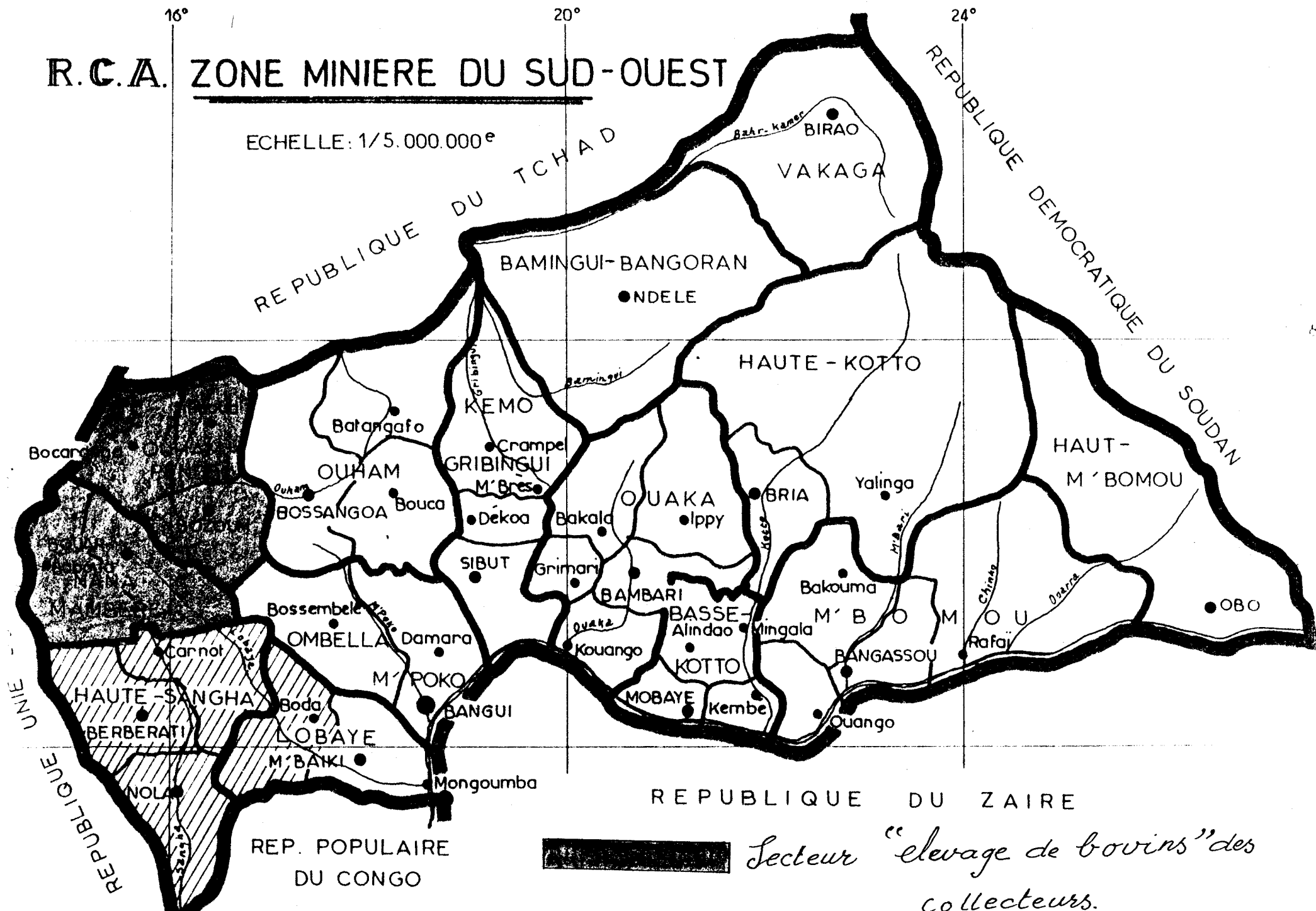
Dans ces localités précitées, les gardiens, chargés de veiller sur les animaux, perçoivent des salaires versés par les propriétaires. Ceux-ci, de préférence, habitent dans des villes proches des zones diamantifères où ils se livrent à l'achat de diamant brut.

Dès qu'ils voient que la viande de boucherie manque sur le marché, ils font descendre quelques têtes de boeufs,

(1) Ce renseignement nous le détenons des acheteurs de diamant eux-mêmes (en particulier le 3ème adjoint au Maire de Berbérati qui lui aussi est collecteur).

R.C.A. ZONE MINIERE DU SUD-OUEST

ECHELLE: 1/5.000.000^e



RE PUBLIQUE DU ZAIRE

Secteur "élevage de bovins" des
collecteurs.

dans les centres importants, qu'ils commercialisent à des prix forts. Ceci est une nouveauté qu'il convient de noter. En effet, autrefois, les boeufs qui étaient vendus dans la Haute-Sangha ne provenaient pas des collecteurs arabisés.

Le procédé était simple. Un boucher qui achète abat et vend la viande de boeuf, se déplaçait jusque dans les régions d'élevage situées au Nord de la région. Là, ils rencontraient les bororos, les seuls éleveurs du coin auprès de qui ils négociaient et achetaient les bêtes. Celles-ci devaient ensuite être amenées à pied sur un parcours total de 350 km jusqu'à destination. Le trajet se fait sous la protection des convoyeurs spéciaux qui guident les boeufs jusqu'à l'endroit indiqué. A Berbérati, on a dénombré plus de 7 bouchers qui vendent sur le marché. Ils abattent les animaux à raison de 10 ou plusieurs bêtes par jour. Mais les jours de fête, par exemple, ce nombre peut être doublé.

En définitive, nous avons constaté que les collecteurs de diamants ne dilapident pas leur argent comme font les mineurs. Dans la mesure de leur possibilité, ils n'hésitent pas à investir. Ils construisent dans la région, élèvent et créent des plantations de café (1), contrôlent de nombreux circuits de distribution commerciaux en province. Certains, ont construit et mettent même gracieusement à la disposition de l'Etat, ici, une école, là, un dispensaire (2). Tout cela les distingue des chercheurs de diamants. Les quelques maisons de pharmacies installées, çà et là, appartiennent à des collecteurs. C'est tout de même encourageant surtout lorsque

(1) Tel est le cas de Membé (60 hectares) et de Zonigba Jacques, 40 hectares. Tous deux sont collecteurs et originaires de Boda-ville.

(2) A Bria, par exemple, un collecteur nommé Ndjallé a fait don à la région d'une école. Celle-ci abrite actuellement le Collège d'Enseignement Général.

l'on sait que ces régions manquaient absolument de tout. Dans ces conditions, nous pouvons dire que l'effet du diamant est bénéfique pour la région.

c) Relations entre le collecteur agréé et l'artisan

a) Le collecteur face au mineur

Par la force des choses, des rapports étroits ont fini par s'établir entre le collecteur et l'artisan dans les zones minières. Les relations qui existent entre eux, sont des liens d'intérêt. En effet, les collecteurs viennent nombreux dans la région. Ils agissent individuellement et directement sur les artisans. Pour avoir une main-mise sur un nombre extrêmement important d'artisans, chaque collecteur agréé doit tout mettre en oeuvre pour nouer des liens avec certains d'entre eux.

Dans le même ordre d'idée, rappelons que le mineur ne dispose pas d'argent tous les jours. Il en manque parfois et cela arrive. Mais pour assurer sa survie, le mineur se tourne vers le collecteur pour solliciter un secours d'où le sens de ces rapports (1).

En effet, pour garder le contact avec le mineur l'intermédiaire patenté est tenu de l'assister matériellement et financièrement surtout pendant la mauvaise période de l'année. Matériellement, le collecteur dans la mesure de ses possibilités, fournit à l'artisan du matériel de travail auquel

(1) Nous l'avons constaté grâce à nos nombreuses visites dans les chantiers diamantifères.

celui-ci ne peut faire face, par exemple, la motopompe . Il peut aussi lui fournir des vivres de toutes sortes, notamment du manioc, de l'huile, de la viande fumée, du sel et même du savon. Financièrement, le collecteur peut faire des avances en espèces à l'artisan pour permettre à ce dernier de se procurer ce dont il a besoin. En faisant cela, le collecteur agréé achète, en quelque sorte, le mineur qui devient par la suite son ouvrier.

Ainsi, un commanditaire actif et entreprenant peut avoir 200 à 300 hommes sur un seul chantier, qui exploitent uniquement pour son compte. De ce fait, le collecteur est considéré comme le "maître" et l'exploitant-artisan, son "vassal". C'est notamment pendant la saison pluvieuse que l'on se rend effectivement compte du rôle du collecteur dans les campements des mineurs. Pendant cette période, les berges des rivières sont momentanément abandonnées, à cause de la montée des eaux. Pour survivre, le mineur est contraint de se plier aux exigences de son maître, le collecteur.

b) La dépendance du mineur face au collecteur

En contre partie, le collecteur exige de l'artisan, l'obéissance et la fidélité. C'est-à-dire que dès qu'un mineur accepte l'aide que lui propose le collecteur, celui-ci est attaché directement au collecteur agréé. Il n'écoute que lui et ne vend son diamant qu'à ce collecteur pas à un autre. Même s'il arrive que le maître soit absent longtemps du chantier dont il est le propriétaire, l'exploitant est tenu d'attendre le retour prochain du commanditaire pour que le marché se fasse.

Mais il arrive que le diamineur, de temps en temps, passe outre le contrat qui le lie à son "maître" et vend son diamant à un autre, à l'insu de son chef. A ce moment-là, si le collecteur est au courant, les liens qui les lient, se cassent. Mais si le chercheur de diamant tient à préserver le contrat, il doit rembourser en espèces l'équivalent de tout ce qu'il avait reçu de son "maître".

En revanche, si tout se passe normalement, c'est-à-dire que si l'artisan respecte le contrat, il se passe la chose suivante. Le collecteur arrive dans le chantier qu'il connaît parfaitement bien. Son "vassal" lui présente le produit de son labeur ; le collecteur le pèse et indique un prix en sa faveur. Après marchandages, l'artisan condamné à l'avance finit toujours par accepter le prix que propose le patron. Mais celui-ci ne verse pas à son ouvrier tout ce qui lui revient de droit.

En effet, le collecteur prélève de la somme totale, le montant des avances perçues par le mineur, les taxes si, entre temps, le diamineur a loué sa motopompe, la valeur des vivres distribuées. Puis enfin il ne remet au diamineur que ce qui reste. Pour mieux comprendre le système, voici quelques exemples à partir des chiffres : si les dépenses effectuées au bénéfice de l'artisan atteignent 20.000 F CFA, sur 100.000 F CFA que l'artisan devait normalement percevoir, celui-ci ne touchera en réalité que 80.000 F CFA. Ce gain ainsi réalisé est ensuite réparti entre les membres du groupe (1).

En conclusion, ce qui se déroule dans les zones minières en général, est choquant. La plupart des diamineurs

(1) Dans tous les chantiers que nous avons visités, les chercheurs fouillent le diamant en groupe de 3, 4, 5. A ce titre, c'est au chef de l'équipe à qui revient le droit de s'endetter, de vendre le produit et de répartir le gain obtenu.

sont restés analphabètes, donc ils ont encore les yeux bandés. Ils ne prennent même pas le risque de s'organiser, de se doter des comités de défense de leurs intérêts. Ils ne prennent pas au sérieux ce qu'ils font. Ils manquent d'initiative, d'imagination, si bien que les collecteurs en profitent et les exploitent sans merci. Ces derniers se contentent de donner aux diamineurs que le strict minimum vital, sans jamais tenir compte des besoins réels de ceux produisent. Résultat, le chercheur est prisonnier d'un système qu'il développe lui-même, notamment lorsqu'il ne dispose pas librement de ses trouvailles. Cela dit, en fuyant le secteur agricole où il est également écrasé par un système vieux de plusieurs années, il retombe encore dans la misère là où il espérait vivre mieux.

2°) Modes de vie des marginaux

Si le Sud-Ouest et le "paradis terrestre" pour les commerçants, en revanche, c'est un "calvaire" notamment pour les marginaux. C'est-à-dire tous ceux qui habitent la région, mais qui exercent une activité autre que le diamant.

Les marginaux, en grande partie, sont largement représentés par les salariés et les fonctionnaires. Ce qui les caractérise, c'est leur faible pouvoir d'achat. En effet, pendant que les prix des denrées alimentaires courantes et certains produits finis flambent, les salaires eux, sont loin de suivre la même progression. De ce fait, le fonctionnaire moyen, par exemple, dont le salaire n'excède guère 40.000 F CFA par mois, a vraiment du mal à boucler la fin du mois dans les régions diamantifères. Pourquoi ?

Mais parce que le centrafricain, dès qu'il occupe un poste et qu'il travaille, ne nourrit pas moins de 5 à 10

personnes. A ce titre, quel que soit le montant du traitement qu'il peut avoir, ne permet pas à l'ouvrier, au fonctionnaire de vivre décemment. Et encore dans les zones où l'industrie du diamant ouvre de perspectives, d'un nouveau train de vie.

Placés devant un fait accompli, on a remarqué que les fonctionnaires ne restent pas les bras croisés. Ainsi de crainte de ne pas joindre les deux bouts, faute d'un pouvoir d'achat suffisant, ils se "débrouillent" par tous les moyens, pourvu que cela leur rapporte un peu d'argent.

a) Une région redoutée

Généralement, la province a toujours la réputation d'être moins chère par rapport à la capitale ; y recevoir une affectation, surtout en tant que jeune fonctionnaire, était vraiment une bonne chose. On y allait de bon gré parce que l'on pouvait faire de petites économies. C'est pourquoi bon nombre de gens choisissent volontiers d'effectuer leur service en province. A Bangui, par exemple, tout revient cher, notamment les vivres.

Mais depuis que l'activité fondamentale, du Sud-Ouest, est devenue minière, les ouvriers et les fonctionnaires redoutent une affectation dans des zones diamantifères. On a vu des pères de famille se débattre dans les Ministères pour tenter d'annuler une décision d'affectation. Un enseignant nous a confié : "comment pourrais-je vivre là-bas, avec mon petit salaire". "Je suis marié, père de 4 enfants, je n'irai jamais travailler à Carnot. Mes ressources ne me le permettent pas du tout", nous raconte un autre.

En définitive, si les diamantaires mènent une vie des plus fastes, le reste de la population, en l'occurrence, les fonctionnaires vivent à la limite de leur possibilité financière.

2°) Fonctionnaires commerçants

Après avoir lutté pour modifier leur décision en vain, les fonctionnaires sont contraints de s'y rendre et y travailler, malgré eux. Mais dès qu'ils prennent leur fonction, du plus petit agent jusqu'au cadre, outre leur formation de sous-préfet, du proviseur de lycée, d'inspecteur de l'enseignement ou d'infirmier, selon le lieu où il se trouve, tient un débit de boisson ou exploite un minibus.

Les débits de boisson dont nous parlons dans cette étude sont souvent installés près des campements des artisans. Tous les jours ouvrables, le fonctionnaire commerçant est présent dans son bureau. Dès samedi après-midi, dès qu'il cesse le travail, il revêt son habit de commerçant. Il achète dans les magasins de gros des casiers de bière du vin. Il arrange tout cela dans son pick-up puis il part, dans les chantiers diamantifères où il livre sa précieuse cargaison dans une baraque prévue à cet effet.

De cette façon là, le fonctionnaire commerçant arrive à joindre les deux bouts, sans difficulté. Même si les salaires ne "tombent" pas tous les mois, tel est souvent le cas, l'agent de l'Etat peut s'en tirer grâce à son débit de boisson.

Certains, par contre, mettent en circulation de véritables bus. Pour y arriver, le fonctionnaire désireux de

se lancer dans ce genre de trafic, sollicite souvent un crédit auprès de sa banque. Dès que celui-ci est obtenu, l'intéressé se rend soit au Cameroun soit au Nigéria pour acquérir le véhicule de son choix. Selon le centre où exerce le fonctionnaire, le car peut desservir les localités suivantes : Berbérati, Nola ; - Berbérati, Carnot , etc.

Cela dit, dès que ces fonctionnaires constatent que leurs affaires fleurissent, ils s'enracinent et dès lors ils ne veulent pas qu'on les déloge. La preuve, dès que les rumeurs courent qu'ils sont proposés à un autre poste dans une autre localité, ils se précipitent à Bangui pour chercher à reporter leur déplacement. C'est là , le paradoxe.

B - Dégradation des mœurs

a) Changement brutal de la mentalité

Nous mettons le lecteur en garde. Nous n'avons nullement l'intention de nous substituer au sociologue. Nous voulons seulement montrer que l'économie du diamant, outre les transformations, qu'elle suscite dans divers domaines, a changé de bonnes habitudes qu'avaient la plupart des habitants de la région.

En effet, dans la région, personne n'est épargné par la fièvre du diamant. A cet effet, un inspecteur de l'enseignement fait la remarque suivante : "Lorsque l'exploitation artisanale du diamant n'avait pas encore démarré, les classes fonctionnaient normalement. Les pourcentages de fréquentation oscillaient entre 90 à 100 % par mois et par classe. Mais dès que les exploitations clandestines ont commencé à fleurir, dans le secteur, les classes se mirent à se vider et les pourcentages à baisser".

Ce brusque changement de comportement est provoqué, sans aucun doute, par la faim de l'argent. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer dans les chantiers des gamins fouiller le diamant au même titre que les grands . De ce fait, un nombre d'enfants encore en âge scolaire ne fréquente plus l'école. La majorité est largement représentée par des filles, car les parents préfèrent les garder pour les marier très tôt et gagner vite la dot. Or, en les laissant poursuivre leurs études, cette possibilité ne leur sera permise.

D'une manière générale, les enfants, du fait des possibilités qui leur sont offertes, évoluent rapidement. C'est-à-dire ils font du commerce, vendent des cigarettes. Il n'est pas rare de les voir affluer vers le dancing le soir tard dans la nuit. Il n'est pas également rare non plus de rencontrer un jeune enfant de 15 à 16 ans, qui paie sa bière au comptoir en sortant ostensiblement un gros billet d'un porte-monnaie bourré de liasses. En outre, il est courant de les entendre dire "laisse passer l'homme qui a de l'argent ; ou bien je suis capable de te tuer et payer ton cadavre à tes parents".

Ces détails, ce langage déplacé, quoique terre à terre, mettent en relief d'une manière assez nette, le comportement actuel de la majorité des gamins que l'on rencontre, dans le Sud-Ouest. Les parents sont débordés et sont impuissants devant ce phénomène qui prend des dimensions alarmantes. Ils ont du mal à éduquer et à s'occuper réellement de la scolarité de leurs enfants. Beaucoup de filles cherchent de l'argent et pour se faire, elles se prostituent. Des femmes quittent volontiers leur mari, préfèrent voyager de chantier en chantier. Tout cela, il faut l'avouer est guidé par la faim de l'argent. Ce changement progressif du comportement que l'on observe est la suite logique de l'économie du diamant.

b) Prostitution

Elle frappe par son ampleur. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué dans les pages précédentes, le paysan lorsqu'il décide de devenir mineur, part généralement seul. Sa famille reste et vaque à ses occupations habituelles.

Mais le temps que l'exploitant artisan passe au chantier, il doit vivre, c'est-à-dire, qu'il a besoin d'une femme. On ne peut nier l'évidence. Et les femmes dont les diamineurs ont besoins sont au chantier. Alors on peut s'interroger d'où viennent ces femmes qui peuplent ainsi les chantiers diamantifères ?

La réponse est simple ; elles viennent de partout, notamment des régions périphériques. Elles viennent là parce qu'elles savent que dans les régions diamantifères, les hommes célibataires sont nombreux. Elles savent également que c'est là où elles peuvent réaliser de bonnes affaires et non ailleurs. Pourquoi ?

Mais parce que ces femmes savent que là où sont groupés les diamantaires, l'argent circule abondamment. En effet, un diamantaire, une fois ivre, ne se contrôle plus. Et dans l'état dans lequel il se trouve, il est capable de vider toute sa bourse. Quand il donne un billet de 10.000 F CFA, pour régler une facture de 3000 F CFA, il ne réclame pas le reliquat. Même si le gérant le lui proposait, il ne fait aucun cas. Beaucoup de gérants de magasins se sont enrichis par ce procédé.

C'est en grande partie à cause de toutes ces manifestations incontrôlées de la part des diggers, que les femmes

sont ainsi attirées dans les zones minières. Car elles sont au moins convaincues qu'elles peuvent en tirer grand profit, mieux que dans d'autres centres urbains par exemple.

1°) Une prostitution particulière

D'après nos observations personnelles, la prostitution qui sévit actuellement dans les zones diamantières, n'est pas comparable à celle que l'on a l'habitude de rencontrer dans des grandes villes. Elle revêt une forme particulière qu'il convient de noter. Il s'agit, en effet, d'une prostitution non ouverte. C'est-à-dire que dans les campements des diggers où elles vivent temporairement, les femmes ne restent pas les bras croisés et attendent les hommes. Les femmes viennent aux camps avec des produits vivriers de toutes sortes. Pendant leur séjour parmi les chercheurs de diamants, elles s'occupent réellement. Le matin, elles fabriquent des beignets, préparent la bouillie, apprêtent le thé, le café qu'elles vendent aux travailleurs. Mais ce qui se passe derrière est tout autre chose.

En effet, les femmes utilisent le commerce comme "alibi" et derrière ce paravent, elles se prostituent. Ce phénomène que nous décrivons est tout-à-fait récent. Celui qui arrive pour la première fois au chantier, il ne peut penser une seule fois que ces femmes vendent aussi leur chair. Pour s'en rendre finalement compte, il faut longtemps être parmi les diamineurs. Des centaines de femmes gagnent ainsi leur vie. D'une manière générale, on a remarqué que les femmes célibataires sont de loin les plus nombreuses. 75 %. On rencontrent également des femmes mariées, mais leur nombre n'est pas aussi élevé, 25 %.

2°) Des groupes bien distincts

Selon les renseignements recueillis auprès des artisans, les femmes au camp peuvent être classées en deux groupes bien distincts.

- Le premier groupe désigne des femmes qui foulent le sol du chantier pour la première fois . Elles ne connaissent personne, elles arrivent et demandent à être logées temporairement , le temps de leur séjour. Le diamineur qui accepte favorablement de partager sa hutte avec une nouvelle venue, celle-ci devient automatiquement sa concubine. Dès lors, le mineur doit veiller sur elle, l'installer dans un lieu sûr pour lui permettre d'exercer en même temps son commerce.

Tout le temps que cette femme vivra au chantier, elle ne pourra aller avec un autre homme. C'est le contrat qui les lie momentanément. Si la femme décide volontairement de repartir dans sa région ou en ville, renouveler son stock, l'artisan est tenu de payer les services. Si celui-ci (l'artisan) n'a pas d'argent sur lui, la femme quitte tout de même le chantier. Mais lorsqu'elle y revient pour la seconde fois, elle est libre de vivre soit avec le premier concubin soit avec un autre de son choix. Le problème ne se pose pas si la femme choisit un autre chantier.

Mais après une analyse sérieuse, dans la pratique, ce contrat n'est respecté par personne. En effet pendant que le mineur est au travail et malgré la proximité de la mine, la femme peut aller avec n'importe qui, pourvu que l'argent rentre.

- Le second groupe concerne les femmes ayant vécu plusieurs fois déjà sur les chantiers diamantifères. Elles arrivent mais elles ne demandent pas à se faire loger. Elles se font construire des huttes par des artisans. Mais avant de l'occuper elles sont tenues de verser une certaine somme d'argent à ceux qui ont monté rapidement la hutte.

Le montant de chaque versement varie beaucoup. Celui-ci est proportionnel à la quantité et à la qualité de la marchandise qu'elles ont à vendre. Ainsi, celle qui vend uniquement de l'alcool ou "ergué", produit très aimé par les mineurs, payera la main-d'oeuvre plus cher par rapport à une autre femme qui, elle, ne vend que du thé ou du café. Ce dernier produit ne rapporte pas beaucoup d'argent, alors que l'alcool de manioc procure de gros bénéfices.

Contrairement aux femmes du premier groupe, celles du second sont indépendantes. Elles n'ont, d'ordre à recevoir de personne. Elles peuvent changer d'hommes autant qu'elles le désirent. Elles n'ont de compte à rendre à personne. Elles vont et viennent, selon leur gré. Par ailleurs, nombreuses sont celles qui s'incorporent à une équipe de mineurs et travaillent autant que les hommes.

Ces femmes on l'a constaté, sont très actives surtout dans l'édification de petits barrages. Car elles ont une longue expérience dans ce domaine-là. Elles font aussi des barrages lorsqu'elles vont pêcher ; donc elles ont l'habitude et connaissent mieux la technique. Les mêmes femmes sont très sollicitées lorsqu'il s'agit de vider une excavation contenue d'eau. Là aussi, on a observé qu'elles jouent un rôle très important.

Le soir, après le travail, elles rentrent au camp et se livrent au commerce. Certaines d'entre elles, abandonnent purement et simplement les activités commerciales. Elles s'accrochent à certains diamineurs et restent définitivement au chantier pour fouiller le diamant.

Pour terminer cette étude, il convient de noter que cette prostitution est une nouveauté ; parce qu'elle constitue l'une des caractéristiques des régions diamantifères. Nous sommes persuadés qu'à la longue, cette forme particulière de la prostitution disparaîtra avec la fin des activités diamantifères.

III-MAINTIEN DE CERTAINES COUTUMES

Malgré un remarquable essor, l'économie du diamant n'a pas altéré les coutumes de la région. Bien au contraire, nous avons remarqué que la pratique de certaines de ces coutumes est même accentué, aujourd'hui. La preuve, dans tous les chantiers de diamants, les chercheurs, quel que soit leur origine, continuent à faire des sacrifices, soit pour remercier les forces occultes après une bonne trouvaille, soit pour s'attirer sur soi des chances.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui passent forcément chez un marabout ou un féticheur, pour avoir des gris-gris , avant d'entrer dans le camp diamantifère . Il semble à cet égard, que les diamineurs considèrent le diamant comme un tabou. C'est-à-dire, un interdit auprès duquel il ne faut s'approcher qu'après s'être préparé au préalable.

Dès lors, on comprend aisément qu'avant la période coloniale, les noirs qui savaient extraire et raffiner le cuivre, le fer, savaient certainement quelque chose sur la présence du diamant. Mais ils n'osaient y toucher à cause de nombreuses légendes qui entouraient la pierre précieuse. Cela dit, nous pensons que la prolifération des chantiers artisanaux, de nos jours , est sans nul doute un épi-phénomène de la colonisation.

Enfin, malgré leur expérience de tous les jours, tous les chercheurs de diamants sont superstitieux. Ils sont enclins à croire que leur chances de trouver les gemmes peuvent être compromises ou facilitées. D'où

le recours aux habitudes ancestrales pour multiplier les chances, qui, pour certains, apparaissent bien minimes.

1) Première cérémonie

Lorsqu'un emplacement a été trouvé dans le lit ou les berges d'un ruisseau, les diamineurs débroussent d'abord le carré choisi. Ils le nettoient soigneusement, puis ils font le puits. Une fois que le rejet complet du stérile est terminé et que la couche diamantifère atteinte, tous les chercheurs de diamants chargés d'exécuter collectivement la fouille, arrêtent momentanément leur besogne.

Dans l'excavation qu'ils viennent de faire, un mineur, choisi au hasard, fume longuement du tabac roulé dans une feuille morte. Mais, au lieu de laisser s'échapper sa fumée dans l'air, comme font d'habitude les initiés du tabac, il la répand sur le gravier encore à l'intérieur du puits.

Cette opération, une fois terminée, les fouilleurs recueillent le gravier diamantifère. Celui-ci est transporté dans le panier puis déposé en tas non loin du trou qui a été fait.

2) Deuxième cérémonie

C'est curieux, mais c'est la tendance que l'on observe dans tous les groupes vivant au camp. Le tas de gravier ainsi constitué est laissé intact et passe la nuit. Le lendemain matin, vers quatre heures, tout le groupe se

réveille ensemble et se rend immédiatement auprès du tas formé la veille.

Là, les membres du groupe cassent des oeufs, qu'ils répandent sur le tas d'abord. Ensuite, ils vident dessus le gravier, selon là où l'on se trouve, soit un litre entier de vin de palme, soit un flacon entier de parfum. Cette libation terminée, le groupe revient tranquillement, au campement, sans regarder, derrière lui, et se rendort. A six heures, tout le monde est debout prêt à se rendre au lieu dutravail comme si rien ne s'était déroulé auparavant .

3) Troisième cérémonie

C'est la dernière ; elle n'intervient que lorsque les chercheurs sortent du sous-sol une grosse et belle pierre appelée ordinairement "Gbangoro" (1). Ce diamant , comme son nom l'indique est rarement récolté. C'est pourquoi, dès qu'une équipe a la chance de tomber sur lui, il faut offrir des offrandes. Celles-ci sont faites proportionnellement à la taille de la pierre trouvée. Cela veut dire que si le Gbangoro est gros, on tue un porc, un cabri, un mouton et même un boeuf.

Pourquoi cette attitude et ces pratiques ? Toutes ces cérémonies ont une valeur hautement significative. En effet, de crainte de nous répéter, tous les chercheurs de diamants sont très superstitieux. Un échec, par exemple, que l'on considère habituellement comme étant naturel dû

(1) Le "Gb qugoro" est un gros diamant ; il peut peser 10,18,25 carats et plus. Jusqu'ici le plus gros diamant ayant été récolté en RCA pesait 149 carats.

à une mauvaise préparation, est souvent interprété autrement dans les chantiers diamantifères. Ainsi, si leurs chances de trouver le diamant sont compromises ils disent qu'ils sont frappés par un mauvais sort. Celui-ci, généralement, ne peut provenir que du village natal. Alors , on accuse, l'oncle, la femme, le voisin , la concubine.

Pour s'en débarrasser, il faut recourir à tout prix à certaines pratiques de sorcellerie, afin d'éloigner sur soi, le mauvais sort. A cet égard, tout objet que manipule les mineurs à une vertu. Par exemple, pour eux, le diamant est considéré comme un diable. Comme tel il bouge beaucoup, il fait exactement comme le diable lui-même. Il faut donc faire des offrandes pour le retenir sur place, sinon le diamant quitte secrètement l'intérieur de votre tas de gravier pour aller se cacher dans celui du voisin, d'où l'intérêt des libations.

Le port d'une amulette ou d'un gris-gris n'est pas un simple geste. Une amulette que l'on porte sur soi, vous préserve du mauvais sort d'où qu'il vienne. On accorde beaucoup d'importance à toutes ces pratiques-là. C'est à ce prix que l'on rencontre beaucoup de chalatanes dans les chantiers diamantifères. Ils prédisent l'avenir et parfois guérissent.

Les diamineurs centrafricains ne sont pas les seuls à pratiquer ce genre de chose. Au Brésil, par exemple, les garimpeiros (1) ont une pensée analogue : "Un chantier pouvait être sale" durant sept années par le mauvais oeil, le diamant s'y transformant en sel . Pour conjurer cette catastrophe, le propriétaire, nu , faisait le tour de

(1) Garimpeiros ; Au Brésil, on appelle les chercheurs individuels de diamant les garimpeiros ; leur vie n'est pas tellement différente de celle de leurs confrères centrafricain.

de l'exploitation, les yeux fermés, une branche à la main, aspergeant le sol aux quatre coins... Rêver d'un boeuf présageait la rencontre de diamants à plus ou moins brève échéance, selon qu'il était plus ou moins gros et plus ou moins éloigné" (1).

En définitive, nous avons remarqué que l'élévation du niveau de vie que l'on observe dans la région, ne se fait pas au détriment des lois coutumières qui sont toujours restées vivaces. Bien sur, il arrive par simple coïncidence, qu'après avoir porté un gris-gris qu'un marabout a fabriqué la veille, un digger tombe sur un beau diamant. Mais il faut se garder de prendre toutes ces pratiques pour une loi infaillible.

(1) Teulières (R) Les diamants des mines Cahier d'Outre Mer n.9, 1956, p. 389-411.

II NOUVELLE POLITIQUE DU DIAMANT.

Pour que l'économie du diamant puisse contribuer réellement à accroître la richesse nationale et régionale, les méthodes décidées jusqu'alors pour combattre la contrebande méritent d'être repensées. Par ce que certaines d'entre elles se sont finalement révélées inefficaces, notamment dans le domaine de la commercialisation du diamant. d'où l'intérêt d'une certaine révision du système qui fonctionne actuellement. Car, c'est précisément à ce niveau là, que le manque à gagner est considérable. Si l'on parvient à maîtriser parfaitement tout le circuit des pierres précieuses en R C A, le pays pourrait tirer avantageusement profit.

Il faut l'avouer, le Ministre des Mines et de la Géologie dispose des cadres hautement qualifiés sur lesquels il peut y compter, pour une organisation harmonieuse du secteur minier. Les problèmes des mines en général et du diamant en particulier, ne leur échappent pas du tout. Nous n'avons donc aucune prétention de nous substituer à eux.

Mais compte tenu de notre modeste expérience, forgée grâce aux multiples contacts que nous avons eus avec les artisans, les collecteurs de tout genre, les responsables des sociétés d'achat, fort de tout cela, nous attirons leur attention sur ces quelques suggestions, quoique modestes, les spécialistes du diamant peuvent s'en inspirer le moment venu.

A - Secteur minier

a) Lutte au niveau du commerce.

Selon les estimations en RCA, 50 % de la production de diamants serait exportée illégalement. En effet, si l'on considère que l'exportation officielle en 1980 était de l'ordre de 336.575,26 carats, cela impliquerait que l'état centrafricain aurait perdu, en une seule année 1.591.188.013 F cfa en droits d'exportation (1). Cette somme est colossale et aucun pays au monde ne peut tolérer une fuite si importante de devises.

Cette fabuleuse perte traduit l'inefficacité des remèdes employés jusqu'ici : tels que le contrôle des frontières, les rafles ponctuelles organisées par les patrouilles du gendarmerie, les expulsions massives de certains étrangers pris en situation irrégulière, toutes ces mesures ne peuvent plus être pratiquées dans les circonstances actuelles. Les raisons en sont simples :

1) Les frontières sont très longues et peu peuplées. De ce fait, elles sont perméables comme toutes les autres frontières. A cet égard, quelque soit l'effectif des gendarmes et des policiers qu'un pays possède, il ne parviendra jamais à assurer comme il le faut le contrôle de ses frontières.

(1) cf. Tableau page concernant les productions, les exportations en R.C.A.

2) En outre , il est pratiquement impossible de contrôler 50 000 artisans éparpillés çà et là , dans la brousse, et qui se déplacent sans cesse entre les exploitations difficilement accessibles.

Devant cette situation, de nouvelles mesures sont indispensables. Elles viendront renforcer celles qui existent déjà. Certes, il ne s'agit pas des remèdes miracles, mais ils méritent tout de même d'être signalés.

1°/ Suppression des collecteurs

Dans cette étude, nous nous sommes efforcés de montrer que le nombre des collecteurs agréés centrafricains d'origine a beaucoup diminué, faute de moyen et aussi d'incompétence. Par contre, les collecteurs étrangers ayant obtenu la nationalité centrafricaine par la force des choses, augmente rapidement dans le pays.

Ces derniers , à la différence des acheteurs centrafricains, disposent des moyens, des capitaux puissants, ce qui leur offre des avantages inestimables pour collecter d'importants lots de diamants auprès des diamineurs. Mais au lieu de présenter toutes les pierres à leur possession aux bureaux, ils en gardent une bonne partie qui alimente, semble-t-il, les bureaux installés hors du territoire. Car, tout simplement, là-bas, un système monétaire plus favorable permet aux négociants d'espérer des profits plus importants.

Fort de cela, les acheteurs agréés actuels qui opèrent librement sur toute l'étendue du pays doivent disparaître. Ils pourront être remplacés par des fonctionnaires de l'Etat. Ceux-ci, avant de prendre leur poste, devront

recevoir obligatoirement une formation pratique rapide dans le domaine du diamant.

2°/ Regroupement des artisans.

Pour que le système suggéré porte ses fruits, certains chantiers doivent être déclarés "zones fermées". Cela aurait pour effet d'obliger les artisans à se regrouper dans des "zones dites ouvertes", à l'exploitation, rendant ainsi le contrôle plus aisé.

Ensuite à la tête de chaque mine, restée en activité, l'Etat s'efforcerait d'y placer un fonctionnaire. Sa mission serait simple. Dans les chantiers dont il a la charge, il servirait de guide aux diamineurs, afin de limiter le dégât causé par ceux-ci. En outre, il tiendrait un gros registre sur lequel seront inscrits les artisans qui fouillent le diamant.

Pour éviter les conflits qui pourraient surgir entre les diamineurs et le fonctionnaire, le nombre de pierres et leur poids, seront également relevés avec soin par groupe de travailleurs. Une fois que les diamants seront pesés et évalués, le fonctionnaire les confisquerait et les garderait dans un coffre fort. Les représentants des artisans seront invités à assister à chacune de ces opérations. Une fois par mois, au moins, tous les fonctionnaires désignés par l'Etat pour la collecte des pierres se réunissent selon une date et un endroit fixés à l'avance. Là, toujours en présence des représentants des producteurs, ils enregistrent tous les lots de diamants en provenance de différents chantiers. Il est entendu que chaque lot doit avoir une étiquette indiquant les noms des producteurs, le chantier sur lequel ils cherchent le diamant.

Les lots sont ensuite emballés et scellés.

Par mesure de sécurité, un hélicoptère éventuellement pourrait passer pour ramasser les fonctionnaires, ainsi que les lots constitués. Ceux-ci seront présentés aux différents bureaux ouverts dans le pays qui négocieront les différentes productions artisanales. Une fois l'opération terminée, les agents de l'Etat retourneront en avion dans leurs poste respectif, avec leur registre où ils auront noté, en face de chaque groupe d'artisans, la somme recueillie. Dès le retour de l'hélicoptère, les artisans perçoivent leur gain.

3°/ Avantages du système

Ce système aurait plusieurs mérites. Les artisans seront au moins sûr de ne plus être trompés par n'importe qui dans la brousse. Ils seront encouragés à vendre leur produit légalement parce qu'ils savent que leurs diamants sont pris à leur juste valeur. Ce moyen réduirait l'exportation illégale et éliminerait le réseau fort dense des acheteurs clandestins qui peuplent les zones minières et qui achètent souvent le diamant en nature.

L'Etat de son côté, pourrait avoir une idée précise sur la production artisanale réelle réalisée chaque année, ceci grâce aux différents registres tenus par les agents. Parce que les doubles de bordereaux seront transmis chaque fois au service de la production minière. Ainsi, d'une manière générale, le contrôle à la sortie se ferait sans difficulté ; car la production obtenue par le bureau serait connue à l'avance. De ce fait, les taxes seront perçues normalement car les bureaux éviteraient de faire de fausses déclarations. Dans ces conditions, l'industrie du diamant contribuerait réellement à accroître la richesse nationale.

4°/ Réduction des taxes à l'exportation

Un autre moyen de freiner la fraude, serait la réduction des taxes. Il pourrait être tentant, en effet, dans la situation financière peu brillante du pays, de réviser en hausse, la fiscalité du diamant, afin d'augmenter les taxes perçues par l'Etat. Ce serait peut-être une erreur. Car, la taxe actuellement en vigueur (17,30 %) est considérée par les directeurs de certains bureaux en place comme étant la plus élevée du monde. On comprend dès lors, qu'une nouvelle augmentation du taux des taxes, n'aurait, faute d'un contrôle très serré, qu'un effet désastreux. Elle réduirait encore considérablement la quantité de diamants sur le marché officiel. Pour éviter cela, il serait souhaitable qu'on ramène la taxe actuelle à un taux raisonnable qui graviterait autour de 10 à 15 % par exemple.

De l'avis général, la taxe actuelle favorise la fraude, laquelle savamment organisée par des individus étrangers qui évitent de payer les droits et taxes à l'exportation. D'où l'intérêt d'une réforme systématique de la politique fiscale du diamant si l'on tient à maintenir sur place les structures actuelles. Cette nouvelle réforme aurait pour effet d'atténuer les sorties illégales des pierres précieuses afin que l'Etat puisse en tirer profit.

Cela étant dit, nous pensons qu'en supprimant d'une part les collecteurs de tout genre qui exploitent durement les artisans et en réduisant d'autre part la taxe, à l'exportation, ces deux mesures conjuguées pourraient permettre au pays une main-mise réelle sur l'économie du diamant en R.C.A.

B - Secteur agricole

a) Redonner confiance aux paysans

Pour que le secteur agricole retrouve sa pleine vitalité, il faut redonner confiance aux paysans en les motivant. Pour atteindre cet objectif, l'accent doit être mis sur deux points essentiels :

1°/ encadrement adapté

2°/ création des organismes de collecte.

1) Encadrement adapté

Apparemment, la région a des cadres mais ils sont en nombre insuffisant pour couvrir l'ensemble du territoire du Sud-Ouest. Du point de vue qualification, tous ont été formés dans des écoles spécialisées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Ils sont donc en mesure d'assumer pleinement leur fonction.

Mais ce qui frappe, c'est la manière avec laquelle ces agents chargés d'encadrer les paysans agissent sur le terrain. En effet, dans la plupart des cas, ils ne concentrent leurs efforts que sur les plantations dont les produits sont susceptibles d'être commercialisés. Ainsi, ce sont les immenses exploitations de café dans la forêt, les vastes champs de coton, dans la zone de savane, qui reçoivent le plus de visites des encadreurs, le plus de traitement phytosanitaires et le plus d'aides. La meilleure preuve pour relancer la production caféière, la FAC a engagé pour la campagne 1975-1976 (115 millions de F cfa) et pour la campagne 1977-1979, (130 millions de F cfa) (1).

(1) Bulletin de l'Afrique Noire 981 du 29 novembre 1978.

Cette conception de la chose est un héritage de la colonisation. Car depuis toujours, tous les efforts tendant à améliorer l'agriculture étaient orientés que vers les cultures qui fournissaient de la matière premières aux industries européennes. Cette manière de faire reste encore . On - comprend l'attitude des agents de service de l'agriculture . Les plantations auxquelles nous venons de faire allusion, assurent à elles seules la majeure partie des exportations du pays et rapportent des devises importantes à l'Etat. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour négliger complètement les cultures vivrières au profit des cultures d'importation. Si un pays a des raisons de vendre à l'étranger ce qu'il produit, il n'est pas interdit d'assurer la survie en pratiquant les cultures vivrières. Cela est indispensable.

D'où la nécessité d'appliquer une nouvelle politique de développement rural intégré, dans laquelle on accorderait à toutes les cultures les mêmes avantages. La priorité ne sera plus donnée aux seules cultures perennes, comme par le passé. Les agents doivent encadrer les cultivateurs qui font librement du manioc , par exemple, de la même façon que ceux qui pratiquent la culture du café.

Car le volontariat est finalement la seule formule qui donne à l'encadrement l'assurance d'être écouté. Autrement-dit, seul le planteur volontaire est susceptible de faire attention à ce que disent les agents de culture. De ce fait, il est aussi le seul à atteindre un bon rendement à l'hectare et de réaliser des gains substantiels.

En définitive, les paysans en réalité, attendent beaucoup des encadrements agricoles . Ainsi, lorsqu'ils sentent vraiment qu'ils sont suivis, aidés quotidiennement dans leur tâche, par des agents voués à leur cause, l'exode rural sera ralenti et la production améliorée. L'encadrement adapté, est le seul moyen de sédentariser les paysans qui émigrent parce qu'ils estiment que l'agriculture ne leur procure pas assez d'argent.

2) Création des organismes de collecte.

Lorsque l'on demande au monde paysan un effort supplémentaire en vue de produire davantage, il faut leur en offrir les moyens propres pour écouler leurs productions. Car, faute de cette structure adéquate, d'ores et déjà, tout est voué à l'échec. C'est la raison pour laquelle la mise sur pied de plusieurs organismes de collecte devient une nécessité. Par exemple , dans la région où nous avons enquêté, il nous a été rapporté que certains cultivateurs conserveraient dans les bras, la quasi-totalité de leurs productions de l'année dernière. Ceci, pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'acheteurs. (1)

Jusqu'à une époque récente, on a vu se succéder dans la région , l'une après l'autre des coopératives comme O.R.D., ON C.P.A. Toutes avaient pour mission de collecter auprès des producteurs des produits d'exportation uniquement. Mais depuis qu'elles ont disparu, les choses ont commencé à se compliquer (2).

-
- (1) Ce que nous rapportons ici concerne notamment la production du cacao, réalisée dans la commune rurale de la Haute Kadei Il a fallu que la SOCADER (Société Coopérative de Développement et d'Epargne Rurale) du Cameroun se déplace jusqu'en RCA, pour collecter les 18,266 tonnes de cacao marchand.
- (2) ORD = (Office Régional de Développement) ONCPA= Office national de commercialisation des produits agricoles.

Aujourd'hui, la SOCADA et l'ADECAF les remplacent. La première achète et stocke le coton, tandis que la seconde ramasse le café en zone forestière. Mais il serait intéressant, qu'à côté d'une coopérative de café, qu'on trouve également une coopérative chargée des produits alimentaires. Lesquels peuvent procurer des revenus aux paysans, au même titre que les cultures industrielles implantées dans la région.

Mais que le rôle de ces organismes de collecte ne se limite pas seulement à l'achat des produits agricoles. Il serait intéressant, outre cette mission que les coopératives soient plus dynamiques dans les zones rurales. Qu'elles proposent des prix qui soient incitatifs. Jusqu'ici, ceux qui sont proposés aux paysans sont peu rémunérateurs. Cela décourage d'autant plus les cultivateurs qui ont tendance à fuir les activités agricoles au profit des activités minières.

Pour terminer , il convient de noter que la création de nombreux organismes de collecte peut contribuer aussi à freiner l'exode rural. Tout en garantissant aux paysans , des prix intéressants qui ne suivent pas forcément le cours mondial qui n'évolue qu'en dents de scie.

b) Possibilités de concilier agriculture et diamant

Si l'on arrive à mettre à la disposition des paysans des zones diamantifères, un personnel d'encadrement consciencieux, des organismes de collecte très actifs pour acheter aux paysans à des prix encourageants, la conciliation entre diamant et agriculture est possible.

En effet, on constate de plus en plus, que bon nombre d'exploitants-artisans s'accommodent assez bien d'une exploitation saisonnière du diamant. Les uns, parce qu'ils possèdent un matériel très sommaire ne leur permettant pas de fouilles de diamant pendant la saison de pluie. Les autres, commencent, petit à petit, à prendre conscience et veulent à tout prix laisser quelque chose en héritage à leur progéniture : plantation de culture perenne, maisons en dur ou les deux à la fois. En outre, il faut ajouter à ces raisons, un problème purement technique. L'exploitation en RCA, à l'heure actuelle, tend à devenir industrielle, pour des raisons que nous connaissons. Ces facteurs placés côte-à-côte, ouvrent de bonnes perspectives pour concilier les deux types d'activités économiques.

En ce qui concerne les conditions naturelles, il n'y a, à notre avis, aucune oppositions fondamentales. L'existence de deux saisons, assez bien tranchées dans la région, peut profiter aux diamaneurs. En effet, la saison sèche est considérée comme une période morte, le moment pendant lequel les cultivateurs ont fini de récolter et de remplir les greniers. C'est le moment pour se reposer et danser. Or, ce laps de temps d'inactivité correspond à la reprise des fouilles du diamant. Les paysans, au lieu

de croiser les bras, peuvent s'adonner complètement à l'activité diamantifère. En revanche, les activités agricoles reprennent de coutume dès les premières pluies. Cela correspond aux périodes de préparation et de semailles. Là aussi, au lieu de rester dans l'eau, les chercheurs peuvent quitter les berges pour s'attaquer aux travaux champêtres.

Pourvu que l'Etat prenne des mesures tendant à rendre obligatoire l'exploitation diamantifère saisonnière. De telle sorte que le remarquable essor de l'industrie du diamant, n'enlève ni à l'industrie forestière ni à l'agriculture leur rôle éminent dans la région.

CONCLUSION D'ENSEMBLE

Il ressort de cette étude que le diamant demeure encore le plus important produit de la RCA, malgré une légère baisse constatée à partir de 1972 (1). Ce phénomène vient simplement du fait qu'une partie de la production est vendue clandestinement, sur les marchés extérieurs à la RCA, par des personnes non habilitées qui évitent les droits et taxes à l'exportation.

Cette fuite se chiffrerait par milliards. La gendarmerie nationale, la police nationale, ne disposent pas de moyens appropriés pour freiner cette fraude. Les trafiquants sont à pied, à vélo, à mobylette ; ainsi ils passent inaperçus . Heureusement, cette baisse de la production officielle est largement compensée par la hausse considérable des prix du carat brut (2).

Ainsi , le diamant, malgré une fraude quasi permanente à tous les niveaux, concourt pour une large part à la constitution du budget national, grâce aux taxes que l'Etat prélève. En 1980, par exemple, le diamant a rapporté au trésor public des recettes d'un montant de 1.591.188.013 F cfa.

Si le diamant tant bien que mal renfloue la caisse de l'Etat, il est aussi un puissant facteur de création d'emplois. En effet, la taillerie nationale et les bureaux d'achat, emploient un nombre non négligeable de

(1) Le diamant seul assure 30 % du total des recettes d'exportation de RCA.

(2) Le prix moyen du carat brut est passé de 8700 cfa en 1975 à environ 30000 Fcfa en 1978 .

Centrafricains dont le travail est assez bien rémunéré. A cela, il faut ajouter les exploitants-artisans et les collecteurs qui, à eux seuls, atteignent un effectif de 50.281. A ce titre, on peut constater que bon nombre de personnes vivent grâce à l'industrie de diamant.

Mais , malheureusement, l'argent tiré de ce travail ne profite pas aux nationaux. Chaque année, en effet plusieurs milliards se volatilisent dans les exploitations, dépensés par des diamineurs notamment, dès le paiement des pierres précieuses en bien de consommation (1). Ceux qui tirent avantageusement profit , ce sont finalement les commerçants de tout genre. Mais ces derniers , au grand étonnement de tout le monde, n'investissent pas beaucoup dans la région. La meilleure preuve , ils se contentent des infrastructures sommaires de moindre coût, dans lesquelles ils dorment et vendent leurs marchandises . Ainsi, pour eux, l'intérêt national, ce n'est pas leur problème. L'essentiel pour eux, c'est d'accumuler des profits puis les transférer ailleurs.

Dans le domaine social, grâce aux signes extérieurs d'une aisance immédiate (mobylette, radio, habillement, voiture), on peut être tenté de dire que le niveau de vie s'est nettement amélioré ici plus que nulle part ailleurs. Mais cette élévation du niveau de vie ne se

(1) Kalck (P) La RCA, la Documentation Française, notes et études documentaires, 3853-3854 (1971).

répercute pas sur l'habitat qui connaît une évolution très lente. Elle ne se fait pas au détriment des lois coutumières qui sont restées très vivaces.

Longtemps considérées comme étant des régions pauvres sur le plan agricole, le Sud-Ouest essaie de se relever, petit à petit. Mais le résultat paraît encore bien mince . Et ce timide retour à la terre est accentué, au fur et à mesure que les gisements à ciel-ouvert, faciles à exploiter avec des outils rudimentaires , s'épuisent.

Enfin, une organisation plus stricte de l'exploitation et un contrôle réel de la commercialisation du diamant permettront, sans aucun doute, l'accroissement de la richesse nationale et régionale.

BIBLIOGRAPHIE

- 1°) Bernard (C) - La mise en valeur des colonies et le programme de Mr. Sarraut, Revue de Paris, 1912, p. 48.
- 2°) Boudarie (P) - L'exploitation du domaine colonial. Bibliothèque de la revue "indigène", 1922.
- 3°) Barbier (L) - Comment les Noirs extraient l'or à la Côte-d'Ivoire, à travers le monde, 1950, n. 25, 98, 99.
- 4°) Bardet (M.G.) - Géologie du diamant. Ed. B.R.G.M., Tome I, Paris cédex 1973.
- 5°) Bardet (M.G.) - Gisement du diamant du Sud-Ouest de l'Afrique, Ed. B.R.G.M., Orléans, juin 1967.
- 6°) Berthoumieux (G) et Delany (E) - Mission diamant dans l'ouest Oubangui, bulletin de la Direction des Mines et de la Géologie (Gouverneur Général de l'AEF), 8, 1957.
- 7°) Billerey (A) - Essai sur les problèmes géographiques des industries du diamant dans le monde (Extrait du bulletin de la Section de géographie), Tome LXXII, Paris, 1960.
- 8°) Babet (V) Exploration géologique et Minière de la Haute Sargha et de la région de Bouar-Baboua. Bulletin Service des mines AE n.4, 1948, p. 49.
- 9°) Boussard (C) - Les industries forestières en RCA. Etudes statistiques N.178 novembre 1972, p. 676-689.

- 10°) Bouillier (L) - De l'obligation du travail pour les indigènes des colonies d'exploitation.
Ed. de la "Vie universitaire", Paris.
- 11°) Chevalier (A) - La culture du café dans les colonies françaises par les Européens et par les Indigènes.
Société d'Edition géographique maritime et coloniale, Paris, 1929, p. 17.
- 12°) Coty (F) - Sauvons nos colonies du péril rouge en pays noir, B. Grasset, Paris.
- 13°) Coquery Vidrovitch (C) et Moniot - L'Afrique noire de 1800 à nos jours, PUF, Paris 1974, p. 462.
- 14°) Chardonnet (J) Le développement minier de l'AEF (extrait de : Information et Documentation n. 302 du 28 juillet 1950), p. 13.
- 15°) Causse (R) - L'activité minière en RCA est principalement représentée par l'exploitation diamantifère.
Dans : Industries et travaux outre-mer, n. 106.
Septembre 1962.
- 16°) Dupont (H) - Les gisements aurifères de la Côte d'or d'Afrique, Paris, 1901.
- 17°) Demaille - Le problème de la main d'oeuvre en Afrique Noire sur les chantiers des entreprises privées,
(Ecole Supérieure coloniale : Allocations, conférences et exposés d'élèves) Février 1944.
- 18°) Decoudras (PM) - Population et économie de l'EMPIRE.
Cahiers d'Outre-Mer, n.126, juin 1979.
- 19°) Dubois (H) et Terrier (A) - Un siècle d'Expansion coloniale, Paris, 1902, p. 1072.

- 20°) Forestier (J) Fertilité des sols des cafeirs en RCA.
L'Agron. Tropic. n.3, 1959, n.1 et 5.
- 21°) Foure (H.H.) - Les notes sur l'exploitation de la Haute-Sangha. BSRC, n.24, 1937, p. 113-123.
- 22°) Furon (R) - Les ressources minérales de l'Afrique.
Ed. Payot, Paris, 1944.
- 23°) Frey - L'industrie belge du diamant et son commerce à Anvers (Société belge d'Etude et d'Expansion), 1937.
- 24°) Goulée - Note sur la pluviométrie en RCA, ASECNA, Bangui, mai 1964.
- 25°) Gandadam (P) - Petit manuel illustré de la mise de nos colonies, Paris, 1923, p. 181.
- 26°) Gouverneur Général de l'AEF : Les activités minières (Encyclopédie mensuelle) mai 1953, p. 143.
- 27°) Gouverneur général de l'AEF : Afrique Equatoriale "Exploitation du diamant" (Encyclopédie mensuelle d'outre-mer, Mars 1953.
- 28°) Humbert (A) Le développement agricole en RCA . Dans : Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun, n.156, août 1970.
- 29°) Julien (Ch. A.) - Histoire de l'Afrique des origines à 1945, "collection que Sais-je ?" , PUF, Paris, 1958, p. 127.
- 30°) Jacobs (H) et Christian (N) - Monographie du diamant, Anvers, 1880.

- 31°) Kalck (P) - Histoire centrafricaine des origines à nos jours, Tome I, des origines à 1900 (passé précolonial et rivalités coloniales) Tome II, de 1900 à nos jours (colonisation et décolonisation), Paris, Sorbonne, Thèse de Doctorat, 1970.
- 32°) Kalck (P) La RCA, la documentation française, notes et études documentaires, 3853-3854, 1971.
- 33°) Kawelac (A) - Les zones agro-écologiques de la RCA Bulletin du Service des sols, RCA, 3 projets FAO, Bangui, 1980.
- 34°) Lacroix - Les gisements de l'or dans les colonies françaises, Paris, Challamel, 1918, p. 6.
- 35°) Legoux - La réglementation minière des territoires français d'Afrique Noire et de Madagascar, Paris, 1950.
- 36°) Lenormand (J) - L'or et le diamant, SEF, Paris, 1952.
- 37°) Lichau (P) - Office national du diamant. Rapport d'activité 1968, France Mai 1969.
- 38°) Monti (M.R.) et Antoine (M.R.) - Manuel d'exploitation des gisements aurifères au Congo Belge, Liège, 1927.
- 39°) Marelle (A) - L'industrie minière en AEF. Ed. Gouverneur Général de l'AEF (Encyclopédie coloniale et maritime) Paris, 1949.
- 40°) Marelle (A) - L'industrie minière - Dans : Industries et Travaux d'Outre-mer, juillet 1959.

- 41°) Nigault (J) - Panorama de la prospection minière en AEF et perspectives d'exploitation. Dans : Chroniques d'Outre-Mer, 1953.
- 42°) Ouayo (B) - L'essor remarquable du diamant . Dans : Europe France d'Outres-Mer, janvier 1967.
- 43°) Sirven (P) - L'économie minière de la République Populaire du Congo. Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux 1973.
- 44°) Teuillières (R) - Les diamants du Minas. Cahiers d'outre-mer n.9, 1956, p. 389 à 411. Ouvrages anonymes.
- 1°) Afrique - L'Afrique Equatoriale industrielle et minière Dans Tropiques n. 378, novembre 1955.
- 2°) Bilan : Bilan des perspectives de l'industrie minière en RCA. Dans bulletin de l'Afrique noire, n. 522, p. 10.539, 10.540, 9 octobre 1968.
- 3°) Evolution : Evolution de l'industrie minière en AEF (Encyclopédie mensuelle d'outre-mer), décembre 1955.
- 4°) Recueil - Recueil des textes portant réglementation minière en Afrique Française. Imp. Gouverneur Général, 1934.
- 5°) Ressources : Ressources de l'Afrique Noire. Dans l'économie, supplément au n. 468 du 19/11/1954.
- 6°) Richesses : Les richesses minières de la RCA. Dans Nations nouvelles, n. 37, Nelle série, Avril 1973.

- 7°) RCA : Un développement inégal, Diamant, tendances favorables. Dans Europe d'Outre-Mer, mai 1978.
- 8°) Situation : Situation et perspective d'avenir des exploitations de diamant en AEF.
Dans chroniques outre-mer, juin 1953.
- 9°) Statistique du diamant brut en RCA de 1970 à 1972, résultats comparés des productions n. 80.029 du service de la production Bangui.
- * 10°) Statistique annuelle du diamant brut 1977, n. 80157 S.P.N.
DGMG/du 7 /2/ 1978.
- 11°) Statistique annuelle du diamant brut 1978, n. 81293/
S.P.M./DGMG/ du 2 juillet 1978.

QUESTIONNAIRE DESTINE AU PREFET, SOUS-PREFET, MAIRE

- 1°) Depuis quelle année travaille t-on le diamant artisanal dans votre secteur?

- 2°) Avez-vous des rapports avec les exploitants de votre région?

- 3°) Avant de s'installer et se livrer à l'exploitation de la pierre précieuse, que leur demandez-vous sur le plan administratif?

- 4°) Avez-vous des responsables chargés de prodiguer des conseils aux exploitants artisans dans les chantiers, comme font exactement les conducteurs agricoles auprès de nos paysans?

- 5°) Connaissez-vous le nombre à peu près des artisans qui exploitent le diamant dans votre localité?

- 6°) En dehors des exploitants artisans patentés, y a-t-il des chercheurs clandestins du diamant?

- 7°) Pouvez-vous évaluer leur nombre?

- 8°) Que faites-vous, une fois ces clandestins sont surpris en flagrant délit?

- 9°) Existe-t-il un marché de diamant comme celui du coton ou du paddy dans votre zone?

- 10°) A qui les artisans vendent-ils leurs pierres?

- 11°) Avez-vous sur place des bureaux d'achat et quel est le rôle de ces bureaux?

- 12°) Avez-vous un droit de regard sur la vente des pierres précieuses de votre préfecture, sous-préfecture, commune?

Changements provoqués par le diamant

A) Au niveau de la population

- 1°) A-t-elle augmenté depuis l'exploitation du diamant ?
- le nombre d'habitants avant l'exploitation

- le nombre d'habitants actuel

- 2°) D'où sont venues les personnes qui auraient contribué à l'accroissement de cette population.

- 3°) De quelle région environnante avez-vous enregistré un nombre considérable d'émigrants?

- 4°) Cette émigration continue t-elle toujours?

- 5°) A-t-elle diminué ou cessé actuellement?

- 6°) Si oui, quelles en sont les raisons?

- 7°) D'après-vous, c'est le diamant seul qui a attiré autant d'individus?

- 8°) N'y a t-il pas dans votre secteur une entreprise forestière, une usine quelconque qui demanderait cette main-d'oeuvre?

- 9°) Ceux qui arrivent dans votre région sont-ils tous jeunes, adultes ou vieux.

- 10°) Compte t-on des femmes parmi eux ?

- 11°) Ces émigrants arrivent-ils en groupe ou individuellement?

- 12°) Quels sont d'après-vous, les problèmes qui se posent par l'arrivée massive de ces émigrants?

./...

- la ville ne connaît-elle pas des difficultés d'approvisionnement en vivres?
-

- la ville ne souffre t-elle pas du manque des produits manufacturés?
-

- la ville ne connaît-elle pas des problèmes de logements?
-

- 13°) Le diamant a t-il donné aux populations la possibilité de moderniser leur habitation?
-

- 14°) Quels matériaux utilisent-elles de plus en plus pour bâtir leur maison?
-

- 15°) Existe-t-il ainsi dans votre ville, commune, beaucoup de maisons ayant des murs en briques et des toits en tôle?
-

- 16°) Un paysan avec son revenu agricole ne peut-il pas construire une maison en dur comme le ferait un artisan exploitant.
-

- 17°) Pourquoi?
-

B) L'élevage

- 1°) Dit-on que l'élevage a pratiquement disparu dès l'apparition de l'activité diamantifère.
-

- 2°) Si oui, votre région dépend-t-elle pratiquement de l'extérieur pour la viande de boucherie?
-

- 3°) En ce moment là d'où vient le bétail dont la population a besoin? Des pays voisins? Lesquels?
-

- 4°) Pouvez-vous nous indiquer les itinéraires par lesquels le bétail entre dans le secteur?
-

- 5°) Le diamant, au contraire, a-t-il stimulé le développement de l'élevage?
-
- 6°) De quel élevage s'agit-il particulièrement?
-
- 7°) La région offre t-elle des conditions favorables à une telle activité économique?
-
- 8°) A combien estimez-vous le nombre de têtes de boeufs élevés dans votre secteur?
-
- 9°) Est-ce que les centrafricains d'origine ont pris goût pour l'élevage?
-
- 10°) Quelle méthode emploient-ils pour élever, entretenir leurs animaux?
-
- 11°) Connaissez-vous dans la région des exploitants artisans qui ont investi leur revenu dans l'élevage?
-

C) Au niveau de l'Agriculture

- 1°) Souvent on définit les zones diamantifères comme étant des régions pauvres sur le plan agricole.
-
- 2°) Etes-vous d'accord?
-
- 3°) Est-ce que le développement de l'activité minière ne constitue pas un frein à l'épanouissement de l'activité agricole.
-
- 4°) Est-ce que les paysans font de l'agriculture avec la même intensité, avec le même enthousiasme qu'auparavant?
-

./...

a) L'agriculture vivrière

- 5°) Est-elle négligée au profit de l'activité diamantifère?
-
- 6°) Si non, quelle est d'après-vous, la principale culture vivrière qui prédomine dans la région?
-
- 7°) Fait-elle l'objet d'un commerce important?
-
- 8°) Les produits tirés de cette agriculture vivrière suffisent-ils à nourrir toute la population du secteur?
-
- 9°) Ou bien votre région dépend t-elle de l'extérieur en ce qui concerne les produits agricoles
-
- 10°) Quelles est la nature des produits qui sont importés?
-
- 11°) De quelles régions arrivent ces denrées alimentaires.
-

b) L'agriculture commerciale

- 12°) Est-elle aussi maintenue malgré le boom du diamant?
-
- 13°) Quelles sont les principales cultures qui sont pratiquées dans la région?
-
- 14°) Parmi toutes ces cultures quelle est celle qui résiste mieux aux effets du diamant?
-
- 15°) Pourquoi?
-
- 16°) Certaines plantations, dit-on, ont été abandonnées à cause du diamant lesquelles?
-

17°) Pourquoi a-t-on abandonné ces plantations?

18°) Est-ce parceque les produits ne se vendent pas bien?

19°) Est-ce parceque leur culture demande du temps, nécessite beaucoup de travail, d'entretien?

20°) Est-ce parceque la main-d'oeuvre fait-elle défaut, le cas des plantations de café par exemple.

21°) La plupart des plantations qui ont été abandonnées appartiennent-elles à des blancs ou à des centrafricains?

22°) Ces plantations sont toujours abandonnées aujourd'hui, ou bien elles ont été reprises par l'Etat, par un particulier?

23°) Si c'est un particulier où a-t-il trouvé les capitaux nécessaires pouvant lui permettre d'entretenir une telle exploitation?



QUESTIONNAIRE DESTINE A L'EXPLOITANT.

1^{er}/ Etes - vous de la région de Boda ? oui ☐ non ☐

2^{er}/ Sinon de quelle région êtes-vous ?.....

3^{er}/ Quelle est la raison de votre venue à Boda ?

4^{er}/ Avant d'être exploitant que faisiez-vous ?

ORGANISATION DU TRAVAIL

1^{er}/ Dans la région où vous vous trouvez dans quel terrain trouvez-vous souvent du diamant.....

2^{er}/ Ce terrain est-il facile à travailler ?.....

3^{er}/ Quels outils utilisez-vous ?.....

4^{er}/ Quelle est, d'après-vous, la meilleure période pour l'exploitation ?

.....

5^{er}/ Travaillez-vous aussi pendant la saison de pluie ?

OUI ☐ NON ☐

6^{er}/ Si oui quelles difficultés rencontrez-vous ?.....

.....

7^{er}/ Travaillez-vous en équipe ? oui ☐ non ☐

8^{er}/ Si oui combien de personnes constituent votre équipe ?.....

9^{er}/ Pourquoi préférez-vous travailler en équipe ?.....

.....

10^{er}/ Pendant votre séjour dans la zone avez-vous récolté beaucoup de diamants ?

..... à préciser le nombre

des carats.....

036110426